BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
RACC.
DE MARINIS
A
832
NAPOLI

Digitized by Google

# PAROLES D'UN CROYANT

LE LIVRE DU PEUPLE

UNE VOIX DE PRISON

DU PASSÉ ET DE L'AVENIR DU PEUPLE

DE L'ESCLAVAGE MODERNE

PAR

F. LAMENNAIS

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215

BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
Racc
De Marinis
A
832
NAPOLI

Rue De Marsini 32

# PAROLES

# D'UN CROYANT

LE LIVRE DU PEUPLE

UNE VOIX DE PRISON — DU PASSÉ ET DE L'AVENIR DU PEUPLE

DE L'ESCLAVAGE MODERNE

Digitized by Google

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cᵉ, rue Mazarine, 30.

Digitized by Google

# PAROLES
# D'UN CROYANT

## LE LIVRE DU PEUPLE

UNE VOIX DE PRISON

DU PASSÉ ET DE L'AVENIR DU PEUPLE

DE L'ESCLAVAGE MODERNE

PAR

F. LAMENNAIS

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215

1864

Digitized by Google

Digitized by Google

# PAROLES D'UN CROYANT

Digitized by Google

Digitized by Google

# AU PEUPLE

Ce livre a été fait principalement pour vous; c'est à vous que je l'offre. Puisse-t-il, au milieu de tant de maux qui sont votre partage, de tant de douleurs qui vous affaissent sans presque aucun repos, vous ranimer et vous consoler un peu!

Vous qui portez le poids du jour, je voudrois qu'il pût être à votre pauvre âme fatiguée ce qu'est, sur le midi, au coin d'un champ, l'ombre d'un arbre, si chétif qu'il soit, à celui qui a travaillé tout le matin sous les ardents rayons du soleil.

Vous vivez en des temps mauvais, mais ces temps passeront.

Après les rigueurs de l'hiver, la Providence ramène une saison moins rude, et le petit oiseau bénit dans ses chants la main bienfaisante qui lui a rendu et la chaleur et l'abondance, et sa compagne et son doux nid.

Espérez et aimez. L'espérance adoucit tout, et l'amour rend tout facile.

Il y a en ce moment des hommes qui souffrent beaucoup parce qu'ils vous ont aimés beaucoup. Moi, leur frère, j'ai écrit le récit de ce qu'ils ont fait pour vous et de ce

qu'on a fait contre eux à cause de cela; et lorsque la violence se sera usée d'elle-même, je le publierai, et vous le lirez avec des pleurs alors moins amers, et vous aimerez aussi ces hommes qui vous ont tant aimés.

A présent, si je vous parlois de leur amour et de leurs souffrances, on me jetteroit avec eux dans les cachots.

J'y descendrois avec une grande joie, si votre misère en pouvoit être un peu allégée; mais vous n'en retireriez aucun soulagement, et c'est pourquoi il faut attendre et prier Dieu qu'il abrége l'épreuve.

Maintenant ce sont les hommes qui jugent et qui frappent : bientôt ce sera lui qui jugera. Heureux qui verra sa justice!

Je suis vieux : écoutez les paroles d'un vieillard.

La terre est triste et desséchée, mais elle reverdira. L'haleine du méchant ne passera pas éternellement sur elle comme un souffle qui brûle.

Ce qui se fait, la Providence veut que cela se fasse pour votre instruction, afin que vous appreniez à être bons et justes quand votre heure viendra.

Lorsque ceux qui abusent de la puissance auront passé devant vous comme la boue des ruisseaux en un jour d'orage, alors vous comprendrez que le bien seul est durable, et vous craindrez de souiller l'air que le vent du ciel aura purifié.

Préparez vos âmes pour ce temps, car il n'est pas loin, il approche.

Le Christ, mis en croix pour vous, a promis de vous délivrer.

Croyez-en sa promesse, et, pour en hâter l'accomplissement, réformez ce qui a besoin de réforme, exercez-vous à toutes les vertus, et aimez-vous les uns les autres comme le Sauveur de la race humaine vous a aimés jusqu'à la mort.

---

# PAROLES

# D'UN CROYANT

— 1833 —

---

## I

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Que celui qui a des oreilles entende; que celui qui a des yeux les ouvre et regarde, car les temps approchent.

Le Père a engendré son Fils, sa parole, son Verbe, et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous; et il est venu dans le monde, et le monde ne l'a pas connu.

Le Fils a promis d'envoyer l'Esprit consolateur, l'Esprit qui procède du Père et de lui, et qui est leur amour mutuel : il viendra et renouvellera la face de la terre, et ce sera comme une seconde création.

Il y a dix-huit siècles, le Verbe répandit la semence divine, et l'Esprit saint la féconda. Les hommes l'ont

vue fleurir, ils ont goûté de ses fruits, des fruits de l'arbre de vie replanté dans leur pauvre demeure.

Je vous le dis, ce fut parmi eux une grande joie quand ils virent paroître la lumière, et se sentirent tout pénétrés d'un feu céleste.

A présent la terre est redevenue ténébreuse et froide.

Nos pères ont vu le soleil décliner. Quand il descendit sous l'horizon, toute la race humaine tressaillit. Puis il y eut, dans cette nuit, je ne sais quoi qui n'a pas de nom. Enfants de la nuit, le Couchant est noir, mais l'Orient commence à blanchir.

## II

Prêtez l'oreille, et dites-moi d'où vient ce bruit confus, vague, étrange, que l'on entend de tous côtés.

Posez la main sur la terre, et dites-moi pourquoi elle a tressailli.

Quelque chose que nous ne savons pas se remue dans le monde : il y a là un travail de Dieu.

Est-ce que chacun n'est pas dans l'attente? Est-ce qu'il y a un cœur qui ne batte pas?

Fils de l'homme, monte sur les hauteurs, et annonce ce que tu vois.

Je vois à l'horizon un nuage livide, et autour une lueur rouge comme le reflet d'un incendie.

Fils de l'homme, que vois-tu encore?

Je vois la mer soulever ses flots, et les montagnes agiter leurs cimes.

Je vois les fleuves changer leurs cours, les collines chanceler, et en tombant combler les vallées.

Tout s'ébranle, tout se meut, tout prend un nouvel aspect.

Fils de l'homme, que vois-tu encore?

Je vois des tourbillons de poussière dans le lointain, et ils vont en tous sens, et se choquent, et se mêlent et se confondent. Ils passent sur les cités, et quand ils ont passé, on ne voit plus que la plaine.

Je vois les peuples se lever en tumulte et les rois pâlir sous leur diadème. La guerre est entre eux, une guerre à mort.

Je vois un trône, deux trônes brisés, et les peuples en dispersent les débris sur la terre.

Je vois un peuple combattre comme l'archange Michel combattoit contre Satan. Ses coups sont terribles, mais il est nu, et son ennemi est couvert d'une épaisse armure.

O Dieu! il tombe; il est frappé à mort. Non, il n'est que blessé; Marie, la Vierge-Mère, l'enveloppe de son manteau, lui sourit, et l'emporte pour un peu de temps hors de combat.

Je vois un autre peuple lutter sans relâche, et puiser de moment en moment des forces nouvelles dans cette lutte. Ce peuple a le signe du Christ sur le cœur.

Je vois un troisième peuple sur lequel six rois ont mis le pied, et toutes les fois qu'il fait un mouvement, six poignards s'enfoncent dans sa gorge.

Je vois sur un vaste édifice, à une grande hauteur dans les airs, une croix que je distingue à peine, parce qu'elle est couverte d'un voile noir.

Fils de l'homme, que vois-tu encore?

Je vois l'Orient qui se trouble en lui-même. Il regarde ses antiques palais crouler, ses vieux temples tomber

en poudre, et il lève les yeux comme pour chercher d'autres grandeurs et un autre Dieu.

Je vois vers l'Occident une femme à l'œil fier, au front serein; elle trace d'une main ferme un léger sillon, et partout où le soc passe, je vois se lever des générations humaines qui l'invoquent dans leurs prières et la bénissent dans leurs chants.

Je vois au Septentrion des hommes qui n'ont plus qu'un reste de chaleur concentrée dans leur tête, et qui l'enivre; mais le Christ les touche de sa croix, et le cœur commence à battre.

Je vois au Midi des races affaissées sous je ne sais quelle malédiction : un joug pesant les accable, elles marchent courbées; mais le Christ les touche de sa croix, et elles se redressent.

Fils de l'homme, que vois-tu encore?

Il ne répond point; crions de nouveau.

Fils de l'homme, que vois-tu?

Je vois Satan qui fuit, et le Christ entouré de ses anges qui vient pour régner.

## III

Et je fus transporté en esprit dans les temps anciens, et la terre étoit belle, et riche, et féconde; et ses habitants vivoient heureux, parce qu'ils vivoient en frères.

Et je vis le Serpent qui se glissoit au milieu d'eux : il fixa sur plusieurs son regard puissant, et leur âme se troubla, et ils s'approchèrent, et le Serpent leur parla à l'oreille.

Et après avoir écouté la parole du Serpent, ils se levèrent et dirent : Nous sommes rois :

Et le soleil pâlit, et la terre prit une teinte funèbre, comme celle du linceul qui enveloppe les morts.

Et l'on entendit un sourd murmure, une longue plainte, et chacun trembla dans son âme.

En vérité, je vous le dis, ce fut comme au jour où l'abîme rompit ses digues, et où déborda le déluge des grandes eaux.

La Peur s'en alla de cabane en cabane, car il n'y avoit point encore de palais, et elle dit à chacun des choses secrètes qui le firent frissonner.

Et ceux qui avoient dit : Nous sommes rois, prirent un glaive, et suivirent la Peur de cabane en cabane.

Et il se passa là des mystères étranges; et il y eut des chaînes, des pleurs et du sang.

Les hommes effrayés s'écrièrent : Le meurtre a reparu dans le monde. Et ce fut tout, parce que la Peur avait transi leur âme et ôté le mouvement à leurs bras.

Et ils se laissèrent charger de fers, eux et leurs femmes et leurs enfants. Et ceux qui avoient dit : Nous sommes rois, creusèrent comme une grande caverne, et ils y enfermèrent toute la race humaine, ainsi qu'on enferme des animaux dans une étable.

Et la tempête chassoit les nuages, et le tonnerre grondoit, et j'entendis une voix qui disait : Le Serpent a vaincu une seconde fois, mais pas pour toujours.

Après cela, je n'entendis plus que des voix confuses, des rires, des sanglots, des blasphèmes.

Et je compris qu'il devoit y avoir un règne de Satan avant le règne de Dieu. Et je pleurai et j'espérai.

Et la vision que je vis étoit vraie, car le règne de Satan s'est accompli, et le règne de Dieu s'accomplira aussi; et ceux qui ont dit : Nous sommes rois, seront à

leur tour renfermés dans la caverne avec le Serpent, et la race humaine en sortira; et ce sera pour elle comme une autre naissance, comme le passage de la mort à la vie. Ainsi soit-il.

## IV

Vous êtes fils d'un même père, et la même mère vous a allaités; pourquoi donc ne vous aimez-vous pas les uns les autres comme des frères? et pourquoi vous traitez-vous bien plutôt en ennemis?

Celui qui n'aime pas son frère est maudit sept fois, et celui qui se fait l'ennemi de son frère est maudit septante fois sept fois.

C'est pourquoi les rois et les princes, et tous ceux que le monde appelle grands ont été maudits : ils n'ont point aimé leurs frères, et ils les ont traités en ennemis.

Aimez-vous les uns les autres, et vous ne craindrez ni les grands, ni les princes, ni les rois.

Ils ne sont forts contre vous que parce que vous n'êtes point unis, que parce que vous ne vous aimez point comme des frères les uns les autres.

Ne dites point : Celui-là est d'un peuple, et moi je suis d'un autre peuple. Car tous les peuples ont eu sur la terre le même père qui est Adam, et ont dans le ciel le même père qui est Dieu.

Si l'on frappe un membre, tout le corps souffre. Vous êtes tous un même corps : on ne peut opprimer l'un de vous, que tous ne soient opprimés.

Si un loup se jette sur un troupeau, il ne le dévore pas tout entier sur-le-champ : il saisit un mouton et le mange. Puis, sa faim étant revenue, il en saisit un autre

et le mange, et ainsi jusqu'au dernier, car sa faim revient toujours.

Ne soyez pas comme les moutons, qui, lorsque le loup a enlevé l'un d'eux, s'effrayent un moment et puis se remettent à paître. Car, pensent-ils, peut-être se contentera-t-il d'une première ou d'une seconde proie : et qu'ai-je affaire de m'inquiéter de ceux qu'il dévore? qu'est-ce que cela me fait, à moi? il ne me restera que plus d'herbe.

En vérité, je vous le dis : Ceux qui pensent ainsi en eux-mêmes sont marqués pour être la pâture de la bête qui vit de la chair et de sang.

## V

Quand vous voyez un homme conduit en prison ou au supplice, ne vous pressez pas de dire : Celui-là est un homme méchant qui a commis un crime contre les hommes.

Car peut-être est-ce un homme de bien qui a voulu servir les hommes, et qui en est puni par leurs oppresseurs.

Quand vous voyez un peuple chargé de fers et livré au bourreau, ne vous pressez pas de dire : Ce peuple est un peuple violent, qui vouloit troubler la paix de la terre.

Car peut-être est-ce un peuple martyr, qui meurt pour le salut du genre humain.

Il y a dix-huit siècles, dans une ville d'Orient, les pontifes et les rois de ce temps-là clouèrent sur une croix, après l'avoir battu de verges, un séditieux, un blasphémateur, comme ils l'appeloient.

Le jour de sa mort, il y eut une grande terreur dans l'enfer et une grande joie dans le ciel :

Car le sang du Juste avoit sauvé le monde.

## VI

Pourquoi les animaux trouvent-ils leur nourriture, chacun suivant son espèce? C'est que nul parmi eux ne dérobe celle d'autrui, et que chacun se contente de ce qui suffit à ses besoins.

Si, dans une ruche, une abeille disoit : Tout le miel qui est ici est à moi, et que là-dessus elle se mit à disposer comme elle l'entendroit des fruits du travail commun, que deviendroient les autres abeilles?

La terre est comme une grande ruche, et les hommes sont comme des abeilles.

Chaque abeille a droit à la portion de miel nécessaire à sa subsistance, et si, parmi les hommes, il en est qui manquent de ce nécessaire, c'est que la justice et la charité ont disparu d'au milieu d'eux.

La justice, c'est la vie; et la charité, c'est encore la vie, et une plus douce et plus abondante vie.

Il s'est rencontré de faux prophètes qui ont persuadé à quelques hommes que tous les autres étoient nés pour eux; et ce que ceux-ci ont cru, les autres l'ont cru aussi sur la parole des faux prophètes.

Lorsque cette parole de mensonge prévalut, les anges pleurèrent dans le ciel, car ils prévirent que beaucoup de violences, et beaucoup de crimes, et beaucoup de maux allaient déborder sur la terre.

Les hommes, égaux entre eux, sont nés pour Dieu

seul, et quiconque dit une chose contraire dit un blasphème.

Que celui qui veut être le plus grand parmi vous soit votre serviteur : et que celui qui veut être le premier parmi vous soit le serviteur de tous.

La loi de Dieu est une loi d'amour, et l'amour ne s'élève point au-dessus des autres, mais il se sacrifie aux autres.

Celui qui dit dans son cœur : Je ne suis pas comme les autres hommes, mais les autres hommes m'ont été donnés pour que je leur commande, et que je dispose d'eux et de ce qui est à eux à ma fantaisie : celui-là est le fils de Satan.

Et Satan est le roi de ce monde, car il est le roi de tous ceux qui pensent et agissent ainsi ; et ceux qui pensent et agissent ainsi se sont rendus, par ses conseils, les maîtres du monde.

Mais leur empire n'aura qu'un temps, et nous touchons à la fin de ce temps.

Un grand combat sera livré, et l'ange de la justice et l'ange de l'amour combattront avec ceux qui se seront armés pour rétablir parmi les hommes le règne de la justice et le règne de l'amour.

Et beaucoup mourront dans ce combat, et leur nom restera sur la terre comme un rayon de la gloire de Dieu.

C'est pourquoi, vous qui souffrez, prenez courage, fortifiez votre cœur : car demain sera le jour de l'épreuve, le jour où chacun devra donner avec joie sa vie pour ses frères : et celui qui suivra sera le jour de la délivrance.

## VII

Lorsqu'un arbre est seul, il est battu des vents et dépouillé de ses feuilles; et ses branches, au lieu de s'élever, s'abaissent comme si elles cherchoient la terre.

Lorsqu'une plante est seule, ne trouvant point d'abri contre l'ardeur du soleil, elle languit et se dessèche, et meurt.

Lorsque l'homme est seul, le vent de la puissance le courbe vers la terre, et l'ardeur de la convoitise des grands de ce monde absorbe la séve qui le nourrit.

Ne soyez donc point comme la plante et comme l'arbre qui sont seuls : mais unissez-vous les uns aux autres, et appuyez-vous, et abritez-vous mutuellement.

Tandis que vous serez désunis, et que chacun ne songera qu'à soi, vous n'avez rien à espérer que souffrance, et malheur, et oppression.

Qu'y a-t-il de plus foible que le passereau, et de plus désarmé que l'hirondelle? Cependant quand paroît l'oiseau de proie, les hirondelles et les passereaux parviennent à le chasser, en se rassemblant autour de lui, et le poursuivant tous ensemble.

Prenez exemple sur le passereau et sur l'hirondelle.

Celui qui se sépare de ses frères, la crainte le suit quand il marche, s'assied près de lui quand il repose, et ne le quitte pas même durant son sommeil.

Donc, si l'on vous demande : Combien êtes-vous? répondez : Nous sommes un, car nos frères, c'est nous, et nous, c'est nos frères.

Dieu n'a fait ni petits ni grands, ni maîtres ni esclaves, ni rois ni sujets : il a fait tous les hommes égaux.

Digitized by Google

Mais, entre les hommes, quelques-uns ont plus de force ou de corps, ou d'esprit, ou de volonté, et ce sont ceux-là qui cherchent à s'assujettir les autres ; lorsque l'orgueil ou la convoitise étouffent en eux l'amour de leurs frères.

Et Dieu savoit qu'il en seroit ainsi, et c'est pourquoi il a commandé aux hommes de s'aimer, afin qu'ils fussent unis, et que les foibles ne tombassent point sous l'oppression des forts.

Car celui qui est plus fort qu'un seul sera moins fort que deux, et celui qui est plus fort que deux sera moins fort que quatre ; et ainsi les foibles ne craindront rien, lorsque, s'aimant les uns les autres, ils seront unis véritablement.

Un homme voyageoit dans la montagne, et il arriva en un lieu où un gros rocher, ayant roulé sur le chemin, le remplissoit tout entier, et hors du chemin il n'y avoit point d'autre issue, ni à gauche, ni à droite.

Or, cet homme voyant qu'il ne pouvoit continuer son voyage à cause du rocher, essaya de le mouvoir pour se faire un passage, et il se fatigua beaucoup à ce travail, et tous ses efforts furent vains.

Ce que voyant, il s'assit plein de tristesse et dit : Que sera-ce de moi lorsque la nuit viendra et me surprendra dans cette solitude, sans nourriture, sans abri, sans aucune défense, à l'heure où les bêtes féroces sortent pour chercher leur proie ?

Et comme il étoit absorbé dans cette pensée, un autre voyageur survint, et celui-ci, ayant fait ce qu'avoit fait le premier et s'étant trouvé aussi impuissant à remuer le rocher, s'assit en silence et baissa la tête.

Et après celui-ci, il en vint plusieurs autres, et aucun

ne put mouvoir le rocher, et leur crainte à tous étoit grande.

Enfin l'un d'eux dit aux autres : Mes frères, prions notre Père qui est dans les cieux : peut-être qu'il aura pitié de nous dans cette détresse.

Et cette parole fut écoutée, et ils prièrent de cœur le Père qui est dans les cieux.

Et quand ils eurent prié, celui qui avoit dit : Prions, dit encore : Mes frères, ce qu'aucun de nous n'a pu faire seul, qui sait si nous ne le ferons pas tous ensemble?

Et ils se levèrent, et tous ensemble ils poussèrent le rocher, et le rocher céda, et ils poursuivirent leur route en paix.

Le voyageur c'est l'homme, le voyage c'est la vie, le rocher, ce sont les misères qu'il rencontre à chaque pas sur sa route.

Aucun homme ne sauroit soulever seul ce rocher : mais Dieu en a mesuré le poids de manière qu'il n'arrête jamais ceux qui voyagent ensemble.

## VIII

Au commencement le travail n'étoit pas nécessaire à l'homme pour vivre : la terre fournissoit d'elle-même à tous ses besoins.

Mais l'homme fit le mal; et comme il s'étoit révolté contre Dieu, la terre se révolta contre lui.

Il lui arriva ce qui arrive à l'enfant qui se révolte contre son père; le père lui retire son amour, et il l'abandonne à lui-même; et les serviteurs de la maison refusent de le servir, et il s'en va cherchant çà et là sa

pauvre vie, et mangeant le pain qu'il a gagné à la sueur de son visage.

Depuis lors donc, Dieu a condamné tous les hommes au travail, et tous ont leur labeur, soit du corps, soit de l'esprit; et ceux qui disent : Je ne travaillerai point, sont les plus misérables.

Car comme les vers dévorent un cadavre, les vices les dévorent, et si ce ne sont les vices, c'est l'ennui.

Et quand Dieu voulut que l'homme travaillât, il cacha un trésor dans le travail, parce qu'il est père, et que l'amour d'un père ne meurt point.

Et celui qui fait un bon usage de ce trésor, et qui ne le dissipe pas en insensé, il vient pour lui un temps de repos, et alors il est comme les hommes étoient au commencement.

Et Dieu leur donna encore ce précepte : Aidez-vous les uns les autres, car il y en a parmi vous de plus forts et de plus foibles, d'infirmes et de bien portants; et cependant tous doivent vivre.

Et si vous faites ainsi, tous vivront, parce que je récompenserai la pitié que vous aurez eue pour vos frères, et je rendrai votre sueur féconde.

Et ce que Dieu a promis s'est vérifié toujours, et jamais on n'a vu celui qui aide ses frères manquer de pain.

Or, il y eut autrefois un homme méchant et maudit du ciel. Et cet homme étoit fort, et il haïssoit le travail; de sorte qu'il se dit : Comment ferai-je? Si je ne travaille point, je mourrai, et le travail m'est insupportable.

Alors il lui entra une pensée de l'enfer dans le cœur. Il s'en alla de nuit, et saisit quelques-uns de

ses frères pendant qu'ils dormoient, et les chargea de chaînes.

Car, disoit-il, je les forcerai, avec les verges et le fouet, à travailler pour moi, et je mangerai le fruit de leur travail.

Et il fit ce qu'il avoit pensé, et d'autres, voyant cela, en firent autant, et il n'y eut plus de frères, il y eut des maîtres et des esclaves.

Ce fut un jour de deuil sur toute la terre.

Longtemps après il y eut un autre homme plus méchant que le premier et plus maudit du ciel.

Voyant que les hommes s'étoient partout multipliés, et que leur multitude étoit innombrable, il se dit :

Je pourrois bien peut-être en enchaîner quelques-uns et les forcer à travailler pour moi; mais il les faudroit nourrir, et cela diminueroit mon gain. Faisons mieux; qu'ils travaillent pour rien! ils mourront, à la vérité, mais comme leur nombre est grand, j'amasserai des richesses avant qu'ils aient diminué beaucoup, et il en restera toujours assez.

Or toute cette multitude vivoit de ce qu'elle recevoit en échange de son travail.

Ayant donc parlé de la sorte, il s'adressa en particulier à quelques-uns, et il leur dit : Vous travaillez pendant six heures, et l'on vous donne une pièce de monnoie pour votre travail.

Travaillez pendant douze heures, et vous gagnerez deux pièces de monnoie, et vous vivrez bien mieux vous, vos femmes et vos enfants.

Et ils le crurent.

Il leur dit ensuite : Vous ne travaillez que la moitié

des jours de l'année : travaillez tous les jours de l'année, et votre gain sera double.

Et ils le crurent encore.

Or il arriva de là que la quantité de travail étant devenue plus grande de moitié, sans que le besoin de travail fût plus grand, la moitié de ceux qui vivoient auparavant de leur labeur ne trouvèrent plus personne qui les employât.

Alors l'homme méchant, qu'ils avoient cru, leur dit : Je vous donnerai du travail à tous, à la condition que vous travaillerez le même temps, et que je ne vous payerai que la moitié de ce que je vous payois; car je veux bien vous rendre service, mais je ne veux pas me ruiner.

Et, comme ils avoient faim, eux, leurs femmes et leurs enfants, ils acceptèrent la proposition de l'homme méchant, et ils le bénirent; car, disoient-ils, il nous donne la vie.

Et, continuant de les tromper de la même manière, l'homme méchant augmenta toujours plus leur travail, et diminua toujours plus leur salaire.

Et ils mouroient faute du nécessaire, et d'autres s'empressoient de les remplacer, car l'indigence étoit devenue si profonde dans ce pays, que les familles entières se vendoient pour un morceau de pain.

Et l'homme méchant qui avoit menti à ses frères, amassa plus de richesses que l'homme méchant qui les avoit enchaînés.

Le nom de celui-ci est Tyran, l'autre n'a de nom qu'en enfer.

## IX

Vous êtes dans ce monde comme des étrangers.

Allez au Nord et au Midi, à l'Orient et à l'Occident, en quelque endroit que vous vous arrêtiez, vous trouverez un homme qui vous en chassera en disant : Ce champ est à moi.

Et après avoir parcouru tous les pays vous reviendrez, sachant qu'il n'y a nulle part un pauvre petit coin de terre où votre femme en travail puisse enfanter son premier-né, où vous puissiez reposer après votre labeur, où, arrivé au dernier terme, vos enfants puissent enfouir vos os, comme dans un lieu qui soit à vous.

C'est là, certes, une grande misère.

Et pourtant, vous ne devez pas vous trop affliger, car il est écrit de celui qui a sauvé la race humaine :

Le renard a sa tanière, les oiseaux du ciel ont leur nid, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

Or, il s'est fait pauvre pour vous apprendre à supporter la pauvreté.

Ce n'est pas que la pauvreté vienne de Dieu, mais elle est une suite de la corruption et des mauvaises convoitises des hommes, et c'est pourquoi il y aura toujours des pauvres.

La pauvreté est fille du péché, dont le germe est en chaque homme, et de la servitude, dont le germe est en chaque société.

Il y aura toujours des pauvres, parce que l'homme ne détruira jamais le péché en soi.

Il y aura toujours moins de pauvres, parce que peu à peu la servitude disparaîtra de la société.

Voulez-vous travailler à détruire la pauvreté, travaillez à détruire le péché, en vous premièrement, puis dans les autres, et la servitude dans la société.

Ce n'est pas en prenant ce qui est à autrui qu'on peut détruire la pauvreté; car comment, en faisant des pauvres, diminuera-t-on le nombre des pauvres?

Chacun a droit de conserver ce qu'il a, sans quoi personne ne posséderoit plus rien.

Mais chacun a droit d'acquérir par son travail ce qu'il n'a pas, sans quoi la pauvreté seroit éternelle.

Affranchissez donc votre travail, affranchissez vos bras, et la pauvreté ne sera plus parmi les hommes qu'une exception permise de Dieu, pour leur rappeler l'infirmité de leur nature et le secours mutuel et l'amour qu'ils se doivent les uns aux autres.

## X

Lorsque toute la terre gémissoit dans l'attente de la délivrance, une voix s'éleva de la Judée, la voix de Celui qui venoit souffrir et mourir pour ses frères, et que quelques-uns appeloient par dédain le Fils du charpentier.

Le Fils donc du charpentier, pauvre et délaissé en ce monde, disoit :

« Venez à moi, vous tous qui haletez sous le poids du « travail, et je vous ranimerai. »

Et depuis ce temps-là jusqu'à ce jour, pas un de ceux qui ont cru en lui n'est demeuré sans soulagement dans sa misère.

Pour guérir les maux qui affligent les hommes, il prêchoit à tous la justice qui est le commencement de

la charité, et la charité qui est la consommation de la justice.

Or la justice commande de respecter le droit d'autrui, et quelquefois la charité veut que l'on abandonne le sien même, à cause de la paix ou de quelque autre bien.

Que seroit le monde, si le droit cessoit d'y régner, si chacun n'étoit en sûreté de sa personne et ne jouissoit sans crainte de ce qui lui appartient ?

Mieux vaudroit vivre au sein des forêts, que dans une société ainsi livrée au brigandage.

Ce que vous prendrez aujourd'hui, un autre vous le prendra demain. Les hommes seront plus misérables que les oiseaux du ciel, à qui les autres oiseaux ne ravissent ni leur pâture ni leur nid.

Qu'est-ce qu'un pauvre ? C'est celui qui n'a point encore de propriété.

Que souhaite-t-il ? De cesser d'être pauvre, c'est-à-dire d'acquérir une propriété.

Or, celui qui dérobe, qui pille, que fait-il, sinon abolir autant qu'il est en lui le droit même de propriété ?

Piller, voler, c'est donc attaquer le pauvre aussi bien que le riche ; c'est renverser le fondement de toute société parmi les hommes.

Quiconque ne possède rien ne peut arriver à posséder que parce que d'autres possèdent déjà ; puisque ceux-là seuls peuvent lui donner quelque chose en échange de son travail.

L'ordre est le bien, l'intérêt de tous.

Ne buvez point à la coupe du crime : au fond est l'amère détresse et l'angoisse et la mort.

## XI

Et j'avois vu les maux qui arrivent sur la terre, le foible opprimé, le juste mendiant son pain, le méchant élevé aux honneurs et regorgeant de richesses, l'innocent condamné par des juges iniques, et ses enfants errant sous le soleil.

Et mon âme étoit triste, et l'espérance en sortoit de toutes parts comme d'un vase brisé.

Et Dieu m'envoya un profond sommeil.

Et dans mon sommeil, je vis comme une forme lumineuse, debout près de moi, un Esprit dont le regard doux et perçant pénétroit jusqu'au fond de mes pensées les plus secrètes.

Et je tressaillis non de crainte ni de joie, mais comme d'un sentiment qui seroit un mélange inexprimable de l'une et de l'autre.

Et l'Esprit me dit : Pourquoi es-tu triste?

Et je répondis en pleurant : Oh ! voyez les maux qui sont sur la terre.

Et la forme céleste se prit à sourire d'un sourire ineffable, et cette parole vint à mon oreille :

Ton œil ne voit rien qu'à travers ce milieu trompeur que les créatures nomment le temps. Le temps n'est que pour toi : il n'y a point de temps pour Dieu.

Et je me taisois, car je ne comprenois pas.

Tout à coup l'Esprit : Regarde, dit-il.

Et, sans qu'il y eût désormais pour moi ni avant ni après, en un même instant, je vis à la fois ce que, dans leur langue infirme et défaillante, les hommes appellent passé, présent, avenir.

Digitized by Google

Et tout cela n'étoit qu'un, et cependant, pour dire ce que je vis, il faut que je redescende au sein du temps, il faut que je parle la langue infirme et défaillante des hommes.

Et toute la race humaine me paroissoit comme un seul homme.

Et cet homme avoit fait beaucoup de mal, peu de bien, avoit senti beaucoup de douleurs, peu de joies.

Et il étoit là, gisant dans sa misère, sur une terre tantôt glacée, tantôt brûlante, maigre, affamé, souffrant, affaissé d'une langueur entremêlée de convulsions, accablé de chaînes forgées dans la demeure des démons.

Sa main droite en avoit chargé sa main gauche, et la gauche en avoit chargé la droite, et au milieu de ses rêves mauvais il s'étoit tellement roulé dans ses fers, que tout son corps en étoit couvert et serré.

Car dès qu'ils le touchoient seulement, ils se colloient à sa peau comme du plomb bouillant; ils entroient dans la chair et n'en sortoient plus.

Et c'étoit là l'homme, je le reconnus.

Et voilà, un rayon de lumière partoit de l'Orient, et un rayon d'amour du Midi, et un rayon de force du Septentrion.

Et ces trois rayons s'unirent sur le cœur de cet homme.

Et quand partit le rayon de lumière, une voix dit : Fils de Dieu, frère du Christ, sache ce que tu dois savoir.

Et quand partit le rayon d'amour, une voix dit : Fils de Dieu, frère du Christ, aime qui tu dois aimer.

Et quand partit le rayon de force, une voix dit :

Fils de Dieu, frère du Christ, fais ce qui doit être fait.

Et quand les trois rayons se furent unis, les trois voix s'unirent aussi, et il s'en forma une seule voix qui dit :

Fils de Dieu, frère du Christ, sers Dieu et ne sers que lui seul.

Et alors ce qui jusque-là ne m'avoit semblé qu'un homme, m'apparut comme une multitude de peuples et de nations.

Et mon premier regard ne m'avoit pas trompé, et le second ne me trompoit pas non plus.

Et ces peuples et ces nations, se réveillant sur leur lit d'angoisse, commencèrent à se dire :

D'où viennent nos souffrances et notre langueur, et la faim et la soif qui nous tourmentent, et les chaînes qui nous courbent vers la terre et entrent dans notre chair ?

Et leur intelligence s'ouvrit, et ils comprirent que les Fils de Dieu, les frères du Christ, n'avoient pas été condamnés par leur père à l'esclavage, et que cet esclavage étoit la source de tous leurs maux.

Chacun donc essaya de rompre ses fers, mais nul n'y parvint.

Et ils se regardèrent les uns les autres avec une grande pitié, et l'amour agissant en eux, ils se dirent : Nous avons tous la même pensée, pourquoi n'aurions-nous pas tous le même cœur? Ne sommes-nous pas tous les fils du même Dieu et les frères du même Christ? Sauvons-nous ou mourons ensemble.

Et ayant dit cela, ils sentirent en eux une force divine, et j'entendis leurs chaînes craquer, et ils com-

battirent six jours contre ceux qui les avoient enchaînés, et le sixième jour ils furent vainqueurs, et le septième fut un jour de repos.

Et la terre qui étoit sèche, reverdit, et tous purent manger de ses fruits, et aller et venir sans que personne leur dît : Où allez-vous ? on ne passe point ici.

Et les petits enfants cueilloient des fleurs, et les apportoient à leur mère, qui doucement leur sourioit.

Et il n'y avoit ni pauvres ni riches, mais tous avoient en abondance les choses nécessaires à leurs besoins, parce que tous s'aimoient et s'aidoient en frères.

Et une voix, comme la voix d'un ange, retentit dans les cieux : Gloire à Dieu, qui a donné l'intelligence, l'amour, la force à ses enfants ! Gloire au Christ, qui a rendu à ses frères la liberté !

## XII

Lorsqu'un de vous souffre une injustice, lorsque, dans sa route à travers le monde, l'oppresseur le renverse et met le pied sur lui ; s'il se plaint, nul ne l'entend.

Le cri du pauvre monte jusqu'à Dieu, mais il n'arrive pas à l'oreille de l'homme.

Et je me suis demandé : D'où vient ce mal ? Est-ce que celui qui a créé le pauvre comme le riche, le foible comme le puissant, auroit voulu ôter aux uns toute crainte dans leurs iniquités, aux autres toute espérance dans leur misère ?

Et j'ai vu que c'étoit là une pensée horrible, un blasphème contre Dieu.

Parce que chacun de vous n'aime que soi, parce qu'il

se sépare de ses frères, parce qu'il est seul et veut être seul, sa plainte n'est point entendue.

Au printemps, lorsque tout se ranime, il sort de l'herbe un bruit qui s'élève comme un long murmure.

Ce bruit, formé de tant de bruits qu'on ne les pourroit compter, est la voix d'un nombre innombrable de pauvres petites créatures imperceptibles.

Seule, aucune d'elles ne seroit entendue : toutes ensemble, elles se font entendre.

Vous êtes aussi cachés sous l'herbe, pourquoi n'en sort-il aucune voix ?

Quand on veut passer une rivière rapide, on se forme en une longue file sur deux rangs, et, rapprochés de la sorte, ceux qui n'auroient pu, isolés des autres, résister à la force des eaux la surmontent sans peine.

Faites ainsi, et vous romprez le cours de l'iniquité, qui vous emporte lorsque vous êtes seuls, et vous jette brisés sur la rive.

Que vos résolutions soient lentes, mais fermes. Ne vous laissez aller ni à un premier, ni à un second mouvement.

Mais si l'on a commis contre vous quelque injustice, commencez par bannir tout sentiment de haine de votre cœur, et puis, levant les mains et les yeux en haut, dites à votre Père, qui est dans les cieux :

O Père, vous êtes le protecteur de l'innocent et de l'opprimé; car c'est votre amour qui a créé le monde, et c'est votre justice qui le gouverne.

Vous voulez qu'elle règne sur la terre, et le méchant y oppose sa volonté mauvaise.

C'est pourquoi nous avons résolu de combattre le méchant.

O Père ! donnez le conseil à notre esprit, et la force à nos bras !

Quand vous aurez ainsi prié du fond de votre âme, combattez et ne craignez rien.

Si d'abord la victoire paroît s'éloigner de vous, ce n'est qu'une épreuve, elle reviendra, car votre sang sera comme le sang d'Abel égorgé par Caïn, et votre mort comme celle des martyrs.

## XIII

C'étoit dans une nuit sombre ; un ciel sans astres pesoit sur la terre, comme un couvercle de marbre noir sur un tombeau.

Et rien ne troubloit le silence de cette nuit, si ce n'est un bruit étrange, comme d'un léger battement d'ailes, que de fois à autre on entendoit au-dessus des campagnes et des cités ;

Et alors les ténèbres s'épaississoient, et chacun sentoit son âme se serrer, et le frisson courir dans ses veines.

Et dans une salle tendue de noir et éclairée d'une lampe rougeâtre, sept hommes vêtus de pourpre, et la tête ceinte d'une couronne, étoient assis sur sept siéges de fer.

Et au milieu de la salle s'élevoit un trône composé d'ossements, et au pied du trône, en guise d'escabeau, étoit un crucifix renversé ; et devant le trône, une table d'ébène, et sur la table, un vase plein de sang rouge et écumeux, et un crâne humain.

Et les sept hommes couronnés paroissoient pensifs et tristes, et, du fond de son orbite creux, leur œil de

temps en temps laissoit échapper des étincelles d'un feu livide.

Et l'un d'eux s'étant levé, s'approcha du trône en chancelant, et mit le pied sur le crucifix.

En ce moment ses membres tremblèrent, et il sembla près de défaillir. Les autres regardoient immobiles ; ils ne firent point le moindre mouvement, mais je ne sais quoi passa sur leur front, et un sourire qui n'est pas de l'homme contracta leurs lèvres.

Et celui qui avoit semblé près de défaillir étendit la main, saisit le vase plein de sang, en versa dans le crâne, et le but.

Et cette boisson parut le fortifier.

Et dressant la tête, ce cri sortit de sa poitrine comme un sourd râlement :

Maudit soit le Christ, qui a ramené sur la terre la Liberté !

Et les six autres hommes couronnés se levèrent tous ensemble, et tous ensemble poussèrent le même cri :

Maudit soit le Christ, qui a ramené sur terre la Liberté !

Après quoi, s'étant rassis sur leurs siéges de fer, le premier dit :

Mes frères, que ferons-nous pour étouffer la Liberté ? Car notre règne est fini, si le sien commence. Notre cause est la même : que chacun propose ce qui lui semblera bon.

Voici pour moi le conseil que je donne. Avant que le Christ vînt, qui se tenoit debout devant nous ? C'est sa religion qui nous a perdus : abolissons la religion du Christ.

Et tous répondirent : Il est vrai. Abolissons la religion du Christ.

Et un second s'avança vers le trône, prit le crâne humain, y versa du sang, le but, et dit ensuite :

Ce n'est pas la religion seulement qu'il faut abolir, mais encore la science et la pensée ; car la science veut connoître ce qu'il n'est pas bon pour nous que l'homme sache, et la pensée est toujours prête à regimber contre la force.

Et tous répondirent : Il est vrai. Abolissons la science et la pensée.

Et ayant fait ce qu'avoient fait les deux premiers, un troisième dit :

Lorsque nous aurons replongé les hommes dans l'abrutissement en leur ôtant et la religion, et la science, et la pensée, nous aurons fait beaucoup, mais il nous restera quelque chose encore à faire.

La brute a des instincts et des sympathies dangereuses. Il faut qu'aucun peuple n'entende la voix d'un autre peuple, de peur que si celui-là se plaint et se remue, celui-ci ne soit tenté de l'imiter. Qu'aucun bruit du dehors ne pénètre chez nous.

Et tous répondirent : Il est vrai. Qu'aucun bruit du dehors ne pénètre chez nous.

Et un quatrième dit : Nous avons notre intérêt, et les peuples ont aussi leur intérêt opposé au nôtre. S'ils s'unissent pour défendre contre nous cet intérêt, comment leur résisterons-nous ?

Divisons pour régner. Créons à chaque province, à chaque ville, à chaque hameau, un intérêt contraire à celui des autres hameaux, des autres villes, des autres provinces.

De cette manière tous se haïront, et ils ne songeront pas à s'unir contre nous.

Et tous répondirent : Il est vrai. Divisons pour régner : la concorde nous tueroit.

Et un cinquième, ayant deux fois rempli de sang et vidé deux fois le crâne humain, dit :

J'approuve tous ces moyens; ils sont bons, mais insuffisants. Faites des brutes, c'est bien; mais effrayez ces brutes, frappez-les de terreur par une justice inexorable et par des supplices atroces, si vous ne voulez pas tôt ou tard en être dévorés. Le bourreau est le premier ministre d'un bon prince.

Et tous répondirent : Il est vrai. Le bourreau est le premier ministre d'un bon prince.

Et un sixième dit :

Je reconnois l'avantage des supplices prompts, terribles, inévitables. Cependant il y a des âmes fortes et des âmes désespérées qui bravent les supplices.

Voulez-vous gouverner aisément les hommes, amollissez-les par la volupté. La vertu ne nous vaut rien; elle nourrit la force : épuisons-la plutôt par la corruption.

Et tous répondirent : Il est vrai. Épuisons la force et l'énergie et le courage par la corruption.

Alors le septième, ayant comme les autres bu dans le crâne humain, parla de la sorte, les pieds sur le crucifix :

Plus de Christ; il y a guerre à mort, guerre éternelle entre lui et nous.

Mais comment détacher de lui les peuples? C'est une tentative vaine. Que faire donc? Écoutez-moi : il faut gagner les prêtres du Christ avec des biens, des honneurs et de la puissance.

Et ils commanderont au peuple, de la part du Christ,

de nous être soumis en tout, quoi que nous fassions, quoi que nous ordonnions;

Et le peuple les croira, et il obéira par conscience, et notre pouvoir sera plus affermi qu'auparavant.

Et tous répondirent : Il est vrai. Gagnons les prêtres du Christ.

Et tout à coup la lampe qui éclairoit la salle s'éteignit, et les sept hommes se séparèrent dans les ténèbres.

Et il fut dit à un juste, qui en ce moment veilloit et prioit devant la croix : Mon jour approche. Adore et ne crains rien.

## XIV

Et à travers un brouillard gris et lourd, je vis comme on voit sur la terre, à l'heure du crépuscule, une plaine nue, déserte et froide.

Au milieu s'élevoit un rocher d'où tomboit goutte à goutte une eau noirâtre, et le bruit foible et sourd des gouttes qui tomboient étoit le seul bruit qu'on entendît.

Et sept sentiers, après avoir serpenté dans la plaine, venoient aboutir au rocher, et près du rocher, à l'entrée de chacun, étoit une pierre recouverte de je ne sais quoi d'humide et de vert, semblable à la bave d'un reptile.

Et voilà, sur l'un des sentiers, j'aperçus comme une ombre qui lentement se mouvoit; et peu à peu, l'ombre s'approchant, je distinguai, non pas un homme, mais la ressemblance d'un homme.

Et à l'endroit du cœur, cette forme humaine avoit une tache de sang.

Et elle s'assit sur la pierre humide et verte, et ses

membres grelottoient, et, la tête penchée, elle se serroit avec ses bras, comme pour retenir un reste de chaleur.

Et par les six autres sentiers, six autres ombres successivement arrivèrent au pied du rocher.

Et chacune d'elles, grelottant et se serrant avec ses bras, s'assit sur la pierre humide et verte.

Et elles étoient là, silencieuses et courbées sous le poids d'une incompréhensible angoisse.

Et leur silence dura longtemps, je ne sais combien de temps, car jamais le soleil ne se lève sur cette plaine : on n'y connoît ni soir ni matin. Les gouttes d'eau noirâtre y mesurent seules, en tombant, une durée monotone, obscure, pesante, éternelle.

Et cela étoit si horrible à voir, que, si Dieu ne m'avoit fortifié, je n'aurois pu en soutenir la vue.

Et, après une sorte de frissonnement convulsif, une des ombres, soulevant sa tête, fit entendre un son comme le son rauque et sec du vent qui bruit dans un squelette.

Et le rocher renvoya cette parole à mon oreille :

Le Christ a vaincu : maudit soit-il !

Et les six autres ombres tressaillirent, et toutes ensemble soulevant la tête, le même blasphème sortit de leur sein :

Le Christ a vaincu : maudit soit-il !

Et aussitôt elles furent saisies d'un tremblement plus fort, le brouillard s'épaissit, et pendant un moment l'eau noirâtre cessa de couler.

Et les sept ombres avoient plié de nouveau sous le poids de leur angoisse secrète, et il y eut un second silence plus long que le premier.

Ensuite une d'elles, sans se lever de sa pierre, immobile et penchée, dit aux autres :

Il vous est donc advenu ainsi qu'à moi. Que nous ont servi tous nos conseils ?

Et une autre reprit : La foi et la pensée ont brisé les chaînes des peuples ; la foi et la pensée ont affranchi la terre.

Et une autre dit : Nous voulions diviser les hommes, et notre oppression les a unis contre nous.

Et une autre : Nous avons versé le sang, et ce sang est retombé sur nos têtes.

Et une autre : Nous avons semé la corruption, et elle a germé en nous, et elle a dévoré nos os.

Et une autre : Nous avons cru étouffer la Liberté, et son souffle a desséché notre pouvoir jusqu'en sa racine.

Alors la septième ombre :

Le Christ a vaincu : maudit soit-il !

Et tous d'une seule voix répondirent :

Le Christ a vaincu : maudit soit-il !

Et je vis une main qui s'avançoit; elle trempa le doigt dans l'eau noirâtre dont les gouttes mesurent en tombant la durée éternelle, en marqua au front les sept ombres, et ce fut pour jamais.

## XV

Vous n'avez qu'un jour à passer sur la terre ; faites en sorte de le passer en paix.

La paix est le fruit de l'amour; car, pour vivre en paix, il faut savoir supporter bien des choses.

Nul n'est parfait, tous ont leurs défauts; chaque

homme pèse sur les autres, et l'amour seul rend ce poids léger.

Si vous ne pouvez supporter vos frères, comment vos frères vous supporteront-ils?

Il est écrit du fils de Marie : Comme il avoit aimé les siens qui étoient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.

Aimez donc vos frères qui sont dans le monde, et aimez-les jusqu'à la fin.

L'amour est infatigable, il ne se lasse jamais. L'amour est inépuisable ; il vit et renaît de lui-même, et plus il s'épanche, plus il surabonde.

Qui s'aime plus que son frère n'est pas digne du Christ, mort pour ses frères. Avez-vous donné vos biens, donnez encore votre vie, et l'amour vous rendra tout.

Je vous le dis en vérité, celui qui aime, son cœur est un paradis sur la terre. Il a Dieu en soi, car Dieu est amour.

L'homme vicieux n'aime point, il convoite : il a faim et soif de tout ; son œil, tel que l'œil du serpent, fascine et attire, mais pour dévorer.

L'amour repose au fond des âmes pures, comme une goutte de rosée dans le calice d'une fleur.

Oh ! si vous saviez ce que c'est qu'aimer !

Vous dites que vous aimez, et beaucoup de vos frères manquent de pain pour soutenir leur vie, de vêtements pour couvrir leurs membres nus, d'un toit pour s'abriter, d'une poignée de paille pour dormir dessus, tandis que vous avez toutes choses en abondance.

Vous dites que vous aimez, et il y a, en grand nombre, des malades qui languissent, privés de secours, sur leur pauvre couche, des malheureux qui pleurent sans que

personne pleure avec eux, des petits enfants qui s'en vont, tout transis de froid, de porte en porte demander aux riches une miette de leur table, et qui ne l'obtiennent pas.

Vous dites que vous aimez vos frères ; et que feriez-vous donc si vous les haïssiez ?

Et moi je vous le dis, quiconque, le pouvant, ne soulage pas son frère qui souffre, est l'ennemi de son frère; et quiconque, le pouvant, ne nourrit pas son frère qui a faim, est son meurtrier.

## XVI

Il se rencontre des hommes qui n'aiment point Dieu, et qui ne le craignent point : fuyez-les, car il sort d'eux une vapeur de malédiction.

Fuyez l'impie, car son haleine tue; mais ne le haïssez pas, car qui sait si déjà Dieu n'a pas changé son cœur ?

L'homme qui, même de bonne foi, dit : Je ne crois point, se trompe souvent. Il y a bien avant dans l'âme, jusqu'au fond, une racine de foi qui ne sèche point.

La parole qui nie Dieu brûle les lèvres sur lesquelles elle passe, et la bouche qui s'ouvre pour blasphémer est un soupirail de l'enfer.

L'impie est seul dans l'univers. Toutes les créatures louent Dieu, tout ce qui sent le bénit, tout ce qui pense l'adore : l'astre du jour et ceux de la nuit le chantent dans leur langue mystérieuse.

Il a écrit au firmament son nom trois fois saint.

Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux.

Il l'a écrit aussi dans le cœur de l'homme, et l'homme

bon l'y conserve avec amour; mais d'autres tâchent de l'effacer.

Paix sur la terre aux hommes dont la volonté est bonne!

Leur sommeil est doux, et leur mort est encore plus douce, car ils savent qu'ils retournent vers leur père.

Comme le pauvre laboureur, au déclin du jour, quitte les champs, regagne sa chaumière, et, assis devant la porte, oublie ses fatigues en regardant le ciel : ainsi, quand le soir se fait, l'homme d'espérance regagne avec joie la maison paternelle, et, assis sur le seuil, oublie les travaux de l'exil dans les visions de l'éternité.

## XVII

Deux hommes étoient voisins, et chacun d'eux avoit une femme et plusieurs petits enfants, et son seul travail pour les faire vivre.

Et l'un de ces deux hommes s'inquiétoit en lui-même, disant : Si je meurs ou que je tombe malade, que deviendront ma femme et mes enfants?

Et cette pensée ne le quittoit point, et elle rongeoit son cœur comme un ver ronge le fruit où il est caché.

Or, bien que la même pensée fût venue également à l'autre père, il ne s'y étoit point arrêté; car, disoit-il, Dieu, qui connoît toutes ses créatures et qui veille sur elles, veillera aussi sur moi, et sur ma femme, et sur mes enfants.

Et celui-ci vivoit tranquille, tandis que le premier ne goûtoit pas un instant de repos ni de joie intérieurement.

Un jour qu'il travailloit aux champs, triste et abattu

à cause de sa crainte, il vit quelques oiseaux entrer dans un buisson, en sortir, et puis bientôt y revenir encore.

Et, s'étant approché, il vit deux nids posés côte à côte, et dans chacun plusieurs petits nouvellement éclos et encore sans plumes.

Et quand il fut retourné à son travail, de temps en temps il levoit les yeux, et regardoit ces oiseaux qui alloient et venoient portant la nourriture à leurs petits.

Or, voilà qu'au moment où l'une des mères rentroit avec sa becquée, un vautour la saisit, l'enlève, et la pauvre mère, se débattant vainement sous sa serre, jetoit des cris perçants.

A cette vue, l'homme qui travailloit sentit son âme plus troublée qu'auparavant ; car, pensoit-il, la mort de la mère, c'est la mort des enfants. Les miens n'ont que moi non plus. Que deviendront-ils si je leur manque ?

Et tout le jour il fut sombre et triste, et la nuit il ne dormit point.

Le lendemain, de retour aux champs, il se dit : Je veux voir les petits de cette pauvre mère : plusieurs sans doute ont déjà péri. Et il s'achemina vers le buisson.

Et, regardant, il vit les petits bien portants ; pas un ne sembloit avoir pâti.

Et, ceci l'ayant étonné, il se cacha pour observer ce qui se passeroit.

Et, après un peu de temps, il entendit un léger cri, et il aperçut la seconde mère rapportant en hâte la nourriture qu'elle avoit recueillie, et elle la distribua à tous les petits indistinctement, et il y en eut pour tous,

et les orphelins ne furent point délaissés dans leur misère.

Et le père qui s'étoit défié de la Providence raconta le soir à l'autre père ce qu'il avoit vu.

Et celui-ci lui dit : Pourquoi s'inquiéter ? Jamais Dieu n'abandonne les siens. Son amour a des secrets que nous ne connoissons point. Croyons, espérons, aimons, et poursuivons notre route en paix.

Si je meurs avant vous, vous serez le père de mes enfants ; si vous mourez avant moi, je serai le père des vôtres.

Et si, l'un et l'autre, nous mourons avant qu'ils soient en âge de pourvoir eux-mêmes à leurs nécessités, ils auront pour père le Père qui est dans les cieux.

## XVIII

Quand vous avez prié, ne sentez-vous pas votre cœur plus léger et votre âme plus contente?

La prière rend l'affliction moins douloureuse, et la joie plus pure : elle mêle à l'une je ne sais quoi de fortifiant et de doux, et à l'autre un parfum céleste.

Que faites-vous sur la terre, et n'avez-vous rien à demander à Celui qui vous y a mis ?

Vous êtes un voyageur qui cherche la patrie. Ne marchez point la tête baissée : il faut lever les yeux pour reconnoître sa route.

Votre patrie, c'est le ciel ; et quand vous regardez le ciel, est-ce qu'en vous il ne se remue rien ? est-ce que nul désir ne vous presse ? ou ce désir est-il muet ?

Il en est qui disent : A quoi bon prier ? Dieu est trop

au-dessus de nous pour écouter de si chétives créatures.

Et qui donc a fait ces créatures chétives, qui leur a donné le sentiment, et la pensée, et la parole, si ce n'est Dieu ?

Et s'il a été si bon envers elles, étoit-ce pour les délaisser ensuite et les repousser loin de lui !

En vérité, je vous le dis, quiconque dit dans son cœur que Dieu méprise ses œuvres blasphème Dieu.

Il en est d'autres qui disent : A quoi bon prier ? Dieu ne sait-il pas mieux que nous ce dont nous avons besoin ?

Dieu sait mieux que vous ce dont vous avez besoin, et c'est pour cela qu'il veut que vous le lui demandiez ; car Dieu est lui-même votre premier besoin, et prier Dieu, c'est commencer à posséder Dieu.

Le père connoît les besoins de son fils ; faut-il à cause de cela que le fils n'ait jamais une parole de demande et d'actions de grâces pour son père ?

Quand les animaux souffrent, quand ils craignent, ou quand ils ont faim, ils poussent des cris plaintifs. Ces cris sont la prière qu'ils adressent à Dieu, et Dieu l'écoute. L'homme seroit-il donc dans la création le seul être dont la voix ne dût jamais monter à l'oreille du Créateur ?

Il passe quelquefois sur les campagnes un vent qui dessèche les plantes, et alors on voit les tiges flétries pencher vers la terre ; mais, humectées par la rosée, elles reprennent leur fraîcheur, et relèvent leur tête languissante.

Il y a toujours des vents brûlants, qui passent sur l'âme de l'homme, et la dessèchent. La prière est la rosée qui la rafraîchit.

## XIX

Vous n'avez qu'un père, qui est Dieu, et qu'un maître, qui est le Christ.

Quand donc on vous dira de ceux qui possèdent sur la terre une grande puissance : Voilà vos maîtres, ne le croyez point. S'ils sont justes, ce sont vos serviteurs; s'ils ne le sont pas, ce sont vos tyrans.

Tous naissent égaux : nul, en venant au monde, n'apporte avec lui le droit de commander.

J'ai vu dans un berceau un enfant criant et bavant, et autour de lui étoient des vieillards qui lui disoient : *Seigneur,* et qui, s'agenouillant, l'adoroient. Et j'ai compris toute la misère de l'homme.

C'est le péché qui a fait les princes ; parce qu'au lieu de s'aimer et de s'aider comme des frères, les hommes ont commencé à se nuire les uns aux autres.

Alors parmi eux ils en choisirent un ou plusieurs, qu'ils croyaient les plus justes, afin de protéger les bons contre les méchants, et que le foible pût vivre en paix.

Et le pouvoir qu'ils exerçoient étoit un pouvoir légitime, car c'étoit le pouvoir de Dieu qui veut que la justice règne, et le pouvoir du peuple qui les avoit élus.

Et c'est pourquoi chacun étoit tenu en conscience de leur obéir.

Mais il s'en trouva aussi bientôt qui voulurent régner par eux-mêmes, comme s'ils eussent été d'une nature plus élevée que celle de leurs frères.

Et le pouvoir de ceux-ci n'est pas légitime, car c'est

le pouvoir de Satan, et leur domination est celle de l'orgueil et de la convoitise.

Et c'est pourquoi, lorsqu'on n'a pas à craindre qu'il en résulte plus de mal, chacun peut et quelquefois doit en conscience leur résister.

Dans la balance du droit éternel, votre volonté pèse plus que la volonté des rois ; car ce sont les peuples qui font les rois; et les rois sont faits pour les peuples, et les peuples ne sont pas faits pour les rois.

Le Père céleste n'a point formé les membres de ses enfants pour qu'ils fussent brisés par des fers, ni leur âme pour qu'elle fût meurtrie par la servitude.

Il les a unis en familles, et toutes les familles sont sœurs; il les a unis en nations, et toutes les nations sont sœurs ; et quiconque sépare les familles des familles, les nations des nations, divise ce que Dieu a uni : il fait l'œuvre de Satan.

Et ce qui unit les familles aux familles, les nations aux nations, c'est premièrement la loi de Dieu, la loi de justice et de charité, et ensuite la loi de liberté, qui est aussi la loi de Dieu.

Car sans la liberté, quelle union existeroit-il entre les hommes ? Ils seront unis comme le cheval est uni à celui qui le monte, comme le fouet du maître à la peau de l'esclave.

Si donc quelqu'un vient et dit : Vous êtes à moi ; répondez : Non; nous sommes à Dieu, qui est notre père, et au Christ, qui est notre seul maître.

## XX

Ne vous laissez pas tromper par de vaines paroles.

Plusieurs chercheront à vous persuader que vous êtes vraiment libres, parce qu'ils auront écrit sur une feuille de papier le mot do liberté, et l'auront affiché à tous les carrefours.

La liberté n'est pas un placard qu'on lit au coin do la rue. Elle est une puissance vivante qu'on sent en soi et autour de soi, le génie protecteur du foyer domestique, la garantie des droits sociaux, et le premier de ces droits.

L'oppresseur qui se couvre de son nom est le pire des oppresseurs. Il joint le mensonge à la tyrannie, et à l'injustice la profanation; car le nom de la liberté est saint.

Gardez-vous donc de ceux qui disent : Liberté, Liberté, et qui la détruisent par leurs œuvres.

Est-ce vous qui choisissez ceux qui vous gouvernent, qui vous commandent de faire ceci et de ne pas faire cela, qui imposent vos biens, votre industrie, votre travail? Et si ce n'est pas vous, comment êtes-vous libres?

Pouvez-vous disposer de vos enfants comme vous l'entendez, confier à qui vous plaît le soin de les instruire et de former leurs mœurs? Et si vous ne le pouvez pas, comment êtes-vous libres?

Les oiseaux du ciel et les insectes même s'assemblent pour faire en commun ce qu'aucun d'eux ne pourroit faire seul. Pouvez-vous vous assembler pour traiter ensemble de vos intérêts, pour défendre vos droits, pour obtenir quelque soulagement à vos maux? Et si vous ne le pouvez pas, comment êtes-vous libres?

Pouvez-vous aller d'un lieu à un autre si on ne vous le permet, user des fruits de la terre et des productions de votre travail, tremper votre doigt dans l'eau de la

mer et en laisser tomber une goutte dans le pauvre vase de terre où cuisent vos aliments, sans vous exposer à payer l'amende et à être traînés en prison? Et si vous ne le pouvez pas, comment êtes-vous libres?

Pouvez-vous, en vous couchant le soir, vous répondre qu'on ne viendra point, durant votre sommeil, fouiller les lieux les plus secrets de votre maison, vous arracher du sein de votre famille et vous jeter au fond d'un cachot, parce que le pouvoir, dans sa peur, se sera défié de vous? Et si vous ne le pouvez pas, comment êtes-vous libres?

La liberté luira sur vous, quand, à force de courage et de persévérance, vous vous serez affranchis de toutes ces servitudes.

La liberté luira sur vous, quand vous aurez dit au fond de votre âme : Nous voulons être libres; quand, pour le devenir, vous serez prêts à sacrifier tout et à tout souffrir.

La liberté luira sur vous, lorsqu'au pied de la croix sur laquelle le Christ mourut pour vous vous aurez juré de mourir les uns pour les autres.

## XXI

Le peuple est incapable d'entendre ses intérêts; on doit, pour son bien, le tenir toujours en tutelle. N'est-ce pas à ceux qui ont des lumières de conduire ceux qui manquent de lumières?

Ainsi parlent une foule d'hypocrites qui veulent faire les affaires du peuple, afin de s'engraisser de la substance du peuple.

Vous êtes incapables, disent-ils, d'entendre vos inté-

rêts; et, sur cela, ils ne vous permettront pas même de disposer de ce qui est à vous pour un objet que vous jugerez utile; et ils en disposeront contre votre gré, pour un autre objet qui vous déplaît et vous répugne.

Vous êtes incapables d'administrer une petite propriété commune, incapables de savoir ce qui vous est bon ou mauvais, de connoître vos besoins et d'y pourvoir; et, sur cela, on vous enverra des hommes bien payés, à vos dépens, qui géreront vos biens à leur fantaisie, vous empêcheront de faire ce que vous voudrez, et vous forceront de faire ce que vous ne voudrez pas.

Vous êtes incapables de discerner quelle éducation il est convenable de donner à vos enfants; et, par tendresse pour vos enfants, on les jettera dans des cloaques d'impiété et de mauvaises mœurs, à moins que vous n'aimiez mieux qu'ils demeurent privés de toute espèce d'instruction.

Vous êtes incapables de juger si vous pouvez, vous et votre famille, subsister avec le salaire qu'on vous accorde pour votre travail; et l'on vous défendra, sous des peines sévères, de vous concerter ensemble pour obtenir une augmentation de ce salaire, afin que vous puissiez vivre, vous, vos femmes et vos enfants.

Si ce que dit cette race hypocrite et avide étoit vrai, vous seriez bien au-dessous de la brute, car la brute sait tout ce qu'on affirme que vous ne savez pas, et elle n'a besoin que de l'instinct pour le savoir.

Dieu ne vous a pas faits pour être le troupeau de quelques autres hommes. Il vous a faits pour vivre librement en société comme des frères. Or un frère n'a rien à commander à son frère. Les frères se lient entre eux par des conventions mutuelles, et ces conventions,

c'est la loi, et la loi doit être respectée, et tous doivent s'unir pour empêcher qu'on ne la viole, parce qu'elle est la sauvegarde de tous, la volonté et l'intérêt de tous.

Soyez hommes : nul n'est assez puissant pour vous atteler au joug malgré vous; mais vous pouvez passer la tête dans le collier si vous le voulez.

Il y a des animaux stupides qu'on enferme dans des étables, qu'on nourrit pour le travail, et puis, lorsqu'ils vieillissent, qu'on engraisse pour manger leur chair.

Il y en a d'autres qui vivent dans les champs en liberté, qu'on ne peut plier à la servitude, qui ne se laissent point séduire par des caresses trompeuses ni vaincre par des menaces ou de mauvais traitements.

Les hommes courageux ressemblent à ceux-ci; les lâches sont comme les premiers.

## XXII

Comprenez bien comment on se rend libre.

Pour être libre, il faut avant tout aimer Dieu, car si vous aimez Dieu, vous ferez sa volonté, et la volonté de Dieu est la justice et la charité, sans lesquelles point de liberté.

Lorsque, par violence ou par ruse, on prend ce qui est à autrui; lorsqu'on l'attaque dans sa personne; lorsqu'en chose licite on l'empêche d'agir comme il veut, ou qu'on le force d'agir comme il ne veut pas; lorsqu'on viole son droit d'une manière quelconque, qu'est-ce que cela? Une injustice. C'est donc l'injustice qui détruit la liberté.

Si chacun n'aimoit que soi et ne songeoit qu'à soi, sans venir au secours des autres, le pauvre seroit obligé

souvent de dérober ce qui est à autrui, pour vivre et faire vivre les siens, le foible seroit opprimé par un plus fort, et celui-ci par un autre encore plus fort; l'injustice régneroit partout. C'est donc la charité qui conserve la liberté.

Aimez Dieu plus que toutes choses, et le prochain comme vous-mêmes, et la servitude disparoîtra de la terre.

Cependant ceux qui profitent de la servitude de leurs frères mettront tout en œuvre pour la prolonger. Ils emploieront pour cela le mensonge et la force.

Ils diront que la domination arbitraire de quelques-uns et l'esclavage de tous les autres est l'ordre établi de Dieu; et, pour conserver leur tyrannie, ils ne craindront point de blasphémer la Providence.

Répondez-leur que leur Dieu à eux est Satan, l'ennemi de la race humaine, et que le vôtre est celui qui a vaincu Satan.

Après cela, ils déchaîneront contre vous leurs satellites; ils feront bâtir des prisons sans nombre pour vous y enfermer; ils vous poursuivront avec le fer et le feu, ils vous tourmenteront et répandront votre sang comme l'eau des fontaines.

Si donc vous n'êtes pas résolus à combattre sans relâche, à tout supporter sans fléchir, à ne jamais vous lasser, à ne céder jamais, gardez vos fers et renoncez à une liberté dont vous n'êtes pas dignes.

La liberté est comme le royaume de Dieu : elle souffre violence, et les violents la ravissent.

Et la violence qui vous mettra en possession de la liberté n'est pas la violence féroce des voleurs et des brigands, l'injustice et la vengeance, la cruauté; mais

une volonté forte, inflexible, un courage calme et généreux.

La cause la plus sainte se change en une cause impie, exécrable, quand on emploie le crime pour la soutenir. D'esclave l'homme de crime peut devenir tyran, mais jamais il ne devient libre.

## XXIII

Seigneur, nous crions vers vous du fond de notre misère.

Comme les animaux qui manquent de pâture pour donner à leurs petits,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme la brebis à qui on enlève son agneau,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme la colombe que saisit le vautour,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme la gazelle sous la griffe du tigre,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme le taureau épuisé de fatigue et ensanglanté par l'aiguillon,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme l'oiseau blessé que le chien poursuit,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme l'hirondelle tombée de lassitude en traversant les mers, et se débattant sur la vague,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme des voyageurs égarés dans un désert brûlant et sans eau,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme des naufragés sur une côte stérile,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme celui qui, à l'heure où la nuit se fait, rencontre près d'un cimetière un spectre hideux,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme le père à qui on ravit le morceau de pain qu'il portait à ses enfants affamés,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme le prisonnier que le puissant injuste a jeté dans un cachot humide et ténébreux,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme l'esclave déchiré par le fouet du maître,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme l'innocent qu'on mène au supplice,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme le peuple d'Israël dans la terre de servitude,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme les descendants de Jacob dont le roi d'Égypte faisoit noyer dans le Nil les fils premiers-nés,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme les douze tribus dont les oppresseurs augmentoient tous les jours les travaux, en retranchant chaque jour quelque chose de leur nourriture,

Nous crions vers vous, Seigneur.

Comme toutes les nations de la terre, avant qu'eût lui l'aurore de la délivrance,

Nous crions vers vous, Seigneur,

Comme le Christ sur la croix, lorsqu'il dit : Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous délaissé?

Nous crions vers vous, Seigneur.

O Père! vous n'avez point délaissé votre fils, votre Christ, si ce n'est en apparence et pour un moment; vous ne délaisserez point non plus à jamais les frères du

Christ. Son divin sang, qui les a rachetés de l'esclavage du Prince de ce monde, les rachètera aussi de l'esclavage des ministres du Prince de ce monde. Voyez leurs pieds et leurs mains percés, leur côté ouvert, leur tête couverte de plaies sanglantes. Sous la terre que vous leur aviez donnée pour héritage, on leur a creusé un vaste sépulcre, et on les y a jetés pêle-mêle, et on en a scellé la pierre d'un sceau sur lequel on a, par moquerie, gravé votre saint nom. Et ainsi, Seigneur, ils sont là gisants; mais ils n'y seront pas éternellement. Encore trois jours, et le sceau sacrilége sera brisé, et la pierre sera brisée, et ceux qui dorment se réveilleront, et le règne du Christ, qui est justice et charité, et paix et joie dans l'Esprit-Saint, commencera. Ainsi soit-il.

## XXIV

Tout ce qui arrive dans le monde a son signe qui le précède.

Lorsque le soleil est près de se lever, l'horizon se colore de mille nuances, et l'Orient paroît tout en feu.

Lorsque la tempête vient, on entend sur le rivage un sourd bruissement, et les flots s'agitent comme d'eux-mêmes.

Les innombrables pensées diverses qui se croisent et se mêlent à l'horizon du monde spirituel sont le signe qui annonce le lever du soleil des intelligences.

Le murmure confus et le mouvement intérieur des peuples en émoi sont le signe précurseur de la tempête qui passera bientôt sur les nations tremblantes.

Tenez-vous prêts, car les temps approchent.

En ce jour-là, il y aura de grandes terreurs, et des cris tels qu'on n'en a point entendu depuis les jours du déluge.

Les rois hurleront sur leurs trônes : ils chercheront à retenir avec leurs deux mains leurs couronnes emportées par les vents, et ils seront balayés avec elles.

Les riches et les puissants sortiront nus de leurs palais de peur d'être ensevelis sous les ruines.

On les verra, errants sur les chemins, demander aux passants quelques haillons pour couvrir leur nudité, un peu de pain noir pour apaiser leur faim, et je ne sais s'ils l'obtiendront.

Et il y aura des hommes qui seront saisis de la soif du sang, et qui adoreront la mort, et qui voudront la faire adorer.

Et la mort étendra sa main de squelette comme pour les bénir, et cette bénédiction descendra sur leur cœur, et il cessera de battre.

Et les savants se troubleront dans leur science, et elle leur apparoîtra comme un petit point noir, quand se lèvera le soleil des intelligences.

Et, à mesure qu'il montera, sa chaleur fondra les nuages amoncelés par la tempête, et ils ne seront plus qu'une légère vapeur, qu'un vent doux chassera vers le Couchant.

Jamais le ciel n'aura été aussi serein, ni la terre aussi verte et aussi féconde.

Et, au lieu du foible crépuscule que nous appelons jour, une lumière vive et pure rayonnera d'en haut, comme un reflet de la face de Dieu.

Et les hommes se regarderont à cette lumière, et ils diront : Nous ne connoissions ni nous ni les autres :

nous ne savions pas ce que c'est que l'homme. A présent, nous le savons.

Et chacun s'aimera dans son frère, et se tiendra heureux de le servir; et il n'y aura ni petits ni grands, à cause de l'amour qui égale tout, et toutes les familles ne seront qu'une famille, et toutes les nations qu'une nation.

Ceci est le sens des lettres mystérieuses que les juifs aveugles attachèrent à la croix du Christ.

## XXV

C'étoit une nuit d'hiver. Le vent souffloit au dehors, et la neige blanchissoit les toits.

Sous un de ces toits, dans une chambre étroite, étoient assises, travaillant de leurs mains, une femme à cheveux blancs et une jeune fille.

Et de temps en temps la vieille femme réchauffoit à un petit brasier ses mains pâles. Une lampe d'argile éclairoit cette pauvre demeure, et un rayon de la lampe venoit expirer sur une image de la Vierge suspendue au mur.

Et la jeune fille, levant les yeux, regarda en silence, pendant quelques moments, la femme à cheveux blancs; puis elle lui dit : Ma mère, vous n'avez pas été toujours dans ce dénûment.

Et il y avoit dans sa voix une douceur et une tendresse inexprimables.

Et la femme à cheveux blancs répondit : Ma fille, Dieu est le maître : ce qu'il fait est bien fait.

Ayant dit ces mots, elle se tut un peu de temps; ensuite elle reprit :

Quand je perdis votre père, ce fut une douleur que je crus sans consolation : cependant vous me restiez; mais je ne sentois qu'une chose alors.

Depuis, j'ai pensé que s'il vivoit et qu'il nous vît en cette détresse, son âme se briseroit; et j'ai reconnu que Dieu avoit été bon envers lui.

La jeune fille ne répondit rien, mais elle baissa la tête, et quelques larmes, qu'elle s'efforçoit de cacher, tombèrent sur la toile qu'elle tenoit entre ses mains.

La mère ajouta : Dieu, qui a été bon envers lui, a été bon aussi envers nous. De quoi avons-nous manqué, tandis que tant d'autres manquent de tout?

Il est vrai qu'il a fallu nous habituer à peu, et, ce peu, le gagner par notre travail; mais ce peu ne suffit-il pas? et tous n'ont-ils pas été dès le commencement condamnés à vivre de leur travail?

Dieu, dans sa bonté, nous a donné le pain de chaque jour: et combien ne l'ont pas! un abri, et combien ne savent où se retirer!

Il vous a, ma fille, donnée à moi, de quoi me plaindrois-je?

A ces dernières paroles, la jeune fille, tout émue, tomba aux genoux de sa mère, prit ses mains, les baisa, et se pencha sur son sein en pleurant.

Et la mère, faisant un effort pour élever la voix : Ma fille, dit-elle, le bonheur n'est pas de posséder beaucoup, mais d'espérer et d'aimer beaucoup.

Notre espérance n'est pas ici-bas, ni notre amour non plus, ou, s'il y est, ce n'est qu'en passant.

Après Dieu, vous m'êtes tout en ce monde; mais ce monde s'évanouit comme un songe, et c'est pourquoi mon amour s'élève avec vous vers un autre monde.

Lorsque je vous portois dans mon sein, un jour je priai avec plus d'ardeur la Vierge Marie, et elle m'apparut pendant mon sommeil, et il me sembloit qu'avec un sourire céleste elle me présentoit un petit enfant.

Et je pris l'enfant qu'elle me présentoit, et, lorsque je le tins dans mes bras, la Vierge-Mère posa sur sa tête une couronne de roses blanches.

Peu de mois après vous naquîtes, et la douce vision étoit toujours devant mes yeux.

Ce disant la femme aux cheveux blancs tressaillit, et serra sur son cœur la jeune fille.

A quelque temps de là une âme sainte vit deux formes lumineuses monter vers le ciel, et une troupe d'anges les accompagnoit, et l'air retentissoit de leurs chants d'allégresse.

## XXVI

Ce que vos yeux voient, ce que touchent vos mains, ce ne sont que des ombres, et le son qui frappe votre oreille n'est qu'un grossier écho de la voix intime et mystérieuse qui adore, et prie, et gémit au sein de la création.

Car toute créature gémit, toute créature est dans le travail de l'enfantement, et s'efforce de naître à la vie véritable, de passer des ténèbres à la lumière, de la région des apparences à celle des réalités.

Ce soleil si brillant, si beau, n'est que le vêtement, l'emblème obscur du vrai soleil, qui éclaire et échauffe les âmes.

Cette terre, si riche, si verdoyante, n'est que le pâle suaire de la nature : car la nature, déchue aussi, est

descendue comme l'homme dans le tombeau, mais comme lui elle en sortira.

Sous cette enveloppe épaisse du corps, vous ressemblez à un voyageur qui, la nuit dans sa tente, voit ou croit voir des fantômes passer.

Le monde réel est voilé pour vous. Celui qui se retire au fond de lui-même l'y entrevoit comme dans le lointain. De secrètes puissances qui sommeillent en lui se réveillent un moment, soulèvent un coin du voile que le temps retient de sa main ridée, et l'œil intérieur est ravi des merveilles qu'il contemple.

Vous êtes assis au bord de l'océan des êtres, mais vous ne pénétrez point dans ses profondeurs. Vous marchez le soir le long de la mer, et vous ne voyez qu'un peu d'écume que le flot jette sur le rivage.

A quoi vous comparerai-je encore?

Vous êtes comme l'enfant dans le sein de sa mère attendant l'heure de la naissance; comme l'insecte ailé dans le ver qui rampe, aspirant à sortir de cette prison terrestre, pour prendre votre essor vers les cieux.

## XXVII

Qui est-ce qui se pressoit autour du Christ pour entendre sa parole? Le peuple.

Qui est-ce qui le suivoit dans la montagne et les lieux déserts pour écouter ses enseignements? Le peuple.

Qui vouloit le choisir pour roi? Le peuple.

Qui étendoit ses vêtements et jetoit devant lui les palmes en criant Hosannah, lors de son entrée à Jérusalem? Le peuple.

Qui est-ce qui se scandalisoit à cause des malades

qu'il guérissoit le jour du sabbat? Les scribes et les pharisiens.

Qui l'interrogeoit insidieusement et lui tendoit des piéges pour le perdre? Les scribes et les pharisiens.

Qui disoit de lui : Il est possédé? Qui l'appeloit un homme de bonne chère et aimant le plaisir? Les scribes et les pharisiens.

Qui le traitoit de séditieux et de blasphémateur? qui se ligua pour le faire mourir? qui le crucifia sur le Calvaire entre deux voleurs?

Les scribes et les pharisiens, les docteurs de la loi, le roi Hérode et ses courtisans, le gouverneur romain et les princes des prêtres.

Leur astuce hypocrite trompa le peuple même. Ils le poussèrent à demander la mort de celui qui l'avoit nourri dans le désert avec sept pains, qui rendoit aux infirmes la santé, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, et aux perclus l'usage de leurs membres.

Mais Jésus, voyant qu'on avoit séduit ce peuple comme le serpent séduisit la femme, pria son père, disant : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.

Et cependant, depuis dix-huit siècles, le Père ne leur a pas encore pardonné, et ils traînent leur supplice par toute la terre, et par toute la terre l'esclave est contraint de se baisser pour les voir.

La miséricorde du Christ est sans exclusion. Il est venu dans ce monde, pour sauver non pas quelques hommes, mais tous les hommes; il a eu pour chacun d'eux une goutte de sang.

Mais les petits, les foibles, les humbles, les pauvres,

tous ceux qui souffroient, il les aimoit d'un amour de prédilection.

Son cœur battoit sur le cœur du peuple, et le cœur du peuple battoit sur son cœur.

Et c'est là sur le cœur du Christ, que les peuples malades se raniment, et que les peuples opprimés reçoivent la force de s'affranchir.

Malheur à ceux qui s'éloignent de lui, qui le renient! Leur misère est irrémédiable, et leur servitude éternelle.

## XXVIII

On a vu des temps où l'homme, en égorgeant l'homme dont les croyances différoient des siennes, se persuadoit offrir un sacrifice agréable à Dieu.

Ayez en abomination ces meurtres exécrables.

Comment le meurtre de l'homme pourroit-il plaire à Dieu, qui a dit à l'homme : Tu ne tueras point?

Lorsque le sang de l'homme coule sur la terre, comme une offrande à Dieu, les démons accourent pour le boire, et entrent dans celui qui l'a versé.

On ne commence à persécuter que quand on désespère de convaincre, et qui désespère de convaincre, ou blasphème en lui-même la puissance de la vérité, ou manque de confiance dans la vérité des doctrines qu'il annonce.

Quoi de plus insensé que de dire aux hommes : Croyez ou mourez!

La foi est fille du Verbe : elle pénètre dans les cœurs avec la parole, et non avec le poignard.

Jésus passa en faisant le bien, attirant à lui par sa bonté, et touchant par sa douceur les âmes les plus dures.

Ses lèvres divines bénissoient et ne maudissoient point, si ce n'est les hypocrites. Il ne choisit pas des bourreaux pour apôtres.

Il disoit aux siens : Laissez croître ensemble, jusqu'à la moisson, le bon et le mauvais grain, le père de famille en fera la séparation sur l'aire.

Et à ceux qui le pressoient de faire descendre le feu du ciel sur une ville incrédule : Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes.

L'esprit de Jésus est un esprit de paix, de miséricorde et d'amour.

Ceux qui persécutent en son nom, qui scrutent les consciences avec l'épée, qui torturent le corps pour convertir l'âme, qui font couler les pleurs au lieu de les essuyer; ceux-là n'ont pas l'esprit de Jésus.

Malheur à qui profane l'Évangile, en le rendant pour les hommes un objet de terreur! Malheur à qui écrit la bonne nouvelle sur une feuille sanglante!

Ressouvenez-vous des catacombes.

En ce temps-là on vous traînoit à l'échafaud, on vous livroit aux bêtes féroces dans l'amphithéâtre pour amuser la populace, on vous jetoit à milliers au fond des mines et dans les prisons, on confisquoit vos biens, on vous fouloit aux pieds comme la boue des places publiques; vous n'aviez, pour célébrer vos mystères proscrits, d'autre asile que les entrailles de la terre.

Que disoient vos persécuteurs? Ils disoient que vous propagiez des doctrines dangereuses; que votre secte, ainsi qu'ils l'appeloient, troubloit l'ordre et la paix publique; que, violateurs des lois et ennemis du genre humain, vous ébranliez l'empire en ébranlant la religion de l'empire.

Et dans cette détresse, sous cette oppression, que demandiez-vous? la liberté. Vous réclamiez le droit de n'obéir qu'à Dieu, de le servir et de l'adorer selon votre conscience.

Lorsque, même en se trompant dans leur foi, d'autres réclameront de vous ce droit sacré, respectez-le en eux, comme vous demandiez que les païens le respectassent en vous.

Respectez-le pour ne pas flétrir la mémoire de vos confesseurs, et ne pas souiller les cendres de vos martyrs.

La persécution a deux tranchants : elle blesse à droite et à gauche.

Si vous ne vous souvenez plus des enseignements du Christ, ressouvenez-vous des catacombes.

## XXIX

Gardez soigneusement en vos âmes la justice et la charité; elles seront votre sauvegarde, elles banniront d'au milieu de vous les discordes et les dissensions.

Ce qui produit les discordes et les dissensions, ce qui engendre les procès qui scandalisent les gens de bien et ruinent les familles, c'est premièrement l'intérêt sordide, la passion insatiable d'acquérir et de posséder.

Combattez donc sans cesse en vous cette passion que Satan y excite sans cesse.

Qu'emporterez-vous de toutes les richesses que vous aurez amassées par de bonnes et de méchantes voies? Peu suffit à l'homme, qui vit si peu de temps.

Une autre cause de dissensions interminables, ce sont les mauvaises lois.

Or il n'y a guère que de mauvaises lois dans le monde.

Quelle autre loi faut-il à celui qui a la loi du Christ?

La loi du Christ est claire, elle est sainte, et il n'est personne, s'il a cette loi dans le cœur, qui ne se juge lui-même aisément.

Écoutez ce qui m'a été dit :

Les enfants du Christ, s'ils ont entre eux quelques différends, ne doivent pas les porter devant les tribunaux de ceux qui oppriment la terre et qui la corrompent.

N'y a-t-il pas des vieillards parmi eux? et ces vieillards ne sont-ils pas leurs pères, connoissant la justice et l'aimant?

Qu'ils aillent donc trouver un de ces vieillards, et qu'ils lui disent : Mon père, nous n'avons pu nous accorder, moi et mon frère que voilà; nous vous en prions, jugez entre nous.

Et le vieillard écoutera les paroles de l'un et de l'autre, et il jugera entre eux, et ayant jugé, il les bénira.

Et s'ils se soumettent à ce jugement, la bénédiction demeurera sur eux : sinon, elle reviendra au vieillard, qui aura jugé selon la justice.

Il n'est rien que ne puissent ceux qui sont unis, soit pour le bien, soit pour le mal. Le jour donc où vous serez unis sera le jour de votre délivrance.

Lorsque les enfants d'Israël étoient opprimés dans la terre d'Égypte, si chacun d'eux, oubliant ses frères, avoit voulu en sortir, pas un n'auroit échappé; ils sortirent tous ensemble, et nul ne les arrêta.

Vous êtes aussi dans la terre d'Égypte, courbés sous le sceptre de Pharaon et sous le fouet de ses exacteurs.

Criez vers le Seigneur votre Dieu, et puis levez-vous et sortez ensemble.

## XXX

Quand la charité se fut refroidie et que l'injustice eut commencé à croître sur la terre, Dieu dit à un de ses serviteurs : Va de ma part trouver ce peuple, et annonce-lui ce que tu verras; et ce que tu verras arrivera certainement, à moins que, quittant ses voies mauvaises, il ne se repente et ne revienne à moi.

Et le serviteur de Dieu obéit à son commandement, et s'étant revêtu d'un sac, et ayant répandu de la cendre sur sa tête, il s'en alla vers cette multitude, et, élevant la voix, il disoit :

Pourquoi irritez-vous le Seigneur pour votre perte? Quittez vos voies mauvaises : repentez-vous et revenez à lui.

Et les uns, écoutant ses paroles, en étoient touchés, et les autres s'en moquoient disant : Qui est celui-ci, et que vient-il nous dire? Qui l'a chargé de nous reprendre? C'est un insensé.

Et voilà, l'Esprit de Dieu saisit le prophète, et le temps s'ouvrit à ses yeux, et les siècles passèrent devant lui.

Et tout à coup déchirant ses vêtements : Ainsi, dit-il, sera déchirée la famille d'Adam.

Les hommes d'iniquité ont mesuré la terre au cordeau : ils en ont compté les habitants, comme on compte le bétail, tête à tête.

Ils ont dit : Partageons-nous cela, et faisons-en une monnoie à notre usage.

Et le partage s'est fait; et chacun a pris ce qui lui étoit échu, et la terre et ses habitants sont devenus la possession des hommes d'iniquité, et, se consultant entre eux, ils se sont demandé : Combien vaut notre possession? et tous ensemble ils ont répondu : Trente deniers.

Et ils ont commencé à trafiquer entre eux avec ces trente deniers.

Il y a eu des achats, des ventes, des trocs; des hommes pour la terre, de la terre pour des hommes, et de l'or pour appoint.

Et chacun a convoité la part de l'autre, et ils se sont mis à s'entr'égorger pour se dépouiller mutuellement, et, avec le sang qui couloit, ils ont écrit sur un morceau de papier : Droit, et sur un autre : Gloire.

Seigneur, assez, assez!

En voilà deux qui jettent leurs crocs de fer sur un peuple. Chacun en emporte son lambeau.

Le glaive a passé et repassé. Entendez-vous ces cris déchirants? ce sont les plaintes des jeunes épouses, et les lamentations des mères.

Deux spectres se glissent dans l'ombre; ils parcourent les campagnes et les cités. L'un, décharné comme un squelette, ronge un débris d'animal immonde; l'autre a sous l'aisselle une pustule noire, et les chacals le suivent en hurlant.

Seigneur, Seigneur, votre courroux sera-t-il éternel? Votre bras ne s'étendra-t-il jamais que pour frapper? Épargnez les pères à cause des enfants. Laissez-vous attendrir aux pleurs de ces pauvres petites créatures qui ne savent pas encore distinguer leur main gauche de la droite.

Le monde s'élargit, la paix va renaître, il y aura place pour tous.

Malheur! malheur! le sang déborde : il entoure la terre comme une ceinture rouge.

Quel est ce vieillard qui parle de justice, en tenant d'une main une coupe empoisonnée, et caressant de l'autre une prostituée qui l'appelle mon père?

Il dit : C'est à moi qu'appartient la race d'Adam. Qui sont parmi vous les plus forts, et je la leur distribuerai?

Et ce qu'il a dit, il le fait, et de son trône, sans se lever, il assigne à chacun sa proie.

Et tous dévorent, dévorent; et leur faim va croissant, et ils se ruent les uns sur les autres, et la chair palpite, et les os craquent sous la dent.

Un marché s'ouvre, on y amène les nations la corde au cou ; on les palpe, on les pèse, on les fait courir et marcher : elles valent tant. Ce ne sont plus le tumulte et la confusion d'auparavant, c'est un commerce régulier.

Heureux les oiseaux du ciel et les animaux de la terre ! nul ne les contraint, ils vont et viennent comme il leur semble bon.

Qu'est-ce que ces meules qui tournent sans cesse, et que broient-elles?

Fils d'Adam, ces meules sont les lois de ceux qui vous gouvernent, et ce qu'ils broient, c'est vous.

Et à mesure que le prophète jetoit sur l'avenir ces lueurs sinistres, une frayeur mystérieuse s'emparoit de ceux qui l'écoutoient.

Soudain sa voix cessa de se faire entendre, et il parut comme absorbé dans une pensée profonde. Le peuple

attendoit en silence, la poitrine serrée et palpitante d'angoisse.

Alors le prophète : Seigneur, vous n'avez point abandonné ce peuple dans sa misère ; vous ne l'avez pas livré pour jamais à ses oppresseurs.

Et il prit deux rameaux, et il en détacha les feuilles, et les ayant croisés, il les lia ensemble, et il les éleva au-dessus de la multitude, disant : Ceci sera votre salut ; vous vaincrez par ce signe.

Et la nuit se fit, et le prophète disparut comme une ombre qui passe, et la multitude se dispersa de tous côtés dans les ténèbres.

## XXXI

Lorsque après une longue sécheresse, une pluie douce tombe sur la terre, elle boit avidement l'eau du ciel, qui la rafraîchit et la féconde.

Ainsi, les nations altérées boiront avidement la parole de Dieu, lorsqu'elle descendra sur elles comme une tiède ondée.

Et la justice avec l'amour, et la paix et la liberté germeront dans leur sein.

Et ce sera comme au temps où tous étoient frères, et l'on n'entendra plus la voix du maître ni la voix de l'esclave, les gémissements du pauvre ni les soupirs des opprimés, mais des chants d'allégresse et de bénédiction.

Les pères diront à leurs fils : Nos premiers jours ont été troublés, pleins de larmes et d'angoisses. Maintenant le soleil se lève et se couche sur notre joie. Loué soit Dieu, qui nous a montré ces biens avant de mourir !

Et les mères diront à leurs filles : Voyez nos fronts, à présent si calmes; le chagrin, la douleur, l'inquiétude y creusèrent jadis de profonds sillons. Les vôtres sont comme, au printemps, la surface d'un lac qu'aucune brise n'agite. Loué soit Dieu qui nous a montré ces biens avant de mourir!

Et les jeunes hommes diront aux jeunes vierges : Vous êtes belles comme les fleurs des champs, pures comme la rosée qui les rafraîchit, comme la lumière qui les colore. Il nous est doux de voir nos pères, il nous est doux d'être auprès de nos mères : mais quand nous vous voyons et que nous sommes près de vous, il se passe en nos âmes quelque chose qui n'a de nom qu'au ciel. Loué soit Dieu qui nous a montré ces biens avant de mourir!

Et les jeunes vierges répondront : Les fleurs se fanent, elles passent; vient un jour où ni la rosée ne les rafraîchit, ni la lumière ne les colore plus. Il n'y a sur la terre que la vertu qui jamais ne se fane ni ne passe. Nos pères sont comme l'épi qui se remplit de grains vers l'automne, et nos mères sont comme la vigne qui se charge de fruits. Il nous est doux de voir nos pères : il nous est doux d'être auprès de nos mères : et les fils de nos pères et de nos mères nous sont doux aussi. Loué soit Dieu qui nous a montré ces biens avant de mourir.

## XXXII

Je voyois un hêtre monter à une prodigieuse hauteur. Du sommet presque jusqu'au bas, il étaloit d'énormes branches, qui couvroient la terre alentour, de sorte qu'elle étoit nue; il n'y avoit pas un seul brin d'herbe.

Du pied du géant partoit un chêne qui, après s'être élevé de quelques pieds, se courboit, se tordoit, puis s'étendoit horizontalement, puis se relevoit encore et se tordoit de nouveau; et enfin, on l'apercevoit allongeant sa tête maigre et dépouillée sous les branches vigoureuses du hêtre, pour chercher un peu d'air et un peu de lumière.

Et je pensai en moi-même : voilà comme les petits croissent à l'ombre des grands.

Qui se rassemble autour des puissants du monde? Qui approche d'eux? ce n'est pas le pauvre; on le chasse : sa vue souilleroit leurs regards. On l'éloigne avec soin de leur présence et de leur palais; on ne laisse pas même traverser leurs jardins ouverts à tous, hormis à lui, parce que son corps usé de travail est recouvert des vêtements de l'indigence.

Qui donc se rassemble autour des puissants du monde? les riches et les flatteurs qui veulent le devenir, les femmes perdues, les ministres infâmes de leurs plaisirs secrets, les baladins, les fous qui distraient leur conscience, et les faux prophètes qui la trompent.

Qui encore? les hommes de violence et de ruse, les agents d'oppression, les durs exacteurs, tous ceux qui disent : Livrez-nous le peuple, et nous ferons couler son or dans vos coffres et sa graisse dans vos veines.

Là où gît le corps, les aigles s'assembleront.

Les petits oiseaux font leur nid dans l'herbe, et les oiseaux de proie sur les arbres élevés.

## XXXIII

Au temps où les feuilles jaunissent, un vieillard,

chargé d'un faix de ramée, revenoit lentement vers sa chaumière, située sur la pente d'un vallon.

Et du côté où s'ouvroit le vallon, entre quelques arbres jetés çà et là, on voyoit les rayons obliques du soleil, déjà descendu sous l'horizon, se jouer dans les nuages du couchant et les teindre de couleurs innombrables, qui peu à peu alloient s'effaçant.

Et le vieillard, arrivé à sa chaumière, son seul bien avec le petit champ qu'il cultivoit auprès, laissa tomber le faix de ramée, s'assit sur un siége de bois noirci par la fumée de l'âtre, et baissa la tête sur sa poitrine dans une profonde rêverie.

Et de fois à autre sa poitrine gonflée laissoit échapper un court sanglot, et d'une voix cassée, il disoit.

Je n'avois qu'un fils, ils me l'ont pris; qu'une pauvre vache, ils me l'ont prise pour l'impôt de mon champ.

Et puis, d'une voix plus foible, il répétoit : Mon fils, mon fils ! et une larme venoit mouiller ses vieilles paupières, mais elle ne pouvoit couler.

Comme il étoit ainsi s'attristant, il entendit quelqu'un qui disoit : Mon père, que la bénédiction de Dieu soit sur vous et sur les vôtres !

Les miens, dit le vieillard, je n'ai plus personne qui tienne à moi : je suis seul.

Et, levant les yeux, il vit un pèlerin debout à la porte, appuyé sur un long bâton; et sachant que c'est Dieu qui envoie les hôtes, il lui dit :

Que Dieu vous rende votre bénédiction. Entrez, mon fils : tout ce qu'a le pauvre est au pauvre.

Et allumant sur le foyer son faix de ramée, il se mit à préparer le repas du voyageur.

Mais rien ne pouvoit le distraire de la pensée

qui l'oppressoit : elle étoit là toujours sur son cœur.

Et le pèlerin ayant connu ce qui le troubloit si amèrement, lui dit : Mon père, Dieu vous éprouve par la main des hommes. Cependant il y a des misères plus grandes que votre misère. Ce n'est pas l'opprimé qui souffre le plus, ce sont les oppresseurs.

Le vieillard secoua la tête et ne répondit point.

Le pèlerin reprit : Ce que maintenant vous ne croyez pas, vous le croirez bientôt.

Et l'ayant fait asseoir, il posa les mains sur ses yeux ; et le vieillard tomba dans un sommeil semblable au sommeil pesant, ténébreux, plein d'horreur, qui saisit Abraham quand Dieu lui montra les malheurs futurs de sa race.

Et il lui sembla être transporté dans un vaste palais, près d'un lit, et à côté du lit étoit une couronne, et dans ce lit un homme qui dormoit, et ce qui se passoit dans cet homme, le vieillard le voyoit, ainsi que le jour, durant la veille, on voit ce qui se passe sous les yeux.

Et l'homme qui étoit là, couché sur un lit d'or, entendoit comme les cris confus d'une multitude qui demande du pain. C'étoit un bruit pareil au bruit des flots qui brisent contre le rivage pendant la tempête. Et la tempête croissoit ; et le bruit croissoit ; et l'homme qui dormoit voyoit les flots monter de moment en moment, et battre déjà les murs du palais, et il faisoit des efforts inouïs comme pour fuir, et il ne pouvoit pas, et son angoisse étoit extrême.

Pendant qu'il regardoit avec frayeur, le vieillard fut soudain transporté dans un autre palais. Celui qui étoit couché là ressembloit plutôt à un cadavre qu'à un homme vivant.

Et dans son sommeil, il voyoit devant lui des têtes coupées ; et, ouvrant la bouche, ces têtes disoient :

Nous nous étions dévouées pour toi, et voilà le prix que nous avons reçu. Dors, dors, nous ne dormons pas, nous. Nous veillons l'heure de la vengeance : elle est proche.

Et le sang se figeoit dans les veines de l'homme endormi. Et il se disoit : Si au moins je pouvois laisser ma couronne à cet enfant ; et ses yeux hagards se tournoient vers un berceau sur lequel on avoit posé un bandeau de reine.

Mais, lorsqu'il commençoit à se calmer et à se consoler un peu dans cette pensée, un autre homme, semblable à lui par les traits, saisit l'enfant et l'écrasa contre la muraille.

Et le vieillard se sentit défaillir d'horreur.

Et il fut transporté au même instant en deux lieux divers ; et, quoique séparés, ces lieux, pour lui, ne formoient qu'un lieu.

Et il vit deux hommes, qu'à l'âge près, on auroit pu prendre pour le même homme : et il comprit qu'ils avoient été nourris dans le même sein.

Et leur sommeil étoit celui du condamné qui attend le supplice à son réveil. Des ombres enveloppées d'un linceul sanglant passoient devant eux, et chacune d'elles, en passant, les touchoit, et leurs membres se retiroient et se contractoient comme pour se dérober à cet attouchement de la mort.

Puis ils se regardoient l'un l'autre avec une espèce de sourire affreux, et leur œil s'enflammoit, et leur main s'agitoit convulsivement sur un manche de poignard.

Et le vieillard vit ensuite un homme blême et maigre. Les soupçons se glissoient en foule près de son lit, distilloient leur venin sur sa face, murmuroient à voix basse des paroles sinistres, et enfonçoient lentement leurs ongles dans son crâne mouillé d'une sueur froide. Et une forme humaine, pâle comme un suaire, s'approcha de lui, et, sans parler, lui montra du doigt une marque livide qu'elle avoit autour du cou. Et dans le lit où il gisoit, les genoux de l'homme blême se choquèrent, et sa bouche s'entr'ouvrit de terreur, et ses yeux se dilatèrent horriblement.

Et le vieillard, transi d'effroi, fut transporté dans un palais plus grand.

Et celui qui dormoit là ne respiroit qu'avec une peine extrême. Un spectre noir étoit accroupi sur sa poitrine et le regardoit en ricanant. Et il lui parloit à l'oreille, et ses paroles devenoient des visions dans l'âme de l'homme qu'il pressoit et fouloit de ses os pointus.

Et celui-ci se voyoit entouré d'une innombrable multitude qui poussoit des cris effrayants.

Tu nous as promis la liberté, et tu nous a donné l'esclavage.

Tu nous a promis de régner par les lois, et les lois ne sont que tes caprices.

Tu nous a promis d'épargner le pain de nos femmes et de nos enfants, et tu as doublé notre misère pour grossir tes trésors.

Tu nous as promis de la gloire, et tu nous a valu le mépris des peuples et leur juste haine.

Descends, descends, et va dormir avec les parjures et les tyrans.

Et il se sentoit précipité, traîné par cette multitude,

et il s'accrochoit à des sacs d'or, et les sacs crevoient, et l'or s'échappoit et tomboit à terre.

Et il lui sembloit qu'il erroit pauvre dans le monde, et qu'ayant soif, il demandoit à boire par charité, et qu'on lui présentoit un verre plein de boue, et que tous le fuyoient, tous le maudissoient, parce qu'il étoit marqué au front du signe des traîtres.

Et le vieillard détourna de lui les yeux avec dégoût.

Et dans deux autres palais, il vit deux autres hommes rêvant de supplices. Car, disoient-ils, où trouverons-nous quelque sûreté? Le sol est miné sous nos pieds; les nations nous abhorrent; les petits enfants même, dans leurs prières, demandent à Dieu, soir et matin, que la terre soit délivrée de nous.

Et l'un condamnoit à *la prison dure*, c'est-à-dire à toutes les tortures du corps et de l'âme et à la mort de la faim, des malheureux qu'il soupçonnoit d'avoir prononcé le mot de patrie; et l'autre, après avoir confisqué leurs biens, ordonnoit de jeter au fond d'un cachot deux jeunes filles coupables d'avoir soigné leurs frères blessés dans un hôpital.

Et comme ils se fatiguoient à ce travail de bourreau, des messagers leur arrivèrent. .

Et l'un des messagers disoit : Vos provinces du Midi ont brisé leurs chaînes, et avec les tronçons elles ont chassé vos gouverneurs et vos soldats.

Et l'autre : Vos aigles ont été déchirées sur les bords du large fleuve : ses flots en emportent les débris.

Et les deux rois se tordoient sur leur couche.

Et le vieillard en vit un troisième. Il avoit chassé Dieu de son cœur, et dans son cœur, à la place de Dieu, étoit un ver qui le rongeoit sans relâche; et quand

l'angoisse revenoit plus vive, il balbutioit de sourds blasphèmes, et ses lèvres se couvroient d'une écume rougeâtre.

Et il lui sembloit être dans une plaine immense, seul avec le ver qui ne le quittoit point. Et cette plaine étoit un cimetière, le cimetière d'un peuple égorgé.

Et tout à coup voilà que la terre s'émeut; les tombes s'ouvrent, les morts se lèvent et s'avancent en foule : et il ne pouvoit ni faire un mouvement, ni pousser un cri.

Et tous ces morts, hommes, femmes, enfants, le regardoient en silence : et après un peu de temps, dans le même silence, ils prirent les pierres des tombes et les posèrent autour de lui.

Il en eut d'abord jusqu'aux genoux, puis jusqu'à la poitrine, puis jusqu'à la bouche, et il tendoit avec effort les muscles de son cou pour respirer une fois de plus; et l'édifice montoit toujours, et lorsqu'il fut achevé, le faîte se perdoit dans une nuée sombre.

Les forces du vieillard commençoient à l'abandonner: son âme regorgeoit d'épouvante.

Et voilà qu'ayant traversé plusieurs salles désertes, dans une petite chambre, sur un lit qu'éclairait à peine une lampe pâle, il aperçoit un homme usé par les ans.

Autour du lit étoient sept peurs, quatre d'un côté, trois de l'autre.

Et l'une des peurs posa la main sur le cœur de l'homme âgé, et il tressaillit, et ses membres tremblèrent : et la main resta là tant qu'elle sentit un peu de chaleur.

Et après celle-ci une autre plus froide fit ce qu'avoit fait la première, et toutes posèrent la main sur le cœur de l'homme âgé.

Digitized by Google

Et il se passa en lui des choses qu'on ne peut dévoiler.

Il voyoit dans le lointain, vers le pôle, un fantôme horrible qui lui disoit : Donne-toi à moi, et je te réchaufferai de mon haleine.

Et de ses doigts glacés, l'homme de peur écrivoit un pacte, je ne sais quel pacte, mais chaque mot en étoit comme un râle d'agonie.

Et ce fut là dernière vision. Et le vieillard, s'étant réveillé, rendit grâces à la Providence de la part qu'elle lui avoit faite dans les douleurs de la vie.

Et le pèlerin lui dit : Espérez et priez ; la prière obtient tout. Votre fils n'est pas perdu ; vos yeux le reverront avant de se fermer. Attendez en paix les jours de Dieu.

Et le vieillard attendit en paix.

## XXXIV

Les maux qui affligent la terre ne viennent pas de Dieu, car Dieu est amour, et tout ce qu'il a fait est bon ; ils viennent de Satan, que Dieu a maudit, et des hommes qui ont Satan pour père et pour maître.

Or, les fils de Satan sont nombreux dans le monde. A mesure qu'ils passent, Dieu écrit leurs noms dans un livre scellé, qui sera ouvert et lu devant tous à la fin des temps.

Il y a des hommes qui n'aiment qu'eux-mêmes ; et ceux-ci sont des hommes de haine ; car n'aimer que soi, c'est haïr les autres.

Il y a les hommes d'orgueil, qui ne peuvent souffrir d'égaux, qui veulent toujours commander et dominer.

Il y a les hommes de convoitise, qui demandent tou-

jours de l'or, des honneurs, des jouissances, et ne sont jamais rassasiés.

Il y a les hommes de rapine, qui épient le foible pour le dépouiller de force ou de ruse, et qui rôdent la nuit autour de la demeure de la veuve et de l'orphelin.

Il y a les hommes de meurtre, qui n'ont que des pensées violentes, qui disent : Vous êtes nos frères, et tuent ceux qu'ils appellent leurs frères, sitôt qu'ils les soupçonnent d'être opposés à leurs desseins, et écrivent des lois avec leur sang.

Il y a les hommes de peur, qui tremblent devant le méchant et lui baisent la main, espérant par là se dérober à son oppression, et qui, lorsqu'un innocent est attaqué sur la place publique, se hâtent de rentrer dans leur maison, et d'en fermer la porte.

Tous ces hommes ont détruit la paix, la sûreté et la liberté sur la terre.

Vous ne retrouverez donc la liberté, la sûreté, la paix, qu'en combattant contre eux sans relâche.

La cité qu'ils ont faite est la cité de Satan ; vous avez à rebâtir la cité de Dieu.

Dans la cité de Dieu, chacun aime ses frères comme soi-même, et c'est pourquoi nul n'est délaissé, nul n'y souffre, s'il est un remède à ses souffrances.

Dans la cité de Dieu, tous sont égaux, aucun ne domine, car la justice seule y règne avec l'amour.

Dans la cité de Dieu, chacun possède sans crainte ce qui est à lui, et ne désire rien de plus, parce que ce qui est à chacun est à tous, et que tous possèdent Dieu, qui renferme tous les biens.

Dans la cité de Dieu, nul ne sacrifie les autres à soi, mais chacun est prêt à se sacrifier pour les autres.

Digitized by Google

Dans la cité de Dieu, s'il se glisse un méchant, tous se séparent de lui, et tous s'unissent pour le contenir ou pour le chasser : car le méchant est l'ennemi de chacun, et l'ennemi de chacun est l'ennemi de tous.

Quand vous aurez rebâti la cité de Dieu, la terre refleurira, et les peuples refleuriront, parce que vous aurez vaincu les fils de Satan qui oppriment les peuples et désolent la terre, les hommes d'orgueil, les hommes de rapine, les hommes de meurtre et les hommes de peur.

## XXXV

Si les oppresseurs des nations étoient abandonnés à eux-mêmes, sans appui, sans secours étranger, que pourroient-ils contre elles?

Si, pour les tenir en servitude, ils n'avoient d'aide que l'aide de ceux à qui la servitude profite, que seroit-ce que ce petit nombre contre des peuples entiers?

Et c'est la sagesse de Dieu qui a ainsi disposé les choses, afin que les hommes puissent toujours résister à la tyrannie, et la tyrannie seroit impossible, si les hommes comprenoient la sagesse de Dieu.

Mais ayant tourné leur cœur à d'autres pensées, les dominateurs du monde ont opposé à la sagesse de Dieu, que les hommes ne comprenoient plus, la sagesse du prince de ce monde, de Satan.

Or Satan, qui est le roi des oppresseurs des nations, leur suggéra, pour affermir leur tyrannie, une ruse infernale.

Il leur dit : Voici ce qu'il faut faire. Prenez dans chaque famille les jeunes gens les plus robustes, et

donnez-leur des armes, et exercez-les à les manier, et ils combattront pour vous contre leurs pères et leurs frères; car je leur persuaderai que c'est une action glorieuse.

Je leur ferai deux idoles, qui s'appelleront Honneur et Fidélité, et une loi qui s'appellera Obéissance passive.

Et ils adoreront ces idoles, et ils se soumettront à cette loi aveuglément, parce que je séduirai leur esprit, et vous n'aurez plus rien à craindre.

Et les oppresseurs des nations firent ce que Satan leur avoit dit, et Satan aussi accomplit ce qu'il avoit promis aux oppresseurs des nations.

Et l'on vit les enfants du peuple lever le bras contre le peuple, égorger leurs frères, enchaîner leurs pères, et oublier jusqu'aux entrailles qui les avoient portés.

Quand on leur disoit : Au nom de tout ce qui est sacré, pensez à l'injustice, à l'atrocité de ce qu'on vous ordonne, ils répondoient : Nous ne pensons point, nous obéissons.

Et quand on leur disoit : N'y a-t-il plus en vous aucun amour pour vos pères, vos mères, vos frères et vos sœurs? ils répondoient : Nous n'aimons point, nous obéissons.

Et quand on leur montroit les autels de Dieu qui a créé l'homme et du Christ qui l'a sauvé, ils s'écrioient : Ce sont là les Dieux de la patrie; nos Dieux, à nous, sont les Dieux de ses maîtres, la Fidélité et l'Honneur.

Je vous le dis en vérité, depuis la séduction de la première femme par le Serpent, il n'y a point eu de séduction plus effrayante que celle-là.

Mais elle touche à sa fin. Lorsque l'esprit mauvais fascine des âmes droites, ce n'est que pour un temps.

Elles passent comme à travers un rêve affreux, et au réveil elles bénissent Dieu qui les a délivrées de ce tourment.

Encore quelques jours, et ceux qui combattoient pour les oppresseurs combattront pour les opprimés; ceux qui combattoient pour retenir dans les fers leurs pères, leurs mères, leurs frères et leurs sœurs, combattront pour les affranchir.

Et Satan fuira dans ses cavernes avec les dominateurs des nations.

## XXXVI

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour Dieu et les autels de la patrie.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour la justice, pour la sainte cause des peuples, pour les droits sacrés du genre humain.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour délivrer mes frères de l'oppression, pour briser leurs chaînes et les chaînes du monde.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre contre les hommes iniques pour ceux qu'ils renversent et foulent aux pieds, contre les maîtres pour les esclaves, contre les tyrans pour la liberté.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour que tous ne soient plus la proie de quelques-uns, pour relever les têtes courbées et soutenir les genoux qui fléchissent.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour que les pères ne maudissent plus le jour où il leur fut dit : Un fils vous est né; ni les mères celui où elles le serrèrent pour la première fois sur leur sein.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour que le frère ne s'attriste plus en voyant sa sœur se faner comme l'herbe que la terre refuse de nourrir; pour que la sœur ne regarde plus en pleurant son frère qui part et ne reviendra point.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour que chacun mange en paix le fruit de son travail; pour sécher les larmes des petits enfants qui demandent du pain, et on leur répond : Il n'y a plus de pain : on nous a pris ce qui en restoit.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour le pauvre, pour qu'il ne soit pas à jamais dépouillé de sa part dans l'héritage commun.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour chasser la faim des chaumières, pour ramener dans les familles l'abondance, la sécurité et la joie.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour rendre à ceux que les oppresseurs ont jetés au fond des cachots, l'air qui manque à leurs poitrines et la lumière que cherchent leurs yeux.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour renverser les barrières qui séparent les peuples, et les empêchent de s'embrasser comme les fils du même père, destinés à vivre unis dans un même amour.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour affranchir de la tyrannie de l'homme la pensée, la parole, la conscience.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour les lois éternelles descendues d'en haut, pour la justice qui protége les droits, pour la charité qui adoucit les maux inévitables.

Que tes armes soient bénies, jeune soldat!

Jeune soldat, où vas-tu?

Je vais combattre pour que tous aient au ciel un Dieu, et une patrie sur la terre.

Que tes armes soient bénies, sept fois bénies, jeune soldat!

## XXXVII

Pourquoi vous fatiguez-vous vainement dans votre misère? Votre désir est bon, mais vous ne savez pas comment il doit s'accomplir.

Retenez bien cette maxime : Celui-là seul peut rendre la vie, qui a donné la vie.

Vous ne réussirez à rien sans Dieu.

Vous vous tournez et retournez sur votre lit d'angoisse : quel soulagement avez-vous trouvé ?

Vous avez abattu quelques tyrans, et il en est venu d'autres pires que les premiers.

Vous avez aboli des lois de servitude, et vous avez eu des lois de sang, et après encore des lois de servitude.

Défiez-vous donc des hommes qui se mettent entre Dieu et vous, pour que leur ombre vous le cache. Ces hommes-là ont de mauvais desseins.

Car c'est de Dieu que vient la force qui délivre, parce que c'est de Dieu que vient l'amour qui unit.

Que peut faire pour vous un homme qui n'a que sa pensée pour règle, et pour loi que sa volonté ?

Même quand il est de bonne foi et ne souhaite que le bien, il faut qu'il vous donne sa volonté pour loi et sa pensée pour règle.

Or tous les tyrans ne font que cela.

Ce n'est pas la peine de bouleverser tout et de s'exposer à tout, pour substituer à une tyrannie une autre tyrannie.

La liberté ne consiste pas en ce que ce soit celui-ci qui domine au lieu de celui-là; mais en ce qu'aucun ne domine.

Or, où Dieu ne règne pas, il est nécessaire qu'un homme domine, et cela s'est vu toujours.

Le règne de Dieu, je vous le dis encore, c'est le règne de la justice dans les esprits et de la charité dans les cœurs : et il a sur la terre son fondement dans la foi en Dieu et la foi au Christ, qui a promulgué la loi de Dieu, la loi de charité et la loi de justice.

La loi de justice enseigne que tous sont égaux devant

leur père, qui est Dieu, et devant leur seul maître, qui est le Christ.

La loi de charité leur apprend à s'aimer et à s'entr'aider comme les fils d'un même père et les disciples d'un même maître.

Et alors ils sont libres, parce que nul ne commande à autrui, s'il n'a été librement choisi de tous pour commander : et on ne peut leur ravir leur liberté, parce qu'ils sont tous unis pour la défendre.

Mais ceux qui vous disent : Avant nous, on n'a pas su ce que c'est que la justice : la justice ne vient pas de Dieu, elle vient de l'homme : fiez-vous à nous, et nous vous en ferons une qui vous satisfera.

Ceux-là vous trompent, ou, s'ils vous promettent sincèrement la liberté, ils se trompent eux-mêmes.

Car ils vous demandent de les reconnoître pour maîtres, et ainsi votre liberté ne seroit que l'obéissance à ces nouveaux maîtres.

Répondez-leur que votre maître est le Christ, que vous n'en voulez point d'autre, et le Christ vous affranchira.

## XXXVIII

Vous avez besoin de beaucoup de patience et d'un courage qui ne se lasse point : car vous ne vaincrez pas en un jour.

La liberté est le pain que les peuples doivent gagner à la sueur de leur front.

Plusieurs commencent avec ardeur, et puis ils se rebutent, avant d'être arrivés au temps de la moisson.

Ils ressemblent aux hommes mous et lâches qui, ne pouvant supporter le travail d'arracher de leurs champs

les mauvaises herbes à mesure qu'elles croissent, sèment et ne recueillent point, parce qu'ils ont laissé étouffer la bonne semence.

Je vous le dis, il y a toujours une grande famine dans ce pays-là.

Ils ressemblent encore aux hommes insensés qui, ayant élevé jusqu'au toit une maison pour s'y loger, négligent de la couvrir parce qu'ils craignent un peu de fatigue de plus.

Les vents et les pluies viennent, et la maison s'écroule, et ceux qui l'avoient bâtie sont tout à coup ensevelis sous ses ruines.

Quand même vos espérances auroient été trompées non-seulement sept fois, mais septante fois sept fois, ne perdez jamais l'espérance.

Lorsqu'on a foi en elle, la cause juste triomphe toujours, et celui-là se sauve qui persévère jusqu'à la fin.

Ne dites pas : c'est souffrir beaucoup pour des biens qui ne viendront que tard.

Si ces biens viennent tard, si vous n'en jouissez que peu de temps, ou que même il ne vous soit pas donné d'en jouir du tout, vos enfants en jouiront, et les enfants de vos enfants.

Ils n'auront que ce que vous leur laisserez : voyez donc si vous voulez leur laisser des fers et des verges, et la faim pour héritage.

Celui qui se demande ce que vaut la justice, profane en son cœur la justice; et celui qui suppute ce que coûte la liberté, renonce en son cœur à la liberté.

La liberté et la justice vous pèseront dans la même balance où vous les aurez pesées. Apprenez donc à en connoître le prix.

Il y a des peuples qui ne l'ont point connu, et jamais misère n'égala leur misère.

S'il est sur la terre quelque chose de grand, c'est la résolution ferme d'un peuple qui marche sous l'œil de Dieu, sans se lasser un moment, à la conquête des droits qu'il tient de lui ; qui ne compte ni ses blessures, ni les jours sans repos, ni les nuits sans sommeil, et qui se dit : Qu'est-ce que cela? La justice et la liberté sont dignes de bien d'autres travaux.

Il pourra éprouver des infortunes, des revers, des trahisons, être vendu par quelque Judas. Que rien ne le décourage.

Car, je vous le dis en vérité, quand il descendroit comme le Christ dans le tombeau, comme le Christ il en sortiroit le troisième jour, vainqueur de la mort, et du Prince de ce monde, et des ministres du Prince de ce monde.

## XXXIX

Le laboureur porte le poids du jour, s'expose à la pluie, au soleil, aux vents, pour préparer par son travail la moisson qui remplira ses greniers à l'automne.

La justice est la moisson des peuples.

L'artisan se lève avant l'aube, allume sa petite lampe, et fatigue sans relâche pour gagner un peu de pain qui le nourrisse lui et ses enfants.

La justice est le pain des peuples.

Le marchand ne refuse aucun labeur, ne se plaint d'aucune peine; il use son corps et oublie le sommeil, afin d'amasser des richesses.

La liberté est la richesse des peuples.

Le matelot traverse les mers, se livre aux flots et aux tempêtes, se hasarde entre les écueils, souffre le froid et le chaud, afin de s'assurer quelque repos dans ses vieux ans.

La liberté est le repos des peuples.

Le soldat se soumet aux plus dures privations, il veille et combat, et donne son sang pour ce qu'il appelle la gloire.

La liberté est la gloire des peuples.

S'il est un peuple qui estime moins la justice et la liberté, que le laboureur sa moisson, l'artisan un peu de pain, le marchand les richesses, le matelot le repos et le soldat la gloire; élevez autour de ce peuple une haute muraille, afin que son haleine n'infecte pas le reste de la terre.

Quand viendra le grand jour du jugement des peuples, il lui sera dit : Qu'as-tu fait de ton âme? on n'en a vu ni signe ni trace. Les jouissances de la brute ont été tout pour toi. Tu as aimé la boue, va pourrir dans la boue.

Et le peuple, au contraire, qui au-dessus des biens matériels aura placé dans son cœur les vrais biens; qui pour les conquérir n'aura épargné aucun travail, aucune fatigue, aucun sacrifice, entendra cette parole :

A ceux qui ont une âme, la récompense des âmes. Parce que tu as aimé plus que toutes choses la liberté et la justice, viens et possède à jamais la justice et la liberté.

## XL

Croyez-vous que le bœuf qu'on nourrit à l'étable pour

l'atteler au joug, et qu'on engraisse pour la boucherie, soit plus à envier que le taureau qui cherche libre sa nourriture dans les forêts?

Croyez-vous que le cheval qu'on selle et qu'on bride, et qui a toujours abondamment du foin dans le ratelier, jouisse d'un sort préférable à celui de l'étalon qui, délivré de toute entrave, hennit et bondit dans la plaine?

Croyez-vous que le chapon à qui l'on jette du grain dans la basse-cour soit plus heureux que le ramier qui, le matin, ne sait pas où il trouvera sa pâture de la journée?

Croyez-vous que celui qui se promène tranquille dans un de ces parcs qu'on appelle royaumes, ait une vie plus douce que le fugitif qui, de bois en bois et de rocher en rocher, s'en va le cœur plein de l'espérance de se créer une patrie?

Croyez-vous que le serf imbécile, assis à la table de son seigneur, en savoure plus les mets délicats, que le soldat de la liberté son morceau de pain noir?

Croyez-vous que celui qui dort, la corde au cou, sur la litière que lui a jetée son maître, ait un meilleur sommeil que celui qui, après avoir combattu pendant le jour pour ne dépendre d'aucun maître, se repose quelques heures, la nuit, sur la terre, au coin d'un champ?

Croyez-vous que le lâche, qui traîne en tout lieu la chaîne de l'esclavage, soit moins chargé que l'homme de courage qui porte les fers du prisonnier?

Croyez-vous que l'homme timide qui expire dans son lit, étouffé par l'air infect qui environne la tyrannie, ait une mort plus désirable que l'homme ferme qui, sur l'échafaud, rend à Dieu son âme libre comme il l'a reçue de lui?

Le travail est partout et la souffrance partout : seulement il y a des travaux stériles et des travaux féconds, des souffrances infâmes et des souffrances glorieuses.

## XLI

Il s'en alloit errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé !

J'ai passé à travers les peuples, et ils m'ont regardé, et je les ai regardés, et nous ne nous sommes point reconnus. L'exilé partout est seul.

Lorsque je voyois, au déclin du jour, s'élever du creux d'un vallon la fumée de quelque chaumière, je me disois : Heureux celui qui retrouve le soir le foyer domestique, et s'y assied au milieu des siens. L'exilé partout est seul.

Où vont ces nuages que chasse la tempête? Elle me chasse comme eux, et qu'importe où? L'exilé partout est seul.

Ces arbres sont beaux, ces fleurs sont belles; mais ce ne sont point les fleurs ni les arbres de mon pays . ils ne me disent rien. L'exilé partout est seul.

Ce ruisseau coule mollement dans la plaine; mais son murmure n'est pas celui qu'entendit mon enfance : il ne rappelle à mon âme aucun souvenir. L'exilé partout est seul.

Ces chants sont doux, mais les tristesses et les joies qu'ils réveillent ne sont ni mes tristesses ni mes joies. L'exilé partout est seul.

On m'a demandé : Pourquoi pleurez-vous? Et quand je l'ai dit, nul n'a pleuré, parce qu'on ne me comprenoit point. L'exilé partout est seul.

J'ai vu des vieillards entourés d'enfants, comme l'olivier de ses rejetons; mais aucun de ces vieillards ne m'appeloit son fils, aucun de ces enfants ne m'appeloit son frère. L'exilé partout est seul.

J'ai vu des jeunes filles sourire, d'un sourire aussi pur que la brise du matin, à celui que leur amour s'étoit choisi pour époux; mais pas une ne m'a souri. L'exilé partout est seul.

J'ai vu des jeunes hommes, poitrine contre poitrine, s'étreindre comme s'ils avoient voulu de deux vies ne faire qu'une vie; mais pas un ne m'a serré la main. L'exilé partout est seul.

Il n'y a d'amis, d'épouses, de pères et de frères que dans la patrie. L'exilé partout est seul.

Pauvre exilé! cesse de gémir; tous sont bannis comme toi : tous voient passer et s'évanouir pères, frères, épouses, amis.

La patrie n'est point ici-bas; l'homme vainement l'y cherche; ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit.

Il s'en va errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé!

## XLII

Et la patrie me fut montrée.

Je fus ravi au-dessus de la région des ombres, et je voyois le temps les emporter d'une vitesse indicible à travers le vide, comme on voit le souffle du Midi emporter les vapeurs légères qui glissent dans le lointain sur la plaine.

Et je montois, et je montois encore; et les réalités,

invisibles à l'œil de chair, m'apparurent, et j'entendis des sons qui n'ont point d'écho dans ce monde de fantômes.

Et ce que j'entendois, ce que je voyois étoit si vivant, mon âme le saisissoit avec une telle puissance, qu'il me sembloit qu'auparavant tout ce que j'avois cru voir et entendre n'étoit qu'un songe vague de la nuit.

Que dirai-je donc aux enfants de la nuit, et que peuvent-ils comprendre? Et des hauteurs du jour éternel, ne suis-je pas aussi retombé avec eux au sein de la nuit, dans la région du temps et des ombres?

Je voyois comme un océan immobile, immense, infini, et dans cet océan, trois océans : un océan de force, un océan de lumière, un océan de vie; et ces trois océans, se pénétrant l'un l'autre sans se confondre, ne formoient qu'un même océan, qu'une même unité indivisible, absolue, éternelle.

Et cette unité étoit Celui qui est; et au fond de son être, un nœud ineffable lioit entre elles trois Personnes, qui me furent nommées, et leurs noms étoient le Père, le Fils, l'Esprit; et il y avoit là une génération mystérieuse, un souffle mystérieux, vivant, fécond; et le Père, le Fils, l'Esprit, étoient Celui qui est.

Et le Père m'apparoissoit comme une puissance qui, au dedans de l'Être infini, un avec elle, n'a qu'un seul acte, permanent, complet, illimité, qui est l'Être infini lui-même.

Et le Fils m'apparoissoit comme une parole, permanente, complète, illimitée, qui dit ce qu'opère la puissance de Dieu, ce qu'il est, ce qu'est l'Être infini.

Et l'Esprit m'apparoissoit comme l'amour, l'effusion, l'aspiration mutuelle du Père et du Fils, les animant

d'une vie commune, animant d'une vie permanente complète, illimitée, l'Être infini.

Et ces trois étoient un, et ces trois étoient Dieu, et ils s'embrassoient et s'unissoient dans l'impénétrable sanctuaire de la substance une; et cette union, cet embrassement, étoient, au sein de l'immensité, l'éternelle joie, la volupté éternelle de Celui qui est.

Et dans les profondeurs de cet infini océan de l'Être, nageoit et flottoit et se dilatoit la création; telle qu'une île qui incessamment dilateroit ses rivages au milieu d'une mer sans limites.

Elle s'épanouissoit comme une fleur qui jette ses racines dans les eaux, et qui étend ses longs filets et ses corolles à la surface.

Et je voyois les êtres s'enchaîner aux êtres, et se produire et se développer dans leur variété innombrable, s'abreuvant, se nourrissant d'une séve qui jamais ne s'épuise, de la force, de la lumière et de la vie de Celui qui est.

Et tout ce qui m'avoit été caché jusqu'alors se dévoiloit à mes regards, que n'arrêtoit plus la matérielle enveloppe des essences.

Dégagé des entraves terrestres, je m'en allois de monde en monde, comme ici-bas l'esprit va d'une pensée à une pensée; et, après m'être plongé, perdu, dans ces merveilles de la puissance, de la sagesse et de l'amour, je plongeois, je me perdois dans la source même de l'amour, de la sagesse et de la puissance.

Et je sentois ce que c'est que la patrie; et je m'enivrois de lumière, et mon âme emportée par des flots d'harmonie s'endormoit sur les ondes célestes, dans une extase inénarrable.

Et puis je voyois le Christ à la droite de son Père, rayonnant d'une gloire immortelle.

Et je voyois aussi comme un agneau mystique immolé sur un autel ; des myriades d'anges et les hommes rachetés de son sang l'environnoient, et, chantant ses louanges, ils lui rendoient grâces dans le langage des cieux.

Et une goutte du sang de l'Agneau tomboit sur la nature languissante et malade, et je la vis se transfigurer ; et toutes les créatures qu'elle renferme palpitèrent d'une vie nouvelle, et toutes élevèrent la voix, et cette voix disoit :

Saint, Saint, Saint, est celui qui a détruit le mal et vaincu la mort.

Et le Fils se pencha sur le sein du Père, et l'Esprit les couvrit de son ombre, et il y eut entre eux un mystère divin, et les cieux en silence tressaillirent.

---

LE

# LIVRE DU PEUPLE

Digitized by Google

# AU LECTEUR

Ce livre, cher lecteur, t'offrira peut-être quelques enseignements utiles; il t'instruira de tes droits et de tes devoirs, il t'apprendra combien il t'importe de défendre les uns avec fermeté et d'accomplir fidèlement les autres. Car, sans devoir, qu'est-ce que l'homme? une espèce de monstre isolé, dépourvu de liens, de relations sympathiques, d'amour, retiré en lui-même comme la bête de proie dans son antre, et vivant là d'une vie solitaire, morne, aveugle, poussé par la faim à la rapine, et dormant quand il est repu.

Et sans droits, qu'est-ce que l'homme? Un pur instrument de ceux qui ont des droits, leur animal domestique, ce qu'est pour eux leur cheval, leur bœuf. Est-ce qu'à cette seule pensée, tu ne sens pas toute ton âme se soulever de honte et d'indignation, toi la plus noble créature de Dieu et son image, le roi de ses œuvres, au sein desquelles il a voulu que ton œil ne vît, dans ce qu'elles ont de plus élevé, dans les êtres semblables à toi, que des frères, tes égaux par nature, et pas un maître?

Mais tu ne peux rien seul. Tu ne pourras donc jamais ni conserver tes droits sans cesse attaqués, ni les recon-

quérir, que par l'union avec tes frères : et point d'union sans la pratique rigoureuse des devoirs, sans le dévouement mutuel qui fait que, vivant en tous par l'amour, chacun a la force de tous pour appui de son droit et pour sa défense.

Quand tu auras bien compris ceci, et que tu seras bien résolu à y conformer de tout point ta conduite, une grande espérance luira sur le monde : et cette espérance s'accomplira, si tu comprends encore que l'intelligence de la vérité, que les bonnes et saintes résolutions, pour produire leurs fruits, doivent s'incarner dans une action permanente, infatigable.

Les meilleures pensées, les plus purs sentiments et les plus féconds ressemblent au grain qui demeure stérile, si on ne le dépose dans une terre préparée avec soin, et si on ne le cultive pendant sa croissance.

Des actes, des actes, et encore des actes, ou vous croupirez éternellement dans votre misère.

Au lieu de cela, chacun de vous s'assied dans son coin et s'y endort, parce qu'il ne sait comment agir et qu'il n'a pas foi dans sa propre action. Il doute, et c'est ce qui le perd, car le doute énervant relâche tous les ressorts de la volonté, affoiblit, engourdit toutes les puissances de l'âme.

Je sais bien que vous êtes entourés de mille gênes, de mille difficultés, de mille entraves ; je sais bien que ceux qui vous chassent au travail, le fouet dans une main et tenant de l'autre le bout de la corde qu'ils vous ont passée au cou, surveillent tous vos mouvements et ne souffrent pas que vous vous écartiez, ni à droite, ni à gauche, du sillon qu'ils vous forcent de creuser à leur profit. Mais quand une corde et un fouet suffisent pour contenir l'homme sous le joug, c'est que déjà il n'est plus un homme.

Il se redresse toujours quand il veut ; quand ce qui fait vraiment l'homme n'est pas mort en lui, il peut toujours faire acte d'homme.

Voyez, chez une nation voisine, ces millions d'ouvriers, pâles d'épuisement et de besoin, mais dont la poitrine renferme un cœur que l'oppression n'a point abattu; voyez-les se levant tous ensemble et réclamant, par les voies légales, leurs droits méconnus et foulés aux pieds. Ils croient en Dieu et en eux-mêmes, ils croient au temps des semailles, à la moisson future, et c'est pourquoi ils la récolteront. Leur fermeté calme, mais persévérante, inflexible, inébranlable, vaincra toutes les résistances. Le jour de la justice, si longtemps attendu, apparoîtra pour eux, et l'avenir racontera comment d'une prison leur courage se fit une patrie.

Dites, dites, est-ce que leur voix n'est pas venue jusqu'à votre oreille? ou est-ce que cette grande voix, cette voix d'un peuple entier, disant *je veux*, n'a rien remué en vous?

Ce qu'il peut, vous le pouvez. Vous pouvez parler, vous pouvez demander d'être comptés pour quelque chose dans une société qui ne subsiste que par vous.

Vous pouvez demander votre part d'influence dans l'administration de la chose publique, qui est avant tout votre chose à vous.

Vous pouvez demander que les portes des lieux où l'on délibère sur vous, sur vos intérêts, sur votre vie même, soient ouvertes à ceux que vous aurez vous-mêmes choisis pour vous représenter; que le droit de suffrage vous élève, de la vile condition de serfs politiques, à la dignité de citoyens.

Vous pouvez demander de n'être plus, dans le pays qui vous doit et sa puissance et sa richesse, ce qu'y sont les animaux des champs et de basse-cour.

Vous pouvez demander qu'on daigne enfin vous reconnoître pour hommes, qu'une loi impie n'efface plus désormais le sacré caractère que Dieu a, de son doigt, imprimé sur votre front.

Vous pouvez demander cela, le demander sans cesse, le demander toujours plus haut; et, si vous le demandez

ainsi, qui répondra non? Ils n'oseroient. Veuillez donc seulement, et le monde changera de face.

Que si, au contraire, chacun de vous, inactif, silencieux, se tient à l'écart, regardant de là comment vont les choses et se plaignant qu'elles vont mal, renoncez à l'espoir que jamais elles aillent mieux, et, sous le poids des maux que vous léguerez à vos enfants, n'accusez que vous-mêmes, votre indolence et votre insouciance, votre égoïsme et votre lâcheté.

---

Digitized by Google

En passant sur cette terre, comme nous y passons tous, pauvres voyageurs d'un jour, j'ai entendu de grands gémissements; j'ai ouvert les yeux, et mes yeux ont vu des souffrances inouïes, des douleurs sans nombre. Pâle, malade, défaillante, couverte de vêtements de deuil parsemés de taches de sang, l'humanité s'est levée devant moi, et je me suis demandé : Est-ce donc là l'homme, est-ce là lui tel que Dieu l'a fait? Et mon âme s'est émue profondément, et ce doute l'a remplie d'angoisse.

Mais bientôt j'ai compris que ces souffrances et ces douleurs ne viennent que de Dieu, de qui tout bien émane et de qui rien n'émane que le bien; qu'elles sont l'œuvre de l'homme même enseveli dans son ignorance et corrompu dans ses passions; et j'ai espéré, et j'ai eu foi dans l'avenir de la race humaine. Ses destinées changeront lorsqu'elle voudra qu'elles changent, et elle voudra sitôt qu'au sentiment de son mal se joindra la claire connoissance du remède qui le peut guérir.

Regarde, ô peuple, s'il n'est pas temps de justifier l'auteur des êtres, en te créant un sort plus conforme à sa justice, à sa bonté.

Tu dis : J'ai froid ; et pour réchauffer tes membres amaigris, on les étreint de triples liens de fer.

Tu dis : J'ai soif; et l'on te répond : Bois tes larmes.

Tu succombes sous le labeur, et tes maîtres s'en réjouissent; ils appellent tes fatigues et ton épuisement le frein nécessaire du travail.

Tu te plains de ne pouvoir cultiver ton esprit, développer ton intelligence; et tes dominateurs disent : C'est bien! il faut que le peuple soit abruti pour être gouvernable.

Dieu adressa dans l'origine ce commandement à tous les hommes : Croissez et multipliez, et remplissez la terre, et subjuguez-la ; et l'on te dit à toi : Renonce à la famille, aux chastes douceurs du mariage, aux pures joies de la paternité ; abstiens-toi, vis seul. Que pourrois-tu multiplier que tes misères ?

Il est donc certain, l'humanité n'est pas ce que Dieu a voulu qu'elle fût ; elle a dévié de ses voies. Comment y rentrera-t-elle ?

Écoutez.

Il y eut une Loi dès le commencement : cette Loi fut oubliée, violée.

De nouveau, après quarante siècles, le Christ la promulgua plus parfaite, plus sainte.

Et on l'a violée, oubliée encore.

Maintenant elle gît là sous les ruines des devoirs et des droits : et c'est pourquoi, courbés et tristes, vous errez au hasard dans la nuit.

En cette divine Loi, en elle seule est votre salut, la semence féconde des biens que le Créateur vous a destinés.

Écartez les décombres amoncelés sur elle, et cette espérance consolante, cette parole prophétique des anciens jours s'accomplira pleinement en vous :

Le Peuple qui languissoit dans les ténèbres a vu une grande lumière ; et la lumière s'est levée sur ceux qui étoient assis dans la région de l'ombre de la mort.

Digitized by Google

LE

# LIVRE DU PEUPLE

— 1837 —

---

## I

Toutes choses ne sont pas en ce monde comme elles devroient l'être. Il y a trop de maux et des maux trop grands. Ce n'est pas là ce que Dieu a voulu.

Les hommes, nés d'un même père, auroient dû ne former qu'une seule grande famille, unie par le doux lien d'un amour fraternel. Elle eût ressemblé, dans sa croissance, à un arbre dont la tige produit en s'élevant des branches nombreuses, d'où sortent des rameaux, et de ceux-ci d'autres encore, nourris de la même séve, animés de la même vie.

Dans une famille, tous ont en vue l'avantage de tous, parce que tous s'aiment et que tous ont part au bien commun. Il n'est pas un de ses membres qui n'y contribue d'une manière diverse selon sa force, son intelligence, ses aptitudes particulières : l'un fait ceci, l'autre cela; mais l'action de chacun profite à tous, et l'action

de tous profite à chacun. Qu'on ait peu ou beaucoup, on partage en frères; nulles distinctions autour du foyer domestique. On n'y voit point ici la faim à côté de l'abondance. La coupe que Dieu remplit de ses dons passe de main en main, et le vieillard et le petit enfant, celui qui ne peut plus ou ne peut encore supporter la fatigue, et celui qui revient des champs, le front baigné de sueur, y trempent également leurs lèvres. Leurs joies, leurs souffrances sont communes. Si l'un est infirme, s'il tombe malade, s'il devient avant l'âge incapable de travail, les autres le nourrissent et le soignent: de sorte qu'en aucun temps il n'est abandonné.

Point de rivalités possibles quand on n'a qu'un même intérêt; point de discussions dès lors. Ce qui enfante les dissensions, la haine, l'envie, c'est le désir insatiable de posséder plus et toujours plus, lorsque l'on possède pour soi seul. La Providence maudit ces possessions solitaires. Elles irritent sans cesse la convoitise, et ne la satisfont jamais. On ne jouit que des biens partagés.

Père, mère, enfants, frères, sœurs, quoi de plus saint, de plus doux que ces noms? et pourquoi y en a-t-il d'autres sur la terre?

Si ces liens s'étoient conservés tels qu'ils furent originairement, la plupart des maux qui affligent la race humaine lui seroient restés inconnus, et la sympathie eût allégé les maux inévitables. Les seules larmes dont l'amertume soit sans mélange sont celles qui ne tombent dans le sein de personne et que personne n'essuie.

D'où vient que notre destinée est si pesante et notre vie si pleine de misères? Ne nous en prenons qu'à nous-mêmes: nous avons méconnu les lois de la nature, nous nous sommes détournés de ses voies. Celui qui se sépare

des siens pour gravir sans aide entre des rochers ne doit pas se plaindre que le voyage soit rude.

« Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ni ne rassemblent en des greniers, et le Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas d'un plus grand prix qu'eux? »

Il y a place pour tous sur la terre, et Dieu l'a rendue assez féconde pour fournir abondamment aux besoins de tous. Si plusieurs manquent du nécessaire, c'est donc que l'homme a troublé l'ordre établi de Dieu, c'est qu'il a rompu l'unité de la famille primitive, c'est que les membres de cette famille sont devenus premièrement étrangers les uns aux autres, puis ennemis les uns des autres.

Il s'est formé des multitudes de sociétés particulières, de peuplades, de tribus, de nations qui, au lieu de se tendre la main, de s'aider mutuellement, n'ont songé qu'à se nuire.

Les passions mauvaises et l'égoïsme d'où elles naissent toutes ont armé les frères contre les frères : chacun a cherché son bien aux dépens d'autrui; la rapine a banni la sécurité du monde, la guerre l'a dévasté. On s'est disputé avec fureur les lambeaux sanglants de l'héritage commun. Or quand la force, destinée au travail qui produit, est presque tout entière employée à détruire; quand l'incendie, le pillage, le meurtre, marquent sur le sol le passage de l'homme; que la conquête intervertit les rapports naturels entre chaque population et l'étendue du territoire qu'elle occupe et peut cultiver; que des obstacles sans nombre interrompent ou entravent les communications d'un pays à l'autre et le libre échange de leurs productions, comment des désordres

aussi profonds n'entraîneroient-ils pas des souffrances également profondes?

Les nations ainsi divisées entre elles, chaque nation s'est encore divisée en elle-même. Quelques-uns sont venus qui ont proféré cette parole impie : A nous de commander et de gouverner; les autres ne doivent qu'obéir.

Ils ont fait les lois pour leur avantage, et les ont maintenues par la force. D'un côté le pouvoir, les richesses, les jouissances; de l'autre toutes les charges de la société.

En certains temps et certains pays, l'homme est devenu propriété de l'homme; on a trafiqué de lui, on l'a vendu, acheté comme une bête de somme.

En d'autres pays et d'autres temps, sans lui ôter sa liberté, on a fait en sorte que le fruit de son travail revînt presque entier à ceux qui le tenoient sous leur dépendance. Mieux eût valu pour lui un complet esclavage; car le maître au moins nourrit, loge, vêtit son esclave, le soigne dans ses maladies, à cause de l'intérêt qu'il a de le conserver; mais celui qui n'appartient à personne, on s'en sert pendant qu'il y a quelque profit à en tirer, puis on le laisse là. A quoi est-il bon lorsque l'âge et le labeur ont usé ses forces? A mourir de faim et de froid au coin de la rue. Encore son aspect choqueroit-il ceux qui ont toutes les joies de la vie. Peut-être leur diroit-il quand ils passent : Un morceau de pain pour l'amour de Dieu! Cela seroit importun à entendre. On le ramasse donc et on le jette dans un de ces lieux immondes, de ces *dépôts de mendicité*, comme on les appelle, qui sont comme l'entrée de la voirie.

Partout l'amour excessif de soi a étouffé l'amour des

autres. Des frères ont dit à leurs frères : Nous ne sommes pas de même race que vous; notre sang est plus pur; nous ne voulons pas le mêler avec le vôtre. Vous et vos enfants, vous êtes à jamais destinés à nous servir.

Ailleurs on a établi des distinctions fondées, non sur la naissance, mais sur l'argent.

— Que possédez-vous? — Tant. — Asseyez-vous au banquet social : la table est dressée pour vous. Toi qui n'as rien, retire-toi. Est-ce qu'il y a une patrie pour le pauvre?

Ainsi la fortune a marqué les rangs, déterminé les classes; on a eu des droits de toutes sortes, parce qu'on étoit riche, le privilége exclusif de prendre part à l'administration des affaires de tous, c'est-à-dire de faire ses propres affaires aux dépens de tous ou de presque tous.

Les *prolétaires*, ainsi qu'on les nomme avec un superbe dédain, affranchis individuellement, ont été en masse la propriété de ceux qui règlent les relations entre les membres de la société, le mouvement de l'industrie, les conditions du travail, son prix et la répartition de ses fruits. Ce qu'il leur a plu d'ordonner, on l'a nommé *loi*, et les lois n'ont été pour la plupart que des mesures d'intérêt privé, des moyens d'augmenter et de perpétuer la domination et les abus de la domination du petit nombre sur le plus grand.

Tel est devenu le monde lorsque le lien de la fraternité a été brisé. Le repos, l'opulence, tous les avantages pour les uns; pour les autres la fatigue, la misère et une fosse au bout.

Ceux-là forment, sous différents noms, les classes élevées; de ceux-ci se compose le peuple.

## II

Vous êtes peuple : sachez d'abord ce que c'est que le peuple.

Il y a des hommes qui, sous le poids du jour, sans cesse exposés au soleil, à la pluie, au vent, à toutes les intempéries des saisons, labourent la terre, déposent dans son sein, avec la semence qui fructifiera, une portion de leur force et de leur vie, en obtiennent ainsi, à la sueur de leur front, la nourriture nécessaire à tous.

Ces hommes-là sont des hommes du peuple.

D'autres exploitent les forêts, les carrières, les mines; descendent à d'immenses profondeurs dans les entrailles du sol, afin d'en extraire le sel, la houille, le minerai, tous les matériaux indispensables aux métiers, aux arts. Ceux-ci, comme les premiers, vieillissent dans un dur labeur, pour procurer à tous les choses dont tous ont besoin.

Ce sont encore des hommes du peuple.

D'autres fondent les métaux, les façonnent, leur donnent les formes qui les rendent propres à mille usages variés; d'autres travaillent le bois; d'autres tissent la laine, le lin, la soie, fabriquent les étoffes diverses; d'autres pourvoient de la même manière aux différentes nécessités qui dérivent ou de la nature directement, ou de l'état social.

Ce sont encore des hommes du peuple.

Plusieurs, au milieu de périls continuels, parcourent les mers pour transporter d'une contrée à l'autre ce qui est propre à chacune d'elles, ou luttent contre les flots et les tempêtes, sous les feux des tropiques comme au

milieu des glaces polaires, soit pour augmenter par la pêche la masse commune des subsistances, soit pour arracher à l'Océan une multitude de productions utiles à la vie humaine.

Ce sont encore des hommes du peuple.

Et qui prend les armes pour la patrie, qui la défend, qui donne pour elle ses plus belles années, et ses veilles, et son sang? qui se dévoue et meurt pour la sécurité des autres, pour leur assurer les tranquilles jouissances du foyer domestique, si ce n'est les enfants du peuple?

Quelques-uns d'eux aussi, à travers mille obstacles, poussés, soutenus par leur génie, développent et perfectionnent les arts, les lettres, les sciences, qui adoucissent les mœurs, civilisent les nations, les environnent de cette splendeur éclatante qu'on appelle la gloire, forment enfin une des sources, et la plus féconde, de la prospérité publique.

Ainsi, en chaque pays, tous ceux qui fatiguent et qui peinent pour produire et répandre les productions, tous ceux dont l'action tourne au profit de la communauté entière, les classes les plus utiles à son bien-être, les plus indispensables à sa conservation, voilà le peuple. Otez un petit nombre de privilégiés ensevelis dans la pure jouissance, le peuple, c'est le genre humain.

Sans le peuple, nulle prospérité, nul développement, nulle vie; car point de vie sans travail, et le travail est partout la destinée du peuple.

Qu'il disparût soudain, que deviendroit la société? Elle disparaîtroit avec lui. Il ne resteroit que quelques rares individus dispersés sur le sol, qu'alors il leur faudroit bien cultiver de leurs mains. Pour vivre ils seroient immédiatement obligés de se faire peuple.

Or, dans cette société, presque uniquement composée du peuple et qui ne subsiste que par le peuple, quelle est la condition du peuple? que fait-elle pour lui?

Elle le condamne à lutter sans cesse contre des multitudes d'obstacles de tout genre, qu'elle oppose, à l'amélioration de son sort, au soulagement de ses maux; elle lui laisse à peine une petite portion du fruit de ses travaux; elle le traite comme le laboureur traite son cheval et son bœuf, et souvent moins bien; elle lui crie, sous des noms divers, une servitude sans terme et une misère sans espérance.

## III

Si l'on comptoit toutes les souffrances que, depuis des siècles et des siècles, le peuple a endurées sur la surface du globe, non par une suite des lois de la nature, mais des vices de la société, le nombre en égaleroit celui des brins d'herbes qui couvrent la terre humectée de ses pleurs.

En sera-t-il donc toujours ainsi? Cette multitude est-elle destinée à parcourir perpétuellement le cercle des mêmes douleurs? N'a-t-elle rien à attendre de l'avenir? Sur tous les points de la route tracée par elle à travers le temps ne sortira-t-il jamais de ses entrailles qu'un lamentable cri de détresse? Y a-t-il en elle ou hors d'elle quelque nécessité fatale qui doive jusqu'à la fin lui interdire un état meilleur? Le Père céleste l'a-t-il condamnée à souffrir également toujours?

Ne le pensez pas, ce seroit blasphémer en vous-même.

Les voies de Dieu sont des voies d'amour. Ce qui vient de lui, ce ne sont pas les maux qui affligent ces pauvres

créatures, mais les biens qu'il répand autour d'elles avec profusion.

Le vent doux et tiède qui les ranime au printemps est son souffle, et la rosée qui les rafraîchit durant les feux de l'été est sa moite haleine.

Quelques-uns disent : Vous êtes en naissant destinés au supplice; ici-bas votre vie n'est que cela et ne doit être que cela. Mais le supplice, ce sont eux qui le font, et, parce qu'ils ont fondé leur bien à eux sur le mal des autres, ils voudroient persuader à ceux-ci que leur misère est irrémédiable, et qu'essayer seulement d'en sortir seroit une tentative aussi criminelle qu'insensée.

N'écoutez pas cette parole menteuse. La félicité parfaite à laquelle tout être humain aspire n'est pas, il est vrai, de ce monde : vous y passez pour atteindre un but, pour remplir les devoirs, pour accomplir une œuvre; le repos est au delà, et c'est maintenant le temps du travail. Ce travail néanmoins, selon le dessein de celui qui l'impose, n'est point un châtiment continuel à subir, mais, autant que le permet l'effort qu'il nécessite, un bien réel quoique mélangé, un commencement de la joie qui, dans sa plénitude, en est le terme.

Nous ressemblons au laboureur : il sème à l'entrée de l'hiver, et ne recueille qu'en automne. Toutefois sa fatigue est-elle sans douceur, et le contentement ne germe-t-il pas avec l'espérance dans ses sillons?

La misère qu'on vous dit être irrémédiable, vous avez au contraire à y remédier; et puisque l'obstacle n'est pas dans la nature, mais dans les hommes, vous le pourrez sitôt que vous le voudrez; car ceux dont l'intérêt, tel qu'ils le comprennent faussement, seroit de vous en

empêcher, que sont-ils près de vous? Quelle est leur force? Vous êtes cent contre chacun d'eux?

Si jusqu'ici vous n'avez recueilli que si peu de fruit de vos efforts, comment s'en étonner? Vous aviez en main ce qui renverse, vous n'aviez pas dans le cœur ce qui fonde; la justice vous a manqué quelquefois, la charité toujours.

Vous aviez à défendre votre droit, vous avez ou l'on a souvent attaqué en votre nom le droit d'autrui; vous aviez à établir la fraternité sur la terre, le règne de Dieu et le règne de l'amour : au lieu de cela, chacun n'a pensé qu'à soi, chacun n'a eu en vue que son intérêt propre; la haine et l'envie vous ont animés. Sondez votre âme, et presque tous vous y trouverez cette pensée secrète : Je travaille et je souffre, celui-là est oisif et regorge de jouissances : pourquoi lui plutôt que moi? et le désir que vous nourrissez seroit d'être à sa place, pour vivre comme lui et agir comme lui.

Or, ce ne seroit pas là détruire le mal, mais le perpétuer. Le mal est dans l'injustice, et non en ce que ce soit celui-ci plutôt que celui-là qui profite de l'injustice.

Voulez-vous réussir? faites ce qui est bon par de bons moyens. Ne confondez pas la force que dirigent la justice et la charité avec la violence brutale et féroce.

Voulez-vous réussir? pensez à vos frères autant qu'à vous; que leur cause soit votre cause, leur bien votre bien, leur mal votre mal; ne vous voyez vous-mêmes et ne vous sentez qu'en eux; que votre insouciance se transforme en sympathie profonde et votre égoïsme en dévouement. Alors vous ne serez plus des individus dispersés dont quelques-uns mieux unis font tout ce qu'ils veulent : vous serez un, et, quand vous serez un, vous

serez tout; et qui désormais s'interposera entre vous et le but que vous voulez atteindre? Isolés à présent, parce que chacun ne s'occupe que de soi, de ses fins personnelles, on vous oppose les uns aux autres, on vous maîtrise les uns par les autres; quand vous n'aurez qu'un intérêt, une volonté, une action commune, où est la force qui vous vaincra?

Mais comprenez bien quelle tâche est la vôtre, sans quoi vous échoueriez toujours.

Ce n'est point de vous faire individuellement un sort meilleur, car la masse resteroit également souffrante, et rien ne seroit changé dans le monde : le bien et le mal y subsisteroient en même proportion : ils y seroient seulement, quant aux personnes, distribués différemment : l'un monteroit, l'autre descendroit, et ce seroit tout.

Ce n'est point de substituer une domination à une autre domination. Qu'importe qui domine? Toute domination implique des classes distinctes, par conséquent des priviléges, par conséquent un assemblage d'intérêts qui se combattent, et, en vertu des lois faites par les classes élevées pour s'assurer les avantages de leur position supérieure, le sacrifice de tous ou de presque tous à quelques-uns. Le peuple est comme l'engrais de la terre où elles prennent racine.

Votre tâche, la voici, elle est grande : vous avez à former la famille universelle, à construire la Cité de Dieu, à réaliser progressivement, par un travail ininterrompu, son œuvre dans l'humanité.

Lorsque, vous aimant les uns les autres, comme des frères, vous vous traiterez mutuellement en frères; que chacun, cherchant son bien dans le bien de tous, unira

sa vie à la vie de tous, ses intérêts à l'intérêt de tous, prêt sans cesse à se dévouer pour tous les membres de la commune famille, également prêts eux-mêmes à se dévouer pour lui, la plupart des maux sous le poids desquels gémit la race humaine disparoîtront, comme les vapeurs qui chargent l'horizon se dissipent au lever du soleil, et ce que Dieu veut s'accomplira, car sa volonté est que, l'amour unissant peu à peu, d'une manière toujours plus intime, les éléments épars de l'humanité, et les organisant en un seul corps, elle soit une comme lui-même est un.

## IV

A présent vous savez quel est le but auquel vous devez tendre. La nature vous dirige vers lui, vous presse incessamment de l'atteindre, en vous inspirant le désir invincible d'être délivrés des maux qui de toutes parts vous assiégent, le désir d'un état meilleur et qui ne peut être meilleur pour vous qu'il ne le soit aussi pour vos frères. Ainsi, en travaillant pour eux vous travaillerez pour vous, et vous ne pouvez travailler avec fruit pour vous qu'en travaillant pour eux avec un amour que rien ne lasse.

Ce n'est pas tout cependant de connoître le but que vous a marqué le Créateur, il est nécessaire de savoir encore par quels moyens vous y parviendrez; sans quoi vos efforts seroient stériles. Pauvres voyageurs fatigués, vous aspirez au gîte du soir : apprenez-en la route.

Je vous dirai toute la vérité, parce que c'est elle qui sauve. Il y en a qui croient bon de la voiler : ce sont ou des imposteurs, ou des timides que Dieu effraye: car la

vérité, c'est Dieu même, et la voiler, c'est voiler Dieu.

La sagesse qui préside à la vie humaine et l'empêche d'errer au hasard consiste dans la connoissance et dans la pratique des vraies lois de l'humanité; et l'ensemble de ces lois dont se compose l'ordre moral est ce qu'on appelle *droit* et *devoir*.

Plusieurs ne vous parlent que de vos devoirs, d'autres ne vous parlent que de vos droits : c'est séparer dangereusement ce qui de fait est inséparable. Il faut que vous connoissiez et vos devoirs et vos droits, pour défendre ceux-ci, pour accomplir ceux-là, jamais vous ne sortirez autrement de votre misère.

Le droit et le devoir sont comme deux palmiers, qui ne portent point de fruit s'ils ne croissent à côté l'un de l'autre.

Votre droit, c'est vous, votre vie, votre liberté.

Est-ce que chacun n'a pas le droit de vivre, le droit de conserver ce qu'il tient de Dieu?

Est-ce que chacun n'a pas le droit d'exercer sans obstacle et de développer ses facultés tant spirituelles que corporelles, afin de pourvoir à ses besoins, d'améliorer sa condition, de s'éloigner toujours plus de la brute et de s'approcher toujours plus de Dieu?

Est-ce qu'on peut justement retenir un pauvre être humain dans son ignorance et dans sa misère, dans son dénûment et son abaissement, lorsque ses efforts pour en sortir ne nuisent à personne, ou ne nuisent qu'à ceux qui fondent leur bien-être sur l'iniquité en le fondant sur le mal des autres?

La colère de ces hommes mauvais lorsque le foible secoue des chaînes qui l'étreignent, n'est-ce pas la colère de la bête féroce contre sa victime qui se débat? et leurs

plaintes, ne sont-ce pas les plaintes du vautour à qui sa proie échappe?

Or, ce qui est vrai de chacun est vrai de tous : tous doivent vivre, tous doivent jouir d'une légitime liberté d'action, pour accomplir leur fin en se développant et se perfectionnant sans cesse. On doit donc mutuellement respecter le droit les uns des autres, et c'est là le commencement du devoir, la justice.

Mais la justice ne suffiroit pas aux besoins de l'humanité. Chacun sous son empire jouiroit à la vérité pleinement de son droit, mais resteroit isolé dans le monde, privé des secours et de l'aide perpétuellement nécessaire à tous. Un homme manqueroit-il de pain, on diroit : Qu'il en cherche; est-ce que je l'en empêche? Je ne lui ai point enlevé ce qui étoit à lui. Chacun chez soi et chacun pour soi. On répéteroit le mot de Caïn : « Suis-je chargé de mon frère? » La veuve, l'orphelin, le malade, le foible, seroient abandonnés. Nul appui réciproque, nul bon office désintéressé; partout l'égoïsme et l'indifférence; plus de liens véritables, plus de souffrances ni de joies partagées, plus de respiration commune. La vie, retirée au fond de chaque cœur, s'y consumeroit solitaire comme une lampe dans un tombeau, n'éclairant que les débris de l'homme; car un homme sans entrailles, dénué de compassion, de sympathies, d'amour, qu'est-ce autre chose qu'un cadavre qui se meut?

Et puisque nous avons tous besoin les uns des autres, de nous appuyer les uns sur les autres, comme les frêles tiges des herbes des champs que le moindre souffle agite et courbe; puisque le genre humain périroit sans une mutuelle communication des biens que chacun possède individuellement en vertu de la loi de justice, une autre

loi est nécessaire à sa conservation, et cette loi est la charité, et la charité, qui forme un seul corps vivant des membres épars de l'humanité, est la consommation du devoir, dont la justice est le premier fondement.

Que seroit un homme privé de toute liberté sur la terre, qui ne pourroit ni aller ni venir, ni agir qu'autant qu'un autre le lui commanderoit ou le lui permettroit? Que seroit-ce qu'un peuple entier réduit à cette condition? Les bêtes sauvages vivent plus heureuses et moins dégradées au sein des forêts.

Mais aussi que seroit un homme concentré uniquement en lui-même par l'égoïsme, ne nuisant à personne directement et ne servant non plus personne, ne songeant qu'à soi, ne vivant que pour soi? Que seroit un peuple composé d'individus sans liens, où nul ne compatiroit aux maux d'autrui, ne se tiendroit obligé d'aider ses frères et de les secourir; où tout échange de services, tout acte de miséricorde et de pitié ne seroit qu'un calcul d'intérêt; où la plainte de celui qui souffre, les gémissements de la douleur, le sanglot de la détresse, le cri de la faim, s'exhaleroient dans les airs comme un vain bruit; où rien ne se répandroit de chacun en tous et de tous en chacun, par une secrète impulsion de l'amour, qui ne sait ce que c'est que posséder, parce qu'il ne jouit que de ce qu'il donne?

Ce peuple, semblable aux légers débris abandonnés sur l'aire après que le grain a été recueilli, pourriroit bien vite dans la boue, s'il n'étoit emporté par l'une de ces tempêtes à qui Dieu ordonne de passer sur ce monde pour le purifier.

C'est le droit qui affranchit, mais c'est le devoir qui

unit; et l'union, c'est la vie, et la parfaite union est la vie parfaite.

La nature entière nous avertit de l'indispensable besoin que tous ont les uns des autres; le précepte divin du secours mutuel et du dévouement et de l'amour, nous est à chaque instant rappelé par ce que nos yeux voient autour de nous. Lorsque le temps est venu pour elles d'aller chercher en d'autres climats la pâture que le Père céleste leur y a préparée, les hirondelles s'assemblent; puis, sans se séparer jamais, elles voguent, nautonniers aériens, vers les rivages où elles se reposeront dans la paix et dans l'abondance. Seule, que deviendroit chacune d'elles? pas une n'échapperoit aux périls de la route; réunies, elles résistent aux vents, l'aile débile ou fatiguée s'appuie sur une aile moins frêle. Pauvres douces petites créatures que le dernier printemps vit éclore, les plus jeunes, abritées par leurs aînées, atteignent sous leur garde le terme du voyage, et, sur la terre lointaine où la Providence les a conduites par-dessus les mers, rêvent le nid natal et ses premières joies, ces joies mystérieuses, ineffables, que Dieu a mises pour tous les êtres à l'entrée de la vie.

## V

Je vous l'ai dit : votre droit, c'est vous, votre vie, votre liberté. Chaque homme n'est-il pas individuellement distinct de tout autre? n'a-t-il pas son existence propre, séparée et indépendante, ses organes corporels, sa pensée, sa volonté? Il ne seroit pas s'il n'étoit soi et uniquement soi.

Or, se conserver, se développer selon ses lois particu-

lières, en harmonie avec les lois universelles, posséder pleinement le don de Dieu, en jouir sans trouble, voilà le droit, hors duquel nul ordre, nul progrès, nulle existence; et le droit, dès lors, a pour chacun sa racine dans son être même.

Ainsi le droit, en ce qu'il a de primitif et de radical, est inaliénable. A-t-on jamais imaginé qu'on pût aliéner son être, le donner à autrui, le lui rendre propre? On peut, on doit quelquefois mourir pour son frère; mais on ne peut ni transformer son frère en soi, ni se transformer en son frère.

Le droit de se conserver, ou le droit de vivre, implique le droit à tout ce qui est indispensable à l'entretien de la vie. L'Auteur de l'univers n'a pas fait l'homme de pire condition que les animaux : tous ne sont-ils pas conviés au riche banquet de la nature? un seul d'entre eux en est-il exclu? Dans l'atome liquide où voyage, comme la baleine dans l'Océan, l'insecte imperceptible, la Providence a déposé l'aliment nécessaire à sa subsistance, et lui aussi puise à la mamelle intarissable de la commune mère sa gouttelette du lait qu'elle distribue, selon la mesure de ses besoins, à chaque créature.

Mais l'homme, plus élevé qu'aucune d'elles, a deux sortes de vie, la vie du corps et la vie de l'esprit : « Il ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu, » c'est-à-dire de la vérité, qui nourrit son intelligence.

Que seroit-il sans la connoissance de la loi religieuse et morale, qui l'unit à Dieu et à ses semblables, qui le sépare de la brute par le sublime privilége de la vertu?

Éclairé de la lumière qui luit éternellement au sein de l'Être infini, et qui est lui-même, il découvre ce qui

ne passe ni ne change, le vrai immuable, les idées, les modèles à jamais subsistants de tout ce qui est et de tout ce qui peut être.

Et si, de cette hauteur d'où il contemple ses propres destinées, qu'aucune durée ne limite, où l'espérance déploie dans l'immensité ses ailes infatigables, où il sent au dedans de soi une force secrète qui le ravit au-dessus du temps comme un corps léger monte du fond des mers, si, de cette hauteur, nous redescendons dans l'étroite vallée où s'accomplit la première phase de son existence, que seroit-il encore sans la science, qui, l'instruisant des lois de la nature, la soumet à son empire, en ramène à son usage toutes les productions, l'arme de ses puissances les plus énergiques pour la dompter elle-même et la contraindre d'obéir à ses volontés, dilate enfin de plus en plus la sphère de son action en dilatant indéfiniment celle de son intelligence?

Il dit à la terre : Fais germer cette plante en ton sein ; et la plante y germe pour que son fruit le nourrisse.

Il dit aux vents : Transportez-moi aux extrémités du monde; et les vents dociles le déposent au rivage désiré.

Il dit à la vapeur : Fais l'œuvre de mes bras, prête-moi ta force si prodigieusement supérieure à la mienne; et, pendant qu'il se repose, cette force aveugle opère avec une régularité merveilleuse ce que sa pensée a conçu.

La connoissance donc de la loi religieuse et morale, et celle des lois de l'univers, telle est la vie de l'esprit ; et tous ont droit à cette connoissance, parce que tous ont le droit de vivre, le droit de se conserver et de se développer.

Or, se développer, c'est croître sans obstacle, c'est

appliquer librement son activité à tout ce vers quoi la porte l'impulsion interne, dans les limites fixées par l'ordre universel ; et le droit, dès lors essentiellement inséparable de la liberté, se confond avec elle dans son exercice.

Nul homme n'appartient à un autre homme. Ne sont-ils pas égaux par nature ? Sur quel fondement donc l'un d'eux prétendroit-il s'asservir les autres? Chacun, maître de soi, peut à son gré disposer de soi. Autrement, au lieu d'être ce que Dieu l'a fait, un être raisonnable doué de volonté, pouvant agir ou n'agir pas, selon sa propre détermination, il devient un pur automate. Or, je vous le demande, est-ce là l'homme? Concevez-vous un être humain privé de raison, ou une raison sans volonté, ou une volonté sans action, ou un acte qui soit réellement de celui qui l'opère, s'il ne dépend pas de lui uniquement?

Ainsi la liberté c'est le droit, et le droit c'est la liberté.

Avec elle disparoît tout ordre moral. Celui qui ne pense, ne croit, ne fait que ce qu'on lui commande, de quel mérite est-il capable et de quoi répond-il? Il n'existe pour lui ni vrai ni faux, ni bien ni mal.

Le bien et le mal impliquent un choix, indiquent la liberté, et la liberté, soumise aux conditions générales de l'ordre, qui sont celles de l'existence même, a sa limite et sa règle, non dans les prescriptions humaines, mais dans les lois divines : pour le corps, dans les lois physiques ; pour l'esprit, dans les lois de la justice et de la raison.

*Vous n'avez de maître que* Dieu, et sa volonté est que vous soyez libres, afin d'être semblables à lui, et de

mériter par vos efforts, qu'il aidera d'en haut, d'être un jour pleinement unis à lui

Louanges, amour à Celui qui a créé l'homme et l'a fait si grand, que les mondes innombrables semés dans l'espace ne sont qu'autant de flambeaux allumés sur sa route, dont le terme, seul lieu de son repos, est la source même de toute vie, de tout bien et de toute perfection.

## VI

Tel est le droit selon son essence; il est le principe conservateur de l'être individuel, sa loi propre. On peut le violer, mais il réclame éternellement contre sa violation; et, dans l'ensemble des choses, il est indestructible, parce que tout périroit s'il étoit détruit; la création entière rentreroit dans le néant.

Mais l'homme ne vit pas seul; Dieu ne l'a point destiné à cette existence solitaire; il ne se conserve et ne se développe selon sa nature que dans la société, par l'union avec ses semblables; et l'union des individus forme les peuples, et l'union des peuples forme le genre humain ou la famille universelle que nous devons travailler sans cesse à constituer, pour que la somme des maux dont l'égoïsme est la source impure diminue aussi sans cesse, et que celle des biens répandus par la Providence le long de notre route ici-bas augmente en même proportion.

Voyez sur les bords de la mer un arbre isolé. Sans force contre les vents qui courbent sa tige, abaissent et brisent ses branches à mesure qu'elles croissent, il se dessèche et meurt bientôt. Ainsi en est-il de l'homme sur la terre. Il ne suffit pas que l'eau des nuées humecte

Digitized by Google

ses racines, il faut encore qu'il trouve un abri, et que ses rameaux, en s'élevant, s'appuient sur d'autres rameaux.

Quelle que soit l'origine d'une association humaine, chacun de ses membres y apporte avec soi son droit tel que nous l'avons expliqué, et l'y conserve immuablement; car le droit, je le répète, ne peut ni se perdre ni s'aliéner; et l'ensemble de ces droits égaux, et les mêmes pour tous, forme le droit du peuple, le droit social; car le peuple, c'est la société, qui ne subsiste que par lui, et n'existeroit pas un seul instant sans lui.

Le peuple a donc, comme l'individu, le droit de vivre, le droit de se conserver et de se développer librement. Toute atteinte portée à ce droit est une violation des lois du Créateur; et plus cette violation est profonde, plus les maux qu'elle engendre sont profonds aussi.

Et maintenant, ô peuple! dis-moi ce qu'est devenu ton droit en ce monde? dis-moi ce que fut jadis, ce qu'est encore ta pauvre vie si chargée de labeur?

Esclave autrefois, puis serf durant de longs âges, toujours opprimé, exploité toujours, semblable au pré qu'on fauche au printemps et qu'on livre encore à une dent avide en automne, quel fruit as-tu retiré de ce qu'on a par moquerie appelé ton affranchissement?

Pourquoi te traînes-tu avec tant de douleur sur cette terre, donnée en héritage à tous les hommes indistinctement, et que tous ils devroient parcourir en dominateurs?

Pourquoi au milieu des productions qu'elle offre de soi-même et que multiplie ton travail, gémis-tu si souvent dans l'angoisse de la faim?

Pourquoi n'as-tu d'abri ni contre les vents glacés

de l'hiver, ni contre les feux du soleil dans la saison brûlante?

Pourquoi manques-tu et de vêtements pour recouvrir tes membres exténués, et d'un linceul pour les envelopper lorsqu'on les jette dans la fosse commune, où ils se reposent pour la première fois?

Lorsque la pluie descend des nuées, elle rafraîchit et désaltère la plus humble plante cachée en un coin de la vallée, comme l'arbre qui, sur la montagne, étend au loin ses fortes branches et dresse sa tête altière.

Pourquoi, inquiet du jour présent, inquiet du lendemain, les joies de la famille se changent-elles pour toi en amers soucis? Pourquoi, à la table où le commun Père veut que s'asseyent tous ses enfants, ta coupe ne se remplit-elle que d'un vin troublé?

Pourquoi, absorbé dès le premier âge dans les travaux du corps, ne recueilles-tu qu'avec tant de peine quelques foibles rayons de la lumière dont se nourrit l'esprit? Pourquoi l'astre de la science ne se lève-t-il point sur l'horizon du monde ténébreux où l'on t'a relégué?

Notre vie sur la terre ne sauroit sans doute être exempte de douleurs. Le besoin, la souffrance même, en excitant notre activité, sont une condition du progrès commun. Sans doute encore, égaux en droits, les hommes ne possèdent point de facultés égales, ne naissent pas tous en des circonstances également favorables à leur développement; et cette inégalité d'où résultent, avec des inclinations différentes, des aptitudes particulières aux diverses fonctions qu'implique l'existence de la société, contribue au bien général.

Mais ce bien, tous doivent y participer, et il n'est même le bien général que parce qu'il est le bien du plus

Digitized by Google

grand nombre, le bien du peuple, et non de quelques individus, ou de quelques classes seulement. Qu'un homme en effet regorgeât de richesses, tous les autres restant pauvres, appelleroit-on sa richesse la richesse générale?

Or, presque partout la jouissance des biens naturellement destinés à tous a été le partage exclusif de quelques-uns, qui, tenant le peuple sous leur sujétion, et oubliant à son égard les sentiments que les frères doivent aux frères, l'ont traité comme des animaux que le jour on attelle à la charrue, et à qui on jette le soir une poignée de paille à l'étable.

Et ils ont pu le traiter ainsi, ils ont pu maintenir dans la servitude, et l'ignorance, et la misère, et l'abaissement, parce que, maîtres de la société et l'organisant à leur gré, dans l'unique vue de leur intérêt propre, ils ont ôté au peuple les moyens de défendre les siens, en le dépouillant de ses droits politiques, en lui interdisant toute espèce de concours dans la confection des lois, dans la gestion des affaires communes, et le réduisant à une simple obéissance passive.

Des maux qui sont dans le monde, une grande partie vient de là; et point de soulagement à y espérer, aussi longtemps que subsistera cette inique violation de l'égalité naturelle.

## VII

Peuple, écoute ce qu'ils t'ont dit, et à quoi ils t'ont comparé.

Ils ont dit que tu étois un troupeau et qu'ils en étoient les pasteurs : toi, la brute; eux, l'homme. A eux donc

ta toison, ton lait, ta chair. Pais sous leur houlette et multiplie, pour réchauffer leurs membres, étancher leur soif, assouvir leur faim.

Ils ont dit aussi que la puissance royale étoit celle d'un père sur ses enfants toujours mineurs, toujours en tutelle. Sans liberté dès lors et sans propriété, le peuple, éternellement incapable de juger de ce qui lui est bon ou mauvais, utile ou nuisible, vit dans une dépendance absolue du prince, qui dispose de lui et de toutes choses comme il lui plaît. Servitude encore et misère.

Quelques-uns ne reconnoissent que la force pour arbitre de la société; au plus fort le pouvoir, au plus fort le droit. Pauvre peuple, on te foule, on t'opprime; c'est le sort du foible : de quoi te plains-tu? Dans ta candide simplicité, tu demandes à la tyrannie ses titres : est-ce que partout tu ne les vois pas? est-ce que tu ne vois pas ces baïonnettes qui reluisent au soleil et ces canons braqués sur les places publiques?

D'autres ont imaginé que le pouvoir appartenoit de droit à quelques races d'une nature plus parfaite, ou que Dieu le conféroit immédiatement soit à des individus choisis pour certaines fins particulières, soit à des familles destinées à le posséder perpétuellement. Perpétuellement donc les peuples leur devroient une obéissance entière, aveugle. Car la volonté du chef établi de Dieu, étant, à l'égard des sujets, la volonté de Dieu même, seroit toujours présumée juste; et, en tout cas, aucun abus, aucun excès, ni les crimes même les plus énormes, n'autoriseroient à secouer le joug de sa puissance oppressive.

Ils ont appelé cela le *droit divin*.

Peuple, ferme l'oreille à ces mensonges. Laisse l'impie

blasphémer le Père du genre humain, et apprends à connoître ses lois véritables, à connoître ton droit pour le conquérir.

Tous les hommes naissent égaux, et par conséquent indépendants les uns des autres : nul, en venant au monde, n'apporte avec soi le droit de commander. Si chacun originairement étoit tenu d'obéir à la volonté d'un autre, il n'existeroit point de liberté morale ou de choix libre dans les actes ; il n'existeroit ni crime ni vertu, car la vertu dépend du libre choix entre le bien et le mal.

Or l'indépendance personnelle et la souveraineté ne sont qu'une même chose, et ce qui fait que l'homme est libre à l'égard de l'homme, ou souverain de lui-même, est ce qui fait de lui un être moral, responsable envers Dieu, capable de vertu. Sublime attribut de l'intelligence, la souveraineté de soi, ou la liberté, forme le caractère essentiel qui le distingue de la brute, soumise à la fatalité et emportée par elle dans la sphère de son existence aveugle, comme les corps célestes dans leurs orbites rigoureusement déterminées.

Aucun homme ne peut aliéner sa souveraineté, parce qu'il ne peut abdiquer sa nature ou cesser d'être homme ; et de la souveraineté de chaque individu naît dans la société la souveraineté collective de tous ou la souveraineté du peuple, également inaliénable.

Lorsque la sympathie rapproche les hommes, et que l'utilité réciproque établit entre eux une association de secours mutuel et de travail commun, de qui dépendroit cette association, si ce n'est uniquement d'elle-même?

Tous y apportent des droits égaux, avec des facultés inégales et des aptitudes diverses. Leurs relations, fon-

dées sur l'invincible instinct qui les pousse à s'unir et sur les avantages de cette union, dépendent de leur libre consentement et des règles qu'ils s'imposent eux-mêmes. Nul ne sauroit être engagé contre sa volonté ; et quand la volonté commune de s'unir à certaines conditions a créé le peuple, la volonté du peuple, ou la volonté générale de la société, en ce qui ne blesse point l'ordre moral essentiel et immuable, ou la justice et la charité, constitue la loi. Ainsi, loin de détruire ou d'altérer la liberté primitive, la loi n'est que l'exercice même de cette liberté, dirigé vers une fin utile à tous par la raison de tous.

Que si un ou quelques-uns tentoient de substituer leur volonté particulière à la volonté commune, leurs prescriptions, quelles qu'elles fussent, ne seroient pas des lois, mais une violation du principe même de la loi, un acte illégitime et subversif de toute vraie société.

Quand donc, renversant la base naturelle de l'égalité dans l'organisation de l'État, on investit exclusivement certaines classes privilégiées de l'autorité législative, qu'on en fait une attribution de la naissance ou de la richesse, il y a désordre et tyrannie; car l'association véritable est changée en domination. Les uns commandent, et pourquoi? les autres obéissent, et pourquoi? Qui a soumis ceux-ci à ceux-là? qui a dit à des frères : Vos frères se courberont sous votre main; soyez leurs maîtres et disposez d'eux et de ce qui est à eux, de leur travail et du produit de leur travail comme il vous plaira ?

Toute loi à laquelle le peuple n'a point concouru, qui n'émane point de lui, est nulle de soi.

On vous parle du souverain, du prince, des pouvoirs

publics : on vous abuse avec des mots. Je vous l'ai déjà dit, le souverain, c'est vous, c'est le peuple essentiellement libre. Le pouvoir, qu'il soit exercé par un ou plusieurs, dérive de lui. Simple exécuteur de la loi ou de la volonté du peuple, il n'a point d'autres fonctions. Il est choisi, délégué uniquement pour cela, non pour commander, mais pour obéir : et s'il cesse d'obéir au peuple, le peuple le révoque comme un mandataire infidèle, voilà tout.

Il faut encore que vous sachiez ceci. Lorsque l'excès de la souffrance vous inspire la résolution de recouvrer les droits dont vos oppresseurs vous ont dépouillés, ils vous accusent de troubler l'ordre, ils vous traitent de rebelles. Rebelles à qui? il n'y a de rébellion possible que contre le véritable souverain, contre le peuple, et comment le peuple seroit-il rebelle au peuple? Les rebelles, ce sont ceux qui se créent à ses dépens des priviléges iniques; qui, de ruse ou de force, parviennent à le soumettre à leur domination; et, quand il brise cette domination, il ne trouble pas l'ordre, il le rétablit, il accomplit l'œuvre de Dieu et sa volonté toujours juste.

## VIII

Vous qui portez le poids du jour, hommes de labeur et de douleur, pauvres déshérités de cette terre si féconde et si belle, pourquoi, quand tout dans la nature se réveille et sourit au matin, que les petits oiseaux, secouant leurs ailes humides de rosée, gazouillent sur la branche l'hymne de joie, que les insectes murmurent dans l'herbe, pourquoi cette tristesse dans votre regard, ce silence sur vos lèvres? Pourquoi la douce lumière

qui s'épanche de l'Orient, lorsqu'il s'ouvre comme une fleur céleste, ne dissipe-t-elle jamais les ténèbres de votre front?

L'abeille a sa ruche pour s'y retirer, et vous n'avez point d'asile qui soit à vous; la mite a son vêtement de soie qui la protége contre la froidure, et vos membres sont nus; le plus chétif vermisseau trouve sur sa plante natale un abri et la nourriture, et vous manquez de l'un et de l'autre.

Ce n'est point que la Providence ait été plus dure envers vous, mais ce que Dieu vous donne, les hommes vous l'ôtent. Que vous a-t-on laissé de ce qu'il prodigue à tous? Même une goutte d'eau de la mer, on vous défend de la prendre : elle est au fisc, elle n'est pas à vous.

Vos maux, encore un coup, viennent des vices de la société, détournée de sa fin naturelle par l'égoïsme de quelques-uns, et jamais vous ne serez mieux tant que ceux-ci feront seuls les lois. Si vous aviez quelque chose à attendre d'eux, s'ils ne désiroient et ne cherchoient, selon la justice, que le plus grand bien de tous, s'élèveroient-ils au-dessus de tous? se réserveroient ils si exclusivement l'administration des affaires de tous? Est-ce par zèle pour vos intérêts qu'ils vous en interdisent le soin? est-ce pour eux ou pour vous, pour votre avantage ou pour le leur, qu'ils réclament la domination? Si pour le leur, à quel titre, et d'où ce privilége? si pour le vôtre, ils vous jugent donc incapables de discerner vous-mêmes ce qui vous est bon ou mauvais? vous êtes donc des brutes, suivant eux!

Nous sommes tous enfants du même père, qui est Dieu, et le Père commun n'a point asservi les frères aux

frères; il n'a point dit à l'un : Commande, et à l'autre : Obéis. Ils se doivent mutuellement aide et secours, et justice et charité, rien de plus; et la société, que les passions insensées et désordonnées, que l'orgueil et la convoitise ont rendue si pesante à la race humaine presque entière, n'est dans son essence, et ne doit être de fait que l'union des forces et des volontés pour atteindre plus sûrement le but de l'existence, que l'organisation de la fraternité.

Y avoit-il des rois, des nobles, des patriciens et des plébéiens avant qu'il y eût des peuples? Et si le peuple égal et libre préexistoit à toute distinction, toute distinction, si elle n'est pas le fruit de la violence et du brigandage, dérive donc du peuple, de sa volonté indépendante, de son impérissable souveraineté. Hors de là, rien de légitime. Patriciat, noblesse, royauté, toute prérogative, en un mot, qui ne prétend relever que de soi, se soustraire à la volonté, à la souveraineté du peuple, est un attentat contre la société, une usurpation révolutionnaire, un germe au moins de tyrannie.

Le peuple ne fait point de classes, il ne crée point de priviléges, il délègue des fonctions; il confie tel soin à celui-ci, tel autre soin à celui-là; il les charge d'exécuter ses décisions, ce qu'il a réglé pour le bien commun selon les formes établies par lui, et qu'il peut toujours modifier, changer.

Hypocrites, qui vous dites chrétiens, ouvrez la loi chrétienne, vous y lirez : « Les princes des nations do-
« minent sur elles; et ceux-là sont plus grands qui
« exercent sur elles la puissance. Il n'en sera pas ainsi
« entre vous; mais que celui de vous qui voudra être le
« plus grand serve les autres, et que celui qui voudra

« être le premier parmi vous soit le serviteur de tous. »

Donc, à qui que ce soit qui osera se dire votre maître, répondez : Non. Ne vous laissez ni opprimer par les hommes de violence, ni tromper par ceux qui vous prêchent la servitude au nom de Dieu, qui s'efforcent de vous plonger dans l'abrutissement de l'ignorance, et disent ensuite : Le peuple manque de lumières et de raison ; il ne sauroit se conduire lui-même ; il faut, pour son intérêt, qu'il soit gouverné.

Votre droit, au contraire, est que nul ne vous gouverne, ne vous impose des lois à son gré ; qu'elles émanent de vous seuls ; que le dépositaire du pouvoir public exerce un simple office révocable ; qu'il soit votre *serviteur*, et rien de plus.

Quand vous aurez reconquis votre droit, si vous en usez avec sagesse, le monde changera de face : il y aura moins de larmes, et les larmes seront moins amères. Peu à peu le contraste de l'opulence extrême et de l'extrême indigence cessera d'affliger l'humanité. La faim hâve et morne ne s'assiéra plus à votre foyer. Tous auront l'aliment du corps et celui de l'esprit. Partagés comme ils le doivent être entre des frères, les biens que la Providence nous a départis se multiplieront par le partage même. Les enfants ne demanderont plus en pleurant à leur père, lorsqu'il rentre le soir exténué de fatigue, le pain qui leur manque : ils n'élèveront plus leurs petites mains innocentes au ciel que pour le bénir de ses dons. Le sourire renaîtra sur les lèvres maternelles ; et le vieillard rassasié de jours, en voyant vers l'automne le soleil, « demi voilé par les nuages du couchant, dorer de ses derniers rayons les feuilles jaunissantes et l'herbe flétrie, se réjouira dans le pressenti-

ment intime et mystérieux d'un nouveau printemps et d'une aurore nouvelle.

## IX

Il ne suffit pas de connoître vos droits, il faut aussi connoître vos devoirs; car la pratique du devoir n'est pas moins nécessaire que la jouissance du droit au maintien de l'ordre voulu de Dieu, et hors duquel vous n'avez rien à espérer sur la terre.

Le droit est la garantie de votre existence individuelle et de votre liberté; il est votre liberté même; il fait que vous êtes une personne et non une pure chose dont le premier venu est maître d'user à sa fantaisie.

Mais est-ce tout que d'exister? est-ce tout que d'être libre? Rien ne subsiste isolément dans l'univers, ne s'appuie sur soi, ne se nourrit de soi. On donne pour recevoir, on reçoit pour donner, et la vie tariroit de toute part sans ce don mutuel et incessant de tous à chacun et de chacun à tous.

Qui pourroit se passer entièrement de l'aide et du secours d'autrui? Nous en avons besoin dans l'enfance, nous en avons besoin dans la maladie, nous en avons besoin en tout et toujours. Représentez-vous un homme seul, sans relation avec ses semblables, n'en recevant rien, ne leur rendant rien : ce seroit le sauvage au milieu des bois; ce seroit bien moins que le sauvage, car le sauvage vit en famille, en société; ce seroit bien moins que l'animal, qui a sa femelle et ses petits dont il prend soin, et, souvent encore, est associé, soit pour la défense réciproque, soit pour un travail commun, avec des individus de même espèce. L'homme isolé des autres hommes,

dépourvu dès lors et de langage, et d'intelligence, et d'amour, seroit au sein de la création une sorte de monstre sans origine, sans lien, sans nom, un je ne sais quoi indéfinissable qu'on regarderoit avec effroi.

Or si la sympathie, l'instinct, rapprochent les animaux selon leurs lois propres, le devoir coordonne et unit les créatures libres. Il est la base de la société, l'indispensable condition de l'existence commune.

Le droit concentre chacun en soi, car, ayant pour but immédiat la conservation de l'individu, tout droit, par son essence, est individuel : et le peuple, sous ce rapport, n'est qu'un individu collectif. Réclamer un droit, c'est demander quelque chose pour soi. Le pur droit, séparé du devoir, seroit l'égoïsme pur, et, par conséquent, selon le vieil axiome, la suprême injustice. Qu'est-ce, en effet, que l'injustice, sinon la préférence absolue de soi aux autres ou le sacrifice des autres à soi? Commettre un meurtre, un vol, un délit quelconque, ce n'est que cela : c'est sacrifier autrui à sa passion, à sa convoitise, à son intérêt exclusivement individuel.

Le devoir, au contraire, porte chacun au dehors de soi; car il a pour but la conservation, le bien de tous.

Accomplir un devoir, c'est faire quelque chose d'utile à autrui. Le devoir pur est le pur dévouement, ou la justice et l'amour suprême. Qu'est-ce en effet que la justice et qu'est-ce que l'amour, sinon la préférence des autres à soi, ou le sacrifice de soi aux autres?

Le droit est sacré, puisqu'il est le principe conservateur de l'individu, élément primitif de la société et sa racine nécessaire.

Le devoir est sacré, puisqu'il est le principe conser-

vateur de la société, hors de laquelle nul individu ne se développeroit ni ne subsisteroit.

Oh! que la terre seroit heureuse, et que le genre humain avanceroit rapidement dans la voie où il ne doit s'arrêter jamais, si le droit étoit respecté toujours et le devoir toujours accompli!

Cet ordre merveilleux, ces belles et touchantes harmonies qui nous ravissent dans la nature, d'où viennent-elles? De ce que tout y est à sa place et s'y maintient invariablement. Chaque être obéissant avec une ponctuelle régularité aux lois générales et à ses lois particulières, remplit fidèlement la fonction que lui assigna le Créateur. Du soleil, d'où s'épandent d'intarissables fleuves de lumière et de vie, jusqu'à la source qui tombe goutte à goutte du rocher, tout est ordonné pour une même fin, et tout y concourt par une infinie variété de voies, que la pensée admire d'autant plus qu'elle les contemple davantage. Il n'est pas dans l'univers une action, un mouvement qui, de proche en proche, ne coopère à la croissance d'une mousse, et les mondes, après avoir parcouru comme elle les phases de leur développement, se décomposent comme elle, nourriture préparée pour d'autres mondes.

Nulle créature dont l'existence ne dépende des autres créatures. Il faut, pour qu'elles subsistent, qu'incessamment il s'opère entre elles une transfusion de leur être. Qu'est-ce que vivre? Recevoir. Qu'est-ce que mourir? Donner. La vie, dans sa condition première, est un sacrifice, une communion perpétuelle et universelle.

Ce que les corps bruts, les plantes, les animaux sans raison, et soumis dès lors à la nécessité, font aveuglément, par une impulsion fatale et irrésistible, l'homme

doit le faire librement; il doit, se subordonnant au tout dont il est membre, aimer ses frères comme il s'aime lui-même, vouloir leur bien comme il veut son bien, se réjouir de leurs joies, s'affliger de leurs peines, les aider, les servir, s'identifier à eux, se dévouer pour eux, et travailler ainsi, par une union sans cesse croissante et des individus et des peuples, à consommer l'unité sainte du genre humain.

## X

Le devoir s'étend à tous les êtres, car tous ont leur place dans l'univers, tous y remplissent, selon les vues de la Sagesse suprême, des fonctions qu'elle défend de troubler; tous jouissent du don divin et ont droit d'en jouir. En détruire un seul par pur caprice, ou lui infliger d'inutiles souffrances, est un acte mauvais, un acte opposé aux lois de l'ordre.

Respectez Dieu dans ses moindres œuvres, et que votre amour embrasse, comme le sien, tout ce qui respire et vit.

Si, en douant l'homme d'intelligence, il a fait de lui le roi de la nature, il n'a pas voulu qu'il en fût le tyran. Son œil, à qui rien n'échappe, a aussi un regard de père pour le pauvre passereau qui palpite sous votre main.

Nulle société possible sans le devoir, car sans lui nul lien entre les hommes. Il comprend, comme vous l'avez vu, la justice et la charité.

Ne pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'autrui nous fît, voilà la justice.

Faire pour autrui, en toute rencontre, ce que nous voudrions qu'il fît pour nous, voilà la charité.

Un homme vivoit de son labeur, lui, sa femme et ses petits enfants; et comme il avoit une bonne santé, des bras robustes, et qu'il trouvoit aisément à s'employer, il pouvoit sans trop de peine pourvoir à sa subsistance et à celle des siens.

Mais il arriva qu'une grande gêne étant survenue dans le pays, le travail y fut moins demandé, parce qu'il n'offroit plus de bénéfices à ceux qui le payoient, et en même temps le prix des choses nécessaires à la vie augmenta.

L'homme de labeur et sa famille commencèrent donc à souffrir beaucoup. Après avoir bientôt épuisé ses modiques épargnes, il lui fallut vendre pièce à pièce ses meubles d'abord, puis quelques-uns même de ses vêtements; et quand il se fut ainsi dépouillé, il demeura privé de toutes ressources, face à face avec la faim. Et la faim n'étoit pas entrée seule en son logis : la maladie y étoit aussi entrée avec elle.

Or, cet homme avoit deux voisins, l'un plus riche, l'autre moins.

Il s'en alla trouver le premier et il lui dit : « Nous manquons de tout, moi, ma femme et mes enfants : ayez pitié de nous. »

Le riche lui répondit : « Que puis-je à cela? Quand vous avez travaillé pour moi, vous ai-je retenu votre salaire, ou en ai-je différé le payement? Jamais je ne fis aucun tort ni à vous ni à nul autre : mes mains sont pures de toute iniquité. Votre misère m'afflige, mais chacun doit songer à soi dans ces temps mauvais : qui sait combien ils dureront? »

Le pauvre père se tut, et, le cœur plein d'angoisse, il s'en retournoit lentement chez lui, lorsqu'il rencontra l'autre voisin moins riche.

Celui-ci, le voyant pensif et triste, lui dit : « Qu'avez-vous? il y a des soucis sur votre front et des larmes dans vos yeux? »

Et le père, d'une voix altérée, lui exposa son infortune.

Quand il eut achevé : « Pourquoi, lui dit l'autre, vous désoler de la sorte? Ne sommes-nous pas frères? et comment pourrois-je délaisser mon frère en sa détresse? Venez, et nous partagerons ce que je tiens de la bonté de Dieu. »

La famille qui souffroit fut ainsi soulagée, jusqu'à ce qu'elle pût elle-même pourvoir à ses besoins.

Plusieurs années passèrent après lesquelles les deux riches comparurent devant le Juge souverain des actions humaines.

Et le Juge dit au premier : « Mon œil t'a suivi sur la terre : tu t'es abstenu de nuire à autrui, de violer son droit; tu as accompli rigoureusement la loi stricte de justice; mais, en l'accomplissant, tu n'as vécu que pour toi; ton âme sèche et dure n'a point compris la loi de l'amour. Et maintenant, dans ce monde nouveau où tu entres pauvre et nu, il te sera fait comme tu as fait aux autres. Tu as réservé pour toi seul les biens qui t'avoient été départis; tu n'en as rien donné à tes frères : il ne te sera rien donné non plus. Tu n'as songé qu'à toi, tu n'as aimé que toi : va, et vis de toi-même. »

Et se tournant vers le second, le Juge lui dit : « Parce que tu n'as point été seulement juste, et que la charité pénétra ton cœur; parce que ta main s'ouvrit pour répandre sur tes frères moins heureux les biens dont tu étois dépositaire, et qu'elle essuya les

larmes de ceux qui pleuroient, de plus grands biens te seront donnés. Va, et reçois la récompense de celui qui a pleinement accompli le devoir, la loi de justice et la loi d'amour. »

## XI

Il est des devoirs de plusieurs sortes, des devoirs généraux et particuliers. Ceux-là forment le lien universel des hommes; ceux-ci dérivent des relations diverses qu'établissent entre eux la nature et la société.

Interrogez partout la raison qu'aucun préjugé n'altère, et la conscience qu'aucun intérêt, aucune passion n'a corrompue; elles vous répondront que l'homme est sacré pour l'homme; que l'attaquer dans sa personne, sa liberté, sa propriété, c'est renverser la base de l'ordre, violer les lois morales, conservatrices du genre humain; c'est commettre un de ces actes qui, dans tous les siècles, chez tous les peuples, ont reçu le nom terrible de CRIME.

Il y a une voix au dehors de vous, immuable, éternelle, et une autre voix au dedans de vous-même; et ces deux voix vous disent :

Tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne flétriras point la vertu de l'épouse ni la pudeur de la jeune vierge; ta pensée même sera pure de ces abominations.

Celui qui verse le sang de son frère est maudit sur la terre et maudit au ciel.

Et maudit encore est celui qui, par ruse ou violence, lui ravit, soit la liberté, soit une portion quelconque de ce qu'il possède légitimement; qui porte dans sa

famille le désordre, avec tous les maux que le désordre engendre, la honte, la discorde, les angoisses du cœur, la défiance, la haine, et la ruine souvent.

Les plantes des champs étendent l'une près de l'autre leurs racines dans le sol qui les nourrit toutes, et toutes y croissent en paix. Aucune d'elles n'absorbe la séve d'une autre, ne flétrit sa fleur, n'en corrompt le parfum. Pourquoi l'homme est-il moins bon envers l'homme?

Bannissez de votre cœur les désirs mauvais et les pensées mauvaises; car se complaire dans la pensée et dans le désir du mal, c'est déjà avoir accompli le mal.

Il y a des paroles qui tuent : veillez donc sur votre langue, et que jamais elle ne soit souillée par la médisance et la calomnie.

L'envie, la colère, la vengeance, la haine, dévorent l'âme qui les recèle, et cette âme tourmentée est perpétuellement comme en travail pour enfanter le meurtre.

Vous a-t-on offensé, pardonnez pour qu'on vous pardonne. Qui n'a besoin de pardon? et qui peut se dire : nul ne sauroit équitablement se plaindre de moi?

Ne marchez point en des voies tortueuses, et que votre parole soit toujours vraie; que jamais elle n'alarme l'oreille pudique ni ne blesse le respect que l'homme doit à l'homme et se doit à lui-même.

Il se doit encore d'éviter tout ce qui le dégrade et l'avilit en le rapprochant de la brute: tous les excès des sens, les habitudes funestes qui usent le corps, hébètent l'esprit, et font qu'en le voyant, ne reconnaissant plus la créature intelligente, on détourne de lui les yeux avec dégoût.

En nous sont deux êtres, l'animal et l'ange, et notre travail est de combattre l'un pour que l'autre domine seul, jusqu'au moment où, dégagé de son enveloppe pesante, il prendra son essor vers de meilleures et plus hautes régions.

Ainsi faisant, vous ne nuirez à personne, vous serez justes; mais d'autres devoirs encore, de grands et sacrés devoirs, vous resteront à remplir.

Est-ce que celui qui s'est simplement abstenu de mal, qui n'a fait au prochain aucun tort, aucun bien non plus, est quitte envers lui et parfait devant Dieu? En déposant au fond de notre cœur le germe de l'amour et de la pitié, de tous les sentiments sympathiques, le Père céleste ne nous a-t-il pas commandé d'autres vertus et plus élevées et plus fécondes?

Voyez cette pauvre créature humaine gisante au coin de la rue, dans la défaillance du besoin, ou qu'un accident vient d'atteindre. Un homme la regarde, la plaint, et passe. Suis-je cause, se dit-il, qu'elle soit en cet état, et qui m'a chargé d'elle? C'est bien assez d'avoir à songer à soi. Un autre la regarde aussi, et son âme s'émeut. Il s'approche, la prend dans ses bras, la porte en sa maison, la couche sur son lit, et la veille et la soigne comme le frère soigne son frère et l'ami son ami.

De ces deux hommes, lequel a vraiment accompli le devoir?

Toujours il y aura des maux sur la terre, et ces maux devront être soulagés toujours.

Votre frère a-t-il faim : vous lui devez l'aliment qui lui manque; est-il nu, sans toit, sans asile : vous lui devez le vêtement et l'abri; malade, vous lui devez assistance. Il est votre chair, car vous êtes tous les

membres d'un même corps que doit animer une même âme : traitez-le donc comme votre propre chair.

Il est bien des sortes de foiblesses et bien des genres de dénûment; et toute foiblesse réclame protection, tout dénûment secours. Que seroit sans cela, je vous le demande, la société humaine? que seroit le monde? Que deviendroient ceux que l'infirmité, la pauvreté, l'isolement, l'âge, la simplicité d'esprit, l'ignorance, livrent comme une facile proie aux piéges du méchant?

Repoussez l'injustice faite à autrui avec la même fermeté, la même constance que si elle l'étoit à vous-même, étendez votre main entre l'oppresseur et l'opprimé. Votre frère c'est vous, et quand on l'opprime n'êtes-vous pas opprimé aussi?

Que l'orphelin trouve en vous un père, la veuve et le vieillard un appui, l'étranger un hôte secourable; soyez l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux.

Ayez pour les affligés de ces paroles de l'âme qui tempèrent l'amertume des pleurs. Il n'est point de souffrances que la sympathie n'allége. Les tristesses de la vie se dissipent aux rayons de l'amour fraternel, comme les gelées d'automne fondent le matin quand le soleil se lève.

Qui donne à propos un bon conseil, un sage avertissement, une instruction utile, donne plus que s'il donnoit de l'or; et communiquer ce qu'on sait, répandre la science, c'est semer le grain qui nourrira les générations successives.

Ne croyez jamais trop faire pour gagner la paix : la paix, fondement de tout bien, en est aussi le couronnement. Supportez les autres pour qu'ils vous supportent. N'avons-nous pas tous nos foiblesses, nos défauts, nos

moments fâcheux? la patience émousse peu à peu les aspérités les plus rudes : que rien donc ne l'épuise en vous, ni les mots irritants, ni les vivacités provocantes. Soyez comme la vigne, dont le suc est d'autant plus doux qu'elle croît en une terre pierreuse.

Respecter la vie, la liberté, la propriété d'autrui;

Aider autrui à conserver et à développer sa vie, sa liberté, sa propriété;

Ces deux préceptes contiennent en substance les devoirs de justice et de charité. Le détail en seroit infini, car ils embrassent toutes les pensées, tous les sentiments, toutes les actions de l'homme, et un seul précepte les résume tous, le divin précepte de l'amour. Aimez, et faites ce que vous voudrez, car vous ne voudrez rien que de juste et de bon. Aimez, dit le souverain Maître, et vous accomplirez parfaitement la Loi.

## XII

Outre les devoirs généraux, il en existe de particuliers, et premièrement les devoirs de famille.

La famille, permanente comme la société, en est l'élément primitif. Les relations qui la constituent, antérieures aux lois positives, dérivent directement de la nature même. Un être incapable de se reproduire est un être incomplet : la femme est donc le complément de l'homme. Ils s'appellent, se supposent l'un l'autre, ne forment en deux corps qu'une même unité, et les enfants qui procèdent d'eux ne sont en réalité qu'un prolongement, une continuation de leur être commun; ils revivent en eux, comme on le dit, et, par les générations successives, se perpétuent indéfiniment.

Ainsi le mariage n'est point une institution arbitraire; il est l'union physique et morale d'un seul homme avec une seule femme, qui se complètent l'un l'autre en s'unissant; et toute atteinte portée au mariage, à son unité, à sa sainteté, est une violation des lois naturelles, une révolte insensée contre le Créateur, une source de désordres et de maux sans nombre.

Plus d'une fois on a vu se répandre dans le monde d'abjectes et licencieuses doctrines, destructives du lien conjugal. Repoussez avec horreur et dégoût ces hideux enseignements de quelques esprits dépravés, qui voudroient ravaler l'homme au niveau de la brute, et même au-dessous de la brute, car en plusieurs espèces d'animaux on aperçoit déjà comme une foible ombre de ce qui devient, en s'élevant, l'union sainte d'où dépend la perpétuité du genre humain.

N'ayez point à rougir devant la colombe fidèle et pudique, et ne dégradez point le sacré caractère imprimé sur votre front par le doigt de Dieu.

Entre l'homme et la femme, l'époux et l'épouse, les droits sont égaux, les aptitudes et les fonctions diverses.

La femme n'est point la servante de l'homme, encore moins son esclave; elle est sa compagne, son aide, les os de ses os, la chair de sa chair. A mesure que le sens moral se développe chez un peuple, elle croît en dignité et en liberté, en cette sorte de liberté qui n'est point l'exemption du devoir et de la règle, mais l'affranchissement de toute dépendance servile.

Mari, vous devez à votre femme respect, amour et protection; femme, vous devez à votre mari déférence, amour et respect. En lui donnant la force, Dieu l'a

chargé des plus rudes travaux; en vous donnant la grâce, et la tendresse, et la douceur, il vous a départi ce qui en allége le poids, et fait du labeur même une intarissable source de joies pures.

Lorsque votre main essuie son visage mouillé de sueur, toutes ses fatigues ne sont-elles pas à l'instant oubliées? Lorsque son âme est triste et sa pensée soucieuse, une de vos paroles, un de vos regards, ne ramène-t-il pas le calme en son cœur et le sourire sur ses lèvres?

L'homme seul est un roseau dont les souffles divers qui l'agitent ne tirent que des sons plaintifs.

La nature pour vous est pleine d'enseignements : ouvrez les yeux, et les plus frêles créatures vous instruiront. Quand les flots, tourmentés par les vents d'hiver, écument et grondent, le pauvre oiseau de mer et sa compagne, réfugiés au creux d'un rocher, se pressent l'un contre l'autre, et s'abritent, et se réchauffent mutuellement. Il y a bien des tempêtes dans la vie : prenez exemple sur l'oiseau de mer, et vous ne craindrez ni les vents glacés ni les vagues qu'ils soulèvent.

Mais la fin du mariage n'est pas seulement de rendre aux époux la vie plus facile et plus douce : son but principal est de perpétuer, par la reproduction des individus, la grande famille humaine.

Pères, mères, qui de vous pourroit exprimer l'inénarrable joie dont vous tressaillites, lorsque, pressant sur votre sein le premier fruit de votre amour, vous vous sentîtes renaître en lui?

De nouveaux devoirs viennent à ce moment se joindre aux devoirs primitifs destinés à unir l'époux à l'épouse.

Autrement que deviendroient les foibles créatures qui tiennent d'eux l'existence? La mère leur doit son lait et les soins assidus et le dévouement infatigable d'où dépend leur conservation dans les premières années. Le père leur doit, avec sa tendresse et sa protection vigilante, le pain et le vêtement; il doit pourvoir à tous leurs besoins jusqu'à ce qu'ils puissent y pourvoir eux-mêmes.

Or, comment y pourvoira-t-il s'il s'abandonne à l'oisiveté, ou si, dominé par ses convoitises, il dissipe pour les satisfaire le produit journalier de son travail ?

Celui que l'habitude et la passion entraînent à de pareils désordres, qu'est-il sinon le meurtrier des siens ? Savez-vous ce qu'il boit dans ce verre qui vacille en sa main tremblante d'ivresse ? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants.

Les animaux s'oublient eux-mêmes pour ne songer qu'à leurs petits : voudriez-vous descendre dans l'abrutissement plus bas que les bêtes des forêts?

Quand vos enfants auront reçu de vous la nourriture du corps, ne croyez pas avoir rempli tous vos devoirs envers eux. Vous avez à en faire des hommes ; et qu'est-ce que l'homme, si ce n'est un être moral et intelligent? Qu'ils apprennent donc de vous à discerner le bien du mal, à aimer l'un et à l'accomplir, à fuir l'autre et à le détester.

Reprenez-les de leurs fautes, mais sans colère ni sans violence brutale, avec une fermeté affectueuse et calme. Qu'ils ne trouvent, par vos soins, qu'amertume sur la route du vice.

Cultivez dès le plus jeune âge et développez en eux les instincts élevés de notre nature, sur lesquels se

fonde l'existence sociale, le sentiment de la justice et de l'ordre, de la commisération et de la charité.

L'enseignement donné sur les genoux d'une mère et les leçons paternelles, confondus avec les souvenirs pieux et doux du foyer domestique, ne s'effacent jamais de l'âme entièrement.

Et ne vous figurez pas que des discours soient tout : les discours ne sont rien sans l'exemple. Quels que soient vos conseils et vos exhortations, ils demeureront stériles si vos œuvres n'y répondent.

Vos enfants seront tels que vous, corrompus ou vertueux, selon que vous serez vous-mêmes vertueux ou corrompus.

Comment seroient-ils probes, compatissants, humains, si vous manquez de probité, si vous êtes sans entrailles pour vos frères ? Comment réprimeroient-ils leurs appétits grossiers, s'ils vous voient livrés à l'intempérance ? Comment conserveroient-ils leur innocence native, si vous ne craignez point de blesser devant eux la pudeur par des actes indécents ou par d'obscènes paroles ?

Vous êtes le modèle vivant sur lequel se formera leur nature flexible. Il dépend de vous de faire d'eux ou des hommes ou des brutes.

Et comprenez encore ceci. Nous naissons tous dans l'ignorance, et l'effet de l'ignorance est la misère et l'abaissement. Celui qui ne sait rien, qu'est-il en ce monde et qu'y peut-il être ? A quoi est-il propre ? Il n'a que ses bras, il n'a qu'un simple instrument matériel, pour lui en partie stérile ; car la force physique n'a de valeur que celle qu'elle emprunte de l'intelligence qui la dirige. L'homme ignorant est donc à peu près une pure machine entre les mains de ceux qui l'emploient pour

leur intérêt personnel. Or, voudriez-vous que telle fût la condition de vos enfants? voudriez-vous qu'à jamais déchus de la dignité humaine, ils végétassent dans un labeur aveugle et presque sans fruit, semblables au bœuf qui creuse son sillon au profit du maître qui l'excite et le guide?

Encore, au retour des champs, le bœuf est-il sûr de trouver le couvert et la nourriture; et cette assurance, l'as-tu, pauvre peuple, qui vis chaque jour du travail incertain du jour?

Vous devez donc à vos enfants l'instruction comme vous leur devez le pain, l'aliment de l'esprit aussi bien que l'aliment du corps. Il est vrai que, dans le triste état de la société présente, ce devoir vous est souvent difficile à remplir. Les nécessités matérielles vous assiégent tellement, qu'à peine pouvez-vous avoir une autre pensée; et trop de gens croient de leur intérêt que vous restiez, vous et les vôtres, privés de la lumière à l'aide de laquelle vous parviendriez à vous affranchir de leur dépendance, pour ne pas vous en rendre, autant qu'il est en eux, la source inaccessible.

Cependant votre devoir subsiste dans les limites où il vous est possible de l'accomplir; et avec une volonté ferme peu d'obstacles sont insurmontables. Il y a une grande puissance dans la conscience du devoir.

Pères, mères, tels sont ceux que Dieu vous impose envers vos enfants. Enfants, apprenez aussi quels sont les vôtres envers vos parents; car vous ne serez heureux et bénis qu'en y restant fidèles.

Honorez, aimez le père qui vous a transmis sa vie, la mère qui vous a nourri dans son sein et allaité de ses mamelles. Y a-t-il un être plus maudit que celui qui

brise le bien d'amour et de respect établi par Dieu même entre lui et ceux desquels il tient le jour?

Vous êtes à vos parents un grand sujet de soucis. N'ont-ils pas sans cesse devant les yeux vos besoins de toute sorte, et ne faut-il pas qu'ils fatiguent sans cesse afin d'y subvenir? Le jour ils travaillent pour vous; et la nuit encore, pendant que vous reposez, souvent ils veillent pour n'avoir pas le lendemain à vous répondre quand vous leur demanderez du pain : « Attendez, il n'y en a pas. »

Si vous ne pouvez maintenant partager leur tâche, efforcez-vous au moins de la leur rendre moins rude par le soin que vous prendrez de leur complaire, et de les aider, selon votre âge, avec une tendresse toute filiale.

Vous manquez d'expérience et de raison : il est donc nécessaire que vous soyez guidés par leur raison et leur expérience; et ainsi, selon l'ordre naturel et la volonté de Dieu, vous devez leur obéir, prêter à leurs conseils, à leurs enseignements, une oreille docile. Les petits même des animaux n'écoutent-ils pas leur père et leur mère, et ne leur obéissent-ils pas à l'instant lorsqu'ils les appellent, ou les reprennent, ou les avertissent de ce qui leur nuiroit? Faites par devoir ce qu'ils font par instinct.

Dieu vous a-t-il donné des frères, des sœurs : que rien n'altère jamais la paix entre vous ni l'affection que vous vous devez mutuellement. Vous êtes sortis des mêmes entrailles et le même lait vous a nourris : est-il un lien plus fort et plus sacré que celui-là? Faites en sorte que les années le resserrent toujours davantage. Notre sentier sur la terre est difficile et rude : pour y

marcher avec assurance, pour n'y point trébucher à chaque pas, appuyez-vous les uns sur les autres.

Plusieurs se perdent par un choix léger de leurs amis et de leurs compagnons : ne vous liez qu'avec ceux qui marchent dans la route du bien, dont la conduite est irréprochable. Les autres bientôt vous pervertiroient par leurs discours et par leurs exemples; ils flétriroient en vous cette délicate fleur d'innocence qui répand sur le jeune âge comme un doux parfum.

On se laisse aisément aller à ce qui flatte, aux penchants que l'on doit sans cesse combattre et réprimer : mais après la faute vient l'amer regret et le remords et la peine. Quand vous avez fait le mal, ne sentez-vous pas un secret malaise et une grande tristesse en vous-même? Le désordre engendre la souffrance, et il y a toujours une douleur cachée au fond de chaque joie mauvaise. Le calme, au contraire, la sérénité, l'inaltérable contentement, sont le partage de la conscience pure. Elle ressemble au passereau qui repose doucement sur son lit lorsqu'au dehors la tempête secoue et brise les cimes de la forêt.

Il vient un temps où la vie décline, où le corps s'affoiblit, les forces s'éteignent; enfants, vous devez alors à vos vieux parents les soins que vous reçûtes d'eux dans vos premières années. Qui délaisse son père et sa mère en leurs nécessités, qui demeure sec et froid à la vue de leurs souffrances et de leur dénuement, je vous le dis en vérité, son nom est écrit au livre du souverain Juge parmi ceux des parricides.

Et retenez bien cette dernière parole, vous tous pères, mères, frères, sœurs : s'il est sur la terre de vraies joies, un bonheur réel, ce bonheur, ces joies, se

Digitized by Google

trouvent au sein d'une famille bien ordonnée, dont le devoir unit étroitement les membres; car le bonheur ici-bas ne consiste point dans la jouissance ininterrompue de ce que les hommes appellent des biens, mais dans le mutuel amour qui doit adoucir les maux inséparables de notre existence présente, et les mélange de je ne sais quelle lointaine émanation d'une félicité future mystérieuse.

## XIII.

L'état social, naturel à l'homme, établit entre les familles des relations d'où naît un nouvel ordre de devoirs, les devoirs envers la patrie.

La patrie, c'est la commune mère, l'unité dans laquelle se pénètrent et se confondent les individus isolés, c'est le nom sacré qui exprime la fusion volontaire de tous les intérêts en un seul intérêt, de toutes les vies en une seule vie perpétuellement durable.

Et cette fusion, source féconde d'inépuisables biens, principe d'un progrès continu impossible sans elle; cette fusion, dont l'effet est d'accroître indéfiniment la force de conservation et la puissance de développement, l'énergie productive, la sécurité, la prospérité, comment s'opère-t-elle? Par le dévouement de chacun à tous, le sacrifice de soi, par l'amour enfin, qui, étouffant l'abject égoïsme, accomplit la parfaite union des membres du corps social.

Or, vous le savez déjà, la vraie société, fondée sur l'égalité naturelle, n'est par son essence et ne doit être de fait que l'organisation de la fraternité. Toute autre institution politique, quelle qu'en soit la forme, renferme quelque chose de funeste et d'illégitime : d'illé-

gitime, car nécessairement elle viole des droits imprescriptibles; de funeste, parce qu'en les violant elle attaque la base même de l'ordre, et provoque ainsi des luttes intestines, des guerres terribles, que rien n'empêchera d'éclater tôt ou tard.

Votre premier devoir envers la patrie est donc de travailler, avec un zèle qui jamais ne se lasse, à établir dans son entière intégrité le grand et salutaire principe de l'égalité absolue des droits, d'où émanent toutes les libertés publiques et privées, de combattre sans relâche le privilége jusqu'à ce que vous l'ayez complétement vaincu.

Souffrir qu'on porte atteinte à la seule légitime souveraineté, celle du peuple, que l'on en suspende l'exercice, que la domination se substitue à l'association libre, se courber devant un maître, c'est trahir la sainte cause du droit et de l'humanité, c'est renier le nom même de patrie. L'étable où mangent et dorment les bêtes de service n'est pas une patrie.

Si, à quelque titre que ce soit, vous permettez qu'entre les membres essentiellement égaux de la communauté on crée des catégories, des classes investies de certaines prérogatives à l'exclusion du reste du peuple, vous sanctionnez la criminelle usurpation de pouvoir en vertu de laquelle on s'arroge le droit d'établir de semblables catégories, vous sacrifiez lâchement votre propre droit et celui de vos frères, vous renoncez pour eux et pour vous à la qualité d'hommes, vous vous agenouillez sur les ruines de la vraie société, aux pieds de la tyrannie.

Quel est le but de l'association entre les familles primitivement indépendantes? Une plus forte garantie de l'égalité et de la liberté, le règne mieux assuré de la justice, un accroissement de bien-être par l'organisation

du travail commun, par le développement de la puissance indéfinie de connoître et d'agir dont l'humanité contient le germe. Or que faut-il pour cela ? De bonnes lois. Voulez-vous donc savoir ce que sont les lois, regardez qui les fait. Si elles sont faites par quelques-uns, elles le seront uniquement ou presque uniquement pour leur avantage ; si par tous, elles seront faites pour le bien de tous, selon les principes éternels, les sympathies élevées et fécondes, les sacrés intérêts d'où émane l'institution sociale. N'ayez donc point de repos que tous ne coopèrent à la confection des lois par le choix de ceux qui font les lois.

Alors vous cesserez d'être exclus de la gestion des affaires communes, d'être livrés sans aucune défense à ceux qui maintenant vous exploitent ; on ne vous chassera plus des assemblées où l'on traite de vous, où l'on délibère sur les choses d'où dépend votre existence même, comme on chasse d'une réunion d'hommes un vil animal qui s'y est introduit furtivement ; vous ne formerez plus une caste politiquement proscrite; alors vous aurez vraiment une patrie.

Et la patrie, au sein de laquelle se fondent les familles diverses, doit être dans votre amour au-dessus de chacune d'elles; sans quoi vous rompez le lien qui les unit toutes, vous subordonnez le corps entier à l'un de ses membres, vous détruisez autant qu'il est en vous la société en la ramenant sous l'influence de l'égoïsme, qui en ébranle la base.

A la patrie donc tout ce que vous êtes et tout ce que vous avez, votre cœur, vos bras, vos veilles, et vos biens et votre vie. Qui hésite à mourir pour elle, celui-là est infâme à jamais.

Toutefois, souvenez-vous bien qu'à la patrie elle-même vous devez préférer l'humanité ; car les peuples ont entre eux les mêmes relations que les familles entre elles et sont soumis aux mêmes devoirs. Le genre humain est un par essence, et l'ordre parfait n'existera, et les maux qui désolent la terre ne disparoîtront entièrement que lorsque les nations, renversant les funestes barrières qui les séparent, ne formeront plus qu'une grande et unique société.

Le patriotisme exclusif, qui n'est que l'égoïsme des peuples, n'a pas de moins fatales conséquences que l'égoïsme individuel : il isole, il divise les habitants des pays divers, les excite à se nuire au lieu de s'aider ; il est le père de ce monstre horrible et sanglant qu'on appelle la guerre.

Quoi de plus opposé à la nature et à ses lois que le nom d'*étranger ?* Ne sommes-nous pas tous frères, et comment le frère seroit-il étranger au frère ?

Chaque peuple doit aux autres peuples justice et charité ; il doit et respecter leurs droits, et au besoin leur prêter secours, soit pour les défendre si on les attaque, soit pour les reconquérir s'ils ont été dépouillés. Leurs destinées sont solidaires. Le peuple qui souffre près de soi l'oppression d'un autre peuple creuse la fosse où s'ensevelira sa propre liberté.

Employez donc tous vos efforts pour unir toujours plus les nations entre elles, pour détruire peu à peu les préjugés qui maintiennent leur séparation. Chacune d'elles, suivant son génie, le lieu, le climat qu'elle habite, a sa fonction particulière, que la Providence lui assigne pour le perfectionnement progressif de l'humanité. Loin de lui créer des entraves, toutes la doivent seconder, car

elles travaillent pour toutes en travaillant pour soi. Aucune ne sauroit se suffire ; elles subsistent et se développent par l'assistance qu'elles se prêtent mutuellement. Il n'est pas vrai, comme le répètent ceux qui les trompent pour les asservir, qu'elles aient des intérêts opposés : ils ne le sont qu'accidentellement, par une suite du désordre apporté dans leurs relations naturelles. Rétablissez ces relations, le bien de l'une est le bien de l'autre, comme, en une famille ordonnée ainsi qu'elle doit l'être, le bien d'un de ses membres est le bien de tous, sa prospérité leur prospérité.

Lorsque les pluies viennent à tomber dans le pays où le Nil prend sa source, le fleuve grossit et remonte, et couvre de proche en proche la vallée qu'il féconde. Pour que ses fertiles eaux arrivent aux terres les plus éloignées, ne faut-il pas qu'il arrose d'abord celles qui touchent ses rives?

L'égoïsme subsistera toujours sous une forme ou une autre forme ; le progrès, arrêté dans toutes ses voies, ne pourra pas même être conçu, faute d'un but final, tant qu'au-dessus de tous les intérêts et de personnes et de nations on n'aura point placé les sacrés intérêts de l'humanité entière. Notre amour, comme notre dévouement, aveugle, caduc, imparfait, s'égare et défaille à chaque instant si le genre humain n'en est le terme. Individus, familles, peuples, qu'est-ce, sinon des parties d'un tout, hors duquel elles n'ont aucune raison d'être? Unité dernière et complète, en laquelle se coordonnent tous les rapports, se concentrent tous les droits, s'harmonisent tous les devoirs, il est l'homme même dans la plénitude de son être impérissable.

## XIV

L'ensemble des devoirs d'où découle la vie et des vérités qui sont le fondement éternel de ces devoirs forme ce qu'on appelle la religion, lien non-seulement des hommes entre eux, mais de toutes les créatures entre elles.

Ainsi, nier la religion, c'est nier le devoir; et puisqu'il existe de vrais devoirs, il existe une vraie religion; et puisque les devoirs sont par leur essence invariables et universels, la religion aussi est par son essence invariable et universelle.

Pour remplir les devoirs il faut y croire, et par conséquent croire aux vérités sur lesquelles ils reposent. La religion implique donc la foi comme sa base première, comme indispensable condition de la vie morale, condition elle-même de l'existence de la société et du genre humain.

Aussi le genre humain croit-il, en vertu de la nature même, primitivement, nécessairement.

Il croit en une Cause suprême, créatrice, infinie; et le nom de Dieu, le nom trois fois saint du Père de l'univers, se retrouve en toute langue humaine.

Il croit à une Providence bienfaisante qui dirige toutes choses, selon les lois de l'éternelle sagesse et de l'amour éternel, à une fin digne du Créateur.

Il croit que cette Providence veille spécialement sur l'homme, l'éclaire, l'instruit et le guide dans la voie qu'il doit suivre pour accomplir ses grandes et sublimes destinées.

Il croit à l'essentielle distinction du bien et du mal,

à la liberté dont jouit l'homme de choisir entre l'un et l'autre, et, suivant le choix qu'il aura fait, à la récompense ou au châtiment inévitable de ses œuvres.

Il croit enfin que, par delà cette courte et laborieuse existence terrestre, une autre existence plus parfaite s'ouvre devant l'homme et se prolonge à l'infini dans les profondeurs de la durée éternelle.

Croyez ce que croit le genre humain. Sans ces croyances, que serait le devoir? comment le concevroit-on? Le devoir, n'est-ce pas ce qui unit? et qu'est-ce que l'union, si ce n'est la commune tendance vers un centre commun? et ce centre commun de tous les êtres, qu'est-ce, sinon l'Être infini rigoureusement un, de qui tout sort, à qui tout revient, qui produit, conserve et vivifie tout? qu'est-ce, sinon Dieu?

Malheur donc, malheur à l'athée! Dans sa faim, dans sa soif, il appelle l'aliment, le lait qui nourrit toutes les créatures, et, au milieu du vide ténébreux où il s'est plongé, il ne saisit et ne presse que la sèche mamelle de la mort.

Tendre vers Dieu, c'est aspirer à s'unir à lui, et en lui à tous les êtres qui tendent également vers lui; c'est aspirer au souverain bien, à la souveraine perfection, et travailler dès lors à se perfectionner sans cesse.

Tel est aussi le fondement de la doctrine du Christ : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. »

Qu'est-ce à dire? L'homme peut-il donc atteindre à l'infinie perfection de Dieu? Non, mais il doit s'en rapprocher toujours et toujours plus, autant qu'il est en sa puissance. Et ainsi ses efforts ont un but, et il connoît ce but, et sa vie, comme la vie du genre humain, n'est, selon la loi qui doit en régler l'emploi, en diriger le

développement, qu'une perpétuelle ascension vers le principe permanent de toute vie, une croissance perpétuelle en Dieu.

Nulle union possible sans l'amour; car l'amour est l'énergie même qui accomplit l'union. Vous aimerez donc le Seigneur votre Dieu de tout votre esprit, de toute votre âme et de toutes vos forces. Voilà le premier et le plus grand commandement.

Le second en dérive et lui est semblable : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Qui n'aime pas Dieu par-dessus toutes choses n'aime que soi, car il n'a plus, ne peut plus avoir d'autre but, d'autre terme que soi.

Qui n'aime pas le prochain comme soi-même n'aime pas Dieu et ne sauroit l'aimer, car en Dieu tout se fond par l'amour dans la parfaite unité de son être.

Or, aimer Dieu c'est le désirer; et la prière est le désir de l'âme, le mouvement qui la porte vers l'objet qu'elle aime, qu'elle aspire à posséder, qu'elle appelle à soi. Ainsi la prière, expression de l'amour, en est inséparable.

Aimer Dieu, c'est encore se donner à lui, se plonger en lui, s'oublier en un certain sens, se détacher de soi-même, pour n'être plus qu'un avec lui; c'est vouloir ce qu'il veut, et uniquement ce qu'il veut, par l'entier sacrifice de sa propre volonté en ce qui ne seroit pas conforme à la sienne; et ce sacrifice de nous-mêmes, cet acte par lequel, reconnoissant et sa sagesse, et sa justice, et sa bonté suprême, nous protestons intérieurement que nous ne sommes rien et qu'il est tout, forme l'essence du culte que lui doivent ses créatures intelligentes, l'adoration en esprit et en vérité.

Et l'amour du prochain, n'est-ce pas aussi le dévouement, le sacrifice? Sacrifice volontaire plein d'ineffables joies; car on vit par l'amour en celui qu'on aime, et cette transfusion de vie, qui rend toutes les souffrances communes et tous les biens communs, dilate incessamment notre être, et tend ainsi à faire de tous les hommes comme un seul homme divinisé, en quelque manière, par son union toujours croissante, toujours plus intime avec Dieu.

Et pour que cette union s'accomplisse, Dieu lui-même aide l'homme et se prodigue à lui par une continuelle effusion de sa puissance, de sa lumière et de son amour, qui deviennent l'amour, la lumière, la puissance de l'homme; car il ne peut rien sans Dieu.

Ne confondez point la religion, essentiellement une et invariable, avec les diverses formes extérieures qu'elle revêt. Celles-ci, imparfaites, infirmes, vieillissent et passent; œuvres de l'homme, elles meurent comme lui. Le temps use l'enveloppe du principe divin, mais il n'use point le principe divin. Quand le corps dans lequel il s'étoit incarné se dissout et tombe en poussière, il s'en forme lui-même un nouveau plus parfait, dont le précédent contenoit le germe.

Vous êtes nés chrétiens, bénissez-en Dieu. Ou il n'est point de vraie religion, de lien qui unisse les hommes entre eux et avec l'Auteur éternel des choses, ou le Christianisme, religion de l'amour, de la fraternité, de l'égalité, d'où dérive le devoir comme le droit, est la vraie religion. Comparez aux autres nations les nations chrétiennes, et voyez ce que lui doit l'humanité : la progressive abolition de l'esclavage et du servage, le développement du sens moral et l'influence de ce dé-

veloppement sur les mœurs et les lois de plus en plus empreintes d'un esprit de douceur et d'équité inconnu auparavant; les merveilleuses conquêtes de l'homme sur la nature, fruit de la science et des applications de la science; l'accroissement du bien-être public et individuel; en un mot, l'ensemble des biens qui élèvent notre civilisation si fort au-dessus de la civilisation antique et de celle des peuples que l'Évangile n'a point encore éclairés.

A ces biens innombrables se sont sans doute mêlés beaucoup de maux; mais les biens viennent du Christianisme, ils en découlent directement; et les maux viennent de ceux qui ont faussé la doctrine du Maître ou violé ses préceptes saints; ils viennent de l'inévitable imperfection des formes externes, soumises à l'action des hommes et aux nécessités des temps; de ce que les premiers, rattachant leurs intérêts terrestres à ces formes variables dépendantes d'eux à divers égards, ils les ont peu à peu identifiés au fond même du Christianisme, subordonnant au corps, qui change et périt, l'âme immuable et impérissable.

Je vous le dis, ce désordre ne sauroit désormais durer, il touche à sa fin; et le Christianisme, enseveli sous l'enveloppe matérielle qui le recouvre comme un suaire, reparoîtra dans la splendeur de sa vie perpétuellement jeune.

Séparé de l'œuvre mortelle avec laquelle on l'a confondu, il est la loi première et dernière de l'humanité; car au delà de Dieu il n'est rien qu'on puisse proposer pour terme à l'homme; car nulle autre voie pour aller à Dieu, nul autre moyen de s'unir à lui que l'amour; car ce grand commandement de l'amour ne sera jamais

épuisé ni sur la terre, où il doit former de tous les individus, de toutes les familles, de tous les peuples, une seule unité, celle du genre humain; ni au ciel, où doit s'accomplir par lui l'union de plus en plus parfaite des créatures et du Créateur.

Et ainsi ce que disoit le Christ est vrai encore, le sera toujours : « Venez à moi, vous tous qui portez avec douleur le poids du travail, et je vous ranimerai. »

Et un jour tous viendront à lui, et ce jour n'est pas loin; déjà il tressaille dans le sein de l'avenir. Maintenant nous marchons comme à la lueur d'un foible crépuscule : au radieux lever de l'astre, le monde inondé de sa lumière et sentant renaître en soi, avec l'espérance, et la foi et l'amour, le saluera de ses chants d'allégresse.

## XV

Ne l'oubliez jamais, nulle société, nulle vie sans le devoir; et la religion n'est dans ses préceptes que le devoir même, et dans ses doctrines que l'ensemble des vérités qui forment la base immuable, éternelle du devoir.

Celui qui se déclare sans religion se déclare donc en dehord du devoir, en dehors des sentiments, des croyances unanimes, de l'universel instinct; il nie l'intelligence et la conscience humaine, sa nature et les lois de sa nature; il nie la société, il se nie lui-même; car sans la société, comment subsisteroit-il? que seroit-il?

Si chaque homme ne devoit rien aux autres hommes, les autres non plus ne lui devroient rien. Perpétuellement, radicalement en guerre avec eux comme avec

tous les êtres, il offriroit au sein de l'univers l'effrayant assemblage d'une convoitise illimitée et d'une impuissance infinie.

Y a-t-il une misère égale à cette misère?

Le premier fruit du devoir, de l'exactitude à le remplir, est au contraire l'actuelle jouissance d'un bien-être au-dessus de tous les biens, le calme intérieur et la paix et le doux contentement, et cette joie pure qui console l'âme des traverses de la vie, et la transporte et la dilate comme en un monde meilleur.

La vertu est d'abord sa propre récompense, et le vice engendre la punition qui le suit infailliblement. De combien de soucis, d'inquiétudes, de maux de toutes sortes n'est-il pas la source! Vîtes-vous jamais le méchant heureux? La richesse, le pouvoir, peuvent être son partage; mais ni le pouvoir, ni la richesse ne sont le bonheur, et si vous saviez quelles plaies hideuses recouvrent d'ordinaire les vêtements d'or et de soie, si elles vous étoient soudain dévoilées, vous reculeriez d'épouvante.

Gardez-vous de juger sur les dehors. Certaines plantes vénéneuses croissent dans la pourriture; souvent elles brillent des plus vives couleurs : ouvrez-les, qu'y a-t-il dedans? une poudre infecte et noire.

Dans la société mauvaise et antichrétienne où vous vivez, il ne suffit pas toujours de régler ses actions sur la loi morale pour prospérer. L'obéissance à cette divine loi ne laisse pas néanmoins de porter son fruit immédiat. Jetez les yeux près de vous : regardez cette famille dont les membres, fidèles au devoir, ne s'en écartent en aucune chose; où le produit du travail commun, consacré à pourvoir aux communs besoins, n'est jamais

dissipé en de honteux plaisirs ; où le père ne donne que de bons exemples ; où la femme, occupée des soins domestiques, dévouée avec tendresse à son mari, à ses enfants, est pour eux l'objet d'une tendresse et d'un dévouement semblables. Cette famille, sans doute, n'est point à l'abri de la pauvreté : qui cependant ne préféreroit son sort à celui d'une famille plus favorisée de la fortune, mais en proie au désordre et à l'inconduite ; où les querelles intestines, la jalousie, la haine, naissent chaque jour, à chaque heure, de la violation des devoirs mutuels ? On respecte celle-là, on se sent comme attiré vers elle par un sentiment affectueux et doux ; on méprise celle-ci, et on la fuit comme on fuiroit un reptile immonde.

Oh ! qui seroit une seule fois descendu au fond du cœur de l'homme de bien, de l'homme qu'anime l'amour de Dieu et l'amour de ses frères, il y découvriroit de secrètes joies si vives, si pures, qu'il prendroit à dégoût toutes les autres joies.

Ainsi le premier effet du devoir est de diminuer les maux de la vie, d'en adoucir l'amertume, et d'y mêler tout un ordre ineffable de jouissances inconnues à ceux que les passions mauvaises dominent ou que l'égoïsme concentre en eux-mêmes. N'y eût-il que ce prix attaché à son accomplissement, ne seroit-il pas assez grand déjà ?

Mais le devoir, rempli fidèlement, produit encore un autre effet par le merveilleux enchaînement des lois qui constituent l'ordre : il réalise le droit. Peuple, c'est par lui, uniquement par lui, que tu parviendras à recouvrer ceux dont l'injustice t'a dépouillé. Qui de vous pourroit lutter seul contre la puissance des oppresseurs?

Ils le briseroient comme un vase d'argile. Pour les vaincre, il est nécessaire que vous soyez unis; et quelle union possible si l'amour n'en est le lien, si, pleinement soumis à la loi du devoir, chacun de vous, respirant et vivant en ses frères, n'est prêt à se dévouer, à mourir pour eux?

Vous avez d'abord à reconquérir votre dignité d'homme, le libre exercice de votre inaliénable souveraineté. Or, pour cela, que faut-il? Une volonté commune et un effort commun, c'est-à-dire la conscience du droit d'autrui comme de son droit propre, la fusion parfaite des intérêts en un seul intérêt. Autrement ce ne seroit pas le droit, ce seroit un privilége que l'on réclameroit, et l'on auroit dès lors contre soi, et ceux qui repoussent le privilége, et ceux qui déjà jouissent du privilége.

Si donc vous n'aimez vos frères comme vous-même, nulle espérance d'affranchissement; résignez-vous à servir toujours; vous n'avez à attendre que cela.

Que si chacun de vous, au contraire, aime son frère comme soi-même, il ne souffrira point qu'on l'opprime, il lui prêtera en toute circonstance aide et secours contre la force inique, et de l'universelle charité sortira une résistance universelle à l'oppression.

Lorsqu'on n'attaque que l'injustice, on triomphe tôt ou tard. Afin de triompher certainement, ne veuillez donc rien que de juste. Respectez le droit de ceux même qui ont foulé le vôtre aux pieds. Que la sûreté, la liberté, la propriété de tous sans exception vous soient sacrées, car le devoir s'étend à tous également. Si une fois vous violez le devoir, où s'arrêteroit cette violation? Ce n'est point avec le désordre que l'on remédie au dé-

sordre. De quoi vous accusent vos ennemis? De vouloir uniquement substituer votre domination à leur domination, pour en abuser comme ils en abusent; de nourrir des pensées de vengeance, des projets de tyrannie; et de là, dans les esprits, une crainte vague dont ils profitent avec adresse pour prolonger votre asservissement.

Dissipez ces fantômes sinistres évoqués par de détestables imposteurs afin d'intimider des hommes simples et bons et les détourner des voies de l'avenir. Proclamez le devoir en même temps que le droit; ne les séparez point en vous-même; qu'ils soient à jamais unis dans votre conscience et dans vos œuvres. Alors s'évanouira le plus grand obstacle à ce que vous désirez et devez désirer.

Vous avez aussi à vous créer dans l'ordre matériel une existence moins précaire, moins dure; à combattre la faim, à faire en sorte d'assurer à vos femmes et à vos enfants le nécessaire, qui ne manque, parmi toutes les créatures, qu'à l'homme seul. Or, pourquoi vous manque-t-il? Parce que d'autres absorbent le fruit de votre labeur et s'en engraissent. Et d'où vient ce mal? De ce que chacun de vous, privé dans son isolement des moyens d'établir et de soutenir une concurrence réelle entre le capital et le travail, est livré sans défense à l'avidité de ceux qui vous exploitent tous. Comment sortirez-vous de cette funeste dépendance? En vous unissant, en vous associant. Ce qu'un ne peut pas, dix le peuvent, et mille encore mieux.

Le castor solitaire vit à grand'peine dans le premier trou qu'il rencontre sur la rive du fleuve : associé à d'autres castors, il bâtit en travers du courant de

vastes et commodes demeures où ils vivent tous dans l'abondance.

Mais aucune association n'est possible, aucune ne sauroit prospérer si elle n'a pour base la confiance mutuelle, la probité, la conduite morale de ses membres, ainsi qu'une sage économie. L'injustice et la mauvaise foi, la paresse et l'intempérance, la dissoudroient immédiatement. Au lieu de produire l'unité d'action, elle deviendroit une cause permanente de discordes et d'inimitiés. La pratique rigoureuse du devoir est donc une condition indispensable de l'association. Bien plus : le devoir en est le principe générateur, elle naît de lui spontanément; car, en réalité, qu'est-elle, sinon la fraternité même organisée pour atteindre plus sûrement et plus pleinement son but? Celui qui, n'aimant que soi, ne songe non plus qu'à soi, avec qui s'associeroit-il ? Et comment concevoir que ce qui sépare puisse unir jamais ? Les mots même sont contradictoires.

Vous direz : Il est vrai, l'association seroit un puissant remède à nos maux ; mais ceux qui profitent de nos maux en souffriront-ils le remède ? Ils jetteront leurs lois entre chacun de nous et ses frères, et tous nos efforts pour nous rapprocher seront vains, et les violences qu'ils provoqueront infailliblement contre nous aggraveront encore notre misère.

Et moi, je vous dis : Veuillez seulement, et les lois iniques disparaîtront soudain, et la violence des oppresseurs se brisera contre votre fermeté inflexible et juste. Rien ne résiste à l'union du droit et du devoir.

Souvenez-vous des castors. Vous êtes dispersés sur les bords du fleuve : assemblez-vous, entendez-vous, et

vous aurez bientôt opposé une digue inébranlable à ses eaux rapides et profondes.

## XVI

Vous connoissez maintenant les vraies lois de l'humanité, les lois d'où dépend son progrès, et par conséquent l'amélioration présente ou future de votre sort, du sort du peuple; car, encore une fois, le peuple, que ses maîtres, dans leur orgueil, comptent pour si peu, qu'ils regardent avec tant de dédain, qui n'est à leurs yeux qu'un instrument de leurs convoitises insatiables, un champ qu'on exploite, un animal qu'on selle et qu'on bride pour monter dessus, le peuple, c'est le genre humain.

Si vous savez défendre vos droits, si vous accomplissez vos devoirs, cet effrayant désordre cessera. Le genre humain, relevé de sa longue déchéance, ne sera plus la propriété de quelques durs dominateurs, ni la terre leur héritage exclusif. Tous auront part aux biens destinés à tous par la Providence. Les sueurs, la fatigue, la faim, les larmes et les souffrances et les angoisses des uns ne nourriront plus l'opulence des autres, et leur luxe effréné, et leurs passions, et leurs jouissances monstrueuses.

Toutefois ne vous abusez ni sur le temps ni sur les choses. Gardez-vous de rêver l'impossible, ce qui ne peut être, ce qui ne sera jamais. Loin de remédier aux maux qui surabondent en ce monde, vous ne feriez que les rendre et plus nombreux et plus pesants.

L'égalité parfaite, absolue, non des droits (celle-ci constitue l'ordre même), mais des positions et des avan-

tages annexés à chaque position, n'est point dans les lois de la nature, qui a distribué inégalement ses dons entre les hommes, les forces du corps et celles de l'esprit. Sans cela, que seroit la société? Comment subsisteroit-elle, comment se développeroit-elle, si la diversité des génies et des aptitudes ne produisoit comme une série de destinations correspondantes aux fonctions qu'elle implique, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées? Ceux-ci labourent les champs, ceux-là cultivent la science, et tous contribuent à leur manière au bien commun.

Le mouvement même de la vie sociale oppose un obstacle invincible à l'égalité des fortunes : établie le matin, le soir elle n'existeroit plus; l'industrie, plus ou moins intelligente, plus ou moins active, la bonne ou mauvaise économie, l'auroient déjà détruite. Et l'on ne doit pas s'en plaindre; car ce continuel effort de chacun, cet instinctif emploi de ses facultés pour augmenter son propre bien-être, est une des conditions du bien-être général.

Ne pensez pas non plus que votre état si misérable puisse complétement changer tout d'un coup. Ce changement total et subit est, quoi que vous fassiez, impossible. Il impliqueroit une violence telle, qu'au lieu de réformer la société, il briseroit les ressorts de la société.

Lorsque vous aurez réussi à donner pour fondement à l'organisation politique l'égalité chrétienne des droits, la régénération, voulue de vous et que Dieu vous commande de vouloir, s'accomplira de soi-même, dans ses trois branches inséparables, l'ordre matériel, l'ordre intellectuel et l'ordre moral.

D'où vient le mal dans l'ordre matériel? Est-ce de

l'aisance des uns? Non, mais du dénûment des autres; de ce que, en vertu des lois faites par le riche pour l'exclusif intérêt du riche, il profite presque seul du travail du pauvre, de plus en plus stérile pour lui. De quoi donc s'agit-il? D'assurer au travail ce qui lui appartient équitablement dans les produits du travail même; il s'agit, non de dépouiller celui qui possède déjà, mais de créer une propriété à celui qui maintenant est privé de toute propriété.

Or, comment y parviendra-t-on? Par deux moyens : l'abolition des lois de privilége et de monopole; la diffusion des capitaux que le crédit multiplie, ou des instruments de travail rendus accessibles à tous.

L'effet de ces deux moyens, combinés avec la puissance incalculable de l'association, seroit de rétablir peu à peu le cours naturel de la richesse, artificiellement concentrée en quelques mains; d'en procurer une distribution plus égale, plus juste, et de l'accroître indéfiniment.

Rien de ce qui doit durer ne se fait qu'à l'aide du temps, par la lente, mais sûre influence de l'énergie organisatrice. Lorsqu'une prairie jaunit et se dessèche parce qu'on a détourné le ruisseau qui l'arrosoit, il faut, pour qu'elle reverdisse, y conduire de nouvelles eaux, qui, répandues sur sa surface, pénétreront au pied de chaque brin d'herbe et ranimeront sa vie languissante.

Le travail affranchi, maître de soi, seroit maître du monde, car le travail, c'est l'action même de l'humanité accomplissant l'œuvre dont l'a chargée le Créateur.

Hommes de travail, prenez donc courage; ne vous manquez point à vous-mêmes, et Dieu ne vous manquera

point. Chacun de vos efforts produira son fruit, amènera dans votre sort une amélioration, d'où successivement en sortiront d'autres plus grandes, et de celles-ci d'autres encore, jusqu'au jour où la terre, pleinement renouvelée, sera comme un champ dont une même famille recueille et partage en paix la moisson.

A mesure que, votre aisance augmentant, vous serez moins absorbés dans les besoins du corps, des besoins d'une autre nature s'éveilleront en vous et réclameront à leur tour l'aliment propre à les satisfaire. Vous voudrez savoir, et vous le pourrez, parce que ni les secours ni le loisir nécessaires pour cultiver l'esprit, acquérir la science, ne vous manqueront plus. Tous puiseront à la source ouverte à tous, l'instruction, qui rendra leur travail plus fécond, et progressivement les introduira dans une sphère supérieure d'existence.

Les occupations relatives aux pures nécessités physiques rabaissent l'homme au rang de l'animal, exclusivement concentré en elles. Or, dans votre situation présente, sur sept jours, il en est six uniquement consacrés au corps; à peine le septième vous est-il laissé pour vivre de la vie spirituelle, de la véritable vie de l'homme. Peu à peu, au lieu d'un seul jour vous en aurez deux, vous en aurez trois, et toujours davantage; car la tendance directe du progrès est de spiritualiser de plus en plus l'homme, et de substituer à sa force, dans tous les labeurs matériels, les forces brutes de la nature, soumises à l'empire de son intelligente volonté.

Alors de secrètes puissances, actuellement endormies en vous, y développeront comme un nouvel être, sans cesse agrandi par la connoissance qui se dilatera sans cesse, et avec elle le sentiment de l'art et de ses délicates

Digitized by Google

jouissances, et les joies intimes, inépuisables, que produit la contemplation du Vrai et du Beau.

A ces deux ordres de perfectionnement matériel et intellectuel s'en joindra un troisième, sans lequel les premiers ne s'effectueroient jamais; car nul perfectionnement qui n'ait sa racine dans le perfectionnement moral; et tous ils s'enchaînent l'un à l'autre et se secondent mutuellement.

Le devoir, devenu plus facile par la diminution des souffrances qui excitent à l'enfreindre, sera chaque jour plus rarement violé. Presque tous les crimes que la loi punit naissent de la faim : ils disparoîtront lorsque les hommes qu'elle obsède maintenant seront à l'abri de ses suggestions fatales.

Des saintes maximes d'égalité, de liberté, de fraternité, immuablement établies, émanera l'organisation sociale. Les intérêts privés peu à peu se fondront en un seul intérêt, celui de tous, parce que, soustraits à l'influence du froid et stérile égoïsme, tous comprendront, tous sentiront qu'il n'y a de vie que dans l'amour, d'apaisement de l'âme que dans le dévouement qu'il inspire. Semblable à la colombe qui repose sur son nid, il pénétrera de sa douce chaleur le germe divin caché au fond de la nature humaine, et l'on verra éclore comme un monde nouveau.

Dans ce monde, illuminé de la splendeur du souverain Être, le lien sacré qui opère l'union des créatures et de leur Auteur apparoîtra aux hommes tel qu'il est; et la Religion, dépouillée des vêtements vieillis qui la recouvrent, du corps infirme usé par les ans où elle gît comme en un tombeau, se remontrera dans sa pureté et sa sainteté éternelles. L'Évangile du Christ, scellé pour un

temps, sera ouvert devant les nations, et toutes elles viendront y lire la Loi, y puiser la vie.

A présent, abaissées vers la terre, perdues dans les ténèbres et le vide de ce qui se passe, les âmes aspirent à la lumière, au bien immuable, infini; elles ont soif de Dieu. Sitôt qu'elles auront retrouvé leur voie, elles s'élanceront vers lui d'un impétueux mouvement, ainsi qu'en un désert brûlé par les feux du midi, des voyageurs se hâtent vers la fontaine longtemps désirée qui les abreuvera de ses eaux limpides.

La société, conçue selon sa vraie nature, cessera d'être une lutte organisée entre les intérêts divers. L'inflexible justice y protégera également tous les droits. A quel titre le fort dépouilleroit-il le foible des siens, lui en interdiroit-il l'exercice? Qu'est-ce que Dieu a donné à l'un qu'il n'ait aussi donné à l'autre? Le commun Père a-t-il réprouvé quelques-uns de ses enfants? Vous qui réclamez la jouissance exclusive de ses dons, montrez le testament qui déshérite vos frères.

L'œil constamment ouvert sur les maux pour les soulager, la charité modifiera profondément les lois. Elles tendront de plus en plus à compenser, par une sollicitude, une assistance spéciale, les désavantages qui résultent inévitablement pour plusieurs, soit des inégalités naturelles, soit de certaines circonstances fortuites de naissance ou de position.

Le Fils de l'homme disoit : « Les renards ont leur tanière, les oiseaux du ciel ont leur nid, mais le Fils de l'homme n'a pas une pierre pour y reposer sa tête. »

On ne punira plus les infortunés qui portent le poids des mêmes destinées que le Fils de l'homme; on ne leur imputera plus le crime de ceux qui les délaissent.

Digitized by Google

La législation même instituée pour la répression des vrais délits changera de caractère. Un esprit de miséricorde et de douce compassion y remplacera l'esprit de vengeance, l'idée fausse et sanglante d'expiation. On verra dans le criminel un frère égaré qu'on doit plaindre, éclairer, ramener; un malade que l'on doit s'efforcer de guérir s'il est guérissable, empêcher de nuire aux autres et à soi-même s'il ne l'est pas. L'amélioration du coupable sera le but de la punition. Comment sa souffrance pourroit-elle être une réparation pour la société?

La vie n'appartient qu'à Dieu, et c'est pourquoi il est écrit : « Vous ne tuerez point. » Quand la loi tue, elle n'inflige pas un châtiment, elle commet un meurtre.

Appelez-vous justice l'acte qui rend infâme celui qui l'accomplit, l'acte qui ravit à un être humain tous ses droits ensemble, et non-seulement ses droits, mais la faculté même de posséder jamais aucun droit? Lorsque de cet être animé vous avez fait une poignée de cendre, cette cendre, emportée par les vents, sera-t-elle sur la terre où elle tombe une semence de bien, un germe de vertu?

Qu'importe, au reste? L'amour domine la justice même, et le propre de l'amour est de se dévouer à celui qu'on aime, de se sacrifier à lui volontairement. Le frère ne dit point à son frère : Donne-moi ta vie : il lui donne la sienne. La peine de mort fut abrogée, il y a dix-huit siècles, sur la croix du Christ.

Le devoir qui unit les individus et les familles unira également les peuples. Les maximes impies qui les divisent, qui fondent leurs relations sur des principes étrangers et souvent contraires à ceux de la morale, les bar-

bares maximes qui les supposent naturellement ennemis les uns des autres, seront rejetées avec horreur.

Déjà ils commencent à comprendre que, loin d'être opposés, comme le disent ceux qui les trompent pour les diviser et les divisent pour les maîtriser plus sûrement, leurs intérêts sont identiques; déjà un vif instinct les porte à se rapprocher, à se reconnoître pour frères. Bientôt ils s'appuieront, s'aideront mutuellement. Ce qui les séparoit chancelle et croule; les distances mêmes s'effacent. On entrevoit dans le lointain des âges l'époque heureuse où le monde ne formera qu'une même cité régie par la même loi, la loi de justice et de charité, d'égalité et de fraternité, religion future de la race humaine tout entière, qui saluera dans le Christ son législateur suprême et dernier.

Les maux sans nombre qui dérivent des vices des gouvernements diminueront à mesure qu'au principe de domination, sur lequel ils reposent, la raison publique, surmontant l'opiniâtre résistance des préjugés et des intérêts, substituera celui de l'association libre, immédiate conséquence de la souveraineté du peuple, la seule réelle, la seule qui ait un fondement solide, inébranlable dans le droit.

Ce changement, certain tôt ou tard, suffira pour anéantir les causes générales de guerre. Qu'est-ce qui pourroit troubler profondément la paix, lorsqu'il n'y aura plus ni guerres de conquête, ni guerres de succession, ni guerres commerciales?

Or les guerres de conquêtes, funestes aux vainqueurs comme aux vaincus, ont constamment pour cause l'ambition d'un chef insatiable de pouvoir et de richesses. Que le chef, quel qu'il soit, au lieu de commander,

obéisse au peuple, dont il n'est et ne peut être légitimement que le simple mandataire ; les guerres de conquête et les désastres et les calamités qu'elles traînent après elles cessent à l'instant même de désoler l'humanité, car le peuple qui attaqueroit la liberté d'un autre peuple, ses droits, son existence, renonceroit à sa propre liberté, à ses propres droits, et se condamneroit lui-même à mort.

Les guerres de succession, d'où viennent-elles ? que sont-elles ? une conséquence du droit monstrueux qui fait d'un pays, d'un peuple, la propriété d'une famille, sa possession héréditaire. Ces guerres disparoissent donc avec le droit qui les engendre.

Des entraves apportées aux communications des peuples entre eux, à l'expansion de l'industrie et aux lois naturelles qui tendent à établir partout l'équilibre entre la production et les besoins, non d'une nation, mais de toutes les nations, de ces entraves arbitraires, dont le fisc profite seul aux dépens de la prospérité publique, naissent les guerres commerciales, si fréquentes dans les temps modernes. Elles n'auront plus de causes possibles quand la parfaite liberté de commerce aura couronné les autres libertés.

Délivrées du fléau de la guerre, à laquelle succédera d'abord une concurrence transitoire, les nations comprendront l'intérêt qu'elles ont toutes à coordonner leurs efforts, à organiser leurs travaux, afin de tirer de l'héritage commun, du patrimoine universel, tout ce qu'il peut fournir pour satisfaire les besoins des hommes, pour multiplier leurs jouissances ; et de cet ensemble de travaux dirigés à la même fin sortira une masse incalculable d'utiles productions, que la science, en se dé-

veloppant, augmentera sans cesse, tandis que le développement moral en déterminera une plus équitable distribution.

Ainsi peu à peu croîtra le bien-être de chacun, étroitement lié au bien-être de tous; ainsi de proche en proche le mal ira s'affoiblissant, par une suite naturelle du progrès général. Sans doute il ne sera jamais ici-bas détruit entièrement; sans doute il y aura toujours des souffrances sur terre. Et c'est, ne l'oubliez jamais, que tout ne finit pas sur la terre ; que la vie présente, pour le genre humain comme pour l'individu chargé d'accomplir une œuvre laborieuse, mais grande et sainte, n'est qu'une préparation nécessaire à une existence plus parfaite.

Peuple, garde-toi d'incarner tes sublimes espérances dans la boue que tu foules aux pieds. Durant ce court passage, tu n'es entouré que de fantômes, d'ombres vaines : les réalités te sont invisibles, l'œil de chair ne peut les saisir; mais Dieu, qui en a donné l'invincible désir à l'homme, en a mis aussi dans son cœur l'infaillible pressentiment.

Lève les yeux : ici est le travail, la tâche à remplir ; ailleurs est le repos, la vraie joie, la récompense certaine du devoir accompli jusqu'au bout.

Lorsque, après les fatigues de la journée, le laboureur voit le soir venir, il rentre en paix dans sa chaumière, songeant à la moisson cachée dans les guérets, que les nuées humecteront de leurs tièdes ondées, que le soleil mûrira : car il sait que la nuit ne sera point éternelle.

---

# UNE VOIX DE PRISON



Digitized by Google

Digitized by Google

# AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Les personnes qui ont lu les *Amschaspands et Darvands* connoissent déjà la plupart des pièces dont se compose ce recueil, lequel en contient aussi d'inédites. On nous a témoigné le désir qu'elles fussent publiées à part, dans le même format que les *Paroles d'un Croyant,* avec lesquelles elles ont une sorte de parenté et quant au fond et quant à la forme. Nous nous sommes d'autant plus volontiers rendu à ce désir, que nous avons cru par là contribuer à la réalisation du bien que s'est proposé pour but l'auteur de l'ouvrage d'où elles sont extraites. Ces pièces ont été composées dans la prison de Sainte-Pélagie. Cette circonstance explique le titre sous lequel nous les reproduisons.

Digitized by Google

UNE

# VOIX DE PRISON

## I

Va, et dis-leur ce que tes yeux ont vu.

Ils ne m'écouteront pas, Seigneur.

Qu'importe qu'ils t'écoutent? Les bons t'écouteront, et ta parole, empreinte invisiblement dans les autres, leur apparoîtra toute vivante quand le feu de ma colère les pénétrera.

Seigneur, vous le savez, je suis vieux et je n'ai plus de voix. Laissez votre serviteur reposer un peu avant qu'il s'en aille. Encore quelques instants, et il ne sera plus.

Et c'est pour cela qu'il n'en faut pas perdre; c'est parce que le jour baisse qu'il faut se hâter. Ne cherche point le repos où il n'est pas : le repos viendra en son temps. Souviens-toi de ceux qui, en se couchant dans la tombe, ont mis leur épée sous leur tête : l'épée, c'est le chevet des forts.

J'irai, Seigneur, où vous voudrez que j'aille; ce que

vous ordonnerez, je l'accomplirai; je combattrai pour votre justice tant qu'un souffle me restera.

Va donc, et ne crains rien. Je serai près de toi dans ma force, je mettrai sur tes lèvres ce que tu devras annoncer.

La terre est recouverte d'une vapeur de crimes : j'enverrai la tempête pour la balayer.

Les hommes d'iniquité se réjouissent dans leurs œuvres; ils croient leur puissance affermie à jamais. J'ai commandé à un petit ver d'en piquer la racine : demain l'arbre sera séché jusqu'au sommet.

Mon jour approche, il est là tout près.

Parle aux tyrans; verse mes menaces dans leur oreille; attache à leur âme la froide peur; qu'elle soit leur premier supplice.

Ils se sont dit que je n'étois pas : ils apprendront si je suis !

Parle aux oppresseurs; enveloppe-les des plaintes, des gémissements, des cris de leurs victimes; qu'ils les entendent dans leur sommeil, et les entendent encore dans leur veille; qu'ils les voient errer autour d'eux comme de pâles fantômes, comme des ombres livides ; que partout les suive l'effrayante vision ; que ni le jour ni la nuit elle ne s'éloigne d'eux ; qu'à l'heure du crépuscule, lorsqu'ils s'en vont à leurs fêtes impies, ils sentent sur leur chair l'attouchement de ces spectres, et qu'ils frissonnent d'horreur.

Parle aux opprimés; dis-leur que mon œil est ouvert sur eux, que la voix de leurs souffrances a monté jusqu'à moi, que je la changerai en voix d'allégresse.

Dis-leur que, livrés aux hommes méchants, aux

hommes d'égoïsme et de haine, ils triompheront d'eux par la justice et par l'amour.

S'il se pouvoit que le mal détruisît l'univers, il renaîtroit d'une seule larme du juste.

Parle à tous ceux qui pleurent, à tous ceux qui désirent selon le bien, qui, dans leurs prières, m'adressent ce vœu pur : Que votre règne arrive !

Il arrivera, je l'ai promis, je l'ai juré par moi-même.

Fils de l'avenir, cueillez des palmes, préparez des cantiques pour célébrer sa venue. Déjà les petits enfants sourient dans leur berceau, car ils l'ont aperçu dans leurs songes prophétiques.

Et Satan, au sein des ténèbres, tressaille d'une muette terreur ; à l'Orient mystérieux, là d'où s'épanche la vie, il a découvert un signe menaçant, quelque chose de splendide et de formidable, comme l'ombre de ma main.

## II

Le soleil s'étoit levé brillant ; sa lumière ruisseloit sur les pentes des monts, perçoit les ombres noires des forêts, scintilloit, réfléchie par l'humide poussière qui recouvroit les fils légers, le réseau impalpable et mobile étendu sur les prés, les champs ; de fraiches odeurs, comme l'haleine des génies de la terre, embaumoient l'air calme ; des voix mystérieuses, épandues au loin, murmuroient des sons inconnus que l'oreille saisissoit à peine, dernier écho des songes de la nuit.

Vous êtes grand, Seigneur, dans vos œuvres.

Et je vis sortir de chaumières dispersées çà et là sur les coteaux, dans les vallons, des hommes âgés et d'autres plus jeunes, pâles, amaigris, courbés sous des

instruments de labourage. Ils marchoient lentement, comme s'ils eussent traîné je ne sais quel poids interne. Quelquefois, s'arrêtant, leur regard contemploit toutes ces divines magnificences.

Et ils étoient tristes.

Gonflés d'une séve féconde, les arbres leur disoient : Voyez ces fleurs, bientôt elles se changeront en fruits qui mûriront pour vous.

Et ils étoient tristes.

La vigne disoit : J'élabore en secret dans mes rameaux un suc fortifiant qui vous ranimera, qui réchauffera vos membres glacés, quand l'hiver sera venu.

Et ils étoient tristes.

Les prairies disoient : Nous avons préparé un banquet pour vos brebis, vos taureaux, vos génisses ; amenez-les, ils vous rendront, en cent manières diverses, ce que nous leur aurons donné.

Et ils étoient tristes.

Et les guérets aussi disoient : Vos greniers sont-ils prêts ? Le jour, la nuit, nous travaillons pour les remplir. N'ayez aucun souci ni pour vous, ni pour vos femmes et vos petits enfants. Dieu nous a chargés de pourvoir abondamment à leurs besoins.

Et ils étoient tristes.

La Nature entière leur crioit :

Je suis votre mère ; venez, venez tous vous abreuver à ma mamelle intarissable.

Et ils étoient tristes, et leur poitrine s'élevoit et s'abaissoit, et de grosses larmes tomboient de leurs yeux.

Que veut dire cela, Seigneur ? et qu'y a-t-il donc au fond du cœur de l'homme ?

Ils sont tristes, parce que les fruits ne mûriront point pour eux ; parce que le suc de la vigne ne les réchauffera point en hiver; parce qu'ils n'auront de part ni à la toison de leurs brebis, ni au lait de leurs génisses, ni à la chair de leurs taureaux; parce que d'autres moissonneront les guérets où ils ont semé avec sueur et fatigue; que déjà ils entendent leurs petits enfants tout en pleurs dire : J'ai faim, et voient le cœur de celles qui leur donnèrent la vie se briser; parce qu'une race violente, sans amour, sans pitié, s'est placée entre eux et la commune Mère, et qu'elle ne souffre point que leurs lèvres s'approchent de sa mamelle intarissable.

Et votre justice, Seigneur !

Elle aura son jour, n'en doute point ; et ce sera un jour saint dans le ciel, et le jour d'une grande joie sur la terre.

## III

Mon Dieu, ayez pitié du pauvre prolétaire !

Quand je naquis, mon père n'étoit plus. Un jour, le spectre décharné qu'on appelle Misère entra dans sa demeure ; il lutta contre lui corps à corps, il lutta longtemps, mais enfin ses forces s'épuisèrent. Alors descendit l'Ange qui délivre, et, se penchant sur son chevet : Tu as, dit-il, accompli ta rude tâche en ce monde ; maintenant passe à une meilleure vie.

Ma mère l'ensevelit de ses mains, puis elle resta seule. Seule, non ; le spectre étoit toujours là.

Son terme venu, elle m'enfanta avec de grandes douleurs en pleurant. Elle pleuroit, ma mère, car elle manquoit de langes pour envelopper son premier-né.

Après, elle pleura bien plus encore, voyant que son lait tarissoit faute de nourriture, et que la chaleur de son sein et sa foible haleine ne réchauffoient qu'à demi les pâles membres de l'enfant.

A force d'amour, en me donnant de sa vie, elle conserva la mienne. Travaillant le jour, la nuit, sans feu l'hiver, et l'été sous la tuile brûlante, son souci, durant ces longues heures, étoit de me préserver de tout ce qu'elle souffroit pour moi, et sa joie de me sourire.

Cependant je croissois. Elle redoubla d'efforts pour qu'un peu d'instruction m'aplanit les sentiers où j'aurois à marcher plus tard. Oh ! comme son cœur battoit, lorsque après l'école elle voyoit l'enfant revenir content et gai, comme on l'est à cet âge, vêtu de sa petite blouse serrée d'une ceinture de cuir, un berret sur sa blonde chevelure, son carton suspendu à l'épaule par un bout de filet !

Puis vint le temps de l'apprentissage. Je me réjouissois dans la pensée que bientôt je rendrois à celle de qui j'avois tout reçu quelque chose de ce que sa tendresse inépuisable m'avoit donné. Je me voyois, dans mes rêves, lui apportant le fruit de mon premier travail, et lui disant : Mère, à moi le labeur maintenant, et à vous le repos.

Hélas ! elle avoit épuisé en peu d'années sa vie entière. Celui qui, du ciel, s'étoit fait le soutien, le consolateur de la pauvre veuve, la rappeloit à lui. Son déclin fut rapide. Elle s'éteignit enfin dans mes bras. Près de passer, ses lèvres muettes me sourioient encore, et son regard mourant me bénit une dernière fois.

Lorsqu'on la descendit dans la fosse, et que la terre en tombant rendit un son toujours, toujours plus sourd,

Digitized by Google

mon Dieu, mon Dieu, vous seul savez ce qui se passa en moi.

Désormais seul en ce monde, j'y étois comme n'y étant pas, me nourrissant de mes souvenirs, de vagues rêveries et d'espérances tristes.

Un jour une lueur plus douce m'apparut au milieu de ces ombres. Sur ma route solitaire, la Providence guida une jeune fille orpheline comme moi. La rosée du printemps est moins pure que n'étoit son cœur. Après un premier regard, nos yeux se baissèrent, et notre silence seul parla. Nos âmes, se penchant l'une vers l'autre, s'unirent en ce moment pour jamais.

Non, le ciel, dans ses plus saintes joies, n'a rien au-dessus des heures ravissantes qui s'écouloient dans nos entretiens. Je lui disois : Nul ne s'intéresse ni à toi ni à moi ; le monde est pour nous un désert. Pauvre petite tourterelle des bois, j'irai chercher ta nourriture, et te bâtirai un nid où tu reposeras à l'abri du froid et de l'orage.

Elle répondoit : Et moi, occupée d'autres soins pendant ton absence, je te délasserai, au retour, de tes fatigues par mes caresses : mais, ô mon bien-aimé ! reviens vite.

Je me consumois dans mes désirs ; elle, plus sage, réprimoit mon ardeur, disant : Il faut songer à ceux qui viendront ; faisons-nous d'abord quelque épargne.

Le terme de cette longue attente approchoit, lorsque voilà le travail qui manque. On retranche sur le salaire, on retranche encore : prends cela ou meurs de faim.

Nous n'avons que nos bras, mais nos bras sont à nous ! Ainsi répondent les prolétaires. Ils se concertent pour vivre : on les jette en prison.

Justice des hommes, comme tu trembleras dans ta peur, quand se lèvera la justice de Dieu.

Le reste est un rêve funèbre.

Après des semaines de secret, je la revis deux fois, trois peut-être, à travers les grilles du cachot. La dernière fois, ses yeux creusés brilloient d'un feu étrange, ses genoux fléchissoient, elle se soutenoit à peine.

Puis, je ne la revis plus.

O ma mère ! O ma bien-aimée ! Est-ce vous que j'aperçois là-haut dans cette lumière ? Qui m'appelle ? Est-ce vous ? Ne me quittez pas, oh ! ne me quittez pas ! Je sens mes liens qui se brisent : un moment, un moment encore, et nous serons réunis.

Mon Dieu, ayez pitié du pauvre prolétaire !

## IV

Dans une salle vaste et sombre, autour d'une table recouverte d'un tapis vert parsemé de taches noires, des hommes étoient assis à quelque distance d'un autre qui paroissoit être leur chef.

Ses joues d'un jaune terreux reflétoient une lumière livide, qui rendoit plus sinistre encore l'oblique regard de ses yeux fauves. Son front pelé fuyoit en arrière : on eût dit une tête de vautour.

Et le Vautour disoit : Comment ferons-nous ? Il n'est pas aisé de les atteindre, car il n'y a rien au fond ; mais ils inquiètent nos maîtres, et nos maîtres nous ont dit : Que faut-il de plus ? Le reste vous regarde.

Un des autres répondit : N'est-ce que cela ? Eh bien, nous mentirons.

J'y pensois, dit le Vautour. Et puis j'ai mon coq

d'Inde, qui glousse et se courrouce si pathétiquement.

Cependant, si l'on ne nous croit pas? La foi en nous est bien usée, et ce qu'ils appellent conscience se roidit davantage de jour en jour contre notre parole.

Que trois seulement nous croient, dit le premier, et cela suffira.

Oui, reprit le Vautour, mais voudront-ils croire? Avant d'aller plus loin, il faut s'en assurer. Faisons-les venir.

Ils vinrent bientôt. Celui qui marchoit devant étoit comme masqué, et, lorsqu'il parloit, sa voix, sans accent, sans inflexions, ressembloit au son clair et mort d'un instrument de métal.

Le Vautour lui dit : Ceci est de confiance. Chacun de vous sait ce qu'il désire, et vous savez ce que je peux. Croirez-vous?

Nous croirons tout, dit la voix de métal, et, de plus, impartialement, je ferai croire douze autres.

Bien! dit le Vautour. Point de rouge au front, mais plus bas : comptez-y.

## V

C'étoit un soir d'automne : une tiède brise venoit du couchant, souffle léger des mers endormies. Le soleil flottoit à l'horizon dans un océan de vapeurs diaphanes. Des nuages d'un bleu sombre, fleurs aériennes, étaloient sur leurs bords des corolles de mille formes, teintes de couleurs sans nombre dont les nuances mélangées se perdoient dans un fluide d'or. Le goëland effleuroit de son aile les flots calmes, et, sur la grève, l'hirondelle marine poussoit son cri plaintif, seul bruit

qu'on entendît avec celui de la vague expirante au pied des rochers. Au-dessus la masse noire de la prison projetoit au loin son ombre gigantesque.

Et peu à peu l'air devenoit comme une eau qui se trouble, et le crépuscule étendoit son voile toujours plus obscur sur le faîte du mont.

Une voix sortoit des entrailles de l'onde et s'élevoit vague, immense, semblable aux soupirs de l'Esprit de l'abîme; et, des hauteurs du roc solitaire, une autre voix, se mêlant à cette voix, s'en alloit à travers la nuit mourir sur la plage déserte.

Et celle-ci disoit :

Ils ont enchaîné le corps, mais l'âme se rit d'eux, elle est libre !

Parce que je t'aimois, ô ma patrie ! parce que je te voulois grande, heureuse, ceux qui te trahissent m'ont jeté dans ce cachot.

Ils ont enchaîné le corps, mais l'âme se rit d'eux, elle est libre !

Elle est libre et se rit d'eux, vils esclaves de leur bassesse même, serfs infâmes de la peur, à jamais ensevelis dans leur lâcheté et murés dans leurs crimes.

Ce qu'ils ont là en leur puissance, qu'est-ce ? Rien. Aujourd'hui un peu de chair, demain une poignée de cendres.

Leurs verrous arrêtent-ils ma pensée, mon amour ? M'empêchent-ils d'être au milieu de vous, frères ? et votre vie, n'est-ce pas ma vie ?

Quand vous souffrez, je souffre avec vous; quand vous luttez, je lutte avec vous; il y a comme un souffle invisible qui passe de vous en moi, et de moi en vous. Qu'ils le saisissent s'ils peuvent !

Ils ont enchaîné le corps, mais l'âme se rit d'eux, elle est libre !

La voix se tut quelques instants, ensuite elle reprit :

Comme au dehors tout se tait, tout repose ! Au milieu de ce silence, quelque chose en passant effleure l'ouïe attentive : est-ce un son, ou le rêve d'un son ?

Tandis que la terre, les eaux et les airs assoupis se peuplent de songes, que la vie se ranime au sein du sommeil, dans ses mols embrassements, mes souvenirs à moi se réveillent et m'emportent dans les temps qui furent et ne seront plus jamais.

Que le soleil étoit beau et la nature riante ! Qu'elle étoit vive et douce et pure la joie de l'enfant assis près de la haie d'églantiers et d'épine odorante, prêtant l'oreille au vague murmure des feuilles agitées, des jeunes rameaux qui plient et se relèvent, ou s'égarant dans le taillis épais, déchiré par les ronces ou poursuivant, la main à demi avancée, tremblant et respirant à peine, l'insecte au long corsage, aux ailes transparentes, sur les joncs des bords de l'étang !

Nul regret dans le passé, nul souci dans l'avenir : de limpides horizons semés parfois de légers nuages, que bientôt chassoient des brises parfumées.

Te souvient-il, ma sœur, de nos courses du matin sur l'herbe baignée de rosée, de nos jeux dans les bois, et des nids auxquels, presque en larmes, tu me défendois de toucher à cause de la pauvre mère ?

Et les jours et les ans couloient, et, retirée en elle-même, émue de tristesses et de joies inconnues, l'âme étendoit ses ailes mystérieuses sur une vie nouvelle près d'éclore.

Et après les rêves enchantés, les ardeurs, les tendresses, les enivrements du jeune âge, vinrent les sévères devoirs de l'homme, le grand, le saint combat où tomber c'est vaincre, où mourir c'est revivre.

Et ils sont tombés, et ils ont vaincu, ceux que je vis frappés de la balle, ou percés à terre par l'épée du lâche.

Et ils sont tombés, et ils ont vaincu, ceux encore qui, en murmurant d'une voix éteinte le nom de la patrie, expirèrent, après de longues tortures sur la paille des cachots.

Troupe glorieuse des forts, vous êtes là près de moi, et vous me dites : Entends-tu, frère, les vieux martyrs qui d'en haut nous appellent? Couronnés de splendeur, ils s'en vont, messagers divins, de sphère en sphère, chantant le cantique de l'avenir.

Une vertu émane d'eux, pénètre au cœur du peuple, et ses battements deviennent plus pressés, et la terre et les cieux tressaillent, et les mondes, palpitant au sein de l'immensité, se disent l'un à l'autre : Une grande justice va se faire ; avez-vous senti passer le souffle de Dieu?

La voix se tut de nouveau, comme perdue dans le vague de l'espace. Puis, tout à coup, vibrant avec force :

Ils ont enchaîné le corps, mais l'âme se rit d'eux, elle est libre.

## VI

Seigneur, vos décrets sont impénétrables. Qui a descendu dans les profondeurs de votre justice et dans les abîmes de votre science?

Votre sagesse a des secrets cachés au fond de l'éternelle lumière qui vous illumine intérieurement, et les plus élevées de vos créatures ressemblent au petit oiseau qui voltige sur les bords de l'Océan immense.

Toutefois, Seigneur, dans votre bonté, dans votre condescendance de père, permettez que votre serviteur vous supplie de dissiper un doute qui l'obsède et d'apaiser le trouble de son cœur.

Après des jours sombres et de violents orages, la terre reverdissoit, les arbres se couvroient de fleurs, l'espérance germoit dans tous les sillons. On n'entendoit que des voix qui disoient : Vous qui souffrez, essuyez vos pleurs, la source en va tarir enfin. Ne sommes-nous pas frères? Nul, au temps de la moisson, ne s'en ira le soir les mains vides et l'âme triste.

La patrie grande et forte relèvera sa tête humiliée; la loi régnera souverainement dans sa majesté inviolable, et la liberté fleurira sur les derniers débris d'institutions iniques.

Seigneur, n'est-ce pas là ce qu'on disoit?

Mais vous aviez d'autres desseins.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Seigneur, voilà ce qui me trouble et ce qui trouble aussi beaucoup d'autres. Les peuples se regardent avec étonnement, et ils se demandent où donc est votre justice, où votre providence?

Qu'ils se demandent plutôt s'ils étoient prêts, si le monde étoit prêt pour le bien qu'ils appellent et que je leur réserve.

Qu'est-ce que le droit? Le savent-ils? Savent-ils ce qu'est le devoir? En ont-ils en eux la racine? Ils veulent la liberté, et ne savent pas que la liberté, c'est l'oubli de soi, le dévouement mutuel; que la liberté c'est l'amour. Non, il leur falloit encore cette épreuve.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Fils du temps, tout te paroît long : va, et redis aux peuples ce que tu viens d'entendre.

## VII

Quelques rayons de soleil, glissant à travers les vases de fleurs posés en dehors de l'étroite fenêtre, pénétroient dans la petite mansarde, et, reflétés par le papier d'une teinte jaune qui recouvroit les murs, veloutoient d'un rouge d'or les objets noyés dans une moelleuse lumière.

Une jeune fille, simple en ses vêtements, parée de ses seuls cheveux ondoyants comme les plantes suspendues aux parois des rochers, qui se soulèvent et retombent au souffle de la brise, suivoit avec l'aiguille les contours d'un dessin tracé sur une toile légère. Son visage étoit pâle; il y avoit, non de la tristesse, mais une sorte de rêverie mélancolique et vague dans ses yeux que voiloient de longs cils noirs, et sur son front une pureté céleste.

Quelquefois elle cessoit un moment son travail, sa

tête virginale se relevoit comme un lis sur sa tige flexible, et ses regards, étrangers aux choses du dehors, se replioient en elle-même et contemploient là tout un monde visible à elle seule.

Égarés au loin sur des perspectives indéfinissables, ils s'alloient perdre en des horizons perdus eux-mêmes dans l'indécise lueur de l'espace sans bornes. Une nature dont la nôtre n'est que l'ombre étaloit et ses riches couleurs et ses formes ravissantes, et de son sein fécond s'exhaloit, pure, suave, une haleine de vie qu'aspiroit avec volupté l'innombrable multitude des êtres.

Et l'air, animé par la voix de ces êtres, palpitoit : des mers, des lacs, des fleuves, des savanes, des rochers, des bois, sortoient toutes ensemble les mille et mille voix dont se formoit cette voix universelle, et, s'unissant et se pénétrant, leur divine harmonie, propagée en tous sens dans les plaines éthérées, y déroulait ses ondes immenses.

Et, retirée en elle-même plus avant encore, la jeune fille entendoit au dedans de son âme, dans ses secrètes profondeurs, des sons mystérieux et des paroles qui ne sont point de la langue des hommes. Alors tout le reste se voiloit; sa pensée saisissoit ce qui n'a point de forme apparente, son amour embrassoit une beauté invisible près de laquelle toutes les autres s'effacent, et mouroit et renaissoit par un flux et reflux du feu qui consume la vie et qui la renouvelle, qui est la vie même dans son impérissable essence.

Et le temps s'évanouissoit avec les réalités fugitives dont il mesure la rapide durée, et, plongée en Celui de qui tout sort, vers qui tout revient, l'âme s'abreuvoit de lui dans le calme enivrant d'une ineffable extase,

## VIII

Un jour Satan rassembla les siens et leur dit : Nous avons beau tenter les hommes de mille manières, les pousser sur la pente où l'on descend si vite, notre œuvre avance peu; ce que nous gagnons d'un côté, nous le perdons de l'autre. D'où vient cela?

Chacune des puissances infernales, se vantant elle-même, accusoit les autres, de sorte que, la colère et la haine s'allumant, on n'entendit bientôt plus que des sons discordants, des cris aigus, le sifflement d'haleines embrasées, mêlé d'accents de fureur, de menaces et de blasphèmes. Un combat horrible alloit s'engager dans les gouffres ténébreux, lorsque, le roi des légions tombées se dressant tout à coup, sa voix formidable et lugubre gronda comme un tonnerre souterrain.

Silence! dit-elle; et le silence se fit.

Ce que vous ne savez pas, reprit Satan, je le sais, moi. Nos efforts ont été en partie stériles, parce que, mal concertés, ils ont manqué d'ensemble. Chacun de vous, selon ses caprices, a semé ici et là, au hasard, sans calcul et sans prévoyance, et c'est pourquoi, au temps de la moisson, nous avons eu des épis et point de gerbes.

S'il continuoit d'en être ainsi, autant vaudroit céder l'empire. Croyez-vous que Satan s'y résolve? Non, éternellement non!

Je veux bâtir la cité du mal, j'en veux jeter les fondements sur cette terre que me dispute une Puissance rivale.

Pour cela, sans doute, il faut de l'audace; mais il

faut aussi de la prudence. Ne précipitons rien. Établissons d'abord un centre d'où rayonne notre action, d'où elle s'étende de proche en proche et s'insinue, par mille voies diverses, jusqu'aux extrémités de ce grand corps qu'ils appellent société. Soufflons dans ses entrailles le feu qui nous pénètre, et qu'il les dévore sourdement.

Des acclamations forcenées accueillirent ces paroles de Satan.

Et la terre, prise d'un soudain frisson, tressaillit; et le soleil se voiloit, et l'air s'obscurcissoit; des cimetières s'élevoient pesamment des vapeurs livides, grises et rousses, et l'on entendoit dans le lointain comme des glas funèbres.

Et dans le lieu le plus bas d'une vaste cité, dans une sorte de cloaque d'où s'exhaloit une odeur d'immondices, je vis une multitude que je ne saurois nommer. Ces figures horribles avoient les traits de l'homme, mais n'en avoient pas l'expression. Leurs fronts déprimés, leurs joues terreuses, quelquefois striées de rouge ou semées de plaques violettes, portoient l'empreinte hideuse du crime lâche et du vice brutal. On lisoit dans leurs yeux ardents ou vitrés, dans leurs obliques regards, tous les instincts de la bête de proie, la méchanceté basse, l'astuce, la ruse, quelque chose du serpent quelque chose aussi de l'hyène.

Il y en avoit de toutes sortes et de toutes les apparences, depuis le mendiant couvert de haillons jusqu'à celui qui étale sur des habits splendides les signes prostitués d'une gloire menteuse et d'un honneur infâme.

D'un siége élevé, l'un d'eux, environné de chefs subalternes endurcis aux fatigues de l'enfer, dictoit à la foule ses ordres. Il la divisa en deux bandes. L'une

devoit se montrer au grand jour, l'autre se glisser invisible dans les lieux publics et jusque dans le secret, partout sacré, du foyer domestique; et il leur fut commandé d'agir de concert, de se soutenir et de s'aider mutuellement.

Je ne sais quoi de repoussant comme le sourire du mal plissoit les lèvres de celui qu'entouroient silencieuses toutes ces larves humaines.

A celles destinées à se cacher dans l'ombre, il dit :

Voici quels seront vos dieux : le mensonge, le parjure, l'hypocrisie, la corruption. Vous répandrez partout les soupçons, la défiance. Quelquefois aussi vous endormirez, pour la mieux conduire à vos fins, la simplicité crédule. Vous tromperez et vous trahirez. Vous fouillerez les cœurs pour y découvrir les germes du vice qu'ils peuvent recéler, et, au prix convenu, vous fournirez à chacun sa pâture. Procédez avec art, attirez, engagez, voilant les conséquences, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de retour. Et les besoins aussi, les besoins extrêmes, vous seront un puissant moyen. Vous direz à la faim : Vends-moi celui-ci, celui-là, et, si elle hésite, vous montrerez au père la fosse béante qui attend sa femme, ses enfants, et vous ferez retentir leurs cris d'angoisse à son oreille. Vous tendrez vos piéges sous les pas de l'homme candide, vous lui suggérerez des choses auxquelles il ne songeoit en aucune façon, vous le pousserez en des voies périlleuses, et, si vous échouez, comprenez bien ceci, vous créerez ce qui n'est pas. Allez. Et il leur jeta des pièces d'or, sur lesquelles ils se ruèrent avidement.

Aux autres il dit :

Vos dieux, à vous, seront la violence et la menace.

Vous menacerez le foible, le pauvre, vous le désolerez de vos persécutions, vous lui ôterez le morceau de pain qu'il a trempé de ses sueurs, s'il ne se prête aveuglément à tout ce que vous voudrez de lui.

Qu'on obéisse avec la muette docilité de la bête de somme. Qu'on pense comme nous, ou qu'on ne pense point, ou qu'on porte la peine d'une pensée rebelle.

Je vous ai choisis pour une œuvre conforme à votre nature. Vous aurez vos fêtes, où il y aura des pleurs, des blessures, du sang, du sang qui coulera sans danger pour vous, sans qu'on vous résiste, car c'est là notre courage à nous.

Cela dit, tous se dispersèrent, et la grande cité fut comme un arbre au pied duquel on a versé un liquide poison qu'il absorbe par ses racines, et qui, montant avec la sève, flétrit ses fleurs, ses fruits, ses feuilles, et gangrène ses branches desséchées.

Et il me sembloit que j'étois livré à un rêve horrible, quand tout à coup un bruit confus me tira de ma stupeur. C'étoient des voix de colère mêlées de craquements, comme de membres brisés, des plaintes déchirantes et des rires sauvages, et je vis une foule de jeunes gens, d'enfants, meurtris, ensanglantés, qu'on pressoit et qu'on entassoit dans le cloaque d'où les bandes enivrées de l'esprit de Satan étoient sorties, et les portes bardées de fer s'ouvrirent et elles se refermèrent, et il se fit un affreux silence.

Et je fus transporté dans une salle obscure. Je reconnus celui qui commandoit en ce lieu ; il n'étoit pas seul : près de lui s'empressoient et se serroient des spectres noirs avec lesquels il se concertoit à voix basse.

Et, après un peu de temps, les spectres noirs se reti-

rèrent. Je voulus les suivre, mais ils disparurent dans des passages sombres et tortueux, où l'air corrompu m'étouffoit.

Comme je méditois ces choses en moi-même, affaissé de tristesse et rempli d'effroi, voilà que cette même foule que j'avois vu traîner dans le cloaque reparoît à mes yeux, toujours investie des mêmes larves hideuses. Elles la poussoient, par une entrée étroite et basse, dans une sorte d'antre où j'aperçus des visages sinistres tels qu'on en voit sur l'échafaud autour du patient, et j'entendis des sons aigus et rauques, et des moqueries féroces, et d'exécrables imprécations, et je me sentis plongé dans une vapeur épaisse et d'une odeur fade semblable à celle qui s'exhale des tombes, et j'étois près de défaillir.

Et ceux qu'on avoit jetés là pâlissoient d'heure en heure, et s'affoiblissoient et se courboient. L'air refusoit d'entrer dans leur poitrine haletante, et leurs os se choquoient comme des os de squelette, et l'on voyoit, le matin, sans cortége, sans prières, emporter en silence quelque cercueil fugitif.

Et de mon âme, remplie d'une indicible angoisse, ce cri s'échappa :

Seigneur, Satan auroit-il vaincu?

Et une voix me dit : Regarde!

Et je levai les yeux, et vis dans la lumière divine les martyrs qui sourioient.

## IX

C'étoit le jour Saint-Sylvestre, le jour qui clôt cette série presque sans mélange de vaines pensées, d'espé-

Digitized by Google

rances trompeuses, de soucis et de douleurs, qu'on appelle l'année.

Mon âme prise de tristesse cherchoit Dieu, pour se reposer en lui quelques instants et y puiser, avec un peu de calme, les forces nécessaires au travail de la vie.

Une église étoit là, j'y entrai; et, comme je me recueillois en moi-même, tout à coup des paroles interrompues, brisées, frappèrent mon oreille. La voix qui jetoit cette espèce de cri ne sortoit pas de la poitrine, elle résonnoit entre les os du crâne, sèche et perçante, semblable au cri aigu d'un verrou qu'on pousse, ou de clefs qui se choquent dans la main d'un geôlier.

Et mes regards se portant du côté d'où venoit la voix, j'aperçus un homme âgé, maigre, de petite taille, dont les cheveux plats retomboient à la hauteur de ses lèvres pincées et minces, le long de ses joues creuses, et les yeux, recouverts de je ne sais quoi de transparent, scintilloient comme ceux de l'once.

Près de lui, à droite, étoit un esprit de lumière, à gauche une affreuse lémure.

L'esprit de lumière disoit : Sonde tes reins, compte, si tu peux, les iniquités amassées au fond de ta conscience, tant d'infâmes abus de ton pouvoir, d'innocents sacrifiés aux passions de ceux qui distribuent les faveurs, les richesses. Qu'as-tu fait de la loi? Qu'a été pour toi la justice? Un calcul d'intérêt, rien de plus. Tu as trafiqué des souffrances et des pleurs, et de la vie du foible; pour monter, tu as mis le pied sur son cadavre.

As-tu cru celer tes prévarications à Celui qui voit tout? Quand tu mentois solennellement, crois-tu que Dieu ne t'entendît pas? Crois-tu que son œil ne perçât

pas le voile de ton hypocrisie détestable? Insensé! Le dernier de ses ministres te suivroit à l'odeur de crime qui s'exhale de toi, et tu as cru te cacher de lui dans la fange de ton âme.

La colère approche, la voilà tout près; jette entre elle et toi un repentir, s'il t'en reste.

Et le prévaricateur se tordoit dans sa secrète angoisse; il cherchoit en lui-même le repentir, et ne trouvoit que le remords, et, à côté du remords, la peur.

La lémure, à son tour, murmuroit : Laisse dire ce rêveur qui ne comprend rien à la raison d'État. Quel pouvoir subsisteroit avec ces scrupules? Il est bon que quelques-uns meurent pour le salut de tous, et la grande morale tue la petite.

N'est-il pas écrit dans ton Livre : Obéissez aux puissances établies? Qui résiste aux puissances établies, qui les inquiète, est donc coupable. Tu les punis de cela, le reste est de pure forme.

Est-ce que les autres ne font pas comme toi? Veux-tu qu'ils te dépassent? Veux-tu qu'ils te ravissent la récompense du zèle?

Tu as servi, sers mieux encore; il est trop tard pour reculer. Perdras-tu donc tes complaisances, tes veilles soucieuses, tes nuits troublées par cette voix interne qu'on n'étouffe jamais? Renonceras-tu au fruit convoité à l'instant où tu vas l'atteindre?

La lémure, se penchant à l'oreille de l'homme maigre et sec, ajouta quelques mots plus secrets que je ne pus saisir. L'homme maigre et sec sembloit les recueillir avec une avidité convulsive. Je ne sais alors ce qui se passa en lui, mais je vis le front de l'ange de lumière s'obscurcir, ses yeux se détourner; une tristesse pleine

d'horreur se peignit sur sa face, et, comme il s'élevoit dans les airs, cette parole résonna sous les voûtes sombres :

Maudit pour l'éternité !

X

Il avoit allumé près du talus, au coin du bois, un feu de bruyères, et, assis sur la mousse, le pauvre enfant, il réchauffoit ses mains à la flamme petillante.

La fumée, jaunie par de fauves rayons qui glissoient entre les nuages, montoit dans l'air pesant. Il la regardoit onduler comme un serpent qui gonfle et déroule ses anneaux, puis s'épandre en nappes brunes, puis s'évanouir dans l'épaisse atmosphère.

Plus de chants dans le buisson, plus d'insectes ailés étincelants d'or, d'émeraude, d'azur, promenant de fleur en fleur leurs amours aériens : partout le silence, un morne repos, partout une teinte uniforme et triste.

Les longues herbes flétries blanchissoient penchées sur leur tige : on eût dit le linceul de la Nature ensevelie.

Quelquefois un petit souffle, naissant et mourant presque au même moment, rouloit sur la terre les feuilles sèches. Immobile et pensif, il prêtoit l'oreille à cette voix de l'hiver. Recueillie dans son âme, elle s'y perdoit comme se perdent le soir les soupirs de la solitude au fond des forêts.

Quelquefois aussi, bien haut dans les airs, une nuée d'oiseaux d'un autre climat passoit au-dessus de sa tête, poussant des cris semblables aux aboiements d'une meute. Son œil les suivoit à travers l'espace, et, dans

ses vagues rêveries, il se sentoit entraîné comme eux en des régions lointaines, mystérieuses, par un secret instinct et une force inconnue.

Enfant, déjà tu aspires au terme : prends patience, Dieu t'y conduira.

## XI

C'étoit au milieu de la nuit, d'une nuit sombre, pleine d'horreur, et je ne dormois pas, et je ne veillois pas non plus; mon âme erroit en des régions que je ne saurois dépeindre, obscures, froides, tristes, où passoient et repassoient non des êtres, mais des fantômes d'êtres.

Soudain il me sembla qu'un souffle m'emportoit sur des pentes escarpées, entre des roches nues, semées çà et là comme les ruines d'un monde écroulé; et l'air devenoit moins épais, et je ne sais quelle pâle lueur éclairoit au-dessous une plaine couverte d'une grande multitude.

Elle alloit et venoit, agitée d'un mouvement confus, pareille à une mer dont les flots, que poussent et repoussent des vents opposés, se croisent en tous sens, et se brisant sur le rivage, y laissent une longue bande d'écume sale.

Et celui dont le souffle m'avoit porté là me dit :

Ainsi deviennent les peuples en qui la vie d'en haut s'est éteinte, où chacun, courbé vers la terre, n'aspire qu'à ce qu'elle peut donner, n'a de règle que ses convoitises, de but que soi.

Vois cette poussière d'hommes : ce fut autrefois une nation. Qu'en reste-t-il?

Plus de lien, plus de croyances, plus de commune

pensée, plus d'amour; tout est mort en elle, excepté les appétits de la bête; elle a tout perdu, jusqu'à l'instinct de ses destinées.

Cherche en elle quelque trace du sentiment d'elle-même, de dignité, d'honneur, d'élan généreux, de ce qui fait qu'on meurt pour mériter de vivre; frappe sur sa poitrine, elle sonne creux.

Je l'ai livrée pour son châtiment au génie même de la bassesse, à la plus abjecte tyrannie qui ait jamais étouffé dans sa fange un peuple qui n'en est plus un.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Il y avoit dans la voix moins encore de reproche que de douleur et de tristesse amère.

Après un court silence : Qu'y a-t-il là, dit-elle, qui soit de l'homme? Regarde : cela se meut; mais les brutes aussi se meuvent, et les vers se meuvent.

Peuple naguère si grand, que tous les autres contemploient marchant sur des hauteurs, et, couronné de lumière, leur ouvrant la route de l'avenir, qu'es-tu devenu? Qu'as-tu fait de mes dons?

Ma main t'avoit béni, j'avois versé en toi une vertu puissante, je t'avois choisi pour accomplir mon œuvre.

Et maintenant!

Mais tu n'es pas descendu de toi-même; on t'a lié pendant ton sommeil, puis on t'a roulé sur la pente.

Sans défiance et sans prévoyance, tu as bu à la coupe envenimée qu'on te présentoit : c'est pourquoi tu revivras.

Qui jamais prévalut contre moi?

J'ai déposé au fond du mal même le germe impérissable de biens qui se développent en leur temps, comme sur le lit des mers j'ai semé une moisson invisible de plantes, qui peu à peu montent du fond de l'abîme et s'épanouissent à sa surface.

## XII

L'automne n'a point de plus belles journées. La mer scintilloit au soleil; chaque goutte d'eau reflétoit, comme une pointe de diamant, une lumière blanche et pure, que l'œil supportoit à peine. Du village déserté, hommes, femmes, enfants, arrivoient en foule sur les dunes, où, mêlé au thym, l'œillet sauvage, aux fleurs violettes, exhaloit son parfum de girofle.

Munis de paniers, de légers filets, de pelles et de longs bâtons armés d'un crochet de fer, ils attendoient que la marée laissât à découvert la vaste grève et ses rochers, pour recueillir le riche butin préparé par la Providence, le lançon argenté qui glisse dans le sable humide, les crabes voraces, et les homards aux larges pinces, et la crevette, et la moule nacrée, et les coquillages de toute sorte.

Vers le soir, à l'heure où le flux accourt comme un fleuve gonflé par les pluies, la troupe joyeuse regagnoit le village. Mais tous n'y revinrent pas.

Plongée dans les songes de son cœur, une jeune fille s'étoit oubliée sur un rocher lointain. Lorsqu'elle sortit de sa rêverie, le flot déjà serroit le rocher de ses nœuds mobiles, et montoit, et montoit toujours. Personne sur la grève, point de secours possible.

Digitized by Google

Que se passa-t-il alors dans l'âme de la vierge ? Nul ne le sait, c'est resté un secret entre elle et Dieu.

Le lendemain on retrouva son corps. Elle avoit noué aux algues pendantes ses longs cheveux noirs, sans doute pour n'être pas emportée par la houle, pour reposer dans la terre bénite près des siens.

Une croix de bois marque dans le cimetière le lieu où elle dort. Souvent l'une de celles qui furent ses compagnes, agenouillée sur le gazon, prie pour elle, et, le cœur ému de souvenirs tristes, s'en va, le front baissé, en essuyant ses pleurs.

## XIII

Il faisoit une chaleur pesante. Un homme aperçut au bas d'un coteau une vigne chargée de grappes, et cet homme avoit soif, et le désir lui vint de se désaltérer avec le fruit de la vigne.

Mais entre elle et lui s'étendoit un marais fangeux qu'il falloit traverser pour atteindre le coteau, et il ne pouvoit s'y résoudre.

Cependant la soif le pressant, il se dit : Peut-être que le marais n'est pas profond ; qui empêche que je n'essaye, comme tant d'autres ? Je ne salirai que ma chaussure, et le mal, après tout, ne sera pas grand.

Là-dessus, il entre dans le marais, son pied enfonce dans la boue infecte, bientôt il en a jusqu'au genou.

Il s'arrête, il hésite, il se demande s'il ne seroit pas mieux de retourner en arrière. Mais la vigne et ses grappes sont là devant lui, et il sent sa soif qui augmente.

Puisque j'ai tant fait, pourquoi, dit-il, reviendrois-je

sur mes pas ? Pourquoi perdrois-je ma peine ? Un peu plus de fange, ou un peu moins, cela ne ne vaut guère désormais que j'y regarde. J'en serai quitte, d'ailleurs, pour me laver au premier ruisseau.

Cette pensée le décide ; il avance, il avance encore, enfonçant toujours plus dans la boue ; il en a jusqu'à la poitrine, puis jusqu'au col, puis jusqu'aux lèvres ; elle passe enfin par-dessus la tête. Étouffant et pantelant, un dernier offert le soulève et le porte au pied du coteau.

Tout couvert d'une vase noire qui découle de ses membres, il cueille le fruit tant convoité, il s'en gorge. Après quoi, mal à l'aise, honteux de lui-même, il se dépouille de ses vêtements, et cherche de tous côtés une eau limpide pour s'y nettoyer. Mais il a beau faire, l'odeur reste ; la vapeur du marais a pénétré sa chair et ses os, elle s'en exhale incessamment et forme autour de lui une atmosphère fétide. S'approche-t-il, on s'éloigne. Les hommes le fuient. Il s'est fait reptile, qu'il aille vivre parmi les reptiles.

## XIV

Mon père, le travail est rude aujourd'hui ; le hoyau rebondit sur la terre desséchée ; le soleil darde des rayons de feu ; soulevée par le vent du midi, la poussière tourbillonne dans la plaine.

Mon fils, celui qui envoie les souffles brûlants envoie aussi les nuées humides. A chaque jour sa peine et son espérance, et, après le travail, le repos.

Mon père, voyez ces pauvres plantes, comme elles languissent, comme leurs feuilles jaunies s'abaissent le long de la tige affaissée sur elle-même.

Digitized by Google

Elles se relèveront, mon fils; pas un brin d'herbe n'est oublié; il y a toujours pour lui dans les trésors célestes des pluies fécondes et de fraiches rosées.

Mon père, les oiseaux se taisent dans le feuillage; la caille, immobile aux creux du sillon, ne rappelle même plus sa compagne; la génisse cherche l'ombre, et le taureau, les jambes repliées sous son corps pesant, le col tendu, dilate ses larges naseaux pour aspirer l'air qui lui manque.

Dieu, mon fils, rendra aux oiseaux leur voix, aux taureaux et aux génisses leurs forces épuisées par cette chaleur ardente. Déjà glisse sur les mers la brise qui les ranimera.

Mon père, asseyons-nous sur la fougère au bord de l'étang, près de ce vieux chêne dont les branches pendantes effleurent doucement la surface des eaux. Comme elles sont calmes et transparentes! Comme les poissons s'y jouent gaiement! Les uns poursuivent leur pâture ailée, pauvres moucherons qui viennent d'éclore; les autres, levant la tête, semblent, de leur bouche entr'ouverte, donner à l'air un mol baiser.

Mon fils, Celui qui a tout fait a répandu partout ses dons inépuisables, et la vie, et la joie de la vie. Le mal n'est qu'apparent, le côté obscur de l'amour, une face du bien, son ombre.

Cependant, mon père, vous souffrez. Que de labeur, que de fatigue, afin de pourvoir à nos besoins! N'êtes-vous pas pauvre? Ma mère n'est-elle pas pauvre? Ce sont vos sueurs qui m'ont nourri; et fûtes-vous un seul jour assuré du lendemain?

Qu'importe le lendemain, mon fils? Demain est à Dieu; confions-nous en lui. Qui se lève le matin ne sait

pas s'il atteindra le soir. Pourquoi donc se troubler, s'inquiéter d'un temps qui ne viendra point peut-être ? Nous passons ici-bas comme l'hirondelle, cherchant chaque jour la vie de chaque jour, et comme elle, quand l'hiver approche, une force mystérieuse nous attire en de plus doux climats.

Qu'est-ce que ceci, mon père? on diroit un mort serré dans son linceul, ou un enfant enveloppé de ses langes?

Mon fils, c'étoit un ver rampant, ce sera bientôt une fleur vivante, une forme aérienne, qui, diaprée des plus vives couleurs, montera vers les cieux.

## XV

Oh ! qui me rendra ma vallée natale et mes rochers, et les grands pins semés sur leurs pentes, et les prés verdoyants où, dans une eau limpide cachée sous l'herbe en fleur, mes pieds se mouilloient à la fonte des neiges !

Entre la terre et moi, pauvre enfant de la montagne, ils ont mis une épaisse muraille et des barreaux de fer.

Quand je parus devant eux, ils me dirent : De quoi vis-tu ?

De mon travail, mais tous à présent le refusent, et je n'ai plus qu'à mourir de faim.

Tu meurs de faim ! Délit. Et ta demeure ? As-tu une demeure ?

Toutes les portes m'étant fermées faute d'argent, le soir venu, je cherche un abri là où me conduit la Providence.

Tu n'as point de demeure ! Délit. La loi est expresse, la prison.

Imposteurs, qui vous dites les disciples du Fils de l'homme, de celui qui, traversant ce monde, pauvre et

abandonné, n'y eut pas une pierre pour reposer sa tête, voyez au-dessus de vous son image s'animer, sa bouche s'ouvrir, avec une sainte colère, pour vous maudire et maudire vos lois.

Est-ce que l'air et le soleil ne sont pas à tous? Est-ce que Dieu a bâti des geôles pour aucune de ses créatures?

Pâtres de mon pays, réjouissez-vous dans vos humbles cabanes. L'indigence là n'est pas un crime, et le passant y trouve toujours un peu de lait et de pain noir pour apaiser sa faim, et des feuilles sèches pour reposer dessus.

Qu'ils s'écouloient heureux au milieu de vous, mes frères, les jours de ma jeunesse! Comme mes pensers flottoient mollement dans le vague de l'âme assoupie, lorsque assis sur la pelouse, au pied d'une roche vêtue de mousse verte, j'aspirois l'odeur enivrante de nos plantes parfumées, et prêtois l'oreille au doux chant de la grive, au bruit du torrent qui rouloit et se brisoit sur les cailloux au fond du ravin!

Comme ces souvenirs se pressent en moi! Je vois les nuages légers fuir sur les flancs des monts, se plier et replier en mille formes bizarres, puis monter vers leur crête et l'entourer d'un noir diadème.

Qu'est-ce là-haut que ce point perceptible à peine? C'est l'aigle qui déploie dans l'immensité son vol puissant et calme. Il est libre, lui!

Et le chamois aussi est libre sur ses rocs solitaires, et l'ours est libre dans sa caverne, et l'oiseau dans les bois, et l'insecte dans l'herbe.

Oh! que ne suis-je l'insecte dans l'herbe, l'oiseau dans les bois, l'ours dans sa caverne, et le chamois sur ses rocs solitaires!

Pas une seule créature qui n'aille et vienne comme il

lui plaît, et ne respire sous le ciel un air que nul ne lui mesure.

Il n'en est pas ainsi du pauvre, le pauvre est proscrit, il est le paria de la Création.

Qui me l'eût dit, ô mon Dieu, que je pleurerois d'être homme !

## XVI

Au fond d'une petite anse, sous une falaise creusée à sa base par les flots, entre les rochers où pendoient de longues algues d'un vert glauque, deux hommes, l'un jeune, l'autre âgé, mais robuste encore, appuyés contre une barque de pêcheur, attendoient la marée qui montoit lentement, à peine effleurée par une brise mourante. Se gonflant près du bord, la lame glissoit mollement sur le sable, avec un murmure foible et doux.

Quelque temps après, on voyoit la barque s'éloigner du rivage et s'avancer vers la haute mer, la proue relevée, laissant derrière elle un ruban d'écume blanche.

Le vieillard, près du gouvernail, regardoit les voiles qui tantôt s'enfloient, tantôt s'affaissoient, comme des ailes fatiguées. Son regard alors sembloit chercher un signe à l'horizon et dans les nuées stagnantes. Puis, retombant dans ses pensées, on lisoit sur son front bruni toute une vie de labeur et de combat soutenu sans fléchir jamais.

Le reflux creusoit dans la mer calme des vallons où se jouoit la pétrelle, gracieusement balancée sur les ondes luisantes et plombées. Du haut des airs la mauve s'y plongeoit comme une flèche et sur la pointe noire d'un rocher, le lourd cormoran reposoit immobile.

Le moindre accident, un léger souffle, un jet de lumière, varioit l'aspect de ces scènes changeantes. Le

jeune homme, replié en soi, les voyoit comme on voit en songe. Son âme ondoyoit et flottoit au bruit du sillage, semblable au son monotone et foible dont la nourrice endort l'enfant.

Soudain, sortant de sa rêverie, ses yeux s'animent, l'air retentit de sa voix sonore :

Au laboureur les champs, au chasseur les bois, au pêcheur la mer et ses flots, et ses récifs et ses orages!

Le ciel au-dessus de sa tête, l'abîme sous ses pieds, il est libre, il n'a de maître que soi.

Comme elle obéit à sa main, comme elle s'élance, sur les plaines mobiles, la frêle barque qu'animent les souffles de l'air!

Il lutte contre les vagues et les soumet, il lutte contre les vents et les dompte. Qui est fort, qui est grand comme lui!

Où sont les bornes de ses domaines? Quelqu'un les trouva-t-il jamais? Partout où s'épanche l'Océan, Dieu lui a dit : Va, ceci est à toi.

Ses filets recueillent au fond des eaux une moisson vivante. Il a des troupeaux innombrables qui s'engraissent pour lui dans les pâturages que recouvrent les mers.

Des fleurs violettes, bleues, jaunes, pourprées, éclosent en leur sein, et, pour charmer ses regards, les nuages lui offrent de vastes plages, de beaux lacs azurés, de larges fleuves, et des montagnes, et des vallées, et des villes fantastiques, tantôt plongées dans l'ombre, tantôt illuminées de toutes les splendeurs du couchant.

Oh! qu'elle m'est douce la vie du pêcheur! Que ses rudes combats et ses mâles joies me plaisent!

Cependant, ma mère, quand, la nuit, le grain tout à coup ébranle notre cabane, de quelles transes votre

cœur est saisi ! Comme vous vous relevez toute tremblante pour invoquer la Vierge divine qui protége les pauvres matelots !

A genoux devant son image, vos pleurs coulent pour votre fils poussé par le tourbillon dans les ténèbres, vers les écueils où l'on entend les plaintes des trépassés mêlées à la voix de la tempête.

## XVII

Lamentation sur la race déchue, sur la race dont les autres disoient en levant la tête pour la contempler dans sa grandeur : Elle est digne d'être notre guide; qu'elle marche la première, nous la suivrons comme le génie même de l'humanité.

Elle s'en alloit appelant les peuples à la vie nouvelle, leur enseignant par sa parole, par ses glorieux exemples, la loi qui relève les petits, fortifie les foibles, et les unit tous dans l'égalité sainte, la liberté, l'amour fraternel.

Les sceptres craquoient sous ses pieds, et les couronnes, roulant à terre, ressembloient au cerceau avec lequel se joue l'enfant.

Le soldat, laboureur divin, semoit sur les champs de bataille le salut des nations affranchies. Au seul bruit de sa venue, les fers de l'esclavage s'agitoient et se rompoient d'eux-mêmes; quelque chose d'inconnu se remuoit en lui; il commençoit à se sentir homme.

Tel qu'une fraîche brise du soir, l'espérance pénétroit sous le toit du pauvre; des songes de paix et de joie le consoloient dans son sommeil; il voyoit une forme radieuse lui sourire et sourire aux siens, et verser

Digitized by Google

sur eux une rosée féconde, pareille à celle qui ranime les plantes qu'a flétries l'ardeur d'un ciel embrasé.

Partout les cœurs se dilatoient, s'ouvroient à l'allégresse; partout ils palpitoient d'un mystérieux pressentiment.

Que l'horizon étoit riche et pur! Comme le regard s'y reposoient doucement! Comme les biens s'enchaînoient aux biens, sans fin, sans terme, au fond de ces limpides perspectives!

Soudain le spectre du passé, tout couvert d'une poussière fétide, sort de la tombe et se dresse devant le peuple libérateur. Il pose la main sur sa poitrine, et le sang se fige, et le cœur cesse de battre; il lui souffle son haleine, et le vertige le saisit, ses genoux chancellent, ses pensées se troublent; il a perdu jusqu'au souvenir de ce qu'il étoit naguère, la sympathie qui le lioit aux autres, le sentiment de soi. Dégradé par la corruption, il livre stupidement ses pieds aux entraves et son col au joug.

Le voilà courbé vers la terre, et la creusant, et la fouillant, sans autre souci que de satisfaire une convoitise brutale; et plus croît son labeur, plus il devient pour lui stérile. Il se fatigue et d'autres récoltent, pareil à l'animal immonde à qui l'on enlève, à peine découvert, le fruit qu'il a flairé dans le sol.

Lamentation sur la race déchue!

## XVIII

Voici ce que j'ai dit, moi le Seigneur Dieu :

Malheur aux nations qui m'oublient, aux peuples qui rompent avec moi!

Parce que tu m'as banni de tes pensées et rejeté de ton cœur, que tu n'as voulu d'autre maître que toi-même;

Parce que tu t'es enveloppé dans ton orgueil comme un roi de théâtre dans son manteau de pourpre;

Parce que tu as choisi les sens pour tes conseils, que tu as dit aux convoitises : Soyez ma loi; et à la matière : Sois mon bien;

Parce que tu as renoncé à tout ce qui te faisoit grand;

J'ai versé sur toi des ténèbres froides, pleines de vains fantômes; je t'ai envoyé l'esprit de vertige, et l'esprit de mensonge, et l'esprit de peur.

Je t'ai ôté l'intelligence et jusqu'au désir de la liberté.

Du cloaque où croupissent et fermentent les balayures de tes cités, les consciences corrompues, les âmes pourries, j'ai fait monter ce qu'il y a de plus vil, de plus abject, de plus immonde pour dominer sur toi.

Je t'ai abaissé au-dessous de ce que jamais on vit de plus bas. Je t'ai courbé sous le fouet et le bâton : je t'ai rendu enviable le sort même de la bête de somme, qu'on n'enferme point en des cachots, qu'on ménage, parce qu'elle a un prix.

Je t'ai jeté comme un jouet aux autres peuples, je t'ai livré à leur insulte et à leur risée. En passant, ils te regardent avec dédain gisant à terre, et te poussent du pied. Réponds-moi, est-ce assez d'opprobre?

Une fièvre ardente dévore tes entrailles, et, pour trouver la source où s'apaisera ta soif, tu t'en vas sous le soleil, pauvre insensé, fouillant et creusant le sable brûlant.

La faim dévore tes fils et tes filles; on les a vues, pour vivre, ramasser dans la boue le pain de la prostitution.

Est-il une misère qui ne soit tienne? une douleur qui

ne pèse sur ton corps, sur ton âme, une honte que l'on t'ait épargnée?

Mon joug t'importunoit, tu l'as secoué, tu m'as renié pour père : te voilà tel que tu l'as voulu, sans autre règle que tes appétits, sans autre lumière que leurs ténèbres, sans autre force que celle de tes muscles et de tes os.

Tu t'es fait brute, on te traite comme la brute. Ceux qui ont dit : Faisons de lui notre proie, enfoncent dans ta chair leurs ongles aigus. Crie à tes prophètes, qu'ils te sauvent, s'ils peuvent.

Comprendras-tu enfin que la vie vient de moi, qu'elle est le souffle même de ma bouche?

Ouvre les yeux, suscite en ton cœur une sincère repentance, et j'étendrai ma main, la main qui t'a frappé, et elle te relèvera, et tes oppresseurs à leur tour sentiront le poids de ma justice, et tu seras encore le peuple de mon choix, le peuple que tous les autres, dans l'attente de l'avenir mystérieux, regarderont avec espérance.

## XIX

Ils se sont dit : nous détruirons le Bien, nous en étoufferons le germe même au fond des âmes. Que si quelqu'un ose élever la voix pour le défendre, pour en rappeler aux hommes le souvenir, nous l'ensevelirons dans nos cachots comme un malfaiteur, car nous avons la force, ou nous lancerons sur lui la meute affamée qui garde les abords du temple du Mal, qui, pour le morceau de pain qu'on lui jette dans la boue, aboie l'outrage et le mensonge.

Insensés! et quand vous feriez aujourd'hui ce que la

mort fera demain, auriez-vous donc vaincu? Le Bien, est-ce un homme? Le Bien, c'est moi, dit le Seigneur Dieu.

Lorsque le Juste, cloué sur la croix, expira entre deux voleurs, les puissants d'alors, les politiques, les hypocrites, ceux qui dévoroient le peuple comme on dévore un morceau de pain, crurent à leur triomphe. Le lendemain les échos, d'un bout de la terre à l'autre, se renvoyoient une voix de salut, sortie de la tombe du supplicié.

## XX

Pourquoi courez-vous après des ombres? Pourquoi oubliez-vous votre véritable fin?

Des lueurs trompeuses, des voix mensongères vous attirent en des lieux stériles et désolés, où l'espérance elle-même s'éteint dans une nuit éternelle.

Les besoins de la chair, qui ne le sait? doivent être satisfaits; c'est la condition de l'existence. Mais les besoins, est-ce tout? Les appétits, est-ce tout?

N'êtes-vous que corps, pour chercher dans le corps le bien sans bornes, immense, auquel vous aspirez?

Demain, que sera ce corps? Un peu de cendre. Il s'en va chaque jour vers la fosse. Est-ce là la route de vos désirs?

La bête elle-même ne s'ensevelit pas tout entière dans les sens et les jouissances des sens. Elle a des instincts plus élevés, des joies plus intimes. Elle vous montre de loin, sans le connoître, le but vers lequel vous devez marcher.

Voulez-vous descendre au-dessous d'elle? et si vous

le voulez, de quoi vous plaignez-vous? Se courbe-t-on si bas sans malaise? Peut-on combattre sa nature, la tuer sans souffrir?

Ce spectre noir, informe et muet qui vous étouffe dans ses embrassements, savez-vous son nom? Il s'appelle Matière.

Dis-leur ceci, car j'ai pitié de ce pauvre peuple :

Le corps, ce n'est pas l'homme, mais l'enveloppe de l'homme.

La vie, ce n'est pas le manger et le boire, mais l'intelligence et l'amour.

Les derniers êtres de la Création mangent et boivent, et cela leur suffit; l'homme pense, aime, se dévoue, se donne, pour que je me donne à lui, et qu'il trouve en moi, dans le Vrai, dans le Bien, dans le Beau, l'aliment de son âme, de ce par quoi il vit réellement.

Qu'est-ce que le reste? Peu de chose. Cherchez premièrement ma justice, et vous le recevrez de surcroît.

Malheur à qui erre au fond de la vallée, sur le bord des eaux croupissantes! Les épis destinés à apaiser votre faim ne croissent pas dans la fange; j'ai semé sur les lieux hauts le grain qui vous nourrira.

## XXI

A l'heure où l'Orient commence à se voiler, où tous les bruits s'éteignent, il suivoit lentement, le long des blés jaunissants déjà, le sentier solitaire.

L'abeille avait regagné sa ruche, l'oiseau son gîte nocturne; les feuilles immobiles dormoient sur leur tige; un silence triste et doux enveloppoit la terre assoupie.

Digitized by Google

Une seule voix, la voix lointaine de la cloche du hameau, onduloit dans l'air calme.

Elle disoit : Souvenez-vous des morts.

Et, comme fasciné par ses rêves, il lui sembloit que la voix des morts, foible et vague, se mêloit à cette voix aérienne.

Revenez-vous visiter les lieux où s'accomplit votre rapide voyage, y chercher les souvenirs de douleurs et de joies qui ont passé si vite?

Comme la fumée, qui sort de nos toits de chaume et se dissipe soudain, ainsi vous vous êtes évanouis.

Vos tombes verdissent là-bas sous le vieux if du cimetière. Quand les souffles humides du couchant murmurent entre les hautes herbes, on diroit des esprits qui gémissent. Époux de la mort, est-ce vous qui tressaillez sur votre couche mystique?

Maintenant vous êtes en paix : plus de soucis, plus de larmes; maintenant luisent pour vous des astres plus beaux, un soleil plus radieux inonde, de ses splendeurs, des campagnes, des mers éthérées et des horizons infinis.

Oh! parlez-moi des mystères de ce monde que mes désirs pressentent, au sein duquel mon âme, fatiguée des ombres de la terre, aspire à se plonger. Parlez-moi de Celui qui l'a fait et le remplit de lui-même, et seul peut remplir le vide immense qu'il a creusé en moi.

Frères, après une attente consolée par la foi votre heure est venue. La mienne aussi viendra, et d'autres, à leur tour, la journée de labeur finie, regagnant leur pauvre cabane, prêteront l'oreille à la voix qui dit : Souvenez-vous des morts.

Digitized by Google

# MÉLANGES



Digitized by Google

Digitized by Google

# MÉLANGES

## HYMNE A LA POLOGNE

Dors, ô ma Pologne, dors en paix, dans ce qu'ils appellent ta tombe : moi, je sais que c'est ton berceau.

Lorsque, délaissée, trahie, rendue de fatigue, épuisée de combats, ton front pâlit, tes genoux chancelèrent, ils tressaillirent d'une joie féroce et poussèrent un long cri, un cri sauvage, aigu comme le cri de l'hyène qui la nuit fait frissonner le voyageur sous sa tente.

Dors, ô ma Pologne, etc.

Tel que ces chevaliers qui sommeillent, revêtus de leur armure, sur les vieux tombeaux, le géant étoit là couché sur la terre : ils jetèrent sur lui un peu de cette terre trempée de sang et dirent : Il ne se réveillera plus!

Dors, ô ma Pologne, etc.

Tes fils dispersés ont porté dans le monde les récits merveilleux de ta gloire. Ils ont raconté comment, tout

à coup brisant le joug de tes oppresseurs, tu te levas semblable à l'ange que Dieu envoie, armé de son glaive, pour punir ceux qui se rient de la justice; et le cœur des tyrans s'est troublé.

Dors, ô ma Pologne, etc.

Puis, quand ils ont dit tout ce que virent tes yeux, avant de se fermer, l'indomptable courage des hommes, l'héroïque fermeté des plus foibles femmes, l'ardeur sainte des jeunes vierges, le dévouement religieux des prêtres, les petits enfants même se dégageant des bras de leurs mères, afin d'aller mourir pour toi, les peuples émus ont baissé la tête, et se sont pris à pleurer.

Dors, ô ma Pologne, etc.

Tant de sacrifices, tant de travaux devoient-ils être stériles? Ces martyrs sacrés n'auroient-ils semé dans les champs de la patrie qu'un esclavage éternel? En seroit-ce fait à jamais de cette patrie vers laquelle encore se tournent de loin les regards des pauvres exilés? N'en resteroit-il qu'une fosse couverte d'un peu d'herbe? Ah! dites-le, dites-le-moi!

Dors, ô ma Pologne, etc.

Le lâche a égorgé en tremblant les guerriers sans armes; il a serré dans de vils fers leurs fortes mains; il a eu peur des femmes, peur des enfants même, et le désert a dévoré ceux qu'avoit épargnés le glaive. Pendant qu'ils s'enfonçoient dans la solitude, ou que pêle-mêle on les jetoit dans les abîmes de la terre, les murs des temples s'écrouloient sur les autels ensanglantés.

Dors, ô ma Pologne, etc.

Qu'entendez-vous dans ces forêts? Le murmure triste des vents. Que voyez-vous passer sur ces plaines? L'oiseau voyageur qui cherche un lieu pour se reposer. Est-ce là tout? Non, je vois une croix : tournée vers l'Orient, elle marque le point où le soleil se lève, et sur le soir soupirent auprès des voix douces et mystérieuses.

Dors, ô ma Pologne, etc.

Regardez! Sur son front pâle, mais calme, est une confiance impérissable, sur ses lèvres un sourire léger. Qu'a-t-elle aperçu dans son sommeil? Seroit-ce un vain rêve qui la trompe en fuyant? Non, la vierge divine, qu'elle proclama sa reine, est descendue d'en haut : elle a posé une main sur son cœur, et de l'autre écartant le voile de l'avenir, la foi, debout derrière ce voile, lui a montré la liberté.

Dors, ô ma Pologne, dors en paix, dans ce qu'ils appellent ta tombe : moi, je sais que c'est ton berceau.

---

## LA POLOGNE

Du côté où le soleil se lève, dans les plus longs jours, je voyois une multitude dispersée sur une terre riche et verdoyante, et partout où se tournoient mes regards, ils ne rencontroient que des fronts tristes, des lèvres sans sourire, des bouches muettes, des yeux fiers encore d'où s'échappoient quelques larmes furtives qu'ils sembloient chercher à retenir; car il y avoit là, au milieu

de cette grande désolation, des hommes armés épiant un prétexte de supplice, et pour qui les pleurs étoient un crime inexorablement puni.

Et je me demandois : Qu'est-ce que cela?

Et il me fut dit : C'est un peuple martyr. En lui s'accomplit un mystère saint.

Il a été livré pour un temps à la puissance du mal, afin que, trempé dans sa souffrance comme le fer dans l'eau du torrent, il devienne l'épée qui vaincra le mauvais génie de l'humanité.

L'orgie infernale a dansé sur cette terre sanglante où chaque cœur a eu sa torture, chaque muscle sa douloureuse contraction : et il le falloit pour que le monde sût ce que c'est que la patrie et la perte de la patrie ; pour que la justice, le respect des droits, l'amour paternel, l'horreur des tyrans, formassent le lien futur des peuples et fissent leur salut dans l'avenir.

Maintenant la victime est là, palpitante sous le couteau des prêtres de Satan. Mais Dieu ne la leur a pas livrée pour toujours. Quand l'heure connue de lui aura sonné, elle se redressera terrible comme la vengeance suprême, et, réveillées au bruit de ses fers qui se brisent, les nations émues s'écrieront : Béni, béni soit à jamais le peuple qui, ayant souffert avec constance pour tous les peuples, a été jugé digne de vaincre pour eux!...

---

## LES MORTS

Ils ont aussi passé sur cette terre; ils ont descendu le fleuve du temps; on entendit leur voix sur ses bords, et puis l'on n'entendit plus rien. Où sont-ils? Qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

Pendant qu'ils passoient, mille ombres vaines se présentèrent à leurs regards; le monde que le Christ a maudit leur montra ses grandeurs, ses richesses, ses voluptés; ils le virent, et soudain ils ne virent plus que l'éternité. Où sont-ils? Qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

Semblable à un rayon d'en haut, une croix, dans le lointain, apparoissoit pour guider leur course : mais tous ne la regardoient pas. Où sont-ils? Qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

Il y en avoit qui disoient : Qu'est-ce que ces flots qui nous emportent? Y a-t-il quelque chose après ce voyage rapide? Nous ne le savons pas, nul ne le sait. Et comme ils disoient cela, les rives s'évanouissoient. Où sont-ils? Qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

Il y en avoit aussi qui sembloient, dans un recueillement profond, écouter une parole secrète; et puis, l'œil fixé sur le couchant, tout à coup ils chantoient une aurore invisible et un jour qui ne finit jamais. Où sont-

ils? Qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

Entraînés pêle-mêle, jeunes et vieux, tous disparoissoient tels que le vaisseau que chasse la tempête. On compteroit plutôt les sables de la mer que le nombre de ceux qui se hâtoient de passer. Où sont-ils? Qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

Ceux qui les virent ont raconté qu'une grande tristesse étoit dans leur cœur : l'angoisse soulevoit leur poitrine, et comme fatigués du travail de vivre, levant les yeux au ciel, ils pleuroient. Où sont-ils? Qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

Des lieux inconnus où le fleuve se perd, deux voix s'élèvent incessamment :

L'une dit : *Du fond de l'abîme j'ai crié vers vous, Seigneur : Seigneur, écoutez mes gémissements, prêtez l'oreille à ma prière. Si vous scrutez nos iniquités, qui soutiendra votre regard? Mais près de vous est la miséricorde et une rédemption immense*[1].

Et l'autre : *Nous vous louons, ô Dieu! nous vous bénissons : Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées! La terre et les cieux sont remplis de votre gloire*[2].

Et nous aussi nous irons là d'où partent ces plaintes ou ces chants de triomphe. Où serons-nous? Qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

1. De profundis.
2. Te Deum laudamus.

# DU PASSÉ

ET

# DE L'AVENIR DU PEUPLE

Votre foi vous sauvera.

ÉVANGILE.



Google

# AU PEUPLE

F. LAMENNAIS.

Sainte-Pélagie, 12 juin 1841.

Digitized by Google

# DU PASSÉ

ET

# DE L'AVENIR DU PEUPLE

## CHAPITRE I

### Objet de cet écrit.

Des maux qui sont sur la terre, quelques-uns y seront toujours, parce qu'ils tiennent à l'imperfection de l'état présent de l'homme; d'autres peu à peu disparoîtront, parce qu'en avançant dans les voies que Dieu lui a tracées, et se rapprochant de lui par une évolution qui commence ici-bas et se produit ailleurs, l'homme deviendra progressivement moins imparfait; et le passé, à cet égard, nous assure de l'avenir.

Ainsi il y aura toujours des maladies, des souffrances physiques; mais elles diminueront à mesure que les causes qui les engendrent principalement, la misère, les vices, l'abus des choses bonnes destinées par la Providence à notre usage, diminueront elles-mêmes.

Il y aura toujours des douleurs, des souffrances morales; mais elles diminueront à mesure que, vivant plus de la vie spirituelle, plus maître de soi, de ses passions

Digitized by Google

désordonnées, de ses penchants brutaux, l'homme s'écartera moins des lois éternelles de l'ordre, qui, réglant tout ensemble ses pensées, son amour, ses actes, établissent en lui une paix inaltérable et une sainte harmonie.

Nous ne rangeons point parmi les maux la mort pourtant si redoutée; car c'est ou l'ignorance ou le remords qui la redoute. La mort, loin d'être un mal, est le premier des biens, puisqu'elle est le passage à un état meilleur, à une existence plus élevée, une transformation ascendante, et non, comme elle le paroît aux sens que trompent les apparences, une destruction. Quand le vêtement est usé, l'homme véritable s'en dégage, et libre des liens qui l'appesantissoient, des voiles qui s'étendoient entre lui et la vraie lumière, splendide et léger il prend son essor vers des régions plus belles.

Outre les maux inhérents à notre condition terrestre, à l'imperfection ici-bas irrémédiable de chacun de nous, il en est qui viennent de la société, et ce ne sont ni les moins nombreux, ni ceux dont le poids s'aggrave le moins sur la race humaine. Mais au degré où l'homme s'affranchit de l'ignorance et des penchants qui l'inclinent au mal, à ce même degré il atténue les maux dérivés du vice de la société ou perfectionne la société elle-même, qui à son tour rend possible à l'homme un perfectionnement nouveau; de sorte qu'en vertu de cette action et de cette réaction réciproque de l'individu sur la société, de la société sur l'individu, s'accomplit le progrès social à la fois et individuel, d'où naît, par une conformité plus parfaite des actes de chacun aux lois divines de sa nature, l'ordre général et le bien-être de tous.

Cependant il importe de ne pas s'abuser sur ce bien-être, en s'imaginant qu'il peut exister pour l'homme un état de contentement absolu appelé bonheur, dans lequel se reposent et se perdent ses désirs pleinement satisfaits. Il n'est point d'illusion plus vaine et plus dangereuse que cette fausse idée. Le désir dans l'homme est éternel, parce qu'il tend invinciblement à un bien sans bornes et sans mesure ou à Dieu, qui lui-même est le Bien infini. Rien de limité ne peut le satisfaire, perpétuellement il aspire au delà ; et si, cédant à la séduction d'une espérance trompeuse, on s'est figuré que quelque bien terrestre pouvoit remplir l'immensité du cœur, ne trouvant jamais ce bien, on prend en dégoût tous les autres, on devient incapable d'en jouir, et l'on tombe au-dessous de sa nature même, pour avoir follement voulu s'élever au-dessus.

Les biens à notre portée, nécessairement finis, s'enchaînent les uns aux autres par un développement identique avec notre propre développement dans le Vrai et le Bien essentiels, c'est-à-dire, en Dieu. Et comme notre développement est lié à celui de la Création tout entière, et que le développement de la Création a pour fin la manifestation extérieure de Dieu, il s'ensuit que notre développement propre n'est que l'accomplissement d'une fonction, et que dès lors le bien pour nous dépendant de cette fonction par une nécessité directe, il se proportionne à la connoissance que nous avons des lois de l'ordre universel, et à notre fidélité à y obéir, obéissance qu'on nomme vertu.

De là deux conséquences également importantes :

La première, que travailler à rendre les hommes meilleurs, c'est travailler à les rendre plus heureux, et

que travailler à les rendre plus heureux, c'est travailler à les rendre meilleurs;

La seconde, qu'il n'est pas vrai que les souffrances qu'engendrent les vices de la société seront toujours les mêmes, et que c'est bien vainement qu'on s'efforce d'y remédier. Car l'humanité ne tourne point dans un cercle fatal; elle se développe incessamment, incessamment elle passe d'un état imparfait à un autre qui l'est moins, se rapprochant toujours du terme infini de sa tendance; et c'est pourquoi, dès le commencement, il a été dit aux hommes : « Soyez parfaits comme Dieu est parfait. »

Vous donc qui portez le poids du jour, ne pensez pas que ce poids sous lequel vous ployez ne doive être allégé jamais. Les biens que vous a destinés Celui qui veille avec amour sur toutes ses créatures, vous n'en pouvez jouir que progressivement; chacun d'eux prépare et amène celui qui le doit suivre. Toute chose a son temps marqué. Maintenant vous êtes en hiver, mais le printemps viendra où vous verrez croître et fleurir ce que vous aurez semé, et l'été qui le mûrira, et l'automne où vous moissonnerez avec allégresse.

Notre dessein, dans cet écrit, est de vous dire ce que vous fûtes et ce que vous êtes appelés à devenir, afin que vous marchiez constamment vers le but que vous assignent les lois divines de la Création et vos propres lois. Vous ne sauriez sortir des voies que déterminent ces lois immuables, sans vous éloigner de la fin vers laquelle se dirigent vos désirs par une invincible impulsion de la nature même, sans qu'au lieu des biens que vous cherchez, vous ne rencontriez la peine inévitable de toute violation de l'ordre.

Séparé du passé, le présent est muet sur l'avenir. Il n'apprend rien de ce qu'il faut savoir pour fixer le but de l'action sociale et pour la régler. On s'en va au hasard, emporté dans mille routes diverses par les souffles variables de l'opinion. Chacun suit sa pensée née hier et qui mourra demain. On ne s'accorde, on ne s'entend ni sur ce qui est à faire, ni sur les moyens. Les efforts opposés s'annulent mutuellement. L'un veut ceci, l'autre veut cela, selon la passion qui l'entraîne, la première idée qui le frappe. Les doctrines les plus insensées trouvent des partisans, d'autant plus exaltés, d'autant plus fanatiques, qu'elles choquent plus violemment la conscience et le bon sens. Et qu'advient-il de là? Que, las de cette confusion anarchique, d'où visiblement il ne peut sortir rien de salutaire ni de durable, on se décourage peu à peu, on se retire, on se dit : A quoi bon lutter contre un désordre irrémédiable? à quoi bon se sacrifier sans profit pour personne? Mieux vaut s'accommoder à ce qui existe et qu'on ne changera point : et là-dessus, s'occupant de soi seul, on fait comme tant d'autres et l'on s'enveloppe dans son égoïsme.

Il vous importe donc beaucoup à vous, pauvres délaissés, qui, sans aucune comparaison, avez la plus grande part dans les maux dont la société abonde, d'en connoître l'origine et le remède, tel que l'indique, non une simple vue spéculative de l'esprit, laquelle peut être trompeuse, mais l'infaillible expérience des siècles, qui ne trompe point, parce qu'elle est l'expression des lois invariables de l'humanité; il vous importe de rassembler vos forces, maintenant éparses, et de les ordonner de manière qu'elles convergent en un même point et représentent une même volonté; car ce que vous voudrez

tous sera certainement, et ce que vous voudrez selon la raison demeurera ferme. Mais, pour réunir toutes les volontés en une seule volonté, il faut une commune foi et un commun amour, car on veut selon ce qu'on croit et selon ce qu'on aime; et pour vouloir selon la raison, il faut et se garder des vains rêves à jamais stériles, et s'affranchir des passions en lutte avec l'ordre qu'elles troublent et qu'elles ne sauroient vaincre.

Nous sommes à une époque décisive, à l'un de ces moments solennels où se résout pour l'humanité le problème de l'avenir. Le peuple le sent : un instinct divin l'avertit que le monde, ayant accompli une période de son développement, va se transformer, et que, dans le nouvel âge qui s'ouvre, sa place, à lui peuple, doit être tout autre que celle qui fut la sienne dans les âges précédents. Par lui doit naître une société plus parfaite, plus conforme aux éternelles notions de la justice et de la charité, complément nécessaire et consommation de la justice. Nous venons unir nos efforts aux siens, nous venons apporter à nos frères le foible tribut des lumières que nous avons pu recueillir par l'étude attentive des faits antérieurs, dans lesquels doit se manifester la loi du progrès social ou de l'évolution du genre humain. Tout ce qu'on tentera contre cette loi ou en dehors d'elle échouera infailliblement. Rien de plus important donc que de la bien constater, pour ne pas se perdre dans l'aride désert des théories chimériques, pour que le travail fécond qui réalisera l'avenir désiré si ardemment ne soit pas entravé, retardé par des actions perturbatrices.

Tel est l'objet de cet écrit, que nous adressons particulièrement aux déshérités de la grande famille : heu-

reux s'il pouvoit contribuer à l'accomplissement de l'œuvre sainte, qui sera le fruit du labeur de tous.

## CHAPITRE II

### Ce que nous entendons par peuple.

Au sens le plus général, le peuple c'est tout le monde, c'est la collection des individus dont se compose une nation, une société déterminée. Ainsi on dit le peuple romain, le peuple françois, anglois, espagnol, etc., et, sous cette dénomination commune, on comprend sans exception tous les membres de l'unité sociale que régit le même gouvernement.

Mais comme chez les anciens presque partout on distinguoit, dans la même société, deux classes séparées par des différences radicales, celle des hommes libres et celle des esclaves, le mot peuple désignoit exclusivement ceux-là, les autres, en dehors du droit humain, n'étant que des *choses* et non des personnes.

Puis, dans la classe même des hommes libres, les uns l'étant plus, les autres moins, les uns jouissant de certains droits politiques et civils dont les autres étoient entièrement privés, on nomma ces derniers *plebs*, la plèbe, le peuple comme nous dirions, et le peuple, en ce sens, se composa de tous ceux qui appartenoient à la classe inférieure, assujettie à divers degrés, selon les lieux et selon les temps, à la classe supérieure ou privilégiée : de sorte que, dans la plupart des sociétés anciennes, il existoit trois ordres correspondant à autant de conditions différentes d'existence : les hommes du privilége, *optimates*, nobles, patriciens, etc., la plèbe et les esclaves.

Plus tard, parmi les chrétiens même, et en dehors du servage, reste modifié de l'esclavage antique, la société se partagea également en deux classes distinctes, l'une investie de droits obstinément refusés à l'autre, l'une dominante et l'autre dominée, l'une généralement riche et l'autre généralement pauvre, et cette dernière reçut particulièrement le nom de peuple. Cette dénomination s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec la distinction qu'elle exprime, et c'est en ce sens que nous employons le mot peuple dans cet écrit. Il y désigne la classe dominée en opposition avec la classe dominatrice, la classe politiquement esclave en opposition avec la classe politiquement libre.

## CHAPITRE III

### Ce qu'est le peuple en chaque pays et dans le genre humain, et ce qui détermine fondamentalement son état.

Tel que nous venons de le définir, le peuple forme dans toute société, sans nulle comparaison, le plus grand nombre ; et, en outre, cette même société ne subsiste que par lui : car aucune société ne subsisteroit seulement vingt-quatre heures, si tous les travaux s'arrêtoient soudain, et tous les travaux indispensables pour la conservation de la vie sont dévolus au peuple, aussi bien que ceux qui contribuent à la rendre plus commode et plus douce. Laboureurs, artisans, producteurs de toute sorte, navigateurs, marchands, tout cela n'est-il pas peuple ? Or, que seroit une nation privée de ce qu'elle doit à l'incessant labeur de ces hommes, en utilité les premiers de tous ? Et que resteroit-il d'elle, si on les en retranchoit ?

On peut dire que, sur un milliard environ d'individus

dont se compose le genre humain, plus de neuf cents millions appartiennent au peuple. L'histoire du peuple est donc l'histoire du genre humain ; l'état du peuple représente son état véritable, il est à chaque époque la mesure réelle du progrès.

Le peuple est l'arbre qui ne meurt point, qui subsiste indéfiniment; les individus sont les feuilles qui se renouvellent chaque année, qu'il nourrit de sa séve et qui contribuent, pendant qu'elles vivent, à l'entretenir. Ce qui par son éclat attire les regards, et trop souvent fait oublier le reste, la vraie grandeur dans tous les ordres, les vertus éminentes, le génie, ce sont les fleurs dont l'arbre se pare et qui manifeste les fécondes puissances qu'il renferme en soi.

De l'étude attentive du passé, il résulte clairement que la condition générale de l'humanité, c'est-à-dire du peuple, comme on vient de le voir, a été sans cesse en s'améliorant depuis les premiers temps connus jusqu'à celui-ci, et que cette amélioration progressive s'est accomplie suivant des lois perpétuellement les mêmes, et qui dès lors ont leur racine dans l'immuable nature des choses et dans celle de l'homme particulièrement. D'où se déduit cette consolante et certaine conséquence, que la condition du peuple continuera de s'améliorer sous l'influence constante des mêmes lois, de telle sorte que chaque progrès procède du progrès précédent, par une évolution régulière, un mouvement naturel dont les apparences peuvent varier, mais dont jamais la direction ne change.

La même étude apprend encore que le développement intellectuel, dont le développement religieux est la forme sociale, a produit tous les autres développements ;

en d'autres termes, que les destinées du genre humain, les destinées du peuple, durant le cours des siècles, ont dépendu de la manière dont on concevoit les lois divines de la création et de la nature humaine, de la Religion enfin, de laquelle émanoit, avec la notion du devoir et du droit, leur détermination théorique et pratique, et ultérieurement l'organisation de la société.

On se figure que le mal, tel qu'il apparoît dans l'histoire, dérive tout entier des passions ; il n'en est rien. Les passions troublent l'ordre existant quel qu'il soit, mais ce ne sont pas elles qui le constituent, elles n'ont pas cette puissance. Il est le résultat nécessaire des idées, des croyances reçues. Aussi les passions se montrent-elles toujours les mêmes à toutes les époques, et néanmoins, aux époques diverses, l'ordre établi change, et quelquefois fondamentalement. Les passions n'étoient ni différentes, ni moins fortes, certes, ni moins nombreuses au moyen âge qu'à Rome sous la république ou sous les empereurs ; elles ne sont aujourd'hui ni moins nombreuses ni moins fortes qu'au moyen âge, ni différentes non plus ; leurs effets sont les mêmes, et cependant quelles profondes modifications dans la société ! Quelle distance de l'état présent du peuple à son état ancien, alors que l'esclavage, ou le servage qui y succéda, écrasoient de leur poids une portion si considérable de la famille humaine ! C'est pourquoi toute réforme qui se borneroit à combattre les passions, à leur opposer de nouvelles barrières, quelque utile, quelque nécessaire que soit ce genre d'action, ne produiroit que peu de fruit, parce qu'elle laisseroit subsister la cause radicale, et, pour ainsi dire, organique des maux auxquels on voudroit remédier. Tout découle du principe générateur des

institutions, le but de l'activité et sa règle, le droit, le devoir, les opinions, la conscience et les mœurs publiques; et ce principe premier, c'est la Religion qui le pose, ou plutôt il est la Religion même, ou la conception généralement admise de Dieu, de l'univers et de l'homme.

Parcourons rapidement les faits principaux de l'histoire considérée à ce point de vue, afin d'y chercher la loi qui préside à l'évolution de l'humanité.

## CHAPITRE IV

**Commencement du genre humain : ses premiers développements.**

Toutes les origines sont enveloppées d'une obscurité profonde. En cela complétement semblable à l'enfant, le genre humain n'a point conservé le souvenir de son état initial, car il falloit qu'avant d'agir ses facultés se développassent, et la tradition, si vague qu'elle fût, ne pouvoit remonter au delà de l'époque où, se réfléchissant en soi-même, l'homme put se reconnoître dans sa personnalité de plus en plus intime et distincte, et vivre de la vie de l'esprit.

Nous n'avons donc, pour nous éclairer sur ce premier âge, que la raison seule, puissamment aidée, il est vrai, par l'observation des faits postérieurs.

Or, en recherchant par la pensée quelles furent, dès le commencement, les conditions de l'existence, on en découvre de deux ordres, des conditions physiques, et des conditions spirituelles, correspondantes respectivement à la double nature de l'homme, être à la fois organique et intelligent.

Étant donnée la tige originaire de l'humanité, la pre-

mière condition physique est l'union de l'homme et de la femme, et la persistance de cette union, rigoureusement nécessaire pour la conservation de l'enfant. La seconde condition est la possession effective de certaines productions de la terre indispensables pour l'entretien de la vie.

Des conditions spirituelles, la première est la révélation, la vision de Dieu, d'où naît l'intelligence, qui implique, comme nous l'avons expliqué ailleurs[1], la foi à l'objet révélé, et, par une conséquence immédiate, l'affirmation simultanée de Dieu et de soi, du Créateur et de la Création. La seconde condition est l'union avec Dieu qu'opère l'amour qui nous porte vers lui, et qui ne sauroit nous porter vers lui, nous unir à lui, sans nous unir en même temps au tout dont nous sommes membres, et particulièrement aux êtres semblables à nous : d'où le lien moral, fondé sur le devoir et le droit, et qui dépend de la direction imprimée à la volonté, dont les lois ne sont que les lois mêmes de l'amour et de l'intelligence. Ces deux conditions réunies constituent la Religion en ce qu'elle a de primitif et de radical.

Mais l'homme est un; il n'y a pas deux hommes, l'un purement physique, l'autre purement intellectuel et moral. Les lois de l'homme intelligent et moral, et les lois de l'homme physique convergent donc dans une même unité.

Or, les lois physiques de l'union de l'homme et de la femme et de l'union de tous deux avec l'enfant, combinées avec les lois intellectuelles et morales d'où émanent le devoir et le droit, sont proprement ce qu'on nomme mariage, famille.

1. Dans l'ouvrage intitulé : *De la Religion.*

Les lois physiques relatives à la possession de certaines productions de la terre indispensables pour l'entretien de la vie, combinées encore avec les lois intellectuelles et morales, constitutives du devoir et du droit, sont ce qu'on nomme propriété.

L'animal possède, l'homme seul est propriétaire, parce qu'à la possession s'ajoute l'idée de droit, donnée par l'intelligence.

Ainsi, en les classant selon leurs degrés respectifs d'élévation, la Religion, le mariage, la famille, la propriété sont pour l'homme les conditions primordiales et nécessaires de l'existence.

Aussi le voit-on d'abord, sous l'empire d'une religion simple, dégagée des spéculations hasardeuses de l'esprit, vivre à l'état de famille. Cet état se perpétua particulièrement chez les peuples pasteurs, dans les steppes de la haute Asie, dans la péninsule arabique, et après une longue suite de siècles, on le retrouve encore dans les montagnes d'Irlande et d'Écosse, mais ici, en Irlande surtout, avec la pratique de l'agriculture. Rien ne ressemble plus à la famille patriarcale que le clan. Toutefois le clan, quelque avantage qu'il offre à certains égards, est dénué de force défensive, enfante de nombreuses divisions, des guerres intestines, et, ce qui plus que tout le reste lui assigne un rang inférieur parmi les divers modes d'association dont l'histoire présente des exemples, il n'en est pas de moins favorable au développement intellectuel, au progrès de la science, des arts, de l'industrie, et, en général, de tout ce que comprend pour nous le mot de civilisation.

Pendant qu'une partie de la race humaine se maintenoit à l'état originel de famille, une autre partie établis-

soit, avec un genre d'agrégation plus complexe, des centres fixes de réunion, induite à cela principalement par le concours mutuel et la stabilité de demeure qu'exige l'exercice des métiers nécessaires.

De là une plus grande excitation de la pensée, un commencement de recherche des causes génératrices des phénomènes, ou un premier développement de la Religion; des arts nouveaux et des industries nouvelles, des perfectionnements et des inventions de toute sorte, une organisation rudimentaire d'où sortit peu à peu la société politique et civile.

Cependant ces heureux effets du rapprochement des hommes ne furent pas exempts d'un mélange de mal. La recherche des causes ne pouvoit atteindre immédiatement son but; elle produisit des erreurs partielles qui altérèrent en plusieurs points la pureté de la religion primitive, erreurs qui, n'étant néanmoins qu'une vue confuse et incomplète du vrai, renfermoient le germe d'une magnifique conception future, de la science véritable de Dieu, de l'univers et de l'humanité. Aux erreurs de l'esprit se joignirent les désordres que les passions provoquent. Les mœurs se corrompirent. La cupidité engendra la fraude et la violence. Tous les liens moraux se relâchèrent. L'antagonisme entre les deux principes, l'un desquels incline l'homme à se concentrer en soi, à se faire centre de toutes choses, et l'autre le porte à s'ordonner par rapport à un centre plus général, et finalement au centre universel qui est Dieu ; cet antagonisme, qui constitue la lutte incessante de ce monde, se manifesta sous mille formes nouvelles, à mesure que les relations des hommes entre eux se compliquoient, et que leur puissance s'accroissoit par l'effet même du progrès dans tous les ordres.

Digitized by Google

Arrêtons-nous un peu à cette phase du développement du genre humain, laquelle présente un fait capital dont il importe beaucoup de se rendre compte.

## CHAPITRE V

### Association primitive. Esclavage.

Plongé au sein de l'univers, absorbé en lui, l'homme, obligé de réagir contre ses forces fatales pour se conserver, appliqua son intelligence à la recherche des causes et des lois qu'il lui falloit connoître pour ne pas succomber dans cette lutte gigantesque. Or la connoissance des causes et des lois qui régissent l'univers impliquant celle de la Cause suprême dont il trouvoit en soi la notion, mais vague et confuse à cause de son unité même, il essaya de la concevoir pour concevoir ses opérations, et, trop foible d'abord pour la séparer scientifiquement de ce qui découle d'elle et n'est pas elle, il l'identifia avec les secrètes énergies productrices des phénomènes qui frappoient ses regards.

De là les religions de la Nature, — vraies en ce sens que les puissances de la Nature ont réellement leur origine, leur principe en Dieu, émanent de ses propriétés et se résolvent en elles ; — fausses, en ce que ces puissances participent dans la Création au caractère fini de la Création même, et y subsistant sous un autre mode qu'en Dieu, diffèrent dans leur action de l'action immédiate de Dieu, quoiqu'elles tirent de lui leur réelle efficacité ; fausses encore en ce qu'on ne sut point ramener ces mêmes puissances indéfinies en nombre à ce qu'elles ont de radicalement essentiel et de distinct, ou à ce qui

constitue, éternellement et nécessairement, les propriétés de l'Être Infini.

Et comme, dans le monde phénoménal, elles offrent le double caractère de fatalité, et, pour parler ainsi, de coaction physique, on reporta ces caractères dans la Cause suprême, la concevant sous l'idée d'une Nécessité souveraine, dont les inflexibles décrets dominoient tout et régloient tout irrévocablement.

Suivant cette vue des choses, l'univers étoit gouverné par une hiérarchie de puissances coordonnées à une Puissance première, dont elles n'étoient en réalité que des manifestations diverses, et la nécessité qu'on rencontroit à tous les degrés de cette série de puissances, obligeoit encore à les concevoir sous la notion de forces physiques.

Ces sombres dogmes, à travers lesquels il falloit que la raison passât pour s'élever en de plus hautes régions, comme il faut que l'homme passe par l'état fœtal pour devenir vraiment homme, ces sombres dogmes, disons-nous, projetèrent leur ombre sur toute la vie humaine, soumise à un Destin, à un *Fatum* immuable et inexorable. On prit pour modèle de l'organisation de la société l'organisation de l'univers telle qu'on se la représentoit; et cela, non en vertu d'aucune théorie rationnelle, précise, à la manière des modernes, mais instinctivement : c'est-à-dire que, sans nier spéculativement la liberté humaine, la distinction du juste et de l'injuste, concevant l'ordre du monde comme un système de forces physiques subordonnées les unes aux autres, on fut enclin à transporter cette même idée dans la société et à confondre ainsi le droit avec la force. La logique naturelle à laquelle on ne résiste point, la tendance

invincible de l'intelligence vers l'unité, qui n'est que sa tendance vers le vrai, conduisoient à cette conséquence, et si certains abus énormes purent s'établir et être acceptés, c'est que les dispositions d'esprit, les pensées, les croyances enfin qui les favorisoient étoient universelles, qu'elles existoient en ceux qui souffroient de ces abus aussi bien qu'en ceux qui en profitoient. La religion entraînoit l'acquiescement général, et nous voyons aujourd'hui même quelque chose de semblable chez les musulmans.

L'oppression pénétra partout, et premièrement dans la famille. Livrée aux caprices du mari ou de l'être fort, la femme fut opprimée par la polygamie, le divorce; l'enfant par l'autorité arbitrairement absolue du père, qui devint le type du pouvoir social, lorsqu'il ne releva pas uniquement de la force pure. La propriété dépendit de plus en plus du même droit de la force : elle régna de fait souverainement.

Or, qu'est-ce que cela, sinon l'institution de l'esclavage? L'obéissance à la force pure, n'est-ce pas l'obéissance de l'esclave? Mais cette obéissance matérielle, en dehors de tout droit véritable et de tout devoir, déterminée originairement par les seules lois physiques, n'ayant de relations qu'à elles, est l'obéissance des brutes, et c'est trop dire encore, l'obéissance des *choses*, de ce qui ne vit ni ne sent; car la brute, l'animal, mû par l'instinct, résiste à la force pure. L'esclavage implique donc l'abolition, la négation de la personnalité, et conséquemment de tout ce qui dérive de la personnalité et la suppose, le mariage, la famille, la propriété. L'esclave ne se marie pas, il n'a point de femme, il a une ou plusieurs femelles qui produisent au profit du maître; l'es-

clave n'a point de famille, point d'enfants, il a des petits, qui appartiennent comme lui au maître; l'esclave *possède*, consomme ce que le maître lui alloue pour sa subsistance, mais il n'a point de propriété, il est lui-même la propriété du maître.

L'apparition de l'esclavage dans le monde est certes un grand fait, le plus grand fait que présente l'histoire primitive de l'humanité. Il se lie comme une conséquence nécessaire aux religions de la Nature, c'est-à-dire, aux premières idées spéculatives que l'homme se fit de la Cause suprême et de ses rapports avec l'univers : et cependant il est vrai que pour arriver à une connoissance plus exacte de Dieu et de la Création, il n'existoit pas d'autre voie que celle qu'a suivie l'esprit humain, et que s'il n'avoit pas entrepris ce travail identique avec l'effort même que nécessite son propre développement, tout progrès eût été à jamais impossible.

Aussi verra-t-on que ce progrès, dans l'ordre social, se proportionne toujours au progrès religieux ou au développement, à nos yeux lent sans doute, mais continu, de la science de Dieu et de son œuvre, d'où se déduit celle du droit et du devoir.

## CHAPITRE VI

### Premières sociétés politiques et civiles connues.

Il y a lieu de penser que la civilisation prit naissance au nord de la Bactriane, sur le revers oriental de la chaîne du Taurus, d'où elle rayonna au midi, à l'est et à l'occident, par l'Arabie et la mer Rouge, jusqu'en Éthiopie et en Égypte. Un premier Zoroastre, dont le souvenir vague se perd dans la nuit des temps, fonda la société

sur une doctrine dont on retrouve des traces manifestes dans l'Inde antique, et qui appartenoit évidemment aux religions de la Nature. Une Asie primitive, dont l'exacte position est inconnue, fut probablement le berceau des monarchies mède, persane et assyrienne. Les commencements de ces anciens empires sont restés fort obscurs, faute de monuments contemporains. L'obscurité est moins profonde en ce qui touche les sociétés qui se formèrent, dès les époques les plus reculées, sur les bords du Gange, de l'Indus et du Nil, et même en Chine à l'extrémité orientale de l'Asie.

Une circonstance très-remarquable de l'établissement de ces antiques sociétés, c'est qu'elles durent toutes leur origine à des races sacerdotales, dépositaires de la science et de la tradition. Elles imposèrent la loi avec autorité, et cette loi comprenoit, dans sa vaste unité, le dogme, le culte, les institutions politiques et civiles, et jusqu'aux détails les plus minutieux de la vie domestique.

Mais eût-on obéi aveuglément au sacerdoce, s'il avoit commandé en son propre nom? Sa parole tout humaine eût-elle produit la foi d'où naît la soumission volontaire? Non, sans doute. Aussi fit-il intervenir directement la Divinité, dont il se dit l'organe, et l'on ne doit pas croire qu'en cela il usât de fourberie. Ce qu'il enseignoit au peuple, il en avait lui-même la conviction sincère, et cet enseignement qui rapportoit primitivement à Dieu les progrès accomplis jusque-là, et se résumoit dans la croyance à des communications divines, à une révélation originelle, contenoit, certes, une vérité d'une importance souveraine. Mais cette vérité d'intuition pure et qui ne pouvoit être alors bien comprise, on la revêtit d'une forme poétique, que le goût du merveilleux, qui n'est

dans sa racine que le sentiment même de l'infini, orna, développa de mille manières; d'où la légende. On se figura entre l'homme et Dieu des relations en dehors des lois de la nature, et de là naquit l'idée d'un ordre surnaturel, qui devint la source d'énormes abus et de nombreuses impostures.

Nous ne parlerons de la Chine que pour faire remarquer une particularité très-frappante qui lui est exclusivement propre. Un roi d'une de ses anciennes dynasties, voulant se soustraire à l'autorité traditionnelle du sacerdoce, abolit l'antique religion et en détruisit les monuments écrits. La Chine alors s'organisa, comme elle a continué d'être organisée jusqu'à nos jours, sous l'influence d'une doctrine purement morale et le gouvernement d'un corps savant, le corps des mandarins, où tous indistinctement peuvent être admis, et où les grades s'obtiennent au concours, après de solennels examens. Or, la science ne fut pas plutôt séparée de toute espèce de dogme religieux, qu'elle s'arrêta, se pétrifia, ainsi que les procédés de l'industrie : elle ne fit pas depuis un seul pas. Et dès que la morale fut également séparée du dogme, elle perdit à tel point son efficacité, qu'il n'est pas sur la terre de peuple plus corrompu que le peuple chinois : et l'on peut observer encore, qu'aussi impuissant en tout le reste que dans la science, aucun art n'a pu se développer chez lui.

Dans l'Inde, la Religion, successivement modifiée par la pensée philosophique, pencha vers le panthéisme, qui, en identifiant la Création avec son Auteur, nie la Création même, et ne voit en toutes choses que des manifestations idéales de l'Être infini existant seul éternellement. Tout, hors de cet Être, étant illusion, rêve, *maïa*,

on ne sauroit concevoir pour l'homme, qui n'est lui-même qu'une vaine apparence, aucun but possible d'activité. Il doit tendre, au contraire, à se replonger, par un quiétisme absolu, dans la Réalité qui comprend tout et qui est tout. De cette Réalité unique et immuable, posée, pour ainsi dire, à la base de l'intelligence comme idée génératrice de toutes les conceptions ultérieures, dériva un ordre de société immuable aussi; et, dans cette société où l'individu n'est rien, ne peut rien être, il n'exista que des castes ou de simples divisions générales correspondantes à ce que l'on concevoit de divers dans l'Être universel; c'est-à-dire, un esclavage par masses, empreint du sceau d'une éternelle nécessité.

L'Égypte aussi fonda sur les castes son système social; mais comme l'idée panthéistique n'y domina pas comme dans l'Inde, que les énergies de la Nature commencèrent même à s'y personnifier, le régime de caste y fut et moins tenace et moins sévère. Toutefois c'est encore l'esclavage dans sa pleine rigueur; il étoit le fond de l'organisation même. Sous la direction du sacerdoce, la royauté gouvernoit avec une puissance absolue. Sauf la portion dévolue aux prêtres comme garantie d'indépendance, la terre appartenoit exclusivement au roi ou à l'État dont il étoit le chef, ainsi qu'elle appartient aujourd'hui encore au pacha. Le peuple la cultivoit et recevoit dans les produits la part que l'autorité publique lui allouoit. Le pouvoir dirigeoit également l'industrie, chacun étant attaché par la loi à une profession ou à une fonction. Point de propriété donc, au moins territoriale, ni de liberté personnelle. C'est le premier exemple que présente l'histoire de l'application du système des socialistes modernes, en ce qu'il a de fondamental.

## CHAPITRE VII.

### Mosaïsme.

Originaire de la Chaldée, Abraham étoit venu habiter, plus à l'ouest, le pays que traverse le Jourdain, pays abondant en pâturages et qu'occupoient alors plusieurs petites peuplades, au milieu desquelles il demeura tranquille et indépendant sous sa tente de pasteur. Ses descendants formèrent une tribu patriarcale. Mais, au temps de Jacob, petit-fils d'Abraham, chassés par la famine qui désoloit alors cette contrée, ils se réfugièrent en Égypte où l'un des leurs, vendu comme esclave, ayant acquis la confiance du roi, exerçoit en son nom l'autorité publique. On leur permit de s'établir dans la terre de Gessen, et d'y vivre selon leurs coutumes. Ils s'y multiplièrent rapidement, de sorte qu'environ trois siècles après, sous une autre dynastie, ils inspirèrent des craintes au Pharaon régnant, qui fit peser sur eux une insupportable oppression. Réduits en servitude, on les chargea de travaux, on les soumit aux plus durs traitements; pour diminuer leur nombre, on eut recours aux crimes les plus atroces; leurs enfants mâles étoient en naissant condamnés à la mort : par où l'on peut juger de ce qu'étoit le droit chez le peuple égyptien, le plus civilisé peut-être de cette époque. Nous disons le droit, parce qu'il y a des excès impossibles même à la plus violente tyrannie, lorsqu'ils choquent à un certain point les idées reçues et la conscience générale.

Un homme d'Israël, nourri par des circonstances singulières dans les sciences de l'Égypte, entreprit de délivrer ses frères, de les ramener en Palestine, et de les y

constituer en corps de nation. Ce qu'il eut à vaincre de difficultés, principalement de la part de ceux dont il s'étoit fait le chef, est incroyable. Son génie les surmonta toutes. Même après tout ce qu'on a écrit sur cet homme extraordinaire, il y auroit encore beaucoup de choses à dire, pour arriver à une complète et juste appréciation de ce qu'il fit. Nous voulons ici indiquer seulement l'esprit et le caractère de ses institutions, dans leur rapport avec la religion qu'il leur donna pour base et le développement de l'humanité.

Il arrêta, pour ainsi parler, le dogme à son origine, le renfermant dans la seule croyance à l'unité du souverain Être; et en s'opposant de la sorte aux progrès de la science par la recherche des causes, il évita les conséquences de l'imperfection de la science même, conséquences qui se manifestèrent partout où l'esprit humain, se livrant à cette recherche, rencontra, si l'on peut user de cette expression, sur la route du vrai, sur la route qui devait, au bout de tant de siècles, aboutir au Christianisme, les religions de la nature.

Les Juifs, et leur histoire le prouve, étoient eux aussi poussés dans cette voie par l'impulsion interne autant que par l'exemple, et c'est pourquoi, afin d'empêcher qu'ils ne s'y engageassent, Moïse dut employer tous les moyens en son pouvoir pour les isoler des autres nations. La seule différence des lois politiques et civiles n'aurait pas suffi; il posa en Dieu même le principe de séparation. Conservant la notion essentielle de l'Être infini, il y joignit l'idée d'un dieu national, *le Dieu d'Abraham*, *d'Isaac et de Jacob*, protecteur de leur race et ennemi des dieux adorés des Gentils. De là cet horrible esprit de haine qui transforma les guerres contre les

Chananéens, dévoués à l'anathème, en guerres d'extermination.

Ainsi séparés de la communion du genre humain, les Juifs furent tout ensemble séparés du progrès qui s'accomplissoit en dehors d'eux, et des désordres passagers qui en étoient, à certains égards, la condition inévitable : non que ces désordres n'aient souvent pénétré chez eux, mais en violant le principe de leur institution, de leur vie comme peuple, violation qui bientôt les précipitoit dans la ruine, et par là même, tournant leur pensée vers les moyens de salut, les ramenoit aux lois qu'ils avoient violées.

A l'intérieur, Moïse fonda la société sur l'égalité et la fraternité, mais l'égalité de race, telle qu'on la conçoit entre les fils d'un même père, et la fraternité charnelle. Il ne s'éleva pas jusqu'à l'idée de la fraternité et de l'unité humaine ; et cette idée même aurait été en contradiction directe avec la pensée d'isolement qui dominoit sa législation tout entière.

Organiser l'égalité et la fraternité telles qu'il les entendoit, c'étoit organiser la famille, et la nation juive ne fut en effet, originairement surtout, qu'une confédération de familles reliées par un corps sacerdotal. Son principe de durée résidoit dans la constitution du mariage, qui, plus qu'en tout le reste de l'Orient, se rapprochoit de la monogamie ; et dans la propriété primitivement égale de chaque famille, égalité bientôt détruite par les causes nombreuses qui tendent sans cesse à l'altérer, mais toutefois rétablie périodiquement, quant au fond du droit même de propriété, par le retour des biens aliénés aux premiers possesseurs, dans l'année jubilaire.

Cependant, par cela même que la propriété, garantie

Digitized by Google

réelle de la liberté, étoit aliénable, la liberté l'étoit aussi, dans un système charnel, étranger à l'idée toute spirituelle du droit général et radical de l'humanité. Ainsi l'esclavage existoit chez les Juifs, mais un esclavage doux, assez ressemblant à ce qu'est parmi nous la domesticité; et, quoi qu'il en fût des esclaves appartenant à d'autres races, l'esclavage pour le Juif cessoit de droit à l'époque du grand jubilé, qui se célébroit deux fois par siècle. Comme on étoit devenu esclave en perdant sa propriété, on redevenoit libre en recouvrant cette même propriété.

Tels sont les traits caractéristiques de l'institution mosaïque. En fixant l'esprit sur l'idée première de l'unité divine, elle l'empêcha de s'égarer, pour ainsi dire, au sein de la Nature, mais en même temps de prendre part au grand travail intellectuel qui s'effectuoit ailleurs. Elle conserva plus pur l'élément de la famille, avec la doctrine du droit et du devoir qui s'y rattachent; mais elle opposa un obstacle, qui subsiste encore aujourd'hui même parmi les Juifs, à la communion universelle du genre humain. Elle défendit mieux qu'aucune autre institution antique la liberté de l'individu, par une constitution meilleure et plus forte de la propriété, sans toutefois s'être élevée jusqu'à la complète abolition de l'esclavage, jusqu'à la négation de sa légitimité.

Rentrons maintenant dans le monde dont les Juifs s'étoient séparés.

## CHAPITRE VIII

### Société grecque.

Nous ne faisons pas l'histoire de chaque peuple, nous suivons le mouvement de la civilisation. On ne finiroit

point si l'on vouloit apprécier l'influence de chacun des principes divers qui, apportés à différentes époques de l'Égypte et de la Phénicie, et combinés avec d'autres principes existants chez la race pélasgique et celle des Hellènes, devinrent le fondement de la société dans la Grèce et en caractérisèrent, sous des modes de police très-variés, la tendance générale et l'esprit.

En remontant aux plus anciens temps, on retrouve, comme partout, le fatalisme des religions de la Nature et ses conséquences, le droit de la force et les oppressions qu'il engendre, mélangées toutefois de ce qu'a de plus favorable à l'humanité le régime primitif de tribu ou de clan patriarcal.

Tel est à peu près l'état qu'Homère a peint dans ses poëmes immortels. On y découvre aussi un progrès dont le germe existoit déjà dans la théologie égyptienne. Apres avoir divinisé les secrètes puissances de la Nature, on avoit compris que la notion de personnalité, inséparable de la notion du souverain Être, l'étoit également de tout ce qu'il renferme d'essentiellement distinct. Par où l'on fut conduit à personnifier les puissances auparavant conçues comme des forces physiques ou fatales, à leur attribuer dès lors l'intelligence qu'implique la personnalité, et la liberté qu'implique l'intelligence. De là le polythéisme, qui fut, comme on voit, un immense progrès.

Après avoir, en quelque sorte, brisé les liens de nécessité qui enchaînoient la Cause première sous ses diverses spécifications, l'homme s'affranchit lui-même de cette nécessité. Il acquit le sentiment de son existence personnelle et libre, et une nouvelle période de développement s'ouvrit.

Digitized by Google

Cependant le dogme, confus et vague, ne déterminoit point d'une manière absolue, par une idée nette de ce que l'Être infini renferme en soi d'essentiellement distinct, le nombre et la notion des personnes divines. Il ne le définissoit point, il le divisoit, établissant en lui une hiérarchie arbitraire; et par là il posoit encore à la racine même du droit la force pure, car l'arbitraire n'a d'autre raison que la force.

Il dut donc se produire dans la société un antagonisme entre la force et la liberté, et en effet cet antagonisme apparoît partout dans les institutions grecques et romaines, lesquelles correspondoient au même dogme fondamental; et à mesure que ce dogme se perfectionna par le progrès de la raison, l'idée du devoir et du droit se perfectionna également, et la liberté, comme principe avoué de l'institution sociale, grandit dans la même proportion.

Du sentiment de la personnalité et du droit qui ressort d'elle naquit la cité. Par ce qui en fait l'essence, la cité est la substitution de l'unité collective, à l'unité de famille et à l'unité de caste. L'unité collective, se composant d'individus qui y entrent au même titre, implique l'égalité et conséquemment la liberté. Mais le principe de force que le polythéisme consacroit encore implicitement, quoiqu'à un moindre degré que les religions de la Nature, vicia nécessairement l'égalité, qui est le fait primitif et radical, la liberté qui représente le droit, et la fraternité correspondante au devoir. Il se forma une hiérarchie humaine non moins arbitraire que la hiérarchie divine, et dont la force fut l'unique raison; hiérarchie qui, en effet, partant du plus fort ou du plus riche, descendoit, par une suite de degrés que déterminoient les différences de richesse ou de propriété,

jusqu'à celui qui, ne possédant aucune propriété, étoit exclu du droit de cité, et, plus bas encore, à celui qui, étant lui-même propriété d'autrui, étoit exclu du droit de l'humanité même.

De là toutes les formes de l'organisation, depuis l'oligarchie la plus concentrée jusqu'à la démocratie pure où l'esclavage restoit toujours comme base matérielle de l'État et comme garantie de la liberté des citoyens, parce qu'il l'étoit de leur propriété, la valeur réelle de celle-ci dépendant du travail dont l'esclave étoit l'instrument, et c'est ce qui rendit plus tard si dificile, sous le Christianisme même, l'abolition de l'esclavage. Il falloit donner au travail une constitution toute nouvelle dont on n'avoit aucune idée.

Le droit public en Grèce repoussant la polygamie, la famille reposa sur une base plus forte et plus sainte. La conjonction devint union en se spiritualisant; il y eut un vrai mariage; la femme acquit de la dignité, sans néanmoins être encore soustraite entièrement à ce qu'avoit d'excessif le pouvoir du mari. Il y avoit dans sa condition quelque chose de l'épouse, et quelque chose aussi de l'état inférieur précédent. Elle ne fut mère qu'à demi, le père conservant sur l'enfant, au moment de sa naissance, le droit absolu de vie et de mort; terme extrême de l'oppression de l'être foible.

Quelle que fût la forme de sa police, chaque cité se divisa en deux partis perpétuellement en guerre, le parti aristocratique qui, à l'aide des richesses qu'il possédoit déjà, tendoit à absorber le pouvoir par la propriété et la propriété par le pouvoir: le parti démocratique ou le peuple, qui réclamoit sa part du pouvoir pour défendre sa propriété ou sa liberté.

Mais, pour exercer le pouvoir, en remplir les fonctions, il falloit du loisir, il falloit n'être pas dépendant chaque jour de son travail pour vivre. Là donc où la démocratie prévalut, à Athènes par exemple, le peuple reçut du trésor public une subvention qui lui permettoit de vaquer aux affaires communes.

A Sparte, on fit un partage égal des biens, et, sans abolir la propriété individuelle, ni par conséquent l'héritage, on établit, en ce qui touche les repas, une véritable communauté. Toutefois l'égalité originelle du partage ne laissa pas de disparoître bien vite, malgré les précautions du législateur, et il ne réussit guère mieux dans celles qu'il prit pour empêcher l'introduction du luxe et pour maintenir la sévérité des mœurs. Il y avoit lui-même porté de graves atteintes en sacrifiant la pudeur du sexe et la sainteté du mariage à l'idée abstraite de la cité, telle qu'il la concevoit.

Ce qu'il importe surtout de remarquer dans ces deux républiques, c'est que la constitution de la liberté n'y étoit que la constitution de la propriété; que celle-ci venant à manquer, l'autre s'évanouissoit à l'instant; que, pour assurer la propriété ou la liberté du citoyen, on fut contraint de soumettre au pur droit de la force, de transformer en *chose* la plus nombreuse partie de la population, et que là où l'on tendit, par le partage égal des biens et un commencement de communauté, à l'égalité absolue des fortunes, outre qu'on échoua toujours, la population dévouée au travail eut à supporter le poids d'une servitude plus absolue aussi et d'une tyrannie plus atroce. Aucune oppression ne surpassa, ni peut-être n'égala jamais l'oppression des ilotes.

En résumé, le sentiment de la personnalité humaine,

né de la conception de la personnalité divine, préside à une phase de développement que caractérise l'établissement de la cité. Le mariage se spiritualise par l'abolition de la polygamie, dont le divorce est à peu près la dernière trace légale; la condition de la femme s'élève. Cependant le père conserve sur l'enfant à sa naissance, et quelquefois bien au delà de ce terme, un pouvoir pareil à celui que l'homme possède sur les choses.

L'égalité et la liberté deviennent la base du droit qui règle les relations entre les citoyens, et la question de liberté se résume constamment dans la question de propriété. Le devoir a pour fondement la confraternité de tous les membres dont se compose la cité ou l'association collective, qui, quoique dépendante encore du lien charnel de l'identité de race, tend néanmoins par son essence à s'en dégager peu à peu.

Mais, en dehors de la cité, il n'existe ni droit, ni devoir, ni égalité, ni liberté, ni fraternité, ni personnalité : la force pure règne seule dans une servitude si profonde qu'elle ravale l'homme au-dessous de l'animal. Pour l'esclave point de mariage, point de famille, point de propriété. Simple instrument de travail, il est meuble, il est chose; il est, comme nous l'avons dit, la base matérielle de la cité, le moyen et la garantie de la liberté de l'homme véritable ou du citoyen. On a fait un grand pas, il en reste de plus grands à faire. Longue est la tâche de l'humanité, et son labeur est rude; mais, pour l'adoucir, Dieu lui a donné deux compagnes célestes, la foi qui la soutient et l'espérance qui la console.

## CHAPITRE IX

### Société romaine.

Sans parler des esclaves proprement dits, dont le nombre alla toujours croissant jusqu'à la décadence de l'empire, on voit à Rome, dès l'origine, deux classes profondément séparées : les plébéiens (*gentes minores*) et les patriciens (*gentes majores*), le peuple et une aristocratie de race possédant les richesses et le pouvoir. Quelles que fussent les causes primitives de cette séparation, elle fut le principe d'une lutte intestine qui dura sans interruption jusqu'à la fin de la république, et dans laquelle on suit, pour ainsi dire, de l'œil la marche partout la même, mais voilée quelquefois, de l'affranchissement progressif des masses opprimées.

Distribués en familles, *gentes*, desquelles dépendoient de nombreux clients, les patriciens exerçoient sur eux, à titre de patronage, une autorité arbitraire de fait et presque sans limites. Cette institution singulière offroit, dans sa complexité, quelque chose du clan, et quelque chose aussi de la domination absolue et impitoyable que le vainqueur, dans l'antiquité, faisoit peser sur les vaincus. Il y avoit des souvenirs de conquête et d'une descendance différente dans le patriciat si soigneux de ne pas se mêler avec la race inférieure, la race asservie. Mais, d'un autre côté, à l'époque de la fondation de Rome, le développement du dogme et du sentiment de la personnalité, ainsi que le droit qui en dériva, poussoient, soit par l'effet de l'exemple, soit par une sorte d'instinct logique et la nécessité même des choses, les agrégations qui se formoient à se constituer en cités.

Dans la cité romaine, les patriciens étoient en possession du sacerdoce, des rites religieux, des augures, des charges publiques, de la plus grande partie des biens, et dépouilloient encore le peuple par la violence, la fraude, l'usure, du peu qu'il avoit pu ou acquérir ou conserver. Eux seuls aussi jouissoient même des droits inhérents à la qualité d'homme. Le plébéien n'avoit point de nom, parce qu'il n'étoit point en réalité une personne, mais, comme l'esclave, un instrument de production, et, à la guerre, une machine de combat. Il cultivoit le sol, exerçoit les métiers, exclu, du reste, de la religion de ses maîtres, sans mariage, sans famille, vivant d'une vie de travail, de souffrance et de misère avec sa femelle et ses petits.

Pour sortir de cet état, pour s'affranchir de cette dégradante servitude, il s'efforça de conquérir d'abord la personnalité, l'attribut distinctif de la nature humaine. Il réclama son admission dans la communauté religieuse, la participation aux rites sacrés, l'*égalité devant Dieu*. C'étoit demander la reconnoissance du droit radical d'où tous les autres devoient ensuite sortir forcément. La résistance des patriciens fut vive et opiniâtre. Il leur fallut pourtant céder. Relevé de sa déchéance, de l'abjecte condition de la brute, désormais le plébéien fut reconnu pour homme; il trouva au pied des autels, dont jusqu'alors ses oppresseurs lui avoient interdit l'accès, le mariage, la paternité, la famille.

Il lui restoit encore à acquérir, avec l'égalité politique et civile, le droit de cité, la liberté et la garantie de la liberté, c'est-à-dire la propriété. Les Romains étoient avant tout un peuple agriculteur. La loi fit deux choses, elle ordonna le partage des terres conquises, et fixa des

limites à l'étendue des possessions. Mais les patriciens ou violoient ouvertement la loi, ou ils l'éludoient, et ces violations et ces fraudes demeuroient impunies, parce que seuls ils étoient chargés de l'exécution de la loi, qu'ils s'étoient réservé le monopole des emplois publics et tous les pouvoirs réels de l'État. En outre, ils ruinoient l'homme du peuple par des usures énormes, et, après l'avoir dépouillé de ses biens, se saisissant de sa personne, ils le réduisoient à la condition d'esclave ou de *chose*.

Il faut lire dans les historiens le récit de la longue et énergique lutte que les plébéiens soutinrent contre les patriciens pour secouer ce joug écrasant. Ce fut une guerre de plusieurs siècles, dans laquelle, à force de persévérance, les plébéiens triomphèrent définitivement. Ils comprirent que, pour vaincre, une action politique régulière, continue, étoit indispensable. L'institution du tribunat leur fournit le moyen d'exercer cette action. Peu à peu ils se firent admettre aux grades les plus élevés du commandement militaire, à toutes les magistratures, et finalement au pontificat : de sorte que le cercle de leur affranchissement, qui avoit commencé à l'autel, se ferma aussi à l'autel.

Lorsque les richesses et le luxe qu'elles engendrent, la mollesse et la volupté, eurent corrompu la nation entière ; lorsque César, chef après Marius du parti populaire, concentra en ses mains tous les pouvoirs et institua l'empire, il fut l'instrument et le représentant de la dernière victoire du peuple. Mais la liberté n'étoit plus possible pour personne, à cause de l'absence du principe moral, de l'affoiblissement des croyances, du scepticisme presque universel, et aussi parce que la concep-

tion dogmatique qui avoit conduit la société jusqu'à ce point, ayant produit tout ce qu'elle pouvoit produire, ne contenoit pas la puissance virtuelle d'un progrès ultérieur. Un développement nouveau du dogme étoit nécessaire pour qu'un développement social pût s'opérer sous l'influence d'une idée plus parfaite du devoir et du droit. Ce fut alors que le Christianisme, pressenti par une sorte de prophétique instinct, et comme attendu de tout le monde romain, se leva sur l'humanité.

## CHAPITRE X

### Société chrétienne.

Pendant les siècles qui précédèrent immédiatement l'ère chrétienne, il s'étoit fait dans les esprits, en Grèce surtout, un travail obscur, mais profond, une sorte de révolution vague encore, qui se propagea jusqu'à Rome même, vers la fin de la république. Le polythéisme déclinoit, il inspiroit toujours moins de foi. On se détachoit de ces dieux que la poésie, qui avoit perdu le sens des antiques symboles, dégradoit de plus en plus, les transformant à l'image de l'homme livré à ses passions et corrompu par elles. Les vieilles religions, matérialisées, rétrécies, réduites à de vaines pompes dénuées de signification, semblables à des organismes inertes et froids, qui ne recouvrent plus les mystères de la vie, ne trouvoient désormais de respect que parmi la foule ignorante et superstitieuse. La raison remontoit vers la Cause suprême, elle en cherchoit une conception qui la satisfît davantage par sa rigueur et sa clarté, et à mesure que la hiérarchie arbitraire des Puissances divines personnifiées s'effaçoit des croyances, à mesure qu'on s'ef-

forçoit d'atteindre à une notion plus élevée de la personnalité en Dieu, la personnalité humaine s'élevoit également, et on découvroit de loin un principe du droit plus parfait et plus général.

Tout étant préparé pour un ordre nouveau de pensée et d'action, le Christianisme naquit. Par une magnifique et vaste synthèse, quoique incomplète encore, des religions antérieures, il opéra dogmatiquement l'union du Mosaïsme, qui avoit conservé plus nette et plus pure l'idée fondamentale de l'unité substantielle de Dieu, avec le Polythéisme, qui, concevant en lui des propriétés, des énergies distinctes et nécessaires, s'étoit fait une notion plus juste de sa personnalité multiple; notion qui, dans les derniers temps, avoit commencé à pénétrer chez les Juifs mêmes, en communication plus fréquente et plus intime avec les Grecs. Le Christianisme, rejetant à la fois les fausses catégories polythéistes et l'anthropomorphisme païen, réduisit le nombre des personnes divines à ce qui existe en effet de nécessaire et d'essentiellement distinct dans l'unité du souverain Etre. Mais, ne se trouvant point en contact immédiat avec les religions de la Nature, elles ne furent point enveloppées dans sa synthèse; il ne détermina point la notion des propriétés, dont les Personnes ne sont que le mode d'existence, et ne s'en occupa même aucunement. Négligeant ainsi la science du créé, la science de l'univers, et réagissant avec force contre le matérialisme et le sensualisme alors régnants, il se jeta dans un spiritualisme excessif, se posant, si l'on peut user de cette expression, hors de la Nature, en antagonisme avec elle, poussé encore à cela par l'idée originairement juive d'un état primitif surnaturel, et d'une déchéance de cet état, dans lequel

l'homme ne pouvoit être réintégré qu'en s'élevant au-dessus de la Nature déchue elle-même, en la combattant, en s'affranchissant de sa puissance, par une grâce ou par un secours surnaturel de Dieu.

Nous indiquons ici le progrès dogmatique et les bornes de ce progrès. Considérons-en maintenant les effets.

La personnalité multiple de Dieu, ramenée à l'unité absolue de son être, développa dans le même sens l'idée et le sentiment de la personnalité humaine. On s'étoit élevé de l'unité charnelle de la famille, de la tribu, du clan, à l'unité collective et spirituelle de la cité; on s'éleva de celle-ci jusqu'à l'unité du genre humain. Participant à une même nature, tous les hommes furent égaux devant Dieu, frères dès lors, selon le sens le plus strict et le plus universel du mot, investis des mêmes droits, soumis aux mêmes devoirs. Égalité, fraternité, et conséquemment liberté, tel fut, sous ce rapport, le sommaire de la doctrine évangélique, la formule, en quelque façon, que les hommes désormais auroient à réaliser, par un travail ininterrompu dont le dernier terme étoit la constitution de l'humanité dans l'unité parfaite, et c'est ce qui fut senti tout d'abord : mais, en aspirant à l'époque heureuse où les peuples ne formeroient plus *qu'un seul troupeau sous un seul pasteur*, on n'appeloit et l'on n'attendoit qu'une unité purement spirituelle.

Au reste, le spiritualisme exclusif et surnaturel qui dominoit la théologie chrétienne servit beaucoup aux disciples du Christ dans la tâche gigantesque qu'ils alloient entreprendre. Il les arma d'une force invincible contre les violences et les séductions, par le mépris du corps, des biens et des maux de la vie présente, de tout

ce qui périt et passe. Maîtres du monde et d'eux-mêmes, quand ils ne craignirent et ne désirèrent que Dieu, leur triomphe put être retardé, mais il fut certain.

Par tant de principes absolus, ils entrèrent d'abord dans un système de pratique non moins absolu. Ils conclurent de l'égalité à la communauté. Mais aussitôt ils rencontrèrent les lois de cette même nature avec laquelle leur dogme incomplet, d'un côté, et, de l'autre, erroné par l'idée qu'il contenoit d'un ordre surnaturel, les établissoit en antagonisme, et leurs efforts vinrent se briser contre ces lois indestructibles.

Contraints de céder à une nécessité qu'ils ne comprenoient pas, qu'ils ne pouvoient comprendre, ils attribuèrent à la corruption de la Nature même ce qui n'étoit qu'une conséquence rigoureuse, indéclinable, insurmontable et dès lors légitime de son essence; de sorte que, dans le cours des siècles, le Christianisme offre le double phénomène d'une lutte incessante contre la nature, dans laquelle la nature triomphe toujours, et d'un développement qui incarne successivement dans les faits sociaux les grandes et salutaires vérités que renferme le dogme; et, chose digne de remarque, ce développement présente, dans une sphère supérieure, exactement le même ordre de progrès, les mêmes phases que les développements antérieurs.

Ainsi d'abord est proclamée, comme nous l'avons dit, l'égalité devant Dieu, non l'égalité dans une même race, dans une même cité, mais l'égalité de tous les hommes dans l'unité d'une même nature, sans acception de Juifs ni de Gentils, l'égalité enfin des enfants du même père qui les embrasse tous dans un même amour.

Le mariage plus pur et plus saint se spiritualise dans

sa source; il est l'union des âmes avant d'être l'union des corps. Les derniers restes de polygamie disparoissent avec le divorce. L'épouse devient véritablement la compagne de l'époux, son aide, chargée seulement de fonctions diverses. Comme l'Adam et l'Ève de Milton, ils s'avancent *main en main*, dans le monde ouvert devant eux, et ne se quittent qu'à la tombe, pour bientôt se rejoindre encore : et si la loi morale apparoît seule dans cette indissoluble union, elle n'est cependant que l'expression de la loi physiologique même, avec laquelle elle forme une harmonie divine. L'enfant aussi est désormais, dès sa naissance, un être sacré. Quelques gouttes d'eau versées sur sa tête l'initient aux droits d'homme. Sa vie ne dépend plus du caprice des parents. Le pouvoir absolu du père s'est changé en un devoir d'amour et de protection.

Toutefois l'esclavage ne fut point immédiatement aboli par un commandement positif, mais il fut adouci par les mœurs et par les lois même où l'esprit du dogme pénétroit peu à peu.

Ici on doit se rappeler que le Christianisme n'embrassa point dans sa synthèse les religions de la Nature, et que même il rompit en quelque manière avec elle, en se définissant comme la législation d'un ordre surnaturel. Et c'est qu'en effet le lien de Dieu et de la nature réside dans les propriétés distinctes et nécessaires de l'Être infini, et que les personnes divines, separées des propriétés qui en sont le fondement, le *substratum*, pour ainsi parler, n'offrent plus qu'une idée abstraite, une sorte d'entité vague qui échappe à la conception, un *mystère* enfin éternellement inaccessible à l'esprit, pour qui le mot *personne* n'exprime qu'un simple mode d'exis-

tence, sans donner la notion essentielle et différentielle de ce qui existe sous ce mode dans l'Être absolu.

Cette hypothèse, selon laquelle le Christianisme constituoit un ordre surnaturel, hypothèse liée à l'exclusion, ou plutôt à l'absence de la partie du dogme complet correspondante aux religions de la nature, fut ce qui le rendit impuissant à organiser la société, à se l'assimiler, à l'absorber en soi. Il agit sur elle par ce qu'il contenoit de vrai, mais il ne put s'emparer d'elle, la modeler sur son propre type, parce qu'il ne pouvoit la soustraire à l'empire de la Nature et de ses lois; parce que, ne voyant dans l'homme comme en Dieu que la seule personnalité et ses attributs abstraits, il se renfermoit dans un spiritualisme qui conduit forcément à des principes et des conséquences absolues, et, sous ce rapport, en opposition avec les réalités créées, où tout est, au contraire, contingent et relatif. L'ordre terrestre, avec ses conditions nécessaires, étoit dès lors pour lui une gêne, un obstacle, une déchéance, quelque chose qui se lioit à l'idée du mal, puisqu'il excluoit le bien tel que la théologie chrétienne enseignoit que l'homme l'avoit possédé et devoit le posséder encore.

Quoi qu'il en soit, il est évident que, si la société a un but au-dessus de la Nature, elle est cependant soumise à ses lois, et qu'ainsi le Christianisme, en antagonisme avec la Nature, ayant pour fin de rétablir l'homme dans un état surnaturel dont il le supposoit déchu, se plaçoit dans une sphère idéale, se séparoit du monde social, du monde réel, par cette partie de sa doctrine; et que dès lors ce monde, faute d'un dogme qui contînt la loi de son développement propre, dut se constituer d'après le dogme ancien, modifié seulement, comme

nous l'avons dit, par le principe moral plus élevé, que le Christianisme avoit introduit dans la conscience humaine.

De là cette grande scission, opérée sous Constantin, entre la société spirituelle et la société temporelle, qui ne furent l'une et l'autre depuis lors qu'une permanente manifestation de l'antagonisme radical que nous venons de faire remarquer. Il y eut deux sociétés qui reposoient, l'une sur le droit chrétien de l'unité et de l'égalité universelle, l'autre sur le droit antique de l'unité et de l'égalité de race, ou de cité, lequel, hors de là, laissoit subsister le droit aveugle de la force. Tous les chrétiens, sans excepter les membres même du sacerdoce, vécurent donc à la fois dans ces deux sociétés dont les principes étoient inconciliables : d'où la guerre perpétuelle établie entre elles, et les désordres, les contradictions, la tendance réciproque à prévaloir, et l'impuissance de prévaloir d'une manière complète et définitive, le mélange confus d'actions et de réactions, et tous les contrastes si étranges qu'elles présentent durant une période de quatorze siècles. Tantôt le Pouvoir temporel, obéissant à la foi religieuse, modifioit pratiquement son droit dans le sens du droit chrétien ; tantôt le Pouvoir spirituel, mêlé forcément au monde extérieur, associé à ses intérêts, subordonnoit, pratiquement aussi, ce même droit chrétien au droit générateur des institutions politiques et civiles. Un dualisme profond, représenté par l'Église et l'État, opposoit entre eux les éléments mêmes de la vie.

Suivons, au milieu de cette lutte, le progrès de l'humanité.

## CHAPITRE XI.

### Continuation du même sujet.

Après la chute de l'empire romain, l'Europe civilisée changea de face. Il s'y constitua de nouvelles nations, qui étoient déjà dans la vigueur de leur croissance à l'époque où le mahométisme pétrifioit l'Orient par une doctrine très-analogue au déisme moderne, doctrine qui, en niant tout ensemble et les propriétés divines et leur mode d'existence personnelle, oppose un obstacle invincible au développement de la personnalité humaine, et détruit le germe même de la science.

Dans les contrées occidentales, l'Église convertit à la foi chrétienne les peuples conquérants, mais elle ne put ni leur donner un droit politique, un droit social qu'elle ne possédoit pas, ni substituer à l'organisation du travail fondé sur l'esclavage une autre organisation. Ses tentatives en ce genre aboutirent constamment à la communauté, au régime monastique, qui impliquoit le célibat et l'abdication de la liberté individuelle; régime favorable à la production aussi longtemps que duroit la pauvreté primitive, mais qui, la richesse une fois produite, engendroit immédiatement la corruption, et, par la corruption, la ruine de l'institution même.

Les sociétés qui s'établirent après l'invasion du monde romain reposèrent sur le droit de conquête ou sur le droit de la force, et ce droit régla la hiérarchie des conditions et des fonctions. L'égalité, telle qu'elle existoit parmi les conquérants, étoit une égalité de race. Ils n'en connurent point d'autre originairement, et ce principe, sous des noms et des formes diverses, subsiste encore, même aujourd'hui, dans presque toute l'Europe. De l'é-

galité ainsi conçue sortoit la liberté, qui eut, comme partout, comme toujours, la propriété pour expression et pour garantie. A peu d'exceptions près, la population conquise, en dehors de ce droit de race, en dehors de l'égalité, de la liberté, de la propriété, par cela même fut réduite à l'état d'esclavage. Voyons comment le Christianisme le modifia progressivement.

D'abord, en imprimant au front de l'esclave, égal de l'homme libre devant Dieu, le sceau de l'humanité, il fit de lui une personne. La personnalité eut pour conséquence le mariage, la famille. Et c'est ici qu'on découvre clairement l'importance du caractère d'unité et de sainteté que le mariage acquiert, à mesure que la société avance dans les voies de son perfectionnement. Non-seulement la femme doit à ce caractère son affranchissement et sa dignité, tout ce qui fait d'elle la compagne de l'homme, l'épouse véritable, mais il est la sauvegarde de la famille entière, devenue un tout indivisible; il crée un lien qui n'existe pas là où règne, à un degré quelconque, la polygamie simultanée ou successive, et enveloppant en quelque façon la mère et les enfants dans la personnalité du père, il la rend plus inviolable en y attachant, avec une consécration nouvelle, l'idée et le sentiment d'une perpétuité indéfinie.

Le Christianisme couvrit encore les foibles, les opprimés, de la protection d'un droit moral émané du dogme de la fraternité humaine, droit qui réagissoit, lentement il est vrai, mais continuellement contre le droit de la force. A l'esclavage succéda le servage, et le serf différa de l'esclave en ce qu'il ne put être arraché du sol, transporté d'un lieu en un autre lieu, ni séparé de sa famille, qu'un nœud sacré unissoit à lui, qui étoit lui-même. S'il

dut encore son travail au maître, il se fit entre eux un partage de ce travail même; une partie appartint au serf; il lui fut permis de cultiver une certaine portion de terre et d'en recueillir les produits; quelques jours de la semaine lui furent concédés à cet effet; les autres jours, employés au profit du maître, étoient une sorte de redevance, de loyer de la terre laissée à sa disposition. Il y avoit, dans cet état du serf, un commencement de propriété et conséquemment de liberté.

L'artisan s'affranchit plus vite parce qu'il parvint plus vite à se créer une propriété. Il racheta complétement sa personne, son droit personnel, et la classe libre s'augmenta encore par les affranchissements gratuits que multiplioient l'influence du principe religieux et celle de l'Église.

Le travail de l'homme affranchi lui appartenant désormais, il put le vendre, l'échanger en vertu de conventions mutuellement volontaires et libres à ce point de vue. Ainsi naquit le salaire, qui, peu à peu substitué au servage, devint la base d'une constitution nouvelle du travail. C'étoit là, certes, un grand progrès, mais qui devoit un jour en amener d'autres plus grands encore, car l'humanité ne s'arrête jamais.

La condition morale de la liberté, la condition de droit, existoit pour le salarié; mais dépendant immédiatement de son travail pour vivre, et son salaire dépendant de ceux qui achetoient son travail, et, par une conséquence de leur position plus avantageuse, en fixoient le prix presque à leur gré, la condition de fait ou matérielle de cette même liberté lui manquoit, c'est-à-dire un fonds qui lui fût individuellement acquis, la propriété.

Quelques-uns, par leur industrie et d'heureuses cir-

constances, parvinrent à se créer ce fonds au moyen de l'épargne, et bientôt ils formèrent une classe séparée. Mais ceux-ci, à leur tour, s'aperçurent promptement que leur propre liberté, incomplète encore, n'avoit dans l'institution politique et civile aucune garantie. Cette garantie indispensable à leur sécurité, ils avoient le droit de l'exiger, et ils la réclamèrent en effet, mais il fallut la conquérir. De là tout ensemble et l'établissement des Communes et la naissance de la classe intermédiaire appelée bourgeoisie.

La Commune correspond, dans le moyen âge, à ce qu'étoit, dans le monde antique, la cité. Elle se constitua au profit de l'aristocratie bourgeoise, c'est-à-dire de ceux qui, parmi les affranchis, réunissoient les deux conditions de la liberté, le droit personnel ou la condition morale, la propriété ou la condition matérielle. Les autres restèrent en dehors de la cité nouvelle, ne jouirent point des prérogatives réservées aux seuls bourgeois ; ils furent dans la Commune ce qu'étoient les plébéiens à Rome, non des esclaves, mais des prolétaires, le peuple, *la plèbe*.

Quelque imparfaite que fût l'institution des Communes, elle servit néanmoins la cause de la civilisation générale, elle marqua une des phases du développement de la liberté chez les nations chrétiennes. Par elle un élément nouveau, qui devint le Tiers État, fut introduit dans l'ordre politique. Elle contribua à ébranler le système féodal, qui n'étoit guère que l'organisation de la conquête au profit exclusif des conquérants. Les mœurs s'adoucirent, l'arbitraire rencontra un obstacle déjà puissant dans la conscience publique que pénétroit de plus en plus le principe chrétien; la justice, moins partiale,

prit une forme plus régulière; la foiblesse fut mieux protégée; le servage diminua graduellement; la richesse s'accrut par l'effet même de l'affranchissement du travail et par l'extension de la propriété. Le nombre de ceux qui acquirent ce complément de leur droit augmentant chaque jour, chaque jour aussi une séve plus abondante de liberté circula dans le corps social.

Ici s'ouvre une ère dont il importe de bien saisir l'esprit et le caractère.

## CHAPITRE XII

### Mouvement de la société chrétienne du quinzième au dix-huitième siècle.

Quoique l'évolution religieuse et l'évolution politique s'enchaînent avec la même rigueur que la cause et l'effet, nous parlerons successivement de l'une et de l'autre; on en comprendra mieux chacune d'elles en soi et leur étroite liaison.

Dès que le dogme théologique eut été définitivement constitué, l'esprit humain, obéissant à ses lois essentielles, le sonda en tous sens, s'efforça de le concevoir, de le développer, rejetant comme des erreurs ou des hérésies les opinions logiquement incompatibles avec ce dogme fondé sur la croyance à un ordre surnaturel, et que caractérisoit, en ce qu'il a de radical, un spiritualisme absolu. La pensée dès lors, détournée des réalités contingentes, se renferma exclusivement dans la sphère des essences immatérielles et des pures idées. Il se fit un travail de la raison abstraite, dont la philosophie scolastique, qui, du douzième au treizième siècle, atteignit son plus haut point d'élévation, fut le produit, à plusieurs égards, magnifique. Car, fortifié par cette espèce de

gymnastique intellectuelle, l'esprit humain acquit une puissance, une sagacité, et surtout une rigueur de méthode qui devoit être plus tard un inappréciable moyen de progrès.

Cependant, le dogme épuisé dans ses conséquences directement accessibles à la pensée, le travail cesse d'être fécond; on tombe dans la subtilité, dans les attractions vides : et d'ailleurs on ne pouvoit se fixer à jamais dans un spiritualisme exclusif, qui rompoit le lien naturel du Créateur et de la Création, et mutiloit en quelque manière la foi native et primordiale. Une réaction s'opère, l'homme se sent pressé de sortir de l'enceinte qu'une doctrine rigide trace autour de lui. Il remue des questions dont lui-même il ignore la portée, questions de philosophie, questions de droit; il aspire à quelque chose qu'il ne connoît pas : mais partout, mais toujours, il trouve devant lui, comme une barrière infranchissable, le dogme théologique et l'autorité qui se dit surnaturellement établie, surnaturellement inspirée pour conduire la raison humaine et l'empêcher de s'égarer au dehors de ce dogme absolu.

Toutefois l'instinctif besoin du progrès est plus fort que tous les obstacles. Le temps étoit venu où l'humanité devoit accomplir une nouvelle phase de son évolution. Le protestantisme paroît. Il s'en prend d'abord à l'autorité qui enchaînoit l'esprit dans le dogme défini par elle. Il ne nie point l'ordre surnaturel, trop affermi dans la croyance pour qu'on pût alors songer même à l'y ébranler. Le protestantisme l'admet donc, en en rejetant la conséquence rigoureuse, prochaine, immédiate; il effectue, par une contradiction immense, un immense affranchissement. Car il soumit de fait l'ordre surnaturel

à la raison naturelle, et, dépassant même toutes les bornes, il méconnut les lois de celle-ci, en ne donnant à chacun, individuellement, que sa propre raison pour règle du vrai, erreur qui devoit infailliblement aboutir au scepticisme.

Cette liberté une fois conquise, une activité extraordinaire, que secondoit encore l'invention de l'imprimerie, se manifesta de toutes parts. On étudia l'antiquité, on en recueillit les monuments, on les commenta, on se familiarisa avec les idées qu'ils contiennent, renouant ainsi la chaîne interrompue des philosophies. Réveillée comme d'un long sommeil, la Nature exerça sur l'homme une puissante attraction. Elle envahit l'art, et bientôt, se subordonnant l'élément spirituel qui en fait la grandeur et la vie véritable, elle le précipita dans une décadence d'où jusqu'ici il n'a pu se relever.

L'esprit humain, cependant, attiré dans la voie ouverte devant lui, et qui maintenant est celle du progrès, redescend des hauteurs du spiritualisme chrétien dans la Création. Il observe les phénomènes et s'applique à la recherche de leurs causes et de leurs lois. Les forces intellectuelles précédemment acquises, il s'en sert pour créer les fécondes méthodes, les instruments logiques qui ont tant aidé à l'avancement de la connoissance dans l'ordre des réalités contingentes. Les sciences physiques naissent; on pressent d'abord, puis on découvre et l'on démontre quelques-unes des grandes lois de l'univers. L'Église s'inquiète; elle n'a pas en soi, dans son dogme, le principe générateur et régulateur de ce mouvement nouveau. Mais comment l'arrêter? Elle l'essaye néanmoins, elle condamne Galilée : la raison l'absout, et la raison l'emporte. Voilà deux ordres et deux puissances :

la puissance naturelle de la raison, qui règne souverainement dans l'ordre naturel; la puissance surnaturelle de l'Église, qui règne souverainement aussi dans l'ordre surnaturel : donc un vrai dualisme qui, après de longs combats, doit se résoudre finalement dans une unité plus haute et plus complète, car l'esprit humain a une tendance invincible à l'unité.

Cependant l'effet de ce dualisme passager est de scinder la nature humaine et de constituer, comme nous venons de le dire, deux ordres séparés et indépendants, l'ordre naturel où la raison n'est assujettie qu'à ses seules lois, et l'ordre surnaturel dans lequel elle doit obéir en vertu de lois toutes différentes : d'où deux ordres aussi de vérités sans relation entre elles, et qu'on va même jusqu'à déclarer pouvoir être contradictoires, les vérités scientifiques et les vérités de foi.

A mesure que la science croît et se consolide en croissant, la réaction contre l'ordre surnaturel devient plus vive. On l'identifie avec les dogmes fondamentaux, avec les principes éternels de toute conception possible, et on les enveloppe dans une négation commune. En antagonisme avec la Nature, le Christianisme concentroit l'homme et toutes choses en Dieu, où elles ont leur essence. En antagonisme avec Dieu, la science, isolée de sa source, concentre l'homme et toutes choses dans la Nature, qui ne contient la raison de rien, parce qu'elle ne contient pas la raison d'elle-même. Le matérialisme et le sensualisme envahissent la société, soumise, comme tout le reste, à une nécessité fatale. La morale chancelle sur ses bases ruinées. On cherche dans le corps, dans l'organisme les lois de l'intelligence, dans l'intérêt les lois de l'amour; l'utile remplace le juste, et l'égoïsme le

dévouement. Plus d'esprit de sacrifice, le devoir est un mot désormais vide de sens.

Et il faut bien comprendre qu'étant données les deux tendances contraires, ces conséquences étoient inévitables. La tendance du spiritualisme chrétien, tel que l'avoit constitué la raison abstraite, étoit de descendre de la Cause absolue jusqu'aux derniers effets contingents, et de les expliquer par l'action immédiate de cette Cause[1]. La tendance scientifique est de remonter des derniers effets, à travers les causes finies et contingentes, jusqu'à une ou plusieurs causes premières de même nature qu'elles. Ainsi le spiritualisme chrétien élimine les causes dérivées : la science élimine la cause absolue.

Toutefois les impérieuses nécessités de la raison, les lois essentielles et indestructibles de l'intelligence, ramènent forcément la science au dogme primitif et fondamental abstraitement développé par le christianisme, qu'en même temps elle rattache à l'ordre naturel. Car si, par la recherche des causes secondes, son mouvement au sein de la Nature l'éloigne des vérités absolues, elle s'en rapproche par un autre mouvement au sein des idées pures, obligée, quoi qu'elle fasse, de remonter, au delà de ce que les sens perçoivent, jusqu'aux seules causes au moyen desquelles les phénomènes puissent être conçus, les causes réellement premières et nécessaires.

Or ces causes, inhérentes à l'Être infini, sans quoi elles ne seroient ni premières ni nécessaires, sont précisément ce que nous avons appelé les propriétés divines.

1. C'est ce qu'a fait Malebranche en niant l'efficace et conséquemment la réalité des causes secondes. L'harmonie préétablie de Leibnitz s'éloigne peu au fond de l'idée de Malebranche : elle tend aussi à la négation des causes finies.

La science donc étant rentrée, — avec tout ce qu'un travail de quarante siècles a pu ajouter de secours à ceux que les hommes possédoient au commencement, — la science, disons-nous, étant rentrée dans les voies primitives de l'esprit humain, s'efforce de résoudre le problème que se proposoient les religions de la Nature exclues de la synthèse chrétienne; et une synthèse nouvelle tend à se former, laquelle, unissant le spiritualisme chrétien et le naturalisme scientifique, le Créateur et la Création, et les lois de l'un et de l'autre, complétera le dogme ancien et constituera, en ce sens, un dogme nouveau, dont le caractère sera la négation d'un ordre surnaturel, d'un ordre intermédiaire entre Dieu et son œuvre, et la détermination des propriétés de l'Être absolu, sans lesquelles les personnes déterminées elles-mêmes par le christianisme ne sont que des abstractions logiques dépourvues de réalité véritable.

Ainsi l'humanité, après avoir parcouru un cercle immense, se retrouvant à son point de départ, affirmera derechef le dogme primordial, identique avec l'intelligence; elle proclamera, au nom de ses progrès mêmes, le premier article du symbole répété d'âge en âge par le genre humain : « Je crois en Dieu, créateur du monde distinct de lui et uni à lui. » La foi, essentiellement et nécessairement invariable, n'aura point changé, mais elle sera devenue science, dans les limites où le permettent notre puissance et notre mode de conception.

## CHAPITRE XIII

### Suite du même sujet.

Au mouvement religieux dont nous venons d'esquisser le tableau correspond un mouvement social qui,

engendré par lui, en reproduit, sous une autre forme, exactement les phases, et n'est que l'incarnation des doctrines dans les faits.

Reportons-nous à l'époque où, les derniers restes du monde romain ayant disparu, l'Europe presque tout entière, après les temps d'anarchie et de désordre qui suivirent la conquête, s'organisa de proche en proche suivant le système féodal, devenu, au moyen âge, l'expression du droit politique et civil, dérivé, comme nous l'avons dit, du droit de la force, et qui le consacroit. S'il avoit régné seul et sans opposition, on auroit vu renaître bientôt les vices qui marquèrent la fin de l'empire, le matérialisme et ses conséquences, l'abjection des âmes, la corruption effrénée des mœurs, avec la barbarie de plus. Mais l'humanité ne rétrograde point. Le Christianisme réagit contre la force aveugle et brutale, par le principe d'égalité, de liberté, de fraternité, qu'il avoit introduit dans la conscience humaine, et aussi par la puissance propre de l'élément spirituel, supérieur à toute puissance physique, et sur lequel l'Église fondoit son pouvoir de gouvernement. N'ayant toutefois qu'un dogme incomplet, et, à quelques égards, erroné, elle ne possédoit point les conditions indispensables pour effectuer l'affranchissement définitif de l'humanité, la réalisation du droit évangélique. Elle fut même logiquement contrainte de prendre une direction tout autre, et de s'engager en des voies par lesquelles elle n'eût abouti qu'à substituer à un despotisme absolu un despotisme plus absolu, et seulement moins dégradant pour l'homme.

En effet, pendant que la raison abstraite développoit le spiritualisme chrétien d'après l'idée reçue d'un ordre surnaturel, la société tendoit à se constituer surnatu-

rellement aussi sous l'autorité théocratique du Pouvoir spirituel institué divinement. On sait tout ce que fit, durant plusieurs siècles, la Papauté pour atteindre ce but. En attaquant le droit de la force, en essayant d'introniser, pour ainsi parler, à sa place le droit de l'intelligence, elle servoit bien évidemment les intérêts du genre humain, et de plus, la foi de ces âges étant donnée, elle avoit la logique pour elle. Cependant elle échoua, tous ses efforts vinrent se briser contre la puissance inéluctable de la Nature. Radicalement séparée d'elle, en antagonisme avec elle par le dogme sur lequel reposoit son pouvoir, elle n'y pouvoit soumettre pleinement la société qu'en la transportant de l'ordre naturel dans un ordre surnaturel, c'est-à-dire chimérique ; et cet ordre surnaturel n'eût-il été simplement que l'ordre effectif des réalités immatérielles, la société ayant, ainsi que l'homme, des conditions physiques d'existence, liée par ces conditions encore à la nature et dépendante de ses lois, auroit manqué, en se confondant avec l'Église et s'absorbant en elle, d'un principe essentiel de sa vie et du développement de sa vie.

Avertie par un sûr instinct, elle résista donc à l'action de la Papauté, et les princes, sous ce rapport, furent, sans le savoir, ses vrais représentants et les représentants du progrès. Aussi cherchèrent-ils leur point d'appui dans la science qui commençoit à poindre, à germer en quelque façon, mais hors de l'Église, qui, n'en contenant point le dogme générateur, ne put ni la diriger ni la dominer. En vain assujettit-elle à son autorité et à son inquiète surveillance les Universités qui naissoient de toutes parts; elles devinrent bientôt presque partout des centres d'opposition contre elle,

et une arme redoutable entre les mains des Princes.

Le protestantisme, sur ces entrefaites, vint, par une rupture éclatante, détacher d'elle une partie de l'Europe. Mais, d'un côté, conservant la croyance à un ordre surnaturel, il ne contribua point, d'une manière directe, à l'avancement de l'esprit humain; et, d'un autre côté, se résolvant dans l'individualisme pur, conséquemment dans le scepticisme quant au principe logique, et, quant à la pratique, dans la doctrine égoïste de l'*utile*, il ébranla les bases de la morale publique et favorisa l'extension du despotisme des souverains, qui réunirent en eux les deux Puissances jusque-là séparées. Toutefois aussi, en provoquant les recherches de tout genre pour les besoins de la controverse, et en élargissant la sphère de la liberté de la raison, le protestantisme hâta le développement de la science, et concourut ainsi à la révolution qu'elle devoit opérer. Chaque jour elle s'annonça par des signes plus certains; chaque jour le Pouvoir spirituel, dépouillé de son prestige, déclinoit, et, vaincu enfin, il tomba dans un état de subordination de plus en plus profonde, dans un véritable vasselage à l'égard du Pouvoir temporel. Déjà même, au temps de Charles-Quint, il n'étoit guère qu'une ombre révérée encore extérieurement, mais dépourvue de puissance réelle.

Cependant le pouvoir des Princes, qui s'étoit rattaché au droit impérial, au droit antique, au droit de la force, n'avoit aucune base de justice, aucun principe moral. De là ce système de politique qui régla les relations des États entre eux et des souverains avec leurs sujets, politique fondée sur l'intérêt seul, et que, après l'envahissement des doctrines sensualistes et matéria-

listes, on ne craignit plus d'avouer hautement. Aux lois spirituelles de la vie on substitua un équilibre de forces.

Dès lors, comme il existoit deux ordres de vérités réciproquement indépendantes et que même on supposoit pouvoir être contradictoires entre elles, il exista deux droits réciproquement indépendants et que l'on supposoit aussi pouvoir être contradictoires entre eux. Le dualisme dont nous avons précédemment parlé s'étendoit à tout l'homme, à toute la société ; rien n'y échappoit.

Toutefois le Christianisme, en ce qu'il a d'éternellement vrai, loin de s'affoiblir, se développoit incessamment dans la raison et la conscience humaine, et à mesure que la science, qui opère l'union du nécessaire, de l'absolu et des réalités contingentes, se développoit elle-même, il tendoit de plus en plus à modifier les faits sociaux.

L'égalité, la fraternité, la liberté évangéliques, rappelées sans cesse par l'enseignement, passoient peu à peu dans les mœurs, s'infiltroient, quoique lentement, dans les institutions. La féodalité se dissout ; les grands vassaux, toujours menaçants pour la royauté que plusieurs fois ils ont mise en péril, sont abattus ; ils entraînent les autres dans leur chute ; puis l'édifice entier croule. Il ne reste plus qu'une noblesse encore investie de priviléges, mais privée de puissance politique. Le même mouvement emporte les Communes, que nous avons vues se constituer au Moyen âge sur un principe aristocratique pareil à celui qui présidoit à la cité antique.

Pendant ce temps-là, le peuple, soustrait en partie à l'oppression de ses maîtres, a acquis des droits, et premièrement les droits personnels. La loi l'a mis en pleine possession de ceux qui dérivent du mariage et de la pa-

ternité. A peu de restrictions près, son travail appartient à lui seul, et, par le travail, un nombre chaque jour plus grand parvient à se créer une propriété, complément de la liberté et sa garantie première.

Après une lutte de dix-huit cents ans contre le droit de la force, le droit chrétien fondé sur l'unité de nature triomphe définitivement. La royauté avoit de proche en proche absorbé les pouvoirs qui, à différents degrés, pesoient sur le peuple, et par là elle avoit servi la cause de l'humanité, quoiqu'à son insu, car elle croyait n'avoir combattu que pour elle-même. Réduits à leur plus simple expression, maintenant les deux droits sont en présence, le droit du peuple ou le droit de tous, le droit de la royauté ou le droit d'un seul. Un dernier combat décidera lequel doit prévaloir. La royauté succombe, et ne pouvoit pas ne point succomber. C'étoit le monde ancien qui achevoit de se retirer devant le monde nouveau, dont le christianisme avoit préparé la naissance.

Et voyez quel espace a été parcouru. A l'origine de ce grand mouvement, le peuple étoit esclave : le voilà souverain. Il y aura bien sans doute encore des résistances, mais toujours plus foibles, comme les vagues qui s'abaissent peu à peu après la tempête. L'affranchissement complet, universel, est proclamé. Plus de distinction de famille ni de race, plus de classes, plus de priviléges politiques ou civils ; ni maîtres, ni serfs, mais des frères unis par les mêmes devoirs. L'égalité, la liberté, tel est le droit reconnu, le droit qui devra régner désormais.

Mais ce droit, abstraitement admis, n'existe encore que dans l'esprit, dans la conscience ; il manque d'un corps, pour ainsi parler. Qui le lui donnera? qui le

réalisera dans ses conditions extérieures? qui l'organisera? le Christianisme ne le peut; deux obstacles l'en empêchent. Séparé de la Nature, en dehors d'elle, en antagonisme avec elle, il n'a aucune puissance sur elle. Et cet obstacle fût-il écarté, il en resteroit un second non moins grand. Dans sa conception du souverain Être, s'attachant à la seule personnalité, le Christianisme a posé un dogme vrai, mais incomplet sous deux rapports : en ce qu'il ne détermine point la notion fondamentale des personnes, ou la notion des propriétés qui forment le lien de Dieu et de la création ; en ce qu'il ne détermine pas davantage le principe du fini, tel que nécessairement il existe dans l'Être infini; d'où il suit, d'une part, que, relégué dans les régions de l'absolu, hors du monde des phénomènes contingents et relatifs, il manque de la vertu plastique qui réalise, selon leurs lois propres, les existences au sein de ce monde; et, d'une autre part, qu'il ne contient pas le dogme générateur et régulateur de la science, ce qui explique clairement pourquoi elle s'est développée hors de lui, sans qu'il ait eu, ni pu avoir aucune action sur elle.

La science seule ne sauroit non plus réaliser le droit reconnu, l'égalité, la liberté, car ce droit ne dérive pas d'elle; elle n'en a pas en soi le principe générateur, ni celui du devoir : tout au contraire, la Nature, où tout est relatif et dépend de causes nécessitantes, c'est l'inégalité, la fatalité.

Le devoir, le droit ont leur racine dans les lois spirituelles des êtres. Aussi, quand la science a prévalu, quand, par une réaction contre le spiritualisme chrétien, on n'a plus admis d'autres lois que celles qui président aux phénomènes physiques fatalement enchaînés les

uns aux autres, ou les lois propres de la Nature, le droit et le devoir, impossibles à comprendre, ont été explicitement niés, ou remplacés de fait par les théories matérialistes de l'*utile*, qui ont enfanté avec la fureur des jouissances sensuelles, l'égoïsme pratique, lequel, en ce moment plus que jamais, tend à dissoudre la socité, et la livre de nouveau, mais passagèrement, au droit aveugle de la force, qu'avoient engendré les antiques religions de la Nature.

Donc, impuissance absolue de sortir des contradictions de l'état présent, de réaliser le droit et le devoir, de les incarner dans l'organisme social, jusqu'à ce que le dogme religieux s'étant complété en se développant comprenne tout ensemble le principe moral et le principe scientifique, inséparables désormais. Ramené dans l'ordre naturel, le Christianisme donnera les lois de la vie spirituelle; ramenée dans l'ordre spirituel, la science donnera les lois de la vie physique, les lois de l'organisation, lesquelles forment avec les premières la législation complète de l'humanité. Aussi longtemps que la science se renfermera exclusivement dans la sphère des purs phénomènes, elle sera destructive du droit; aussi longtemps que le droit ne descendra pas dans cette sphère, il demeurera stérile. Le revêtir d'un corps, tel est le but de la science spéciale appelée économie politique, laquelle n'est que l'application de toutes les autres à la solution des problèmes sociaux, en ce qui touche leurs conditions matérielles.

Définitivement, donc, le problème général, le problème d'où dépend l'avenir du genre humain, se résout, comme on le voit, dans la nécessité d'une conception qui, embrassant et unissant les deux termes unis déjà

Digitized by Google

dans l'affirmation constitutive de l'intelligence ou le premier article du symbole primordial, Dieu et l'Univers, le Créateur et la Création, enveloppe dans une même synthèse universelle, indivisible, les idées nécessaires et les phénomènes contingents, les lois absolues des essences et les lois secondaires de leurs progressives manifestations. Et visiblement on approche du temps où s'effectuera cette indispensable et magnifique synthèse. Les progrès de l'égoïsme et ses funestes conséquences ramènent de tous les points, même les plus éloignés, au principe chrétien du devoir. Le Christianisme théologique, sans influence sur la société, isolé dans l'ordre surnaturel dont son dogme incomplet l'a forcé de supposer l'existence, sent que quelque chose lui manque, qu'il existe un grand vide au dedans de lui. La science, après avoir rassemblé des faits, observé, expérimenté, se perd dans ses domaines obscurs et confus, en proie comme la société à une sorte d'individualisme qui finiroit par lui ôter tout caractère de science véritable. Elle tend à l'unité par la recherche des causes, et après avoir remonté la série entière des phénomènes que perçoivent les sens, elle commence à comprendre que les vraies causes sont immatérielles, ce qui la conduira, par la nécessité de s'élever, jusqu'aux causes premières et nécessaires sans lesquelles aucune cause ne peut être conçue, à déterminer ces causes mêmes, qui ne sont autres que les propriétés divines, c'est-à-dire à compléter le dogme ou la science de Dieu.

## CHAPITRE XIV

### Loi du progrès. État actuel du peuple.

L'histoire entière de l'homme, en ce qui intéresse fon-

damentalement ses destinées terrestres, se résume dans ce que nous venons de dire. On y voit la société naître partout, et se développer selon les mêmes lois invariables. Elle n'est jamais que la forme extérieure, l'expression du dogme reçu ou de la conception que l'on s'est faite du double objet de la foi primitive, Dieu et la Création. Tout sort de cette conception mère, par une nécessité logique invincible, et le développement même de l'humanité.

Mais il faut bien comprendre que l'homme, uni à Dieu par ce qui fait de lui un être intelligent et moral, uni à la Nature par les conditions corporelles de son existence, dépend de deux ordres de lois, qui, opposées à plusieurs égards, doivent néanmoins concourir à un même but, converger vers une même unité, car l'homme est un, et tout gravite vers l'Être infini, principe et fin de toutes choses.

Ce mouvement par lequel la Création, manifestation extérieure de Dieu, sa reproduction, telle qu'elle est possible au sein du temps et de l'espace, se rapproche éternellement de lui, constitue le progrès, première loi des êtres, identique avec celle de leur existence. Mais tous n'ont pas en eux-mêmes le germe d'un progrès indéfini, et parmi ceux connus de nous, c'est le privilége exclusif de l'homme.

Or, en tant qu'être physique, l'homme rencontreroit à son progrès les mêmes obstacles qui arrêtent celui des êtres inférieurs, des êtres purement organiques, renfermés dans une sphère fatalement limitée. S'il s'élève au-dessus d'eux sous ce rapport, il le doit à l'intelligence qui fait de lui un être personnel. La personnalité est le caractère qui le distingue d'eux. Or la personnalité, c'est

la liberté. Tout être personnel est essentiellement libre; tout être impersonnel est à jamais esclave de la nécessité. Le progrès qui, pour l'homme, a sa racine dans la personnalité, est donc le progrès de la personnalité même ou de la liberté; et, en effet, la loi du progrès, déduite de l'histoire, peut être ainsi exprimée et définie : *L'évolution du genre humain dans la liberté, par le développement simultané de l'intelligence et de l'amour*[1].

Le développement de l'intelligence a, quant à l'objet connu d'elle, deux branches correspondantes l'une à l'organisme, l'autre à l'être spirituel : la science et le droit.

La science affranchit l'homme de l'esclavage de la Nature; le droit l'affranchit de l'esclavage de l'homme.

Ces deux ordres de développement sont loin de se produire toujours ensemble, au même degré surtout. Au contraire, ils alternent d'ordinaire par une sorte d'oscillation, qui fait que chacun d'eux prévaut tour à tour, quant à l'influence qu'il exerce sur la société.

Si la science prévaut, l'homme acquiert sans doute une puissance plus grande sur la Nature; mais, en vertu des causes exposées précédemment, cette puissance devient oppressive pour l'homme; le droit est étouffé sous la domination de la force égoïste. C'est ce que nous voyons présentement.

Si c'est le droit qui prévaut, se développe seul, absolu par son essence, il ne peut parvenir à se réaliser, à s'unir aux faits contingents, relatifs, et dépendants dès lors des lois de la Nature, dont l'étude est l'objet de la science. On en a un exemple frappant dans les vains ef-

1. Ce que nous nous bornons à indiquer ici sera traité avec plus d'étendue dans la troisième partie de l'*Esquisse d'une Philosophie*.

forts des premiers chrétiens pour transporter de l'ordre des idées dans l'ordre pratique le droit tel qu'ils le concevoient, le droit tel qu'aujourd'hui nous le concevons encore, et plus nettement.

Il faut donc que le droit et la science se pénètrent en quelque façon, que le droit introduise dans la science l'élément spirituel de la liberté, de la personnalité, ou la rattache à Dieu en la rattachant à ce par quoi l'homme est semblable à Dieu; et que la science réalise le droit, en réalisant les conditions contingentes et relatives, les conditions matérielles de son existence extérieure et sociale, en un mot qu'elle le revête d'un corps.

Mais le développement de la science et celui du droit, d'où résulte le développement complet de l'intelligence, ne forment qu'une des conditions du progrès. Il en a une seconde également nécessaire, le développement de l'amour : car c'est l'amour qui, subordonnant le droit, lequel est la liberté absolue de chacun, au devoir, qui est la reconnoissance de la liberté de tous et le lien qui unit chacun à tous, rend possible, dans la sphère morale, la réalisation du droit même : de sorte que là où la puissance du devoir, c'est-à-dire l'amour, s'affoiblit, la liberté de tous et de chacun diminue proportionnellement, les nécessités de l'existence ramenant aussitôt la force pure, pour maintenir au moins quelque ordre matériel dans la société.

Que si maintenant nous recherchons quel est l'état actuel du peuple, ce qui frappe d'abord, comme nous l'avons déjà remarqué, c'est le changement survenu dans le droit, c'est le progrès de la raison publique, qui, relevant peu à peu ce peuple abaissé au-dessous même de la brute, l'a, d'esclave qu'il étoit, proclamé souverain.

Mais cette souveraineté abstraite n'est encore cependant qu'une fiction. De fait, le peuple continue de gémir dans un servage réel[1]. L'égalité, la liberté, ne sont que de vains mots. On ne nie spéculativement ni la vérité qu'ils expriment, ni la nature obligatoire de cette vérité-loi. Elle n'a toutefois qu'une bien foible action sur la société toujours soumise au droit de la force, toujours constituée uniquement en vue des intérêts de quelques-uns. La science y prend un accroissement merveilleusement rapide ; chaque jour elle remporte sur la Nature des victoires nouvelles; mais, au lieu de tourner au bénéfice de l'humanité, ces victoires n'ont guère pour effet que d'aggraver ses maux, parce que le principe du juste, qui les rendroit profitables à tous, n'existe ni dans les institutions, ni dans les lois, ni dans les mœurs viciées par l'égoïsme. Entre le droit reconnu et l'ordre pratique, effectif, il y a un abîme.

Et c'est que le droit, séparé de Dieu et de toute conception de Dieu, manque et de fondement logique, car il n'en a aucun dans les pures lois de la Nature, et de l'efficace intime et puissante que lui prête l'autorité de son origine et le caractère de dogme. C'est, en même temps, que, par son essence, se résolvant dans l'individualisme, il oppose à sa propre réalisation dans la société un invincible obstacle, tant qu'il ne se joint pas au devoir profondément empreint dans la conscience, et ne s'y subordonne pas. Le devoir, en effet, par le dévouement réciproque, par le volontaire sacrifice de soi, par l'amour enfin, unit ce que le droit divise, opère la fusion des individus en leur imprimant une tendance

1. Voyez à ce sujet l'ouvrage intitulé : *Esclavage moderne*.

commune, les ordonne entre eux et dans le tout. Or, la raison du devoir ne se trouve pas plus que celle du droit dans les lois de la Nature isolées de celles de Dieu. Les lois de la Nature ne conduisent qu'à cette exécrable maxime : *Chacun chez soi, chacun pour soi*, maxime qui résume en deux mots la morale de l'*utile* de la force. Donc, sans une foi explicite en Dieu et aux lois de Dieu conçues par l'esprit, sans un dogme qui oblige la volonté et la détermine librement, en d'autres termes, sans religion, nul devoir possible; l'idée même en est contradictoire. Or, que reste-t-il de religion, de foi dans la société présente? Qu'on ne s'étonne donc point de la voir, au sein des misères dont elle aspire à secouer le fardeau, se consumer en efforts stériles.

Le problème qu'elle cherche à résoudre, et qui renferme l'avenir du peuple, n'est que le problème perpétuel de l'humanité, savoir, la réalisation de la liberté fondée sur l'égalité de nature.

Après une résistance aussi vive qu'opiniâtre, le droit ainsi conçu a cessé d'être contesté parmi nous. L'égalité et la liberté sont écrites dans les lois; mais les lois, nous le répétons, ne sont qu'une vaine formule sur presque tous les points en opposition avec les faits. On déclare le peuple libre, et il végète, asservi et souffrant, sous la dure dépendance des hommes et des choses; des hommes, par la concentration du pouvoir dans les mains de quelques privilégiés; des choses, par la concentration de la richesse dans les mêmes mains; de sorte qu'obligé d'obtenir du possesseur de la richesse et du pouvoir ce qui est nécessaire au soutien de sa vie misérable, la faim le repousse dans le servage. Pour achever de s'affranchir, que lui manque-t-il donc? Ce qui manquoit aux

plébéiens des premiers temps de Rome, lorsqu'ils eurent conquis les droits personnels, la propriété sans laquelle nulle liberté, et la participation réelle au pouvoir, seule garantie de la propriété et conséquemment de la liberté.

Ainsi la solution du problème général précédemment posé, a plusieurs conditions nécessaires : l'établissement d'une base dogmatique du droit, qui, en le rattachant à Dieu, lui imprime le haut caractère d'une loi éternelle et absolue; l'union du droit avec le devoir établi sur une base semblable, et devenu, par la foi, par son empire sur la conscience, le régulateur et le moteur efficace des actes; la détermination des moyens par lesquels le droit peut être matériellement organisé dans la société, ou le concours de la science économique et politique pour constituer selon le droit la propriété et la garantie de la propriété.

Avant d'exposer nos idées à ce sujet, nous allons discuter sommairement celles qui se sont produites jusqu'ici, et que l'opinion universelle semble également repousser, ce qui déjà établit contre elles un préjugé puissant. Voyons si l'examen le justifie.

## CHAPITRE XV.

### Des moyens proposés pour résoudre le problème de l'avenir du peuple.

Quelque divers que soient les systèmes nés du besoin d'un ordre social moins imparfait que l'ordre actuel, ils ont néanmoins un caractère commun, qui est de briser la tradition humaine, d'être non-seulement en dehors de la loi historique du progrès, mais en opposition directe avec elle; de sorte que, pour qu'ils fussent vrais, il faudroit que les lois de l'homme, et conséquemment les lois de la Création eussent changé.

L'histoire, en effet, nous montre l'humanité se développant à mesure que le dogme se développe, ou à mesure qu'elle avance dans la conception de Dieu et de l'Univers distinct de lui et uni à lui; de manière qu'à chacune des phases de ce développement dogmatique correspond une notion du droit et du devoir sur laquelle se modèle la société, qui n'en est que l'expression, la réalisation extérieure.

Or, loin de continuer ce mouvement, qui a son point de départ et sa raison unique dans le dogme primordial où sont renfermées toutes les conditions, toutes les lois de l'existence, les systèmes que nous avons à examiner s'en séparent complétement dès l'origine : d'où vient que, dès l'origine aussi, et sans parler, quant à présent, des vices particuliers de chacun d'eux, ils sont tous également frappés d'impuissance.

Les uns[1] nient Dieu, et avec Dieu tout droit, tout devoir, toute loi morale possible, et vont se perdre logiquement dans le fatalisme de la Nature, dans les ténèbres Cimmériennes de faits qui ne peuvent être conçus ni comme nécessaires, puisqu'ils changent et varient continuellement, ni comme contingents, puisqu'on rejette toute cause en dehors d'eux. Qu'est-ce que l'homme dans ce système? Un je ne sais quoi indéfinissable, un fantôme d'être sans liberté, sans responsabilité, un rouage aveugle d'une machine aveugle.

D'autres[2], au contraire, admettent Dieu et nient la Création, qui n'a pour eux qu'une simple existence idéale, et conséquemment ils nient aussi et le droit qui n'auroit aucune application possible, qui ne seroit, comme

1. Owenistes.
2. Saint-Simoniens.

la création même, qu'une chimère, une illusion vaine, et le devoir, qui n'offre aucun sens, puisqu'il n'existe qu'un être éternellement concentré en soi, éternellement seul. C'est encore, sous une autre forme, le fatalisme pur, un fatalisme abstrait, substitué au fatalisme physique des matérialistes, dans lequel il tend à retomber.

D'autres[1], sans s'expliquer directement ni sur Dieu, ni sur la Création, ni sur leurs rapports réciproques, identifient le droit avec les penchants de l'homme, quels qu'ils soient, les déclarant tous légitimes au même titre, et niant ainsi toute distinction fondamentale du bien et du mal, par conséquent tout devoir : doctrine qui se résout dans le naturalisme et l'individualisme absolu, et qui, sous ce rapport, rentre dans celle des benthamistes, et, en général, des matérialistes, lesquels n'admettent d'autre principe et d'autre règle des actes que l'*utile*, ni d'autre morale que l'intérêt.

D'autres enfin ne se préoccupent d'aucune idée première, d'aucune conception des causes primordiales et nécessaires, plongés uniquement dans les faits qu'ils ne relient à aucune loi, prenant leurs pensées du moment pour la règle absolue des choses, n'établissant aucune doctrine, n'en rejetant aucune non plus en vertu d'un principe contraire, et se plaçant ainsi, en dehors de toute croyance, en dehors du droit, en dehors du devoir, en dehors de l'humanité, non dans la négation, non dans le doute, mais dans le vide intellectuel et moral.

Tous ces systèmes manquent donc des deux premières conditions qu'implique la solution du problème de l'avenir. Au lieu d'établir sur des fondements fermes le

1. Fouriéristes.

droit et le devoir, ils les renversent. Point de base dogmatique par laquelle, se rattachant à Dieu, ils revêtent le haut caractère d'une loi éternelle et absolue.

Il n'existeroit même, pour ceux qui professent ces systèmes si étrangement désordonnés, aucun problème à résoudre, s'ils étoient, s'ils pouvoient être conséquents dans leurs propres idées. Mais, dominés à leur insu par le principe traditionnel qui domine la société elle-même, et pressés comme elle de l'instinctif besoin de le réaliser, ils se proposent en effet pour but la réalisation de l'égalité, c'est-à-dire d'un droit qui n'a aucune raison possible dans leurs théories : et, chose remarquable, en empruntant au Christianisme l'idée abstraite et absolue d'égalité, telle qu'elle sort de son dogme purement spirituel, ils demandent à la Nature seule les moyens d'opérer cette réalisation, ce qui les jette en un chaos de contradictions sans cesse renaissantes.

Les énumérer toutes seroit une tâche presque infinie. Nous nous bornerons à indiquer les principales, sous le double point de vue de l'idée en elle-même et des moyens de l'incarner dans les faits sociaux.

D'abord, l'égalité, en un sens absolu, n'est qu'un simple concept, la base abstraite du droit, le terme idéal d'une tendance et la règle de sa direction, terme en dehors du monde réel, comme l'archétype, l'exemplaire éternel de l'homme. L'égalité réside dans la nature essentiellement une, à laquelle tous participent et qui les fait radicalement ce qu'ils sont. Mais elle n'a pas en tous le même degré de développement : indéfini en soi, ce développement a dans chacun une mesure différente. La nature commune offre donc une inégalité nécessaire dans ses réalisations individuelles; et ce n'est même

que par cette inégalité, inévitable résultat des relations diverses, que les individus divers soutiennent avec le monde extérieur, de la place qu'ils occupent dans le temps et l'espace; c'est, disons-nous, par cette inégalité, uniquement par elle, que la nature humaine essentielle, manifestée, développée sous toutes ses faces, peut atteindre sa fin.

Ainsi, premièrement, ceux qui aspirent à réaliser l'égalité, dans le sens absolu du droit chrétien, donnent à leurs efforts un but chimérique, en contradiction avec la Nature et ses lois; et, en second lieu, en cherchant dans la Nature seule et dans ses lois les moyens de réaliser l'égalité telle qu'ils la conçoivent, et conséquemment la liberté qui en est l'expression, la forme, ils tombent, par une contradiction nouvelle, dans le droit de la force, qui est le droit propre de la Nature, droit exclusif de la liberté, par conséquent de l'égalité, exclusif encore du devoir, sans lequel la liberté même, supposé qu'elle pût exister, se réduisant à l'individualisme pur, seroit destructive de toute société.

L'esprit se confond et se perd dans ces contradictions qui s'engendrent sans fin l'une l'autre, et nous ne sommes pas au bout.

Il ne faut déjà plus parler des conditions de la vie dans l'ordre intellectuel et moral, des lois suprêmes qui règlent le développement de l'humanité, lequel, dans sa cause immédiate, n'est que la conception progressive de ces lois. Descendons aux faits matériels, et oublions un moment tout le reste. Ce qu'il s'agit de réaliser, c'est la liberté, puisqu'on ne peut concevoir des êtres égaux en d'autres rapports que ceux d'une liberté réciproque, et que l'égalité, identique avec l'unité de

nature, sur laquelle dès lors on ne peut rien, n'est que le fait primitif d'où émane le droit.

Or, ainsi que nous l'avons montré, la liberté dépend de deux conditions inséparablement liées : la propriété et la participation au gouvernement, au pouvoir de législation et à l'administration des affaires communes.

La plupart des systèmes que nous examinons rejettent expressément cette dernière condition. Ils organisent le droit hiérarchiquement, le subordonnent dès lors à un principe antérieur d'inégalité, ou bien, absorbant le droit réel, effectif, de chacun dans le droit abstrait de tous, ils incarnent celui-ci dans une puissance dictatoriale absolue, qui ne seroit qu'une absolue tyrannie. Tous, sans exception, ont des tendances pareilles, parce que le devoir n'ayant point de raison dans les principes qui leur servent de base, ils excluent, implicitement au moins, tout autre droit que le droit de la force, de quelque manière que cette conséquence inévitable soit voilée. Aussi, très-peu soucieux de la question politique, les sectateurs de ces systèmes tournent-ils leurs efforts, exclusivement presque, vers la solution de ce qu'ils appellent la question sociale, c'est-à-dire la question de la propriété; et certes nous ne les blâmons pas de s'en préoccuper, car, dans son ordre, il n'en est point de plus importante.

Avant de discuter leurs idées à ce sujet, rappelons, en le développant un peu, ce que déjà nous avons dit de la propriété elle-même.

Point d'existence possible sans la possession de certaines choses indispensables à l'entretien de la vie physique, possession identique avec celle du corps même, qui ne subsiste qu'en s'assimilant, se rendant propres

ces choses extérieures à lui. L'homme en cela ne diffère aucunement des autres êtres organiques; il est comme eux assujetti à la même loi universelle.

De plus, le besoin de ces choses étant permanent, et ces choses elles-mêmes n'étant pas toujours à la portée de ceux qui ne s'en peuvent passer, il devient, en ce cas, nécessaire d'étendre la possession au delà des limites où la restreindroient les simples nécessités du moment : en d'autres termes, la même raison qui fait que la possession est indispensable exige souvent l'accumulation des choses possédées.

La perpétuité des espèces peut exiger encore que la possession accumulée se transmette, et c'est aussi ce qui se voit chez plusieurs espèces d'animaux. Il est clair, en outre, que la possession n'est utile et n'atteint son but, qui est la conservation des êtres, que par l'appropriation des choses possédées aux individus, et toute vraie possession est individuelle.

Ainsi, loi de possession, loi d'accumulation, loi de transmission, loi d'appropriation, ce sont là des lois naturelles, communes à tous les êtres organiques vivants. Ce qu'elles offrent de variable selon les espèces tient aux diverses modifications qu'éprouvent, en chacune d'elles, les lois générales de la vie. L'abeille et d'autres insectes accumulent, ainsi que beaucoup de rongeurs, sans quoi ils ne pourroient subsister. La transmission s'établit d'elle-même chez les animaux qui vivent en famille. Il se fait, parmi quelques-uns de ceux qui se réunissent en troupe, une véritable appropriation du sol. Les ruminants, à l'état sauvage, ont leurs possessions qu'ils ne permettent pas à d'autres tribus d'envahir. Quoique solitaires, les oiseaux chasseurs s'attribuent

également un territoire déterminé dont leurs besoins règlent l'étendue, et ils ne souffrent point qu'on l'usurpe. Nulle créature qui ne possède une demeure, un gîte, et, sur le rocher nu où il vient réchauffer ses membres engourdis, le phoque a sa place au soleil, qu'aucun autre ne lui conteste.

Nulle différence encore, à l'égard de ces lois, entre l'homme et les animaux; mais montez de l'être physique à l'être intelligent, et il en va naître une immense. Le droit s'unit au fait, la nécessité devient la justice; la possession, la propriété. Mais on ne doit pas s'imaginer que les lois de la propriété, les lois que détermine le droit, que consacre l'idée de justice, détruisent les lois de la possession ou les lois de la Nature, lois immuables, parce qu'elles ne sont que les conditions mêmes de l'existence des êtres dans l'ordre des réalités finies. Le droit, c'est la raison même de ces lois conçues par l'esprit dans leur essence éternelle et divine, le fondement de l'obligation d'y conformer les actes libres. Et comme les conditions de l'existence impliquent à la fois celles de la conservation des individus considérés isolément, et celles de la conservation du tout dont ils font partie; que la propriété se résout dans la possession, qui se résout elle-même dans l'individualité, le droit aussi implique le devoir essentiellement relatif à tout, et il implique encore la science ou la connoissance des lois propres de la Création; car, absolu en soi, si la science ne déterminoit pas les conditions, pour ainsi parler, organiques de son incarnation dans le monde extérieur des faits contingents, sa réalisation seroit impossible.

De ce qui précède, il résulte que la propriété ou la possession jointe au droit, conçue sous la notion de droit,

dépend des mêmes lois fondamentales que la simple possession, laquelle est une condition strictement rigoureuse de l'existence de tous les êtres doués de vie; et que, dès lors, la propriété est :

Premièrement, appropriable ; et, en effet, l'appropriation n'est que l'attribution de la propriété même. Or, sans attribution, que seroit-elle? un pur non-sens. Se figure-t-on une propriété et point de propriétaire? un objet, une chose qui tout ensemble appartienne à quelqu'un, sans quoi elle ne seroit pas propriété, et n'appartienne à personne, sans quoi elle seroit appropriée ? Qui ne voit que l'appropriation, dont on a nié de notre temps la légitimité, représente, dans le développement social, l'individualisation progressive des possessions, à raison de l'individualisation progressive des personnes, ou la croissance de la liberté?

Secondement, accumulable; autrement elle n'atteindroit pas son but, qui est la conservation des êtres, ou ne l'atteindroit qu'imparfaitement.

Troisièmement, permanente; car sa nécessité l'est; elle l'est pour l'individu tandis qu'il subsiste ; elle l'est indéfiniment pour la famille dont la durée est indéfinie, et l'on a vu[1] que la famille est une des conditions indispensables de l'existence de l'individu et de celle du genre humain même dont elle assure la perpétuité.

Quatrièmement, transmissible, puisqu'elle est permanente dans ses rapports avec la famille, et aussi pour qu'elle puisse varier dans son appropriation selon les besoins variables auxquels il doit être satisfait conformément au droit et au devoir, c'est-à-dire aux droits de la justice et de l'amour fraternel.

1. Chapitre IV.

Digitized by Google

Le besoin, en effet, règle généralement la possession chez les animaux : elle devroit être également réglée pour l'homme par ses propres besoins et par ceux d'autrui. Mais l'homme libre viole la loi à laquelle l'animal obéit fatalement. De là les abus de la propriété ; et c'est pourquoi il est nécessaire qu'en respectant le droit individuel, la société le contienne dans ses vraies limites, afin qu'il demeure droit, ou ne se détruise pas lui-même par son opposition aux lois mêmes qui en sont le fondement.

Mais, loin de maintenir l'exacte observation du droit, la société, à raison des causes expliquées dans le cours de cet ouvrage, en a, au contraire, toujours consacré la violation à quelque degré, non par la volonté expresse de le violer, mais par une suite inévitable de l'ignorance partielle du droit même. Contrainte, pour ainsi parler, de suivre le dogme dans les phases successives de son évolution, l'humanité a dû passer par tous les états intermédiaires entre le droit absolu de la force, sous l'empire duquel l'homme, dépouillé de sa personnalité, étoit propriété de l'homme, et le droit également absolu fondé sur l'unité de nature, d'après lequel ce même homme, rentrant en pleine possession de lui-même, acquiert tout ensemble et la liberté et la propriété, condition essentielle de la liberté.

Mais cet affranchissement, fruit du développement successif du dogme, ne s'opère non plus que graduellement, et il s'en faut de beaucoup qu'on en ait atteint le terme, même chez les peuples les plus avancés. Ainsi, parmi eux, après l'esclavage est venu le prolétariat, et c'est l'extinction du prolétariat qu'il s'agit maintenant d'effectuer; en d'autres termes, c'est le droit chrétien d'égalité et de liberté, que, par une invincible impulsion

de la raison et de la conscience, on tend, de nos jours, à réaliser pour tous les hommes sans exception.

Le prolétariat diffère de l'esclavage en ce que le prolétaire, libre de droit, est une vraie personne, indépendante de toute autre sous ce rapport abstrait : il se confond avec l'esclavage, en ce que la condition matérielle de la liberté ou la propriété manque presque également au prolétaire et à l'esclave.

Déterminer les moyens par lesquels le prolétaire pourra parvenir à se créer la propriété qui lui manque et à compléter de la sorte son affranchissement, tel est donc finalement, dans l'ordre extérieur, le problème à résoudre; et ce n'est pas seulement la raison pure avec sa logique rigoureuse, c'est l'histoire tout entière qui le pose ainsi, comme nous l'avons montré.

Comprend-on que quelques-uns aient cru sérieusement le résoudre, en proposant l'abolition absolue de la propriété? Ce n'est pas là, certes, un des phénomènes les moins extraordinaires de notre siècle.

Mais, sans demander nettement, formellement l'abolition de la propriété, on peut également la détruire en repoussant l'appropriation, qui de fait en est inséparable. Et ceci nous conduit à examiner les deux systèmes connus sous le nom de communisme et de socialisme.

Le premier se résout dans le second, par la nécessité d'organiser la communauté même, de diriger les travaux de chacun et de tous de manière qu'ils soient en harmonie avec les besoins, de les coordonner à un plan général, et d'en distribuer les produits d'après une règle convenue; ce qui implique une hiérarchie de fonctions et conséquemment de fonctionnaires. Le socialisme, d'une autre part, se résout dans le communisme, puisque chacun individuellement n'a droit qu'à ce que la société

lui attribue. Elle l'emploie selon sa capacité, et le rétribue selon ses œuvres, dont elle seule est juge.

Il est clair d'abord que, dans ces deux systèmes tellement connexes qu'ils n'en font qu'un, la propriété n'existe que de nom ; elle se réduit, quant à l'individu, ravalé dès lors au niveau de l'animal, à la simple possession, et encore à une possession non transmissible, non accumulable, et par conséquent hors de la nature et de ses lois, à moins que l'on ne descende au-dessous des animaux mêmes.

Passons toutefois ; souvenons-nous seulement que la propriété étant la condition nécessaire de la liberté, le problème à résoudre, le problème de l'affranchissement réel et complet du prolétaire, consiste dans la détermination des moyens par lesquels il pourra parvenir à se créer une propriété.

Pour que la liberté soit individuelle, et la liberté est individuelle, ou elle n'est pas, il faut donc que la propriété, selon son essence, soit individuelle aussi. Or, la propriété individuelle peut rencontrer deux obstacles divers : sa formation peut être empêchée soit par l'extension abusive de la propriété individuelle elle-même, qui, en concentrant aux mains de quelques-uns la matière de la propriété, ne laisse plus rien qui puisse être la propriété des autres; soit par l'extrême degré de cet abus même, qui concentre dans les mains de l'État la propriété tout entière.

Or, c'est précisément là ce que font le communisme et le socialisme. La concentration absolue de la propriété entre les mains de l'État est le moyen qu'ils proposent pour abolir le prolétariat et affranchir le prolétaire; de sorte que, réduits à leurs termes les plus généraux, le problème à résoudre et la solution

qu'en donnent ces deux systèmes peuvent être exprimés ainsi :

Problème : Trouver une organisation où tout le monde soit propriétaire.

Solution : Établir une organisation où nul ne soit propriétaire.

Ou bien :

Problème : Réaliser les conditions de la liberté universelle.

Solution : Constituer la base d'un esclavage universel.

Mais passons encore.

Voilà l'État seul propriétaire. Mais qu'est-ce que l'État? Un être d'abstraction, à moins que par l'État on n'entende les chefs de l'État, et bien évidemment ce seront ceux-ci qui auront de fait la disposition de la propriété commune, la disposition non-seulement des choses, mais aussi des personnes, pour que la production nécessaire soit assurée. Or, soit qu'établis à la manière des antiques sacerdoces, ils ne relèvent que d'eux-mêmes, soit qu'on les suppose élus, toujours est-il qu'aussi longtemps qu'ils posséderont le pouvoir, ils seront à l'égard des gouvernés dans la position du maître ancien, ou du colon de nos jours à l'égard de ceux qui, placés sous son commandement, dépendent de lui quant à leur travail et à la rétribution de leur travail, font ce qu'on leur ordonne, reçoivent ce qu'on leur alloue, sans débat aucun, avec une passive et muette soumission. Or, qu'est-ce que cela, sinon l'esclavage? Donc toujours l'esclavage. On y retombe à chaque pas ; il est le système tout entier.

Notez bien que nous le prenons, sans contester, tel

qu'on nous le présente, admettant que l'institution marchera régulièrement comme on l'a conçue. Mais, de bonne foi, croit-on que des êtres humains, en possession d'un pareil pouvoir, d'un pouvoir qui leur livre tout, personnes et choses, n'en useront que suivant la justice, s'oubliant eux-mêmes, pour ne songer qu'au bien de tous? que, plus puissants qu'aucun souverain ne le fut jamais chez les peuples les plus asservis, leur puissance sera une garantie contre les abus de leur puissance même? qu'ils ne la tourneront point à leur avantage personnel, ne voudront point l'immobiliser dans leurs mains et la perpétuer dans leur race? que, de maîtres, ils consentiront à devenir esclaves à leur tour? Vraiment, ce seroit avoir une haute idée de leur vertu, et que justifie merveilleusement l'expérience. Rêveurs! comment ne voyez-vous pas que vous allez tout droit au rétablissement des castes? Encore la société seroit-elle trop heureuse de s'arrêter là, car votre système, pleinement réalisé, la feroit descendre bien au-dessous.

Quoi qu'il en soit, ce système s'établit, on le suppose. Aussitôt naît une nouvelle question sur laquelle socialistes et communistes se divisent entre eux. La répartition des produits du travail ou de la richesse commune se fera-t-elle selon le principe d'une égalité absolue, ou dans une proportion inégale déterminée pour chacun d'après sa capacité et d'après ses œuvres?

Dans cette dernière hypothèse, on change la base primitivement admise du droit; il ne repose plus sur l'unité de la nature; on le transporte de l'ordre spirituel dans l'ordre matériel : car les différences de capacités dérivent des différences d'organisation, et, à capacité égale, les différences des œuvres dérivent des différences des forces, c'est-à-dire encore des différences d'organi-

sation. De plus, l'appréciation des différences de capacité est à peu près purement arbitraire. Car comment apprécier avec certitude les degrés de capacité, et la supériorité relative des capacités diverses? Comment, dès lors, classer équitablement les hommes d'après cette capacité, qui n'a aucune mesure certaine?

Donc, pour base de la société le fatalisme de la matière et le droit de la force qui en découle, pour règle l'arbitraire, et pour conséquence la destruction radicale de toute liberté, le double esclavage de la Nature et de l'homme.

Se replace-t-on, au contraire, dans le principe d'égalité absolue, les lois de la Nature opposent un obstacle invincible à sa réalisation, et les efforts par lesquels on tente de surmonter cet obstacle conduisent à l'abolition du droit même ou à l'abolition de la liberté, qui en est l'expression directe, nécessaire; parce qu'en lutte contre la Nature, on est obligé de la combattre par ce qui seul a action sur elle, la force physique, la force aveugle et fatale. Aussi, parmi ceux qui se proposent ce but d'égalité rigoureuse, absolue, les plus conséquents concluent-ils, pour l'établir et pour la maintenir, à l'emploi de la force, au despotisme, à la dictature, sous une forme ou une autre forme.

Pour que l'égalité des biens fût possible, il faudroit qu'une pareille égalité existât dans tout le reste. Car eût-on réussi à la réaliser un moment, le moment d'après elle ne subsisteroit plus : elle formeroit un équilibre instable altéré sans cesse par les inégalités naturelles.

C'est pourquoi les partisans de l'égalité absolue sont d'abord contraints d'attaquer les inégalités naturelles, afin de les atténuer, de les détruire, s'il étoit possible, ce qui, pour l'observer en passant, seroit dé-

truire la société même, en détruisant la variété des aptitudes et des penchants. Ne pouvant rien sur les conditions premières d'organisation et de développement, leur œuvre commence à l'instant où l'homme nait, où l'enfant sort du sein de sa mère. L'État alors s'en empare pour le placer en des conditions de développement intellectuel, moral et physique, égales pour tous, ce qui l'oblige à le soustraire à toute autre influence que la sienne, et conséquemment à déterminer les doctrines qui devront être enseignées exclusivement, les notions du Vrai et du Bien, la Religion, le droit, le devoir, la science. Le voilà donc maître absolu de l'être spirituel comme de l'être organique. L'intelligence et la conscience, tout dépend de lui, tout lui est soumis. Plus de famille, plus de paternité, plus de mariage dès lors. Un mâle, une femelle, des petits, que l'État manipule, dont il fait ce qu'il veut, moralement, physiquement; une servitude universelle et si profonde que rien n'y échappe, qu'elle pénètre jusqu'à l'âme même.

Les socialistes, qui rejettent cette égalité absolue, n'en sont pas moins conduits aux mêmes conséquences pour conserver, au sein de leur hiérarchie arbitraire, une apparence de droit égal, et surtout parce qu'étant chargés directement de pourvoir à toutes les nécessités sociales, de quelque ordre qu'elles soient, il faut bien que le Pouvoir, en chacun de ces ordres, exerce une autorité souveraine.

En ce qui touche les choses matérielles, l'égalité ne sauroit s'établir d'une manière tant soit peu durable par le simple partage. S'il s'agit de la terre seule, on conçoit qu'elle puisse être divisée en autant de portions qu'il y a d'individus : mais le nombre des individus va-

riant perpétuellement, il faudroit aussi perpétuellement changer cette division primitive, qui ne détruiroit d'ailleurs, en aucune manière, l'inégalité, puisqu'elle laisseroit subsister celle des produits sur une égale étendue de sol de qualité égale, en raison de la différence d'industrie et de circonstances fortuites. En outre, la possession ayant pour condition le travail, chacun dès lors étant obligé de cultiver sa terre, plus de métiers, plus d'arts, par conséquent plus de culture même, la mort totale de la société et l'extinction de toute vie.

Que si, comme le principe y force, on étend la division égale à tous les genres de propriétés, qu'on veuille établir et maintenir l'égalité réelle des fortunes, la défendre contre l'action de tout ce qui tend à l'altérer, la production individuelle plus grande, la consommation moindre, l'accumulation, l'épargne, etc., on retombe inévitablement dans une organisation sociale, telle que toute propriété individuelle étant abolie, il n'existe plus d'autre propriétaire, ou d'autre *possesseur de droit*, que l'État, lequel prescrit à chaque individu un travail *égal*, quoique divers, et attribue à chacun une portion *égale* des fruits, quels qu'ils soient, du travail commun; veillant, du reste, pour que l'égalité ne soit pas détruite, à ce qu'il ne se fasse aucune épargne, aucune accumulation, aucun échange même entaché d'inégalité.

Or, ce mode de possession, s'il est volontaire, est celui du moine astreint par ses vœux à la pauvreté comme à l'obéissance; encore, dans les ordres même les plus sévères, lui permet-on un petit pécule dont il peut disposer à son gré. S'il n'est pas volontaire, c'est celui de l'esclave, là où rien ne modifie la rigueur de sa condition; nous disons trop peu, c'est celui de la bête de somme, qui après avoir accompli la tâche imposée

par le maître, reçoit à l'étable la ration qu'il lui a destinée. Tous les liens de l'humanité, les relations sympathiques, le dévouement mutuel, l'échange des services, le libre don de soi, tout ce qui a fait le charme de la vie et sa grandeur, tout, tout a disparu sans retour.

Si ce chapitre n'étoit déjà trop étendu, peut-être nous montrerions que le système économique des fouriéristes, à quelques idées pratiques près, qui pour le fond ne leur sont même pas propres, n'apporte aucun changement à l'ordre présent des choses, en laisse subsister tous les vices, n'est enfin, sous une forme plus voilée, que le mal même dont on cherche le remède ; et que, d'ailleurs, en contradiction avec les lois supérieures, les lois morales de la nature humaine, il renferme de nombreuses et radicales impossibilités.

Conclusion : les moyens proposés jusqu'ici pour résoudre le problème de l'avenir du peuple aboutissent à la négation de toutes les conditions indispensables de l'existence, détruisent, soit directement, soit implicitement, le devoir, le droit, le mariage, la famille, et ne produiroient, s'ils pouvoient être appliqués à la société, au lieu de la liberté dans laquelle se résume tout progrès réel, qu'une servitude à laquelle l'histoire, si haut qu'on remonte dans le passé, n'offre rien de comparable.

## CHAPITRE XVI

**Comment s'effectuera le changement qui doit s'opérer dans l'état actuel du peuple.**

Prolétaires, hommes du peuple, vous avez à compléter votre affranchissement, à réaliser le droit fondé sur l'égalité de nature, et pour cela il falloit premièrement que

vous comprissiez qu'avec un désir très-sincère de vous diriger vers ce but où vous devez tendre incessamment, on pouvoit, trompé par de fausses lueurs, vous en éloigner, au contraire, et vous engager en des voies funestes.

Il vous est nécessaire de comprendre encore que l'état meilleur auquel vous aspirez et auquel Dieu lui-même vous commande d'aspirer, ne se produira point par un changement soudain, mais, comme toutes choses dans l'univers, par un développement continu, par un constant travail, un travail de chaque jour, dont chaque jour aussi vous recueillerez les fruits, qui seront comme le germe de nouveaux fruits de plus en plus abondants. Lorsqu'on jette une semence dans un champ préparé pour la recevoir, cette semence donne une première moisson, qui, ressemée avec le même soin, donne une autre moisson dix fois, vingt fois plus ample. Ainsi en sera-t-il des semences de bien que vous confierez au champ pour vous stérile maintenant que vous labourez et où d'autres récoltent. Ne vous lassez point, ne vous découragez point par trop d'impatience : on ne fait rien qu'à l'aide du temps. Et sachez aussi, et n'oubliez jamais, qu'il y a toujours dans la vie présente et à combattre et à souffrir, parce que le terme de nos désirs infinis n'y est pas, parce que nous avons à y remplir une fonction grande, mais laborieuse, que nous ne vivons pas simplement pour vivre, mais pour accomplir une tâche sainte. Associés à l'action de Dieu dans l'éternelle production de son œuvre, nous avons comme lui un monde à créer.

Étant posé le fait primitif de l'unité de nature et de l'égalité qu'elle implique, il en sort un droit, la liberté, et c'est la liberté que vous avez à réaliser, car elle n'est que l'égalité même, non plus seulement abstraite, mais

effective, mais vivante, pour ainsi parler. Conçoit-on des êtres égaux qui ne seroient pas réciproquement libres ? Conçoit-on qu'un homme fût tout ensemble l'égal d'un autre homme et dépendant de lui ?

Mais la puissance du droit réside tout entière dans le dogme, qui, lui prêtant celle d'une loi première et nécessaire, le justifie à la raison, en même temps qu'il le divinise en le rattachant à Dieu : et, en effet, tout droit qui ne remonte pas jusqu'à Dieu, qui n'a pas sa racine en Dieu, dans les lois essentielles, éternelles du souverain Être, n'est qu'un droit chimérique, une ombre sans substance, une illusion de l'esprit. C'est pourquoi la Religion, c'est-à-dire la connoissance du dogme ou des lois nécessaires de l'Être absolu et des êtres créés, et la foi au dogme, est une condition indispensable de la réalisation du droit. Comment le réaliseroit-on sans y croire ? Et comment y croiroit-on fermement, constamment, sans raison d'y croire ? Aussi partout, dans tous les siècles, le dogme a-t-il déterminé, suivant le progrès de l'intelligence, la notion du droit et son application à la société.

Mais la Religion, le dogme, ce n'est pas seulement le droit et la raison du droit, c'est encore le devoir et la raison du devoir, et sans le devoir, qui se résume dans le dévouement mutuel, le sacrifice de soi, la fraternité, comme le droit se résume dans la liberté, la liberté même deviendroit tout ensemble et un principe de tyrannie, puisque chacun n'ayant d'autre règle que son droit n'en auroit pas d'autre que ses convoitises et sa force, et un principe de dissolution universelle, irrémédiable, puisque les hommes, sans lien aucun, seroient à jamais concentrés dans l'individualisme pur ou dans l'égoïsme absolu.

D'ailleurs, le travail qu'implique la réalisation du droit, devant, pour produire ses fruits, se continuer sans cesse, se prolonger de génération en génération, si chacun ne songeoit qu'à soi, se renfermoit dans le cercle étroit de sa propre existence, de son propre intérêt, rien ne changeroit dans la société, le mal y resteroit le même, il seroit éternel. S'efforcer de s'y soustraire individuellement, ce seroit s'efforcer d'en rejeter le poids sur autrui, de rendre sa condition pire, seul moyen de s'en faire à soi-même une meilleure; et l'oppression qui, dans tous les temps, a pesé, à des degrés divers, sur la race humaine, n'a pas d'autre source.

De plus, lorsqu'il s'agit, soit de lutter contre des abus organisés, profitables à des classes entières, unies dès lors pour les défendre et les perpétuer, soit d'accomplir une œuvre féconde, l'individu est impuissant, il lui faut un appui, de l'aide, il faut, en un mot, que plusieurs se concertent, s'associent pour agir en commun.

Or, premièrement, qui dit association dit liberté, liberté de chaque associé à l'égard des autres, liberté de tous à l'égard du Pouvoir public. Y a-t-il association entre le bœuf et celui qui l'attelle à la charrue! Et qu'importe que celui qui attelle s'appelle *Pierre* ou s'appelle l'*État?* Mais, secondement, aucune association libre n'est possible sans un lien moral, si chacun ne se croit, ne se sent obligé envers autrui, si tous n'ont pas ce sentiment, cette croyance intime d'où résulte avec la sécurité mutuelle, l'unité. Point donc d'association libre, point d'action efficace pour combattre le mal, réaliser le bien, sans le devoir et la foi au devoir.

Rappelons-nous maintenant que le problème de l'extinction du prolétariat ou de l'avenir du peuple se résume en celui-ci: Les conditions morales, c'est-à-dire

la connoissance du droit et du devoir, la foi au droit et au devoir, existant, réaliser, pour le prolétaire, celles des conditions de la liberté qui lui manquent encore.

Or, les conditions qui lui manquent, toujours la foi religieuse étant supposée, sont, d'une part, la condition politique de la participation au gouvernement, à l'administration des affaires communes, et la condition matérielle de la propriété.

De la participation au gouvernement, ou de la jouissance des droits de citoyen, dépend, en premier lieu, sa liberté personnelle : car, comment seroit-il libre, si d'autres font, sans son concours, les lois auxquelles il doit obéir, quelque oppressives qu'elles soient pour lui[1]; si, dépourvu de volonté, soumis à la leur passivement, ils disposent de lui avec une puissance suprême? N'est-ce pas là le pur esclavage ? N'est-ce pas, dans une société qui proclame l'égalité de ses membres, leur indivisible souveraineté, la négation complète, non-seulement de cette souveraineté, non-seulement de l'égalité, mais de la personnalité même en ceux qui ne sont pour cette société que des instruments de travail, en ceux qu'elle réduit politiquement à l'état de machines aveugles?

En second lieu, les détenteurs du pouvoir politique n'ayant pu avoir, en s'en réservant l'exclusive possession, d'autre motif que d'en user pour leur intérêt, tel qu'ils le conçoivent faussement, sottement, comme opposé à l'intérêt général, leurs lois, dirigées vers cette fin, opposeront toujours un insurmontable obstacle à la réalisation de la condition matérielle de la liberté au profit des classes maintenant asservies, et tendront, au

1. Voyez plus loin l'*Esclavage moderne*.

contraire, à concentrer de plus en plus la richesse produite dans les mains des privilégiés.

Prolétaires, hommes du peuple, unissez-vous donc pour conquérir d'abord le complément de vos droits personnels, le droit politique qu'on vous refuse, parce qu'on sait qu'avec celui-là vous seriez bientôt en possession des autres, parce que, participant à la confection de la loi, la loi ne seroit plus exclusivement faite en faveur du petit nombre, au détriment de tout le reste. Et puisque vos maîtres ne vous ont laissé d'autre moyen légal d'action, que celui qui résulte du droit de pétition consacré par la Charte, signez des pétitions, multipliez les pétitions, étouffez sous leur masse la tyrannie dont vous souffrez.

Quand vous l'aurez vaincue, et vous la vaincrez, sans aucun doute, si vous agissez avec concert et persévérance, il ne vous manquera plus qu'une condition de la liberté, la propriété. Vous avez vu, en effet, dans la suite des âges, la propriété se développer à mesure que se développoit la liberté, y mettre le dernier sceau, l'incarner, pour parler de la sorte, la transporter de l'ordre abstrait du droit dans l'ombre des réalités effectives : et comme la liberté se résout dans l'individualité, que nul n'est libre, s'il n'est individuellement libre, la propriété se résout dans l'individualité; elle est individuelle, ou n'est point[1]. Nous l'avons, croyons-nous, clairement prouvé en discutant le système des socialistes et des communistes.

Il s'agit donc, encore un coup, de savoir par quelles

1. Il est à peine nécessaire d'observer que les propriétés à titre collectif ne sont, ou, comme celles de l'État, qu'une réserve permanente pour pourvoir aux dépenses communes, ou, comme celles des sociétés commerciales, que des mises de fonds effectuées en vue de profits qui se convertissent par le partage en propriétés individuelles.

voies vous pourrez parvenir à vous créer une propriété. Or, quiconque est privé de toute propriété ne peut évidemment s'en créer une que par son travail. C'est donc par votre travail qu'il vous sera possible d'acquérir le complément de votre liberté.

Le travail, en effet, est indispensable à la production de la richesse. Que tout travail fût suspendu seulement deux années, que resteroit-il de la richesse actuellement existante? Rien, ou presque rien. La terre, stérile pour l'homme, lui refuseroit la subsistance, et tout ce qui sert à l'entretien et aux commodités de la vie étant consommé, la misère seroit plus profonde que ne l'est celle des sauvages abaissés au dernier degré de l'échelle humaine. C'est donc vous qui reproduisez journellement la richesse, dont bientôt sans cela l'on chercheroit en vain quelque trace. La vraie cause du mal est donc beaucoup moins dans la mauvaise distribution de la richesse déjà produite, que dans la répartition vicieuse de la richesse reproduite journellement. Or, cette répartition vicieuse, progressivement améliorée, deviendra de plus en plus équitable, sitôt qu'ayant conquis la pleine jouissance de vos droits personnels et de vos droits politiques, vous concourrez, avec un esprit de justice et de sagesse, à la confection de la loi. Car alors ce ne sera plus le travail qui dépendra de la propriété, mais la propriété qui, selon l'ordre naturel des choses, dépendra du travail; et c'est pourquoi nous avons dit[1] : « Le travail affranchi, « maître de soi, seroit maître du monde. »

Mais qu'est-ce que le travail affranchi, maître de soi? C'est le travail dégagé des entraves qui maintenant le

1. *Le Livre du Peuple.*

rendent plus ou moins improductif pour le travailleur.

Et premièrement, entraves légales. Les lois, en effet, les lois telles surtout qu'elles sont appliquées, ne permettent pas aux travailleurs de débattre librement leurs intérêts avec les acheteurs de travail; elles les livrent à ceux-ci, elles les constituent à leur égard en un véritable état de servage[1].

Or, ces lois oppressives peuvent être abolies en un quart d'heure. Les chaînes qu'a formées l'égoïsme se briseront d'elles-mêmes dès que le Peuple souverain les touchera du doigt.

Secondement, entraves intellectuelles. Le travail a deux éléments, la force physique, la force brute, et l'intelligence qui la dirige. Plus l'intelligence est développée et l'instruction acquise étendue, plus le travail est productif. Or, l'instruction manque au travailleur, et à cet égard encore il est de fait dans un état de servage. Il en sortira par l'institution d'un vaste enseignement gratuit, qui devra comprendre l'instruction générale et l'instruction professionnelle.

Troisièmement, entraves matérielles. Le travailleur, légalement libre et possédant la mesure d'instruction que sa capacité native lui auroit permis d'acquérir, ne seroit pas affranchi pour cela; il ne seroit pas maître de soi, de son travail, si la matière à laquelle il faut qu'il applique son travail, l'instrument qui le rend possible, si le capital enfin ne lui étoit pas directement accessible.

Quiconque peut fournir une valeur, un gage, une hypothèque réelle, trouve aisément un capital équivalent, ou à peu près. Mais cette hypothèque, ce gage,

1. Voyez *Esclavage moderne*.

comment le travailleur le fournira-t-il? Il n'a, nous le répétons, que son travail, son travail futur. Point de capital donc pour le travailleur, à moins que le travail futur, acquérant une valeur vénale, ne devienne échangeable contre le capital, ou ne devienne un gage, une hypothèque réelle.

Or, nous le disons avec assurance, après de longues et mûres réflexions, rien de plus facile en soi, quand on le voudra véritablement. On peut même atteindre ce but par des combinaisons diverses qui, sans porter le plus léger trouble dans ce qui est, sans inquiéter en aucune manière la propriété acquise, qu'il importe, au contraire, de préserver de tout ébranlement, parce qu'elle est le capital même, offriroient un moyen progressivement plus efficace de soulager la pauvreté et les misères accidentelles qui, quoi qu'on fasse, subsisteront toujours, mais toujours aussi moins nombreuses. Toutefois aucun de ces biens ne peut être obtenu que par l'association. Elle est la base indispensable de toute amélioration possible. On sent, au reste, que nous ne saurions entrer ici dans aucuns détails. Ce n'est pas l'objet de cet écrit, où nous nous sommes proposé uniquement de déterminer les conditions générales de la solution du problème de l'avenir du peuple.

La société lui doit la liberté légale, l'instruction nécessaire au développement de l'intelligence, l'aliment de l'esprit, le capital qui lui assurera réellement et non fictivement la propriété de son travail. Voilà ce qu'elle doit, ce qu'elle peut lui donner, mais elle ne peut que cela. Le reste dépend du peuple lui-même, de lui seul. Des moyens d'instruction ne sont pas l'instruction, il faut qu'il l'acquière par un labeur continu, incessant.

Un capital sans l'expérience, les connoissances variées qu'en nécessite rigoureusement l'emploi, que produiroit-il? à qui profiteroit-il? Infécond entre les mains inhabiles auxquelles on l'auroit imprudemment confié, il périroit bien vite sans fruit pour personne. Le bien voulu, le bien qui, certes, s'accomplira malgré les résistances égoïstes, ne s'accomplira donc qu'à l'aide du temps, par un mouvement graduel, qui est celui du progrès en toutes choses, et le mouvement même de la vie, son expansion dans l'univers.

Prolétaires, hommes du peuple, gardez-vous des systèmes trompeurs qui vous détourneroient des voies naturelles, providentielles, divines : loin de soulager vos maux, ils les aggraveroient, ils creuseroient pour vous dans l'avenir un abîme plus profond de souffrances et de misères. On ne lutte point sans douleur contre la Nature et contre Dieu, et toute loi violée renferme en soi la punition inévitable de sa violation même.

Prolétaires, hommes du peuple, souvenez-vous aussi, souvenez-vous surtout que, séparé du devoir, le droit inerte, et mort, ne sera jamais qu'une idée stérile, ne s'incarnera jamais dans l'ordre social; que si l'égalité implique la liberté, en est inséparable, la liberté n'implique pas moins le mutuel dévouement, la fraternité, n'en est pas moins inséparable; et que la fraternité comme la liberté et l'égalité, l'égalité et la liberté comme la fraternité, ne sont que de vains mots si l'âme tout entière ne les embrasse par une foi puissante, si elles n'ont pour elles le caractère saint d'un dogme éternel, d'une loi absolue.

Prolétaires, hommes du peuple, croyez donc si vous voulez vivre, croyez, et VOTRE FOI VOUS SAUVERA.

DE

# L'ESCLAVAGE MODERNE

18.

Digitized by Google

Digitized by Google

# PRÉFACE

Plusieurs tirages de ce petit écrit ayant été promptement épuisés, une nouvelle édition est devenue nécessaire. Qu'on nous permette d'y joindre quelques courtes réflexions.

Notre dessein n'est pas de raconter ce qu'on a fait de la révolution de Juillet, de retracer, même sommairement, l'histoire de cette honteuse période. Le système du gouvernement, pendant ces dix années, peut se résumer en deux mots : se faire à tout prix accepter de l'Europe monarchique, et pour cela soumettre la politique extérieure de la France à celle des Puissances étrangères, c'est-à-dire sacrifier ses intérêts à leur intérêt; attaquer et détruire progressivement à l'intérieur les libertés publiques, odieuses à ces mêmes puissances, et établir ainsi entre elles et la dynastie du 7 août une communauté de principes qui les rende mutuellement solidaires.

Le premier point vient d'être expressément avoué par les publicistes de la cour, car on se croit assez fort pour n'avoir plus besoin de dissimuler la trahison même. Les preuves du second se trouvent partout, dans les lois, dans les actes de l'administration, dans les greffes mêmes des tribunaux ordinaires et exceptionnels. En fait de tendances

antinationales, d'attentats hardiment contre-révolutionnaires, ce qu'on reprochoit si justement à la Restauration n'est rien près de ce qu'on a vu depuis, près de ce que nous voyons tous les jours.

Il a fallu du temps, beaucoup de temps, pour que le pays pût croire à des projets d'abord hypocritement voilés, désavoués en paroles et activement poursuivis dans l'ombre, à la coupable résolution de transformer, sous des apparences mensongères de garanties constitutionnelles, un gouvernement libre en un gouvernement absolu, de ravir à la société ses conquêtes, de la faire reculer d'un demi-siècle et plus.

Deux choses ont contribué principalement à prolonger l'illusion à cet égard.

Une opposition turbulente qui, en inquiétant sur ses intérêts matériels une partie nombreuse de la population, a permis au Pouvoir de s'en présenter comme le protecteur, et d'écarter de la sorte les résistances qu'auroient sans cela rencontrées ses usurpations;

Une confiance aveugle dans la vigilance et le patriotisme des corps institués pour défendre le sacré dépôt des droits de la Nation.

Il étoit naturel qu'au sortir d'une crise qui avoit ébranlé tant d'existences, on s'effrayât de certaines tentatives violentes dont on ne concevoit nettement ni la nécessité ni le but, et auxquelles même le Pouvoir, s'aidant de quelques folles exagérations, souvent provoquées par lui, prêtoit un but de désordre directement voulu et d'anarchie systématique.

Il étoit naturel encore que le pays se reposât sur ses mandataires du soin de conserver et d'achever l'édifice constitutionnel, d'arrêter le Pouvoir dans ses voies rétrogrades et de le pousser dans celles du progrès.

Mais lorsque l'effervescence excessive et les mouvements irréguliers se sont apaisés enfin, sans que rien ait changé dans le système du gouvernement à l'intérieur ni à l'ex-

Digitized by Google

térieur; lorsqu'on l'a vu, au contraire, trahir, humilier, dégrader de plus en plus la France au dehors, l'asservir au dedans de plus en plus, marcher la tête haute vers un absolutisme sans limites et sans frein, avec la connivence des grands corps de l'État, la connivence de la Chambre des pairs devenue entre ses mains une simple machine à enregistrement et à jugements, la connivence de la Chambre élective assouplie à ses volontés par la corruption : alors le pays, se réveillant sur le bord de la contre-révolution imminente, a compris qu'on l'avoit trompé et qu'il s'étoit trompé; qu'il lui falloit ou, perdant le fruit de cinquante ans d'efforts, être effacé à jamais peut-être du rang des peuples libres, c'est-à-dire périr en tant que peuple, ou se sauver lui-même : alors a commencé le solennel mouvement qui se propage de cité en cité, de hameau en hameau, et qui désormais croîtra chaque année, s'il faut des années pour obtenir ce que la France veut, ce qu'elle voudra jusqu'à ce qu'elle l'obtienne.

Qu'importent les insolentes déclarations de ne jamais céder à sa volonté souveraine? Qu'importent les obstacles qu'on y opposera? Elle en a vaincu bien d'autres et de plus grands. C'est le roseau des bords du fleuve, qui se redresse et lui dit : J'arrêterai ton cours à mes pieds, tu ne rouleras pas plus loin tes eaux. Pourquoi es-tu fait, sinon seulement pour humecter mes racines et nourrir ma séve?

Voyez déjà l'esprit de vertige s'emparer de vos ennemis; voyez-les trahir leur frayeur par de stupides violences. Quoi! il ne sera pas permis, suivant eux, aux défenseurs de l'ordre public de réclamer le droit légal d'intervenir dans la chose publique! Qu'en voulez-vous donc faire de cette chose publique, dites-le-moi, si vous craignez tant ceux que la loi même a chargés de la défendre? Insensés! vous osez tenir à trois millions de Français ce langage : « Abandonnez, à notre appel, votre foyer domestique, vos « occupations, vos affaires; combattez pour nous, mourez

« pour nous; mais gardez-vous bien de demander à ne « plus être, dans une société dont la souveraineté de tous « est la base, des parias politiques, d'en exprimer le sim- « ple désir; car aussitôt nous punirions votre séditieuse « audace. » On verra plus tard de quel côté sont les séditieux.

Honneur aux citoyens généreux qui, les premiers, ont donné l'exemple d'un courage que d'autres imiteront! La lutte s'ouvre à peine; il est beau d'avoir inscrit son nom sur le drapeau glorieux à qui la victoire restera.

Elle sera le prix de la persévérance : nul repos donc qu'après le triomphe. Honte à celui qui, ferme aujourd'hui, actif aujourd'hui, cesseroit de l'être demain. Chaque jour a sa tâche qu'il faut accomplir. Point de fatigue qui excuse; la fatigue n'est que le prétexte de la lâcheté. Élevons-nous par notre dévouement, par l'oubli de nous-mêmes, par le saint amour du juste et du vrai, à la sublime hauteur de la cause dont les destins nous sont confiés. Ceux que nous combattons, que veulent-ils? Leur bien personnel lié au mal des autres. Que voulons-nous? que devons-nous vouloir? Le bien de tous, en y sacrifiant, s'il est nécessaire, notre bien personnel. Ils vivent en eux-mêmes uniquement; nous vivons hors de nous. Voilà ce qui nous sépare, ce qui fait d'eux et de nous comme des races différentes.

Car, frères, sachez-le bien, il existe deux races, la race égoïste de l'intérêt pur, la race sympathique du devoir et du droit. Soyons de celle-ci, et chassons l'autre vers les déserts où sa demeure est marquée loin du séjour de l'homme, parmi les êtres inférieurs incapables de société, les brutes solitaires des forêts.

DE

# L'ESCLAVAGE MODERNE

Chez les anciennes nations, le peuple n'existoit pas. Ce que nous appelons le peuple, c'étoient les esclaves. Hommes de travail, ils cultivoient le sol, vaquoient au service intérieur de la maison, exerçoient les arts mécaniques, quelquefois les arts libéraux[1], et les plus importants, tels que la médecine. Membre de la cité, et seul, à ce titre, investi des fonctions publiques, l'homme libre gouvernoit, administroit, jugeoit, ou, affranchi de tout autre soin que les soins domestiques, vivoit oisif, soit de ses revenus, soit des revenus de l'État ; car l'État nourrissoit les citoyens incapables de pourvoir à leur subsistance.

Ainsi l'homme libre possédoit, ou pouvoit posséder, ne dépendoit que des lois, participoit de droit et de fait à la souveraineté; et c'étoit là son caractère.

L'esclave, au contraire, vendable, achetable, étoit, comme le cheval et le bœuf, la propriété du maître, dépendoit de ses volontés, n'en pouvoit lui-même avoir aucune, pur instrument, pure chose, privé qu'il étoit, selon le droit admis alors universellement, de personnalité et de nom : d'où, jusqu'à notre temps, l'expression

1. Quelques Romains avoient, parmi leurs esclaves, des grammairiens, des poëtes, des gens de lettres, comme nous disons aujourd'hui. Térence étoit esclave.

Digitized by Google

d'homme *sans nom*, vestige, après tant de siècles, reconnoissable encore de l'esclavage antique.

Son abolition ne s'opéra qu'avec une extrême lenteur, par un progrès presque insensible, et l'on ne doit pas croire que jamais elle ait été complète, au sein même de la civilisation chrétienne la plus avancée. On le verra clairement, lorsque tout à l'heure nous parlerons de l'époque présente.

Le premier pas vers l'affranchissement ne fut qu'une légère modification dans la servitude. Le serf, en effet, et une partie de l'Europe est encore couverte de serfs, ne se distinguoit de l'eslave ancien que par une dépendance personnelle un peu moins profonde. Le mariage religieux lui créoit une famille, et c'étoit beaucoup : longtemps les plébéiens combattirent à Rome pour conquérir ce droit[1]. Quoique inféodé à la glèbe et appartenant lui et les siens au possesseur du sol, un foible commencement de propriété, il est vrai, très-précaire, étoit cependant compatible avec son état, que l'influence des mœurs générales et, pour ainsi dire, la sourde germination des idées dans lesquelles ces mœurs avoient leur racine, amélioroit progressivement. Si le caractère d'homme n'étoit pas respecté en lui, il y étoit au moins reconnu. L'esclavage devenoit de jour en jour une contradiction. Ce changement, presque inaperçu, renfermoit tout l'avenir de l'humanité.

Le servage, originairement, s'étendoit aux habitants même des villes[2] où s'agglomèroit la population indus-

1. Connubium, jus connubii.

2. Dans ce tableau général nous ne tenons pas compte de certaines positions particulières créées par le mélange de la vieille et de la nouvelle société après la conquête.

Digitized by Google

trielle et commerçante. Le besoin que l'on avoit d'elle, le profit que les classes privilégiées tiroient de ses travaux, les moyens que sa richesse, difficile à saisir sans en tarir la source, lui fournissoit pour acquérir à prix d'argent les immunités, objet de ses ardents désirs, changèrent peu à peu sa condition, jusqu'à l'époque où commença cette opiniâtre et glorieuse lutte, dont l'affranchissement des communes fut le fruit. Car la liberté veut être conquise, jamais elle n'est concédée volontairement, et il est remarquable que partout elle a été primitivement due aux efforts généreux de l'artisan, toujours le premier à la réclamer, le premier à l'obtenir en mourant pour elle.

Cette révolution, car c'en étoit une, et plus grande qu'on ne pouvoit le soupçonner alors, cette révolution constitua proprement le tiers état. Les rapports réciproques des différentes classes ayant changé, le mot peuple changea également de signification. Jusque-là le peuple, c'étoit le serf, à peu près uniquement. Placé comme une base inerte au plus bas degré de la société, il en portoit tout le poids. Sans droits aucuns, il ne voyoit au-dessus de lui que des maîtres, et tous ses devoirs se résumoient dans le devoir absolu d'une obéissance aveugle. La religion seule le relevoit, mais dans une autre sphère, et c'est à elle, c'est au Christianisme qu'il dut de pouvoir peu à peu sortir de cet abîme d'abaissement. Car le Christianisme le déclaroit enfant de Dieu, frère du Christ, égal, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, à ses oppresseurs, et cette contradiction entre la foi religieuse et le fait social conduisoit forcément ou au redressement du fait social, ou à l'abolition de la foi religieuse.

Après l'établissement des communes, qui donna nais-

sance à la bourgeoisie, à mesure que, par une lente progression d'affranchissement, le servage disparoissoit, il se forma, au sein du système féodal, une classification nouvelle. La nation se partagea en nobles et en roturiers, et cette distinction continua de rappeler, par la réalité des choses, sous des noms différents, l'esclavage ancien, modifié seulement, et non détruit.

En effet, les caractères fondamentaux de l'esclavage, la sujétion d'une part, de l'autre la domination, subsistoient, d'une manière tranchée, au fond de l'organisation sociale. Si on reconnoissoit au peuple quelques droits résultant plutôt d'une tolérance tacite, de concessions toujours révocables, que de lois expresses, et impunément violées dans la pratique, on lui en dénioit un plus grand nombre, et sa condition demeura tellement inférieure, que, pour se l'expliquer, on tomba comme naturellement dans l'idée de deux races si distantes qu'elles ne pouvoient se mêler sans une sorte de profanation.

Un ambassadeur de Venise près de François II, décrivant la constitution de la France à cette époque, parle des trois ordres, dont le dernier est *l'état du peuple ou le tiers état*. Expliquant ensuite ce que c'est que la noblesse : « Par le mot de nobles, on entend, dit-il, *ceux « qui sont libres*, et qui ne payent au roi aucune espèce « d'imposition[1]. »

Si le caractère distinctif du noble étoit d'*être libre*, le caractère distinctif du peuple étoit de ne l'être pas.

Qu'étoit donc le peuple? Dans les cahiers de la province d'Anjou, pour les États généraux convoqués à Orléans en 1560, après de vives plaintes sur les abus,

1. Discours de Michel Soriano, Vénitien, touchant son ambassade en France.

les exactions, les oppressions des deux premiers ordres, on lit ce qui suit : « Reste le tiers état; lequel trouvons sans macule publique. C'est celuy qui soutient les guerres; en temps de paix entretient le Roy, laboure la terre, fournit de toutes les choses nécessaires à la vie de l'homme : toutesfois est grandement taillé de subsides et de taxes insupportables[1]. »

En 1614, sous Louis XIII, les actes authentiques des États généraux constatent l'existence des mêmes faits. Le Tiers, ayant osé dire que les trois ordres sont *frères*, la Noblesse répond : « Qu'il n'y a aucune fraternité entre elle et le Tiers; qu'ils ne veulent pas que des enfants de cordonniers et de savetiers les appellent leurs frères; et qu'il y a autant de différence entre eux et le Tiers comme entre *le maître et le valet*. »

Puis, déléguant un député pour porter plainte au roi de l'insolence de ce *valet*, cet organe officiel de l'ordre entier de la Noblesse s'exprime ainsi : « J'ai honte, Sire, de vous dire les termes qui de nouveau nous ont offensés. Ils comparent vostre Estat à une famille composée de trois frères. Ils disent que l'ordre ecclésiastique est l'aîné, le nôtre le puîné, et eux les cadets. En quelle misérable condition sommes-nous tombés si cette parole est véritable ! Eh quoi ! tant de services signalés rendus de temps immémorial, tant d'honneurs et de dignités transmis héréditairement à la Noblesse, et mérités par ses labeurs et fidélité, l'auroient-ils, au lieu de l'élever, tellement rabaissée qu'elle fût avec le vulgaire en la plus étroite sorte de société qui soit parmi les hommes,

1. Histoire de l'État de la France, tant de la république que de la religion, sous le règne de François II, par Régnier, sieur de la Planche, t. II, page 76.

qui est la fraternité! Chacun reconnoît qu'ils ne peuvent en aucune façon se comparer à nous. »

Écoutez maintenant l'esclave du dix-septième siècle et son cri de détresse : « Chose horrible et détestable non-seulement à voir, mais à ouïr raconter! Il faut avoir un triple acier et un grand rempart de diamants autour du cœur pour en parler sans larmes et sans soupirs : le pauvre Peuple travaille incessamment, ne pardonnant ni à son corps, ni quasi à son âme, c'est-à-dire à sa vie, pour nourrir l'universel du royaume; il laboure la terre, l'améliore, la dépouille; il met à profit ce qu'elle rapporte; il n'y a ni saison, mois, semaine, jour ni heure qui ne requière son travail assidu : en un mot, il se rend ministre et quasi médiateur de la vie que Dieu nous donne, et qui ne peut être maintenue que par les biens de la terre. Et de son travail il ne lui reste que la sueur et la misère; ce qui lui demeure de plus présent s'emploie à l'acquit des tailles, de la gabelle, des aides et autres subventions. Et n'ayant plus rien, encore est-il forcé d'en trouver pour certaines personnes, lesquelles déchirent votre peuple par commissions, recherches et autres mauvaises intentions trop tolérées. C'est miracle qu'il puisse fournir à tant de demandes : aussi s'en va-t-il accablé.

« Ce pauvre Peuple, qui n'a pour tout partage que le labeur de la terre, le travail de ses bras et la sueur de son front, accablé de la taille, d'impôt du sel, doublement retaillé par les recherches impitoyables et barbares de mille partisans, en suite de trois années stériles, a été vu manger l'herbe au milieu de prés avec les brutes; autres, plus impatients, sont allés à milliers en pays étrangers, détestant leur terre natale, ingrate de leur avoir dénié la nourriture, fuyant leurs compatriotes pour avoir im-

piteusement contribué à leur oppression, en tant qu'ils n'ont pu subvenir à leurs misères. »

Malgré un progrès incontestable à d'autres égards, qu'y auroit-il aujourd'hui même à changer dans ce tableau? Le Peuple gémit toujours sous le fardeau des mêmes charges; *il soutient les guerres, entretient le roi, laboure la terre, met à profit ce qu'elle rapporte, se rend ministre et quasi médiateur de la vie que Dieu nous donne;* et le fruit de tout cela, la récompense de ces incessants bienfaits, quelle est-elle? La sueur, l'angoisse, la nudité, la faim, tant qu'il respire, et après, sa part dans la fosse banale.

Un droit nouveau, fondé sur l'égalité de nature, est devenu de croyance commune; il faut, pour le combattre, s'envelopper d'équivoques, d'hypocrites semblants, fourvoyer l'esprit en mille détours obscurs; nul n'oseroit le nier ouvertement. Mais ce droit si puissant sur la raison publique, ce droit élevé à la hauteur d'un dogme religieux et qu'on pourroit désormais appeler la conscience des peuples chrétiens, ce droit est resté jusqu'ici à l'état de simple idée, de pur sentiment; il n'a eu presque aucune influence sur les faits extérieurs, n'a reçu aucune large application pratique. Dans l'effective réalité, nous en sommes encore à la solution païenne du problème social, à l'esclavage des nations antiques, atténué seulement et déguisé sous d'autres noms et sous d'autres formes.

L'essence de l'esclavage est, en effet, comme nous l'avons vu, la destruction de la personnalité humaine, c'est-à-dire de la liberté ou de la souveraineté naturelle de l'homme, qui fait de lui un être moral, responsable de ses actes, capable de vertu. Ravalé au rang de l'animal

et au-dessous même de l'animal, en cessant d'être un être personnel, il est rejeté en dehors du droit de l'humanité, et conséquemment de tout droit, aussi bien que de tout devoir. Ne sachant plus comment le nommer, parce qu'on ne sait plus comment le concevoir, on l'appelle une *chose*, *res;* voilà ce que devient la plus noble créature de Dieu.

Par cela même que l'esclavage est la destruction de la personnalité, de la liberté, de la souveraineté, tous mots synonymes, il ne sauroit se rencontrer que dans la société; car l'homme seul ne dépend que de soi; nulle entrave à sa liberté; ce qu'il veut, il le peut dans les limites de sa puissance.

Or il existe trois genres de rapports généraux des hommes entre eux dans la société, rapports individuels, domestiques ou économiques, rapports civils, rapports politiques : donc trois sphères distinctes où l'esclavage peut s'introduire, où l'homme peut être, à des degrés divers, dépouillé de sa souveraineté, de sa liberté, de sa personnalité.

Examinons sous ce triple point de vue l'état du peuple chez les nations modernes, et en France particulièrement : voyons de quelle réelle liberté il jouit dans l'ordre individuel, domestique ou économique, dans l'ordre civil, dans l'ordre politique.

En ce qui touche l'ordre individuel, domestique ou économique, nous entendons par peuple les prolétaires, c'est-à-dire ceux qui, ne possédant rien, vivent uniquement de leur labeur. Peu importe le genre du travail; et ainsi il existe des prolétaires de toute condition, de toute profession. Seulement le plus grand nombre subsiste d'un travail corporel.

Ils ont sans doute sur l'esclave ancien un avantage

immense, quand on le considère abstractivement; ils s'appartiennent de droit; ils peuvent à leur gré disposer d'eux-mêmes, agir ou n'agir pas, en un mot vouloir, et cette faculté dont la loi garantit l'exercice leur est reconnue sans contestation. Mais si leur volonté est exempte de contrainte directe, elle est soumise habituellement à une autre sorte de contrainte, à une contrainte morale souvent absolue.

En effet, nous venons de dire que le prolétaire est l'homme qui vit de son travail, et qui ne pourroit vivre s'il ne travailloit. Ainsi le prolétariat a pour terme correspondant le salaire, ou la rétribution accordée par le capitaliste en échange du travail. La nécessité de vivre rend donc le prolétaire dépendant du capitaliste, le lui soumet irrésistiblement; car dans la bourse de celui-ci est la vie de celui-là. Que cette bourse se ferme, que le salaire vienne à manquer à l'ouvrier, il faudra qu'il meure, à moins de mendier, autre servitude plus humiliante, plus dure; et, en outre, la loi punit la mendicité comme un délit. Imagine-t-on une dépendance comparable à celle-là, comparable à une dépendance fondée sur le droit absolu de vie et de mort?

Le prolétaire dépend, en second lieu, du capitaliste, quant à la quotité du salaire. Ce n'est pas qu'il ne puisse le débattre; mais, d'une part, la législation, telle au moins que les tribunaux l'interprètent et l'appliquent, favorise constamment le capital aux dépens du travail; et, d'une autre part, le capitaliste pouvant toujours attendre, tandis que le travailleur ne le peut pas, est dès lors maître des conditions du contrat réciproque, fixe seul en réalité, sauf la concurrence entre les capitalistes eux-mêmes, le salaire ou le prix du travail.

Digitized by Google

Le capitaliste et le prolétaire sont donc entre eux, de fait, à peu près dans les mêmes relations que le maître et l'esclave des sociétés antiques : aussi le mot même est-il resté; on dit le *maître* et l'ouvrier, et l'on dit très-vrai.

Qu'étoit l'esclave à l'égard du maître? Un instrument de travail, une partie, et la plus précieuse, de sa propriété. Le droit reçu attachoit radicalement à l'esclave ce caractère de chose possédée, et la contrainte physique le forçoit à l'obéissance. Des chaînes et des verges étoient la sanction de ce droit monstrueux de l'homme sur l'homme.

Qu'est aujourd'hui le prolétaire à l'égard du capitaliste? Un instrument de travail. Affranchi par le droit actuel, légalement libre de sa personne, il n'est point, il est vrai, la propriété vendable, achetable de celui qui l'emploie. Mais cette liberté n'est que fictive. Le corps n'est point esclave, mais la volonté l'est. Dira-t-on que ce soit une véritable volonté que celle qui n'a le choix qu'entre une mort affreuse, inévitable, et l'acceptation d'une loi imposée? Les chaînes et les verges de l'esclave moderne, c'est la faim.

Nous ne contestons pas, certes, le progrès moral ou la reconnoissance du droit, et ce progrès est grand, parce que, en relevant la dignité humaine et en consacrant le principe fécond de l'égalité naturelle, il en prépare un autre; parce qu'il produira tôt ou tard le fait social qui lui correspond logiquement. Mais, dans l'état présent des choses, la condition du prolétaire, supérieure moralement, est, en ce qui tient à la vie physique, souvent au-dessous de celle de l'esclave.

Car enfin l'esclave étoit au moins toujours assuré de la nourriture et du vêtement, d'un abri pour s'y réfugier le soir, de soins pendant la maladie, à cause de l'intérêt

que le maître avoit de le conserver; et le même intérêt empêchoit qu'on ne l'accablât sous le poids d'un travail excessif; tandis qu'on peut impunément accumuler sur le prolétaire les fatigues les moins tolérables, et que jamais il n'est sûr du lendemain. S'il souffre, qui s'en inquiète? S'il meurt, qui le sait? Un autre lui succède : *tant les rangs sont pressés*, *tant* la faim *est prompte à remplir ces places!*

Ainsi, voilà le sort du pauvre : dépendre entièrement de qui l'emploie; vivre quand on occupe ses bras, quand il y a pour le riche quelque profit à tirer de lui, mourir quand le travail lui manque, ou quand le salaire est insuffisant. Est-ce là, oui ou non, de l'esclavage? En vérité, je m'étonne peu que quelques-uns, n'envisageant que le côté matériel des choses, le présent séparé de l'avenir, en soient venus à regretter, au milieu de notre civilisation si vantée, la servitude antique.

Placé hors du droit de la famille, du droit naturel, à plus forte raison l'esclave, autrefois, étoit-il hors du droit civil. Les lois protectrices du citoyen s'arrêtoient devant ses fers, ou se changeoient en lois oppressives. Sa loi, à lui, son unique loi, étoit le caprice du maître. Parmi nous, le peuple, assujetti, dans l'ordre civil, aux mêmes lois que le riche, a droit à la même protection. Mais l'obtient-il effectivement? L'égalité que la loi proclame existe-t-elle de fait? Voyons cela.

Il n'est pas besoin d'un long examen pour reconnoître que la maxime générale d'égalité n'est qu'une vaine fiction, imaginée pour satisfaire, je veux dire pour tromper la conscience publique. Des multitudes de lois émanent, au contraire, d'un principe évident d'inégalité. Faites par les hommes du privilége, elles ont pour but leur

intérêt particulier, au détriment de l'intérêt du peuple, de l'intérêt presque universel. Que de lois de monopole! Et à qui servent-elles? qui favorisent-elles? Est-ce l'intérêt de tous, ou celui de quelques-uns, qui règle le tarif des douanes, détermine la nature et l'étendue des prohibitions? Octrois, impôts de toute sorte, sur quoi sont-ils prélevés, pour la plus grande partie, sinon sur le nécessaire du peuple? Il a les charges de la société, d'autres en recueillent les bénéfices.

Nous ne sommes pas au bout de ce tableau trop fidèle de l'état du peuple en un pays renommé entre tous pour sa civilisation, son esprit libéral, ses mœurs douces et humaines.

Dans ses rapports avec la distribution de la justice, l'ordre civil présente encore une choquante inégalité, qui va fréquemment jusqu'à l'oppression. Ainsi, en ce qui touche les personnes, quelle sévérité pour le peuple! quelle facile indulgence pour le riche! Sur le moindre indice de délit, on enlève au travail qui nourrit sa famille le pauvre prolétaire; pour lui point de caution : qui la fourniroit? On le jette donc en prison, sans aucun souci de sa vieille mère infirme, ni de sa femme, ni de ses enfants. Là, dans cette prison, au milieu de ce qu'une société corrompue a de plus immonde et de plus pervers, il compte douloureusement les jours qui le séparent des siens; il se représente leurs larmes, leurs souffrances, leurs poignantes angoisses; il entend, la nuit, dans la fièvre d'un demi-sommeil, chacun d'eux lui crier : J'ai faim! et quand, reconnu innocent, on lui dit : Va-t'en, il sort avec une santé ruinée, un avenir perdu. Qu'importe à ceux qui font les lois, à ceux qui les appliquent?

Nous parlons ici de l'ordre ordinaire; en politique,

c'est bien autre chose. On a d'abord établi en droit que certains personnages, élevés au-dessus de la loi par leur naissance ou par leurs titres, ne sont soumis, quels que soient leurs actes, à aucune juridiction, ne peuvent être passibles d'aucune peine : de sorte que, prévenus du même délit que de simples citoyens et principaux auteurs de ce délit, ils sont renvoyés sans jugement, tandis qu'on sévit contre les subalternes.

L'inégalité ne s'arrête pas à ce premier terme, pour ainsi parler. Voyons-la tout de suite à son autre terme extrême.

Une émeute éclate-t-elle, ou le pouvoir a-t-il besoin, pour raffermir sa caduque existence, d'effrayer la Chambre et le pays par quelque conspiration de commande; alors malheur aux prolétaires ! Sous le prétexte le plus futile, ou sans aucun prétexte, par mesure préventive, on les arrache de leurs ateliers, on les entasse dans des cabanons privés d'air et de soleil, où leurs forces déclinent rapidement, faute d'une nourriture suffisante et saine, et par une suite de l'irritation que produisent en eux des vexations sans nombre, mille tortures physiques et morales savamment combinées pour affoiblir ces corps robustes et courber ces âmes vigoureuses.

Aucunes charges ne pesant sur la plupart d'entre eux, il faudra bien enfin leur ouvrir les portes des cachots où leur santé se détruit chaque jour, où leur raison quelquefois s'altère. On le savoit d'avance. Ainsi, sans doute, on va hâter l'instruction, le jugement, et plus le tribunal sera solennel, plus il montrera d'empressement à réparer l'injustice de détentions si déplorables. Vous le pensez, désabusez-vous. Tandis que, sur la paille humide des prisons du gouvernement, ou dans le secret de

ses oubliettes nouvellement décorées du nom de cellules pénitentiaires par une niaise et atroce philanthropie, des malheureux creusent leur douleur, toujours, toujours, pendant les longues heures d'attente, leurs nobles juges s'en vont, durant six mois, sept mois, se reposer aux champs et promener dans les parcs verdoyants de leurs châteaux, sous les ombrages de leurs riantes villas, leurs loisirs aristocratiques. Croyez-vous que si le prisonnier étoit un des leurs, que si, par son nom, ses relations, sa richesse, il appartenoit à ce qu'on appelle encore les classes supérieures, les hautes classes, on osât prolonger ainsi son supplice préventif? Alors on se souviendroit des prescriptions de la loi, ou, au défaut de la loi, on trouveroit que l'humanité parle un langage plus impératif, plus sacré encore. Mais le prolétaire, est-ce un homme? Ce n'en est du moins pas un pour vous, hauts et puissants seigneurs de ce serf, maitres dédaigneux de cet esclave.

Quelle que soit sa misère, il peut arriver cependant qu'il ait des intérêts à défendre, une injustice à repousser, qu'il soit, en beaucoup de circonstances, obligé de recourir à la protection des tribunaux. En droit, la loi, sous ce rapport égale pour tous, lui en permet l'accès : il lui est, de fait, presque entièrement fermé par d'autres dispositions légales. Car ses intérêts, à lui, sont minimes, ce sont des intérêts de pauvre, quelques francs peut-être; mais ces quelques francs, c'est son pain, sa vie. Or on a élevé à tel point les frais de justice, qu'on la lui a rendue presque inaccessible, et que d'ailleurs, gagnant sa cause, il perdroit encore plus qu'il n'auroit gagné par la sentence des juges. Force lui est donc, le plus souvent, de subir en silence les iniquités

dont il est victime, et d'en appeler des hommes à Dieu.

Autre inégalité : un riche meurt, le fisc prélève sa part de la succession, et, quelle que soit cette part, les héritiers la payent aisément et sans trop de regret; la leur est encore assez belle. Par un long travail secondé de circonstances heureuses, par une sévère économie, le prolétaire aura péniblement recueilli quelques foibles épargnes, unique ressource qu'en mourant il puisse laisser aux siens. Ils en jouiront apparemment; la veuve, les orphelins, ne se trouveront pas tout à fait dénués des premiers moyens de subsistance. Oh! qu'il n'en va pas de la sorte dans notre société. Le fisc accourt, instrumente, procède, et dévore en frais inévitables l'héritage entier, le fruit sacré du labeur du pauvre.

Mais voici quelque chose de plus inouï, de plus monstrueux encore.

On amène devant le juge une créature humaine, hâve, défaite, amaigrie, dont quelques sales lambeaux de vêtement déguisent à peine la nudité. Vous avez, lui dit le juge, été trouvée tendant la main, ou couchée la nuit sur la voie publique.

La créature humaine explique, d'une voix éteinte, que, manquant de travail, ou incapable de travailler à cause de l'âge ou de la maladie, il lui falloit bien ou mourir, ou recevoir d'autrui un secours charitable; que, sans asile aucun, sans parents, sans amis, elle est tombée de lassitude et d'épuisement au coin de la rue.

Sans asile! reprend le juge: la loi a prévu ce cas : vous êtes à ses yeux coupable de vagabondage. Délit donc de mendicité, délit de vagabondage, tous deux punis de l'emprisonnement.

Naguère un chiffonnier, glorieux combattant de Juil-

let, accusé de ce délit qui ne se pardonne pas, répondit au juge : « J'ai passé aussi, pendant ces trois jours, la « nuit dans la rue, et alors on ne m'appeloit pas vaga- « bond ! »

Si le Christ eût vécu parmi nous, un sergent de ville l'auroit profané de son ignoble attouchement, et un juge l'auroit fait écrouer pour vagabondage : car le Fils de l'homme n'avoit pas une pierre pour y reposer sa tête.

Ainsi la faim place le prolétaire dans la dépendance absolue du capitaliste. Pour lui nulle garantie de liberté individuelle, nulle défense possible de ses intérêts contre l'injustice et l'oppression ; nul moyen de transmettre à sa femme et à ses enfants souvent même un foible débris du modique pécule acquis à la sueur de son front ; et, lorsque les infirmités, la vieillesse, ont usé ses forces, pas un pauvre petit coin de terre au soleil où on le laisse expirer en paix. Implore-t-il de la charité du passant un peu de pain : la prison; épuisé de besoin, s'assied-il le soir près de la borne : la prison.

Nous le demandons encore, est-ce là, oui ou non, de l'esclavage? Et qui, à ne regarder que le pur fait, sans égard au droit insolemment violé, mais reconnu, qui ne préféreroit l'esclavage ancien?

L'un de ses caractères étoit, comme on l'a vu, l'exclusion de tout droit de cité, de toute intervention dans le gouvernement et l'administration de la chose publique, de toute espèce de part à la souveraineté collective; et il n'en pouvoit être autrement, car la souveraineté collective, résultat de l'association dans laquelle chacun apporte son droit et l'y conserve sous la garantie réciproque de tous, émane de l'originaire souveraineté de soi, de la liberté, de la personnalité humaine; et c'est pour-

quoi nier l'une conduit logiquement à nier l'autre en théorie et dans la pratique. Point de souveraineté collective, point de liberté de l'individu; point de liberté de l'individu, point de souveraineté collective. Ce sont deux termes qui s'impliquent et s'engendrent l'un l'autre nécessairement. Nous en avons aujourd'hui même la preuve sous les yeux. A mesure que se multiplient les attentats contre la liberté, à mesure que nous allons nous enfonçant dans la servitude, que l'arbitraire renaît, avec lui renaissent les doctrines qui établissent le droit sur la force matérielle, ou sur des abstractions soit mystiques, soit philosophiques, qui se résolvent dans la force matérielle; on tente, en un mot, de mille manières, directes et indirectes, d'ébranler le dogme sauveur, et heureusement impérissable, de la Souveraineté du Peuple.

Certes, on a grande raison de le redouter, ce dogme, de s'attacher à l'obscurcir, à l'abolir, si on le pouvoit; car on ne sauroit l'admettre qu'il ne faille aussitôt en conclure que notre société repose sur une complète, une inique et flagrante violation du droit fondamental de toute vraie société. Le peuple est-il souverain de fait? S'il ne l'est pas, s'il n'a aucune part au gouvernement de la chose commune, à la gestion des intérêts qui le touchent de plus près, donc il est politiquement esclave.

Et ce peuple esclave, de qui se compose-t-il? Non plus seulement des prolétaires, des hommes dépourvus de toute propriété, mais de la nation entière, à l'exception de deux cent mille privilégiés, sous la domination desquels se courbent honteusement trente-trois millions de François, véritables serfs de cette époque, puisque leurs seigneurs et maîtres à deux cents francs d'imposi-

tion, seuls investis du droit de participer à la confection de la loi, disposent d'eux, de leur personne, de leur liberté, de leurs biens, au gré de leurs caprices, et, bien entendu, selon leur intérêt exclusivement propre. Après un demi-siècle de lutte contre la tyrannie féodale et royale, après tant d'efforts et de sacrifices, tant de combats pour affranchir l'humanité d'un joug écrasant, voilà où nous en sommes.

Peuple, peuple, réveille-toi enfin! Esclaves, levez-vous, rompez vos fers; ne souffrez pas que l'on dégrade plus longtemps en vous le nom d'homme! Voudriez-vous qu'un jour, meurtris par les fers que vous leur aurez légués, vos enfants disent : Nos pères ont été plus lâches que les esclaves romains. Parmi eux il ne s'est pas rencontré un Spartacus!

Il s'en rencontrera, et plus d'un, n'en doutons pas; autrement que resteroit-il, qu'à jeter un peu de terre sur cette génération maudite et pourrie!

Mais le Spartacus des esclaves modernes ne fuira point dans les montagnes et les lieux déserts pour y armer quelques bras vengeurs. Il n'en sera pas réduit à poursuivre par la force matérielle un succès incertain. Le Spartacus des esclaves modernes les armera de leur droit même, de leur droit reconnu, et c'est par lui qu'ils triompheront. Quelque détestable que soit la loi, on ne l'a pu faire assez mauvaise pour fermer à la plainte toute issue, pour arrêter les réclamations, pour empêcher qu'elles ne viennent, unanimes, innombrables, toujours plus expressives et plus empreintes de commandement, éveiller chez les oppresseurs des réflexions sérieuses et troubler leur sécurité; car ils savent qu'ils seront vaincus le jour où l'opinion, le vœu universel

s'étant prononcé, on ne pourra élever de doutes sur la volonté nationale.

Après dix-huit siècles de Christianisme, nous vivons encore sous le système païen. On a proclamé au nom du souverain Auteur des choses, du Père céleste qui embrasse tous ses enfants dans un même amour, l'égalité, la liberté, la fraternité humaine : et l'inégalité est partout, la servitude; partout le frère a rivé au pied de son frère la chaîne de l'esclavage; partout le peuple gémit sous une sacrilége oppression; partout, au lieu de la grande et douce figure du Christ, on voit se dresser le spectre de Caïn.

Frères, ce profond désordre, cette rébellion impie contre Dieu et sa loi, cette insolente, cette criminelle violation du droit vital de l'humanité, doit avoir un terme. Vous ne sauriez désormais la souffrir plus longtemps sans vous en rendre les complices directs. L'intérêt, le devoir, tout vous presse d'accomplir l'œuvre sainte de la régénération sociale.

Mais par quels moyens s'effectuera-t-elle? Par quelle voie tenterez-vous d'arriver au but qu'il s'agit d'atteindre? Grave question qu'il importe d'examiner attentivement, car toute méprise seroit funeste.

Sachez bien, premièrement, et n'oubliez jamais, qu'à aucune époque il n'y a de possible que ce qui est mûr dans les esprits, ce qui, préparé peu à peu, est devenu l'objet d'une attente et d'un désir général; que toute réforme qui se présente comme une perturbation radicale des choses existantes, le renversement de ce qui a encore dans les idées, les habitudes, les mœurs, l'opinion vraie ou fausse des masses, des racines vivantes, échoue toujours; qu'ainsi rien de plus pernicieux que

les purs systèmes de l'esprit, principalement s'ils offrent un fâcheux caractère de rigidité absolue; que les théories contestées, le fussent-elles même à tort, les théories qui répugnent au grand nombre, les spéculations économiques et philosophiques inapplicables, au moins actuellement. Elles ont pour effet d'effrayer, et de retenir dès lors dans une déplorable inertie les hommes même les mieux disposés et dont le concours seroit le plus utile, quelquefois le plus indispensable.

Un certain sens universel détermine la limite entre ce qui se peut à un moment donné, et ce qu'on essayeroit vainement. Le possible d'aujourd'hui n'est pas le possible de demain. On ne sauroit, sans se préparer de lamentables déceptions, faire abstraction du temps et de ce que le temps amène avec soi. Pour réussir, il faut se placer au milieu du courant des choses humaines, car c'est là seulement qu'est la force réelle. Si, dans le lointain, vous avez aperçu un rivage heureux où doive aborder la société, le fleuve l'y portera de lui-même, mais non par un brusque élan. Comment l'y conduiroit-il sans traverser les lieux qui l'en séparent encore?

Tout s'opère, dans la nature, par voie de développement, par un progrès continu, gradué, et cette loi est sans exception. Aucune violence ne parviendroit à hâter d'une seconde la croissance d'un brin d'herbe; pas davantage ne peut-elle hâter la croissance de la société. Aussi la violence répugne-t-elle instinctivement aux masses. Elles la redoutent, d'abord, à cause de ses effets immédiats, qui sont le trouble et la destruction; elles y voient, en outre, un indice de foiblesse morale et de desseins équivoques. Car, ou l'on veut ce que veut la grande majorité du peuple, et alors tout cède de soi-

même à sa puissance irrésistible, ou l'on veut ce qu'il ne veut pas, et alors la violence recouvre une pensée de tyrannie.

On ne réussit encore qu'à deux conditions essentiellement inséparables : un dévouement complet, désintéressé à la cause commune, un sentiment profond de la justice aimée pour elle-même. Sans cela, chacun, ne songeant qu'à soi, s'isole et croupit dans son égoïsme ; sans cela l'intérêt personnel, étroit et sec, radicalement incompatible avec l'esprit de sacrifice, étouffe au fond de l'âme les mouvements généreux, les fermes et saintes résolutions, divise, abaisse, et pousse sur la pente des convoitises brutales. L'homme que rien ne soulève au-dessus de lui-même est serf par nature.

Des trois formes que revêt l'esclavage sous lequel on vous a courbés, l'esclavage domestique, l'esclavage civil et l'esclavage politique, le premier est celui dont vous sentez plus vivement le poids, parce qu'il s'identifie avec vos souffrances de chaque jour, de chaque heure, souffrances physiques et souffrances morales, besoins du corps et besoins de l'esprit ; car l'esprit a aussi ses besoins, d'autant plus impérieux qu'ils dérivent de ce que notre nature recèle de plus intime et de plus élevé ; et quel moyen d'y satisfaire, pressés comme vous l'êtes par la nécessité d'un travail incessant pour subsister vous et les vôtres ? Quel moyen d'acquérir l'instruction qui rendroit plus productif votre travail même, qui répandroit sur votre vie si aride maintenant, si traversée, si dure, le charme de la science et de l'art ?

Ce que vous voulez avant tout, c'est que ce grand désordre, cette choquante inégalité dans la distribution des biens et des maux, des charges et des bénéfices de

l'état social, cette inique oppression de la classe la plus utile et la plus nombreuse, disparoisse et que l'homme de travail ait sa juste part dans les avantages de la commune association. Ce que vous voulez, c'est que le pauvre, relevé de sa longue déchéance, cesse de traîner avec douleur ses chaînes héréditaires, d'être un pur instrument de travail, une simple matière exploitable : et en cela vous avez mille fois raison. Tout effort qui ne produiroit pas ce résultat seroit stérile; toute réforme dans les choses présentes qui n'aboutiroit point à cette réforme fondamentale seroit dérisoire et vaine.

Mais comment changerez-vous sous ce rapport votre état actuel? Il faudroit vous entendre, vous concerter, vous associer, il faudroit agir; et quelle liberté d'association, d'action vraiment réelle, efficace, vous a-t-on laissée? On ne souffre seulement pas que, par une résolution commune, vous tentiez d'obtenir une augmentation de salaire; on appelle cela une coalition, et la loi punit les coalitions de l'amende et de l'emprisonnement. Elle vous enveloppe dans son réseau, elle vous serre dans ses liens. Le pouvoir est là toujours attentif pour protéger le privilége, toujours inexorable pour vous accabler, sur la plus légère crainte, sur le prétexte le plus léger, de ses rigueurs arbitraires. On vous sépare les uns des autres, on vous retient dans vos greniers, comme les bêtes de nos ménageries dans leurs cellules pénitentiaires.

Vous permet-on de vous réunir pour traiter ensemble de vos intérêts? Et, isolé, que peut chacun de vous? A la moindre pensée d'affranchissement que l'on vous soupçonne de nourrir, vos oppresseurs s'inquiètent, une police ennemie tend autour de vous ses piéges infâmes,

Digitized by Google

surveille vos démarches, en provoque d'imprudentes, épie vos paroles, les recueille pour les envenimer, et bientôt, par forme de mesure préventive, on vous envoie réfléchir, au fond d'un cachot, entre un morceau de pain noir et une cruche d'eau bourbeuse, sur le danger pour l'esclave moderne de troubler le sommeil de ses maîtres.

Victimes ainsi des lois qu'ils ont faites, victimes du pouvoir, absolu de fait, qu'ils se sont arrogé sur vous, vous n'arriverez à quoi que ce soit si ce pouvoir reste le même, si cette législation n'est pas modifiée, si, esclaves dans l'ordre des relations individuelles d'où dépend la vie, vous continuez de l'être encore dans l'ordre civil.

Or que pouvez-vous dans cet ordre contre le pouvoir et contre la loi, pour résister à l'un et pour modifier l'autre? Évidemment rien. Regardez, cherchez, partout vous vous trouverez en face de votre impuissance. Pour modifier la loi, il est indispensable d'avoir part à sa confection; pour régler le pouvoir, pour en diriger l'exercice, en arrêter l'abus, il faut posséder le droit de contrôler ses actes, le droit effectif de commandement.

Or on ne vous a laissé en partage qu'une obéissance aveugle à la loi faite sans vous, souvent contre vous, et aux exécuteurs de la loi. Qui songe seulement à s'enquérir de vos besoins, de vos griefs, lorsque l'on délibère sur ce qui vous intéresse le plus? On riroit de celui qui parleroit de vous consulter; on le traiteroit d'insensé, si on ne l'accusoit d'intentions séditieuses. Purement passifs, vous êtes dans l'État ce qu'est dans l'écurie l'animal domestique. La nuit attachés à la

crèche, le jour attelés à la charrue, c'est la loi; et, encore un coup, vous ne pouvez ni changer, ni modifier la loi. Votre esclavage dans l'ordre civil est donc une conséquence immédiate et inévitable de votre esclavage dans l'ordre politique.

Ainsi, comprenez-le, votre servitude sera éternelle, et votre misère, et tout ce qu'elle engendre de souffrances et d'angoisses inouïes, à moins que, d'abord vous ne parveniez à vous affranchir politiquement, à sortir de la nullité à laquelle on vous a réduits et où l'on voudroit vous retenir, à conquérir enfin, avec le droit de cité, la plénitude de ceux qui vous appartiennent comme hommes. Et vous y parviendrez, sans aucun doute, si si vous le voulez véritablement, si rien ne vous détourne de ce but, si vous le poursuivez avec une ferme, une invincible persévérance.

Votre position et votre intérêt sont ici l'intérêt et la position de la nation entière, à deux cent mille privilégiés près, dont la plupart même, honteux de l'injuste inégalité consacrée par la loi, aspirent au rétablissement du droit commun. Non-seulement cette contradiction entre la loi et le principe de la loi, lequel est la souveraineté de tous, blesse leur conscience et leur raison, mais encore ils voient dans le privilége électoral le germe déjà développé d'une aristocratie pire que l'ancienne ; dans le système du cens, qui règle les droits et mesure les capacités sur l'argent, qui calcule par livres, sous et deniers, la probité et l'intelligence, une ignoble sottise, en même temps que la source d'une corruption qui ne tarderoit pas à devenir mortelle, et dont le progrès est d'autant plus rapide et plus menaçant, qu'au lieu de s'en effrayer le pouvoir l'excite par tous les moyens qui

Digitized by Google

sont en sa puissance, et semble avoir fondé son existence sur elle.

Ils conçoivent que le maintien de l'ordre public et la sécurité de l'avenir seroient grandement compromis, si l'on persistoit à rejeter hors de la société politique, hors de la cité, trente-trois millions de Fraançois, qui dès lors sans patrie, car il n'y a de patrie que pour le citoyen, tenteroient à tout prix de s'en créer une, et ne le tenteroient pas vainement. Les électeurs dont nous parlons, privilégiés involontaires, ne croient pas, eux, à la durée possible de l'esclavage dont quelques forcenés, que leurs mauvaises passions aveuglent, rêvent follement la continuation indéfinie; ils ne croient pas que le fait brutal, un moment appuyé de la force matérielle, puisse triompher du droit éternel, et leur concours est acquis au peuple.

Que partout donc, obéissant à l'impulsion déjà donnée, on dresse des pétitions pour la réforme électorale, et qu'elles se couvrent de signatures; que, de tous les points de la France, des plus vastes cités et du dernier hameau, elles arrivent à la Chambre; qu'elles retentissent dans son enceinte comme la grande voix du Peuple : les plus distraits de ses membres écouteront de toutes leurs oreilles, les plus engourdis tressailleront, et ceux qu'anime un mauvais vouloir, pénétrés du pressentiment de l'avenir inévitable, se diront : Notre temps est passé!

Ne redoutez donc pas la résistance que l'on vous opposera d'abord. Vous avez pour vous la justice, le droit; et le droit, la justice, triomphent toujours infailliblement. Croyez à leur force, à la vôtre, et cette foi vous sauvera.

On n'a pas nié encore ouvertement votre souveraineté, la souveraineté nationale, et, si on la nioit, vous deman-

deriez au Pouvoir ses titres, et, comme il n'en pourroit produire aucuns, il s'avoueroit usurpateur, et vous ressaisiriez sur-le-champ la puissance usurpée par lui.

Or, votre souveraineté inaliénable, impérissable, étant reconnue, sur quel motif, sur quel prétexte vous en contesteroit-on l'exercice? Ce seroit à la fois l'admettre et la rejeter, ce seroit dire au Peuple : Vous êtes souverain, nous le reconnaissons, souverain de droit; mais ce droit qui vous appartient, que nous avouons vous appartenir, vous n'en userez qu'autant qu'il nous plaira de vous le permettre.

Et qui tiendroit ce langage? Qui s'érigeroit en juge indépendant, absolu de vos demandes? les députés? mais que sont les députés, sinon vos délégués, vos mandataires? S'ils ne sont pas cela, uniquement cela, que sont-ils? S'ils ne viennent pas de vous, d'où viennent-ils? quelle est leur origine, et de qui tiennent-ils leur mission? qu'on nous l'explique.

Leur fonction est de vous représenter, leur devoir de recueillir vos vœux, vos volontés suprêmes, pour les convertir, selon certaines formes déterminées, en lois : autrement ils seroient vos maîtres, ils seroient les vrais souverains, et votre souveraineté, à vous, se changeroit en une complète sujétion.

Quand donc il vous plaît de leur notifier directement vos volontés, dans la forme qui les revêt d'un caractère de certitude légale, ils n'ont pas même à délibérer, ils n'ont qu'à obéir.

Sortez de là, il ne reste qu'une organisation sans principe, un gouvernement sans raison, un arbitraire indéfinie, la tyrannie de plusieurs, ou d'un seul.

Quelque évident que soit votre droit, on peut néan-

moins, et l'on doit prévoir des tentatives désespérées pour échapper à ses conséquences; on doit prévoir une rébellion des mandataires du peuple contre le peuple. Tout se peut, et tout s'est vu.

Que faire en ce cas? direz-vous.

En ce cas, le mandataire infidèle, ayant lui-même déchiré son titre, seroit seul d'un côté et la Nation de l'autre. Remarquez que je dis la Nation, et non pas une fraction seulement, une minorité de la Nation.

Le mandataire, dans cette hypothèse, ne tenant plus d'elle son pouvoir, n'en posséderoit légitimement aucun. Ses actes, radicalement nuls, n'obligeroient en aucune manière. Il y auroit suspension de gouvernement, absence d'autorité, et la Nation, forcée de pourvoir à sa conservation, prendroit conseil d'elle-même, et feroit, sous l'inspiration de l'instinct de la vie, tout ce qu'exigeroit cet intérêt suprême.

L'opposition une fois constatée entre elle et ses représentants, qui auroient alors cessé de l'être, avec un calme solennel, sans violence aucune, — qu'en auroit-elle besoin? — elle rappelleroit à soi l'exercice délégué de sa souveraineté, et protesteroit par le refus de l'impôt contre le pouvoir rebelle.

Peuple, voilà ton droit et voilà ton devoir : ton droit, car qui a celui de disposer sans toi de ce qui t'appartient, de t'imposer des charges que tu n'aies ni consenties ni pu consentir, de te tailler à merci et miséricorde, le droit de te retenir dans l'esclavage politique? Ton devoir, car le premier des devoirs est d'être et de rester homme, le devoir de repousser l'esclavage qui, dépouillant de sa personnalité la créature intelligente, l'abaisse au-dessous même de la brute.

Le droit de refuser l'impôt à un gouvernement en guerre ouverte avec la Nation ne sauroit être contesté; car, la Nation étant le seul vrai, le seul légitime souverain, qui s'élèveroit au-dessus d'elle pour opposer à sa volonté une autre volonté, pour lui parler en maître? Qui lui diroit : Plie sous ma loi, sous mon commandement supérieur absolu?

Ou le Pouvoir reconnoît la souveraineté de la Nation, et alors il doit obéir à ce que veut la Nation, ou il la nie, et la Nation alors peut et doit défendre, contre les attaques du Pouvoir, sa souveraineté, c'est-à-dire sa vie.

En principe donc, le droit de refuser l'impôt, corrélatif au droit de le consentir, est incontestable. On l'a reconnu en Angleterre sous Charles Ier, en France sous la Restauration ; on le reconnoît maintenant même en Espagne. C'est tout à la fois une maxime du plus simple bon sens, et une impérieuse nécessité dans certaines circonstances.

Mais, dira-t-on peut-être, on peut opposer la violence au droit.

Il est vrai, tout crime est possible.

Alors ce ne seroit plus un de ces débats où la raison seule décide, ce seroit une question de force, et le Pouvoir qui l'auroit posée, dans un accès de vertige, subiroit, il le faudroit bien, les conséquences, quelles qu'elles fussent, de cet acte insensé. Les exemples ne manquent pas, qui nous apprennent ce que c'est que la force du Pouvoir contre la force du Peuple. Soyons donc en repos sur ce point.

Mais, au-dessus de toute question de force, au-dessus même de toute question de droit, s'élève la grande pensée du devoir, qui vous soutiendra dans la lutte d'où

dépend pour l'avenir votre sort et le sort du monde.

C'est le devoir qui produit l'union, parce que, le même pour tous, il opère la fusion de tous en chacun et de chacun en tous; et, sans union, que ferez-vous? A quoi réussirez-vous?

C'est le devoir qui donne la constance dont la victoire est le prix, parce qu'il est immuable, ne change jamais, ne s'affoiblit jamais, parce qu'il presse également aujourd'hui, demain, tous les jours.

On peut sacrifier son intérêt, abandonner son droit personnel; on ne peut sans crime abandonner le droit, sacrifier l'intérêt de ses frères.

Le devoir oblige la volonté et n'est pas soumis à la volonté. Il s'impose avec la puissance d'un commandement d'en haut, du commandement de Dieu même. Le devoir est une religion.

Rien de durable, rien de grand ne se fait qu'en vertu du devoir; car tout le reste, uniquemment relatif à l'individu, ne s'étend pas au delà de lui, est chétif comme lui, passager comme lui.

Jetez les yeux sur le passé, parcourez l'histoire des nations éteintes, en est-il qui aient accompli quelqu'une de ces œuvres dont le souvenir se prolonge à travers les siècles, qui influent sur les destinées des générations successives, à moins que, par une impulsion partie du fond de la conscience, elles ne se sentissent divinement poussées vers un but qu'il leur étoit ordonné d'atteindre? à moins que, s'oubliant soi-même, chacun ne fût exclusivement préoccupé de ce but commun, prêt, quoi qu'il arrivât, à tous les dévouements, à tous les sacrifices?

Ainsi les premiers Romains vivoient et mouroient pour

la vie éternelle : ainsi les premiers Chrétiens vivoient et mouroient pour l'humanité.

Si chacun d'eux n'eût pensé qu'à soi, que seroit devenue Rome? que seroit devenu le monde?

Toute pensée, tout désir dont l'individu isolé est le terme, se résout dans un intérêt soit de repos, soit de jouissance actuelle, et presque toujours de jouissance brutale. On veut vivre tranquille, on veut vivre mollement. On ferme sa porte pour n'être point troublé, pour ne pas entendre la plainte de ceux qui passent dehors nus et affamés, les lugubres lamentations de la misère et de la souffrance.

Quand on en est là, nul remède, nul autre avenir pour la société qu'une dissolution dégoûtante, une mort inévitable et un sépulcre infâme.

Le devoir est la loi de vie, la loi selon laquelle la créature intelligente se conserve, se développe et atteint sa fin.

Que le devoir donc préside perpétuellement à votre action, la dirige, la féconde. Oubliez votre propre intérêt pour ne songer qu'à celui de vos frères. Que chaque soir vous puissiez vous dire : J'ai travaillé pour eux ; j'ai voulu diminuer la somme des maux et accroître celle des biens futurs; j'ai coopéré selon mes forces aux desseins de Dieu, à l'accomplissement de son œuvre ; j'ai vécu, non pour moi, mais pour l'humanité.

Que si, abjurant un vil égoïsme, tout désir purement individuel, toute vue étroite et matérielle circonscrite dans le présent, vous élevez vos regards plus haut; si vous embrassez dans un saint, un ardent amour, non-seulement vous et les vôtres, non-seulement ceux au milieu desquels s'écoule votre rapide existence, mais la

famille humaine tout entière, mais tous les siècles qui viendront; alors croyez, croyez fermement au succès certain de vos efforts.

Comme le soldat qui tombe dans le combat, peut-être ne serez-vous pas témoin de la victoire : mais le cri de triomphe de vos frères vainqueurs, les chants d'allégresse des peuples affranchis, de l'humanité désormais en possession d'elle-même, retentiront sur vos cendres émues, et, au fond du tombeau, vous tressaillerez d'une joie immortelle.

Pour nous résumer : L'esclavage ancien, modifié seulement dans ses formes et modifié au détriment de l'esclave, subsiste encore de fait au sein des sociétés modernes, même les plus avancées; mais il y est en contradiction avec l'idée et le sentiment d'un droit inébranlablement établi dans la raison publique et la conscience universelle.

Cette contradiction entre le fait et le droit qui tend à transformer le fait pour s'harmoniser avec lui, et le fait qui résiste à cette transformation, est la cause réelle du malaise, du trouble, de la secrète inquiétude et de la guerre intestine qui agite aujourd'hui le monde.

Serf dans l'ordre domestique, dans l'ordre civil, dans l'ordre politique, le Peuple est tourmenté du besoin de s'affranchir, pour assurer sa vie par une meilleure organisation du travail et une plus équitable distribution de ses fruits, pour remonter à la dignité d'homme, pour conquérir les droits de citoyen.

La grande révolution qui s'opère sous nos yeux n'a pas d'autre motif, d'autre but, et rien ne l'arrêtera que ce but ne soit atteint.

Ce que veut le Peuple, Dieu lui-même le veut; car ce

Digitized by Google

que veut le Peuple, c'est la justice, c'est l'ordre essentiel, éternel, c'est l'accomplissement dans l'humanité de cette sublime parole du Christ : « Qu'ils soient UN, mon Père, comme vous et moi nous sommes UN! »

La cause du Peuple est donc la cause sainte, la cause de Dieu; elle triomphera donc.

Mais, afin qu'elle triomphe plus vite, avec le moins possible de perturbations inutiles et de souffrances perdues, le Peuple doit d'abord resserrer le lien moral d'où naît l'Unité par le dévouement de chacun à tous, par l'entier sacrifice de soi, qui est la racine même du devoir et sa pleine consommation.

Il doit, après cela, comprendre que, pour s'affranchir dans l'ordre domestique, il faut premièrement qu'il soit affranchi dans l'ordre civil, et que l'affranchissement civil dépend de l'affranchissement politique.

Libre politiquement, il recouvrera sans obstacle ses autres libertés, il effectuera, par sa coopération à la loi, par le pacifique exercice de sa souveraineté toute-puissante, les améliorations de tout genre, économiques, civiles, qu'il jugera lui-même actuellement praticables.

Or la question politique se résout dans celle de la réforme électorale, d'une réforme large, complète, qui ne repose ni sur le principe ignoble et corrupteur du cens, ni sur des catégories arbitraires, sur de niaises présomptions de capacité, mais sur le droit même inhérent à l'homme et au citoyen; car alors nul ne sera dépouillé de sa liberté essentielle, de la part qui lui appartient dans la souveraineté nationale; alors seulement l'esclavage moderne sera réellement aboli.

Ce jour de la justice et de la paix, ce jour que bénira l'humanité future, qu'elle célébrera dans ses sacrés can-

tiques, il n'est au pouvoir de personne d'empêcher qu'il ne vienne, mais il dépend de nous de le hâter. Que nos efforts soient unanimes, qu'ils soient persévérants, que rien ne nous lasse, ne nous décourage, ni la résistance de quelques-uns, ni l'inertie de plusieurs autres, et bientôt la lumière se fera, et bientôt l'astre qu'attend le genre humain, qu'il appelle de ses vœux, que saluent ses fermes espérances, enflammera les stagnantes vapeurs de l'horizon.

FIN

# TABLE DES MATIÈRES


Paroles d'un Croyant.. ..... .. 1
Au peuple..... 3
Le Livre du Peuple..... 91
Au lecteur..... 93
Une Voix de Prison..... 173
Avertissement de l'Éditeur..... 175
Mélanges..... 217
Hymne à la Pologne..... 219
La Pologne..... 221
Les Morts..... 223
Du Passé et de l'Avenir du Peuple..... 225
Chap. Ier. — Objet de cet écrit..... 227
II. — Ce que nous entendons par peuple..... 233
III. — Ce qu'est le peuple en chaque pays et dans le genre humain, et ce qui détermine fondamentalement son état..... 234
IV. — Commencement du genre humain : ses premiers développements..... 237
V. — Association primitive. Esclavage..... 241
VI. — Premières sociétés politiques et civiles connues..... 244
VII. — Mosaïsme..... 248
VIII. — Société grecque..... 251
IX. — Société romaine..... 257
X. — Société chrétienne..... 260
XI. — Continuation du même sujet..... 267
XII. — Mouvement de la société chrétienne du quinzième au dix-huitième siècle..... 271
XIII. — Suite du même sujet..... 276
XIV. — Loi du progrès. État actuel du peuple..... 284
XV. — Des moyens proposés pour résoudre le problème de l'avenir du peuple..... 290
XVI. — Comment s'effectuera le changement qui doit s'opérer dans l'état actuel du peuple..... 307
De l'Esclavage moderne..... 317



Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Ce, rue Mazarine, 30.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA LIBRAIRIE

# GARNIER FRÈRES

6, rue des Saints-Pères et Palais-Royal, 215

---

## DICTIONNAIRE NATIONAL

OUVRAGE ENTIÈREMENT TERMINÉ

MONUMENT ÉLEVÉ A LA GLOIRE DE LA LANGUE ET DES LETTRES FRANÇAISES

Ce grand Dictionnaire classique de la Langue française contient, pour la première fois, outre les mots mis en circulation par la presse, et qui sont devenus une des propriétés de la parole, les noms de tous les Peuples anciens, modernes; de tous les Souverains de chaque État; des Institutions politiques; des Assemblées délibérantes; des Ordres monastiques, militaires; des Sectes religieuses, politiques, philosophiques; des grands Evénements historiques : Guerres, Batailles, Siéges, Journées mémorables, Conspirations, Traités de paix, Conciles; des Titres, Dignités, Fonctions, des Hommes ou Femmes célèbres en tout genre; des Personnages historiques de tous les pays et de tous les temps : Saints, Martyrs, Savants, Artistes, Ecrivains; des Divinités, Héros et personnages fabuleux de tous les peuples; des Religions et Cultes divers, Fêtes, Jeux, Cérémonies publiques, Mystères, enfin la Nomenclature de tous les Chefs-lieux, Arrondissements, Cantons, Villes, Fleuves, Rivières, Montagnes de la France et de l'Etranger; avec les Etymologies grecques, latines, arabes, celtiques, germaniques, etc., etc.

Cet ouvrage classique est rédigé sur un plan entièrement neuf, plus exact et plus complet que tous les dictionnaires qui existent, et dans lequel toutes les définitions, toutes les acceptions des mots et les nuances infinies qu'ils ont reçues sont justifiées par plus de quinze cent mille exemples extraits de tous les écrivains moralistes et poëtes philosophes et historiens, etc., etc. Par M. Bescherelle aîné, principal auteur de la *Grammaire nationale*. 2 magnifiques vol. in-4 de plus de 3,000 pages, à 4 col., imprimés en caractères neufs et très-lisibles, sur papier grand raisin, glacé, contenant la matière de plus de 300 volumes in-8. . . . . 50 fr.

Demi-reliure chagrin, plats en toile. . . . . 10 fr.

### GRAMMAIRE NATIONALE

Ou Grammaire de Voltaire, de Racine, de Bossuet, de Fénelon, de J. J. Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, de Casimir Delavigne, et de tous les écrivains les plus distingués de la France; par MM. Bescherelle frères et Litais de Caux. 1 fort vol. grand in-8. Complément indispensable du *Dictionnaire national*. . . . . 10 fr.

### NOUVEAU DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Comprenant : Les mots du Dictionnaire de l'Académie française, et un très-grand nombre d'autres autorisés par l'emploi qu'en ont fait les bons écrivains; leurs acceptions propres et figurées et l'indication de leur emploi dans les différents genres de style; — 2° Les termes usités dans les sciences, les arts, les manufactures, ou tirés des langues étrangères; — 3° La synonymie rédigée sur un plan tout nouveau; — 4° La prononciation figurée de tous les mots qui représentent quelque difficulté; — 5° Un Vocabulaire général de géographie, d'histoire et de biographie, etc., etc.; par MM. Bescherelle aîné, et J. A. Pons, professeur d'histoire. 1 vol. gr. in-8 de 1100 pag. . . . . 10 fr.

### GRAMMAIRE ESPAGNOLE-FRANÇAISE DE SOBRINO

Très-complète et très-détaillée, contenant toutes les notions nécessaires pour apprendre à parler et à écrire correctement l'espagnol. Nouvelle édition, refondue avec le plus grand soin, par A. Galban. 1 vol. in-8. . . . 5 fr.

### GRAMMATICA DE LA LENGUA FRANCESA

Para los Españoles, por Chantreau, corrigée avec le plus grand soin par A. Galban, 1 vol, in-8. . . . . 4 fr.

### GRAMMAIRE ITALIENNE

En 25 leçons, d'après Vergani, corrigée et complétée par C. Ferrari, ancien professeur à l'école normale et à l'Université de Turin, auteur du *Nouveau Dictionnaire italien-français et français-italien*. 1 vol. . . . . 2 fr.

### PETIT DICTIONNAIRE NATIONAL

Contenant la définition très-claire et très-exacte de tous les mots de la langue usuelle; l'explication la plus simple des termes scientifiques et techniques; la prononciation figurée dans tous les cas douteux ou difficiles, etc., etc.; à l'usage de la jeunesse, des maisons d'éducation et de tous ceux qui ont besoin de renseignements prompts et précis, par M. Bescherelle aîné, auteur du *Grand Dictionnaire national*, etc. 1 fort vol. in-32 jésus, de plus de 600 pag. . . . . 2 fr. 25

### PETIT DICTIONNAIRE D'HISTOIRE, DE GÉOGRAPHIE ET DE MYTHOLOGIE

Par J. P. Quitard, auteur du *Dictionnaire des Proverbes*, faisant suite au *Petit Dictionnaire national* de M. Bescherelle aîné. 1 vol. in-32. 1 fr. 75
Les deux ouvrages réunis en 1 fort vol., rel. toile. . . . . 4 fr.

### DICTIONNAIRE USUEL DE TOUS LES VERBES FRANÇAIS,

Tant réguliers qu'irréguliers ; par MM. Bescherelle frères. 3° édition. 2 forts vol. in-8 à 2 colonnes.. . . . . 12 fr.

Ce livre est indispensable à tous les écrivains et à toutes les personnes qui s'occupent de la langue française. La conjugaison des verbes est sans contredit ce qu'il y a de plus difficile dans notre langue, puisqu'on y compte plus de trois cents verbes irréguliers. A l'aide de ce dictionnaire, tous les doutes sont levés, toutes les difficultés vaincues.

Digitized by Google

## PETITS DICTIONNAIRES EN DEUX LANGUES

Avec la prononciation figurée, très-complets et exécutés avec le plus grand soin, contenant chacun la matière d'un fort volume in-8, à l'usage des voyageurs, des lycées, des colléges, de la jeunesse des deux sexes, et de toutes les personnes qui étudient les langues étrangères.

**Dictionnaire grec-français**, Rédigé sur un plan nouveau, contenant tous les termes employés par les auteurs classiques présentant un aperçu de la dérivation des mots dans la langue grecque et suivi d'un lexique des noms propres, par A. Chassang, maître de Conférences de langue et littérature grecques à l'Ecole normale supérieure. 1 vol. grand in-32 de plus de 1000 pages. . . . . 7 fr. 50

**Nouveau dictionnaire latin-français** contenant tous les termes employés par les auteurs classiques; l'explication d'un certain nombre de mots appartenant à la langue du droit; les noms propres d'hommes et de lieux, etc., par E. de Suckau, chargé du cours de littérature française à la Faculté d'Aix. 1 fort vol. grand in-32. . . . 4 fr. 50

**Nouveau dictionnaire anglais-français et français-anglais** contenant : Tout le vocabulaire de la langue usuelle, et donnant la *prononciation* figurée de tous les mots anglais, et celle des mots français dans les cas douteux, par M. Clifton. 1 vol. grand in-32, imprimé avec soin. . 4 fr. 50

**Nouveau dictionnaire allemand-français et français-allemand** du langage littéraire, scientifique et usuel, contenant, à leur ordre alphabétique, tous les mots usités et nouveaux de ces deux idiomes ; les noms propres de personnes, de pays, de villes, etc.; la grammaire et les idiotismes, et suivi d'un Tableau des verbes irréguliers, par K. Rottbeck (de Berlin). 1 fort vol. grand in-32 jésus. . . 4 fr. 50

**Nouveau dictionnaire de poche français-espagnol et espagnol-français** avec *la prononciation* dans les deux langues, rédigé d'après les matériaux réunis par D. Vicente Salva et les meilleurs dictionnaires parus jusqu'à ce jour. 1 fort vol. grand in-32, format dit Cazin, d'environ 1,100 p... . 5 fr.

**Dictionnaire italien français et français-italien** contenant tous les mots de la langue usuelle et donnant la prononciation figurée des mots italiens et des mots français, dans les cas douteux et difficiles, par C. Ferrari. 1 fort volume in-32.. . . . 4. fr. 50

**Dictionnaire de poche français-turc**, par A. Calfa. 3e édition refondue. 1 vol. gr. in-32, relié. . . . . 6 fr.

Reliure percaline, tr.-jaspée, de chacun de ces quatre dictionnaires.. 0, 60 c.

Les dictionnaires en petit format publiés jusqu'à ce jour sont plutôt des vocabulaires, souvent très-incomplets, qui ne contiennent aucune des indications nécessaires pour aider un commençant à traduire correctement d'une langue dans une autre.

Dans ces dictionnaires que nous recommandons à l'attention du public ami des lettres :

1° Tous les mots, sans exception, sont à leur ordre alphabétique ; pas de liste particulière de noms propres, de mots géographiques, etc.

2° Les diverses acceptions de chaque mot sont indiquées par des numéros. Le premier numéro donne le sens le plus conforme à l'étymologie ; les numéros suivants présentent successivement les sens dérivés, détournés ou figurés. Enfin différents signes typographiques et de ponctuation viennent encore guider l'étranger dans le choix des mots.

3° La prononciation a été figurée avec le plus grand soin et à l'aide des moyens les plus simples.

On voit que nous n'avons rien négligé pour rendre cette publication aussi utile et pratique que possible. Si l'on considère encore que nous donnons également la solution des difficultés grammaticales, relatives, par exemple, à la conjugaison des verbes, des prépositions, etc., on sera forcé de convenir que jamais on n'a présenté autant de matières sous un aussi petit volume.

GRAND DICTIONNAIRE

## ESPAGNOL-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ESPAGNOL

Avec la prononciation dans les deux langues, plus exact et plus complet que tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, rédigé d'après les matériaux réunis par D. Vicente Salva, et les meilleurs dictionnaires anciens et modernes, par F. de P. Noriega et Grim. 1 fort vol. gr. in-8 jésus, d'environ 1,600 pag., à 3 col. . . . . 18 fr.

## GUIDES POLYGLOTTES

Manuels de la conversation et du style épistolaire, à l'usage des voyageurs et des écoles. Grand in-32, format dit Cazin, papier satiné, élégamment cartonnés. Prix du vol.. . . . . 2 fr.

**Français - anglais**, par M. Clifton, 1 vol.

**Français-italien**, par M. Vitali, 1 vol.

**Français-allemand**, par M. Ebeling, 1 vol.

**Français - espagnol**, par M. Corona Bustamente, 1 vol.

**Espanol-francés**, por Corona Bustamente.

**English-french**, by Clifton 1 vol,

**Hollandsch - fransch**, van A. Dufriche, 1 vol.

**Espanol-inglés**, por Corona Bustamente y Clifton, 1 vol.

**English and italian**. 1 vol.

**Espanol-aleman**, por Corona Bustamente Ebeling, 1 vol.

**Deutsch-english**, von Carolino Duarte, 1 vol.

**Espanol-italiano**, por M. Corona Bustamente y Vitali, 1 vol.

**Italiano-Tedesco**, da Giovani Vitali et Dr Ebeling, 1 vol.

**Portuguez-francez**, por M. Carolino Duarte y Clifton, 1 vol.

**Portuguez inglez**, por Duarte y Clifton, 1 vol.

**GUIDE EN SIX LANGUES. Français-anglais-allemand-italien-espagnol. portugais**. 1 fort in-16 de 550 pages. . . . . 5 fr.

**GUIDE EN QUATRE LANGUES**, français-anglais-allemand-italien, 1 vol. grand in-32, cartonné.. . . . . 4 fr.

Nous appelons d'une manière toute spéciale l'attention sur nos *Guides polyglottes*. Le soin intelligent et scrupuleux qui en a dirigé l'exécution leur assure, parmi les livres de ce genre, une incontestable supériorité. Le texte original a été fait et préparé, avec beaucoup d'adresse et d'habileté, par un maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Les besoins de la conversation usuelle y sont très-heureusement prévus. Les dialogues, au lieu de se traîner dans l'ornière des banalités ennuyeuses, ont un à propos, une vivacité, un sel, qui amusent et réveillent le lecteur. Les traducteurs se sont acquittés de leur tâche avec exactitude et fidélité.

**Guide français-anglais**, manuel de la conversation et du style épistolaire, avec la *prononciation figurée de tous les mots anglais*, à l'usage des voyageurs. 1 vol. in-16. . . . . 4 fr.

**Polyglot guides manual of conversation** with models of letters for the use of travellers and students. English and French with the figured pronunciation of the French, by MM. Clifton and Dufriche-Desgenettes. 1 volume in-16. . . . . 4 fr.

## CODES ET LOIS USUELLES

Classés par ordre alphabétique, édition sans supplément conforme à la législation la plus récente, collationnée sur les textes officiels, contenant en note sous chaque article des codes ses différentes modifications, la corrélation des articles, entre eux, la concordance avec le droit romain, l'ancienne législation française et les lois nouvelles, précédée de la constitution de l'Empire français et accompagnée d'une table chronologique et d'une table générale des matières, par M. A. Roger, avocat à la Cour impériale de Paris, auteur de la 2e édition du *Traité de la Saisie-Arrêt*, et M. A. Sorel, avocat à la Cour impériale de Paris, suppléant du juge de paix du VIIIe arrondissement de Paris. 1 beau v. gr. in-8 raisin de 1,200 pages. Prix, br. . 15 fr.
La reliure, demi-chagrin.. . . . . 3 fr.

### LE MÊME OUVRAGE

Édition portative, format gr. in-32 jésus, en deux parties :

Ire Partie. Les *Codes*. . . . . 4 fr.

IIe Partie. Les *Lois usuelles*. . . . . 4 fr

### DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE.

52 vol. grand in-8 de 500 pages à 2 col., contenant la matière de plus de 300 vol. . . . . 208 fr.

### SUPPLÉMENT AU DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE

Rédigé par tous les écrivains et savants dont les noms figurent dans cet ouvrage et publié sous la direction du même rédacteur en chef. 16 vol. in-8 de 500 pages, pareilles à celles des 52 vol. publiés de 1833 à 1839. 80 fr.

Le *Supplément*, aujourd'hui TERMINÉ, se compose de *seize volumes* formant les tomes 53 à 68 de cette Encyclopédie si populaire.

Le *Supplément* a réparé toutes les erreurs, toutes les omissions qui avaient échappé dans le travail si rapide de la rédaction des 52 premiers volumes. Tous les *renvois* que le lecteur chercherait vainement dans l'ouvrage principal se trouvent traités dans le *Supplément*.

Aujourd'hui les seuls exemplaires qui conservent *leur valeur primitive* sont ceux qui sont accompagnés du *Supplément*, en d'autres termes des tomes 53 à 68.

### COURS COMPLET D'AGRICULTURE,

Ou Nouveau Dictionnaire d'agriculture théorique et pratique d'économie rurale et de médecine vétérinaire, sur le plan de l'ancien Dictionnaire de l'abbé Rosnier, par MM. le baron de MOROGUES, membre de l'Institut; MIRBEL, professeur de culture au Jardin des Plantes, etc.; le vicomte HÉRICART DE THURY, président de la Société impériale d'agriculture; PAYEN, professeur de chimie agricole; MATHIEU DE DOMBASLE, etc, etc. 4e édition, revue et corrigée. 20 vol. br. en 19 gr. in-8 à 2 col., avec environ 4,000 sujets grav., relat. à la grande et à la petite culture, à l'économie rurale et domestique, à la description des plantes, etc. Complet. . . . 112 fr.

Chaque volume est orné du portrait d'un des hommes les plus notables des sciences agricoles. Le *Supplément* compte des textes tout récents; on y voit figurer les noms de MM. Chevreul, Gaudichaud, Boucherie, Paul Gaubert, Polonceau, Fuster, Morin, etc.

### DICTIONNAIRE D'HIPPIATRIQUE ET D'ÉQUITATION.

Ouvrage où se trouvent réunies toutes les connaissances équestres et hippiques, par F. CARDINI, lieutenant-colonel en retraite. 2 vol. grand in-8, ornés de 70 figures; 2e édition, considérablement augmentée. . . 20 fr.

### NOUVEAU DICTIONNAIRE COMPLET DES COMMUNES DE LA FRANCE

De l'Algérie et des autres colonies françaises, contenant la Nomenclature de toutes les communes, leur division administrative, leur population d'après le dernier recensement; les bureaux de poste; leur distance de Paris; les stations de chemins de fer; les bureaux télégraphiques; l'industrie; le commerce; les productions du sol; les châteaux et tous les renseignements relatifs à l'organisation administrative, ecclésiastique, judiciaire, universitaire, financière, militaire et maritime de la France, avant et depuis 1789, par A. GINDRE DE MANCY. 1 fort vol. gr. in-8 d'environ 1,000 p.; à deux colonnes avec une carte des chemins de fer, par CHARLE, géographe. 12 fr.

### DICTIONNAIRE PORTATIF DES COMMUNES DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE ET DES AUTRES COLONIES FRANÇAISES

Précédé de tableaux synoptiques, et accompagné d'une carte de la France, par M. GINDRE DE MANCY, membre de la Société philotechnique et de plusieurs sociétés savantes. 1 fort vol. in-32 de 750 pages. . . . . 3 fr. 50

**DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DES SCIENCES THÉORIQUES ET APPLIQUÉES**

Comprenant les mathématiques, la physique et la chimie, la mécanique et la technologie, l'histoire naturelle et la médecine, l'économie rurale et l'art vétérinaire, par MM. Privat-Deschanel et Ad. Focillon, professeurs des sciences physiques et des sciences naturelles au lycée de Louis-le-Grand, avec la collaboration d'une réunion de savants ; 4 parties, vol. gr. in-8. Prix. 30 fr.

**GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE,**

Par Malte-Brun. Description de toutes les parties du monde sur un nouveau plan, d'après les grandes divisions du globe; précédée de l'histoire de la géographie chez les peuples anciens et modernes, et d'une théorie générale de la géographie mathématique, physique et politique. 6e édition revue, corrigée et augmentée, mise dans un nouvel ordre et enrichie de toutes les nouvelles découvertes, par J. J. N. Huot. 6 beaux vol. gr. in-8, ornés de 41 grav. sur acier, . . . . . 60 fr.

Avec un superbe Atlas entièrement établi à neuf. 1 vol. in-folio, composé de 72 magnifiques cartes coloriées, dont 14 doubles.. . . . . 80 fr.

On peut acheter l'Atlas séparément. . . . . 20 fr.

# CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

**21 volumes sont en vente à 7 fr. 50**

Cette collection imprimée avec luxe par M. Claye, sur magnifique papier des Voges fabriqué spécialement pour cette édition est ornée de vignettes gravées sur acier, d'après les dessins de Staal.

On tire de chaque volume de la collection 150 *exemplaires numérotés* sur papier de Hollande, avec figures sur chine avant la lettre, au prix de : 15 fr. le vol.

**Œuvres complètes de Molière**, nouvelle édition très-soigneusement revue sur les textes orignaux avec un nouveau travail de critique et d'érudition, aperçus d'histoire littéraire, examen de chaque pièce, commentaire, biographie, etc., etc., par M. Louis Moland. 7 vol. in-8 cavalier.

**Chefs-d'œuvre littéraires de Buffon**, avec une introduction par M. Flourens, membre de l'Académie française, secrétaire de l'Académie des sciences, etc. 2 vol in-8 cavalier.

**Histoire de Gil Blas de Santillane**, par le Sage, avec les principales remarques des divers annotateurs, précédée d'une notice par Sainte-Beuve, les jugements et témoignages sur le Sage et sur *Gil Blas*. 2 vol in-8 illustrés de 6 belles gravures sur acier d'après les dessins de Staal.

**L'Imitation de Jésus-Christ**. Traduction nouvelle avec des réflexions à la fin de chaque chapitre, par M. l'abbé de Lamennais. 1 vol in-8.

**Essais de Michel de Montaigne**, nouvelle édition, avec les notes de tous les commentateurs, choisies et complétées par M. J. V. le Clerc, ornée d'un magnifique portrait de Montaigne, précédée d'une nouvelle étude sur Montaigne, par M. l'Prévost-Paradol, de l'Académie française. 4 vol.

**Œuvres complètes de Boileau Despréaux**, avec un nouveau travail et un commentaire, par M. Géruzez. 4 v.

**Œuvres choisies de Marot**, accompagnées de notes philologiques et littéraires et précédées d'une étude sur l'auteur, par M. d'Héricault. 1 vol.

**EN PRÉPARATION**

**Œuvres complètes de Racine**, avec un travail nouveau, par M. Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.

**Œuvres complètes de la Fontaine**. avec un nouveau travail de critique et d'érudition, par M. Louis Moland.

Nous avons promis, dans le prospectus de *Molière*, de chercher à remettre en honneur les belles éditions de nos auteurs classiques. Les volumes qui ont paru permettent de juger si nous avons tenu parole.

Notre collection contiendra la fleur de la littérature française. Elle se composera d'une soixantaine de volumes environ, imprimés avec le plus grand luxe par Claye, et dignes de tenir une place d'honneur dans les meilleures bibliothèques.

# BIBLIOTHÈQUE AMUSANTE

Contenant les meilleurs romans du XVII^e et du XVIII^e siècles, et quelques-uns des principaux du XIX^e. Le volume, grand in-8 cavalier, 3 grav. sur acier d'après STAAL. . . . . 7 fr. 50

**Œuvres de madame de la Fayette.** 1 vol.

**Œuvres de mesdames de Fontaines et Tencin.** 1 vol.

**Gil Blas**, par LE SAGE. 2 vol.

**Diable boiteux**, suivi de *Estévanille Gonzales*, par LE SAGE.

**Histoire de Guzman d'Alfarache**, par LE SAGE.

**Vie de Marianne**, suivie du *Paysan parvenu*, par MARIVAUX. 2 vol.

**Œuvres de madame Riccoboni.** 1 v.

**Lettres du marquis de Roselle**, par madame ELIE DE BEAUMONT; **Mademoiselle de Clermont**, par madame DE GENLIS, et la **Dot de Suzette**, par FIÉVÉE. 1 vol.

**Chefs-d'œuvre de madame de Souza.** 1 vol.

**Corinne**, par madame de STAEL. 1 vol.

### HISTOIRE DE FRANCE PAR ANQUETIL

Avec continuation jusqu'en 1852, par BAUDE, l'un des principaux auteurs du *Million de faits* et de *Patria*. 8 demi-vol. gr. in-8, illustrés de 120 gravures, renfermant la collection complète des portraits des rois, imprimés en beaux caractères, à 2 colonnes, sur papier des Vosges.. . . . . 50 fr.

### HISTOIRE DE FRANCE D'ANQUETIL

Continuée depuis la Révolution de 1789, par LÉONARD GALLOIS. Edition ornée de 50 gravures en taille-douce. 5 vol gr. in-8 jésus à 2 colonnes, contenant la matière de 40 vol. in-8 ordinaire, 62 fr. 50; net.. . . . . 30 fr.

### ŒUVRES COMPLÈTES DE CHATEAUBRIAND

Nouvelle édition, précédée d'une étude littéraire sur Chateaubriand, par M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. 12 très-forts volumes in-8, sur papier cavalier vélin, ornés d'un beau portrait de Chateaubriand et de 42 gravures exécutées spécialement pour cette édition, et avec le plus grand soin, par MM. F. DELANNOY, G. THIBAULT, OUTHWAITE, MASSARD, etc., d'après les dessins originaux de STAAL, de RACINET, etc.

ON VEND SÉPARÉMENT AVEC UN TITRE SPÉCIAL

**Le Génie du christianisme.** 1 vol. orné de 5 grav. sur acier.

**Les Martyrs.** 1 vol. orné de 5 grav. sur acier.

**L'Itinéraire de Paris à Jérusalem.** 1 vol. orné de 6 gravures.

**Atala, René, le Dernier Abencérage, les Natchez, Poésies.** 1 vol. orné de 4 grav. sur acier.

**Voyage en Amérique, en Italie et en Suisse.** 1 vol orné de 4 gravures.

**Le Paradis perdu.** 1 vol. orné de 4 grav. sur acier.

**Histoire de France.** 1 vol. orné de 4 grav. sur acier.

**Études historiques.** 1 vol. orné de 3 grav. sur acier.

Le prix de chaque volume, avec 3, 4 ou 5 gravures, est de 6 fr.
Sans gravures. . . . . 5 fr.

### CHATEAUBRIAND ET SON GROUPE LITTÉRAIRE

Sous l'Empire, par M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. 2 volumes in-8.. . . . . 15 fr.

### HISTOIRE DE NAPOLÉON

Par Laurent (de l'Ardèche); illustrée de 500 vignettes, avec les types en noir imprimés dans le texte, par Horace Vernet. 1 vol. gr. in-8. .. 9 fr.
Reliure toile, tranche dorée.. . . . . 4 fr. 50

### NOUVEAU TRAITÉ DE BLASON

Ou science des armoiries, d'après le P. Ménétrier, d'Hozier, Ségoing, Scohier, Palliot, H. de Bara, Favin, par Victor Bouton, peintre héraldique et paléographe. 1 vol. in-8 de 500 pag. 460 blasons, 800 noms de familles. 10 fr.

### ABRÉGÉ MÉTHODIQUE DE LA SCIENCE DES ARMOIRIES

Suivi d'un glossaire des attributs héraldiques, d'un traité élémentaire des ordres modernes de chevalerie, et de notions sur l'origine des noms de familles et des classes nobles, etc., par M. Maigne. 1 vol. gr. in-18 jésus, orné d'environ 300 vignettes dans le texte, grav. par M. Dupréno. 6 fr.

### LA SCIENCE DU BLASON

Accompagnée d'un armorial général des familles nobles de l'Europe, publiée par le vicomte de Magny, directeur de l'Institut héraldique. 1 vol. gr. in-8, jésus vélin, enrichi de 2,000 blasons gravés dans le texte, 25 fr.; net. 12 fr.

### LE HÉRAUT D'ARMES

Revue illustrée de la noblesse. — Directeur : le comte Alfred de Bizemont. — Gérant : Victor Bouton. Tome I (novembre 1861, à janvier 1863), 30 fr. net. . . . . 12 fr.

### L'ITALIE CONFÉDÉRÉE

Histoire politique, militaire et pittoresque de la campagne de 1859, par Amédée de Césena. 4 beaux vol. gr. in-8. . . . . 24 fr.
Illustrée de très-belles gravures sur acier, parmi lesquelles un magnifique portrait de l'Empereur et de l'Impératrice, de vingt types militaires coloriés, d'une excellente carte du nord de l'Italie, par Veillemin; des plans de bataille de Magenta et de Solferino, des plans coloriés de Venise, de Mantoue et de Vérone.

### CAMPAGNE DE PIÉMONT ET DE LOMBARDIE

Par Amédée de Césena. 1 vol. gr, in-8 jésus.. . . . . 20 fr.
L'ouvrage est orné des portraits de l'*Empereur*, de l'*Impératrice*, et de *Victor-Emmanuel*, admirablement gravés sur acier par Delannoy, d'après Winterhalter, de plans et de cartes, de types militaires des trois armées et de planches sur acier représentant les batailles; il renferme aussi la liste complète et nominale des décorés et des médaillés de l'armée d'Italie.

### HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGN

Par M. de Barante, membre de l'Académie française; 7e édition. 12 vol. in-8, caractères neufs, imprimés sur papier vélin satiné des Vosges, ornés de 104 gravures et d'un grand nombre de cartes. Prix du volume.. . 5 fr.

### HISTOIRE UNIVERSELLE

Par le comte de Ségur, de l'Académie française; contenant l'histoire de tous les peuples de l'antiquité, l'histoire romaine et l'histoire du Bas-Empire. 9e édition, ornée de 50 gravures sur acier, d'après les grands maîtres de l'école française. 3 vol. gr. in-8.. . . . . 37 fr. 50.
On peut acheter séparément chaque volume, qui forme un tout complet.

### LAMARTINE

**Histoire de la Révolution de 1848**. Nouvelle édition, complétement revue par l'auteur. 2 vol. in-8, papier cavalier vélin, 12 fr.; net. . . . 10 fr.

**Raphaël**. Pages de la vingtième année. Deuxième édition. 1 v. in-8 cavalier vélin . . . . . 5 fr.

**Histoire de Russie**. Paris, Perrotin, 1856, 2 vol. in-8, 10 fr.; net.. . 6 fr.

### ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON

(OUVRAGE TERMINÉ)

Avec la nomenclature linnéenne et la classification de Cuvier ; édition nouvelle, revue sur l'édition in-4 de l'Imprimerie impériale ; annotée par M. FLOURENS, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Les *Œuvres complètes de Buffon* forment 12 vol. gr. in-8 jésus, illustrés de 163 planches, 800 sujets coloriés, gravés sur acier, d'après les dessins originaux de M. VICTOR ADAM ; imprimés en caractères neufs, sur papier pâte vélin, par la typographie J. Claye. . . . . 120 fr.

M. le ministre de l'instruction publique a souscrit pour les bibliothèques à cette magnifique publication (aujourd'hui complétement achevée), reconnue par les hommes les plus compétents comme une édition modèle des œuvres du grand naturaliste. Le nom et le travail de M. Flourens la recommandent d'une façon toute particulière et lui donnent un cachet spécial.

### ŒUVRES DE P. ET TH. CORNEILLE

Précédées de la Vie de P. Corneille, par FONTENELLE, et des Discours sur la poésie dramatique. Nouvelle édition, ornée de gravures sur acier. 1 beau vol. gr. in-8, même format que le Racine et le Molière. . . . . 12 fr. 50

### ŒUVRES DE J. RACINE

Avec un essai sur la vie et les ouvrages de J. Racine, par LOUIS RACINE; ornées de 13 vignettes, d'après GÉRARD, GIRODET, DESENNE, etc. 1 beau vol. gr. in-8 jésus. . . . . 12 fr. 50

### ŒUVRES COMPLÈTES DE BOILEAU

Avec une notice par M. SAINTE-BEUVE, et les notes de tous les commentateurs; illustrées de gravures sur acier. Nouv. édit. 1 vol. gr. in-8. . . 12 fr. 50

### MOLIÈRE

1 beau vol. gr. in-8, pareil au *Corneille*, au *Racine* et au *Boileau*, orné de charmantes gravures sur acier, par F. DELANNOY, d'après les dessins de STAAL, et accompagné de notes explicatives, philologiques et littéraires. . . . . 12 fr. 50

### MOLIÈRE

Œuvres complètes, précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de Molière, par M. SAINTE-BEUVE, illustrées de 800 dessins, par TONY JOHANNOT. Nouvelle édit. 1 magnifique vol. gr. in-8 jésus, impr. par Plon frères. 20 fr.

### ŒUVRES COMPLÈTES DE CASIMIR DELAVIGNE

Comprenant le *Théâtre*, les *Messéniennes* et les *Chants sur l'Italie*. Nouvelle édition. 1 beau vol. gr. in-8 jésus, illustré de 12 belles vignettes de A. JOHANNOT. . . . . 12 fr. 50

—— **LE MÊME OUVRAGE**. 6 vol. in-8 cavalier. . . . . 42 fr.

### ENCYCLOPÉDIE THÉORIQUE ET PRATIQUE DES CONNAISSANCES UTILES

Composée de traités sur les connaissances les plus indispensables, ouvrage entièrement neuf, avec environ 1,500 gravures intercalées dans le texte, par MM. ALCAN, L. BAUDE, BELLANGER, BERTHELET, DELAFOND, DEYEUX, DUBREUIL, FOUCAULT, H. FOURNIER, GÉNIN, GIGUET, GIRARDIN, LÉON LALANNE, ELIZÉE LEFÈVRE, HENRI MARTIN, MARTINS, MATHIEU, MOLL, MOREAU DE JONNÈS, LUDOVIC LALANNE PÉCLET, PERSOZ, LOUIS REYBAUD, L. DE WAILLY, WOLOWSKI, etc. 2 vol grand in-8. . . . . 25 fr.

**DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA MÉDECINE ANCIENNE ET MODERNE**

Ou précis de l'histoire générale, technologique et littéraire de la médecine; suivi de la bibliographie médicale du dix-neuvième siècle, et d'un répertoire bibliographique par ordre de matières, par Dezeimeris, docteur en médecine, bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris. 4 tomes en 7 vol. in-8 de 400 pag. chacun, 42 fr.; net. . . . . 10 fr.

**DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE MATIÈRES MÉDICALES ET DE THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE**

Contenant l'indication, la description et l'emploi de tous les médicaments connus dans les diverses parties du globe, ouvrage complet, par Merat F. et Delens. Paris 1829-1846. 7 forts vol. in-8 de 7 à 800 pag. chacun. 56 fr.; net. . . . . 20 fr.

**HISTOIRE DES HOTELLERIES**

Cabarets, Courtilles, Hôtels garnis, Restaurants et Cafés, et des anciennes Communautés et Confréries d'hôteliers, de taverniers, de marchands de vins, de restaurateurs, de limonadiers, etc., par Michel Francisque et Fournier Edouard. Paris, Librairie archéologique de Séré, 1854. 2 vol. gr. in-8 jésus vélin, illustrés de 31 grandes vignettes sur bois tirées à part. 30 fr. net. . . . . 12 fr.

**RUBENS ET L'ÉCOLE D'ANVERS**

Par Michiels. 1 beau vol. in-8, suivi du Catalogue des tableaux de Rubens. 6 fr.; net. . . . . 4 fr.

**BIOGRAPHIE UNIVERSELLE**

Biographie portative universelle, contenant 29,000 noms, suivie d'une table chronologique et alphabétique, où se trouvent répartis en cinquante-quatre classes différentes les noms mentionnés dans l'ouvrage, par L. Lalanne, L. Renier, Th. Bernard, Ch. Laumier, E. Janin, A. Dellove, etc. 1 vol. de 2,000 col., format du *Million de faits*, contenant la matière de 17 vol. 12 fr.; net. . . . . 7 fr. 50

---

**LETTRES CHOISIES DE MADAME DE SÉVIGNÉ**

Avec une magnifique galerie de portraits sur acier, représentant les personnages principaux qui figurent dans la correspondance. 1 très-beau vol. gr. in-8. . . . . 20 fr.

**HISTOIRE DE FRANCE**

Depuis la fondation de la monarchie, par Mennechet, illustrée de 20 gravures sur acier, d'après les grands maîtres de l'école française, gravées par F. Delannoy, Massard, Outhwaite, etc, 1 vol. gr. in-8 jesus. . . . 20 fr.

**LES FEMMES D'APRÈS LES AUTEURS FRANÇAIS**

Par E. Muller. Ouvrage illustré de portraits des femmes les plus illustres, gravés au burin, d'après les dessins de Staal, par Massard, Delannoy, Regnault et Geoffroy. 1 vol. gr in-8 jésus. . . . . 20 fr.

Ce livre, imprimé avec luxe et orné de très-belles gravures sur acier, contient la fleur de tout ce que les prosateurs et les poëtes français ont écrit de plus original et de plus piquant sur un sujet qui excite éternellement la curiosité.

**L'ESPACE CÉLESTE ET LA NATURE TROPICALE**

Description physique de la terre et des divers corps que renferme l'espace céleste, d'après des observations personnelles faites dans les deux Hémisphères, par M. Emm. Liais illustré de nombreuses gravures d'après les dessins de Yan' Dargent. 1 magnifique volume gr. in-8 jésus. . . 20 fr.

### GALERIE DE FEMMES CÉLÈBRES

Tirée des *Causeries du lundi*, par M. Sainte-Beuve, de l'Académie française. 1 beau vol. gr. in-8 jésus, orné de 12 magnifiques portraits dessinés par Staal, et gravés sur acier par Massard, Thibault, Gouttière, Geoffroy, Gervais, Outhwaite, etc. . . . . 20 fr.

De magnifiques gravures, une très-belle impression se joignent à un texte charmant pour faire de cet ouvrage, à tous les points de vue, une œuvre d'art très-remarquable.

### NOUVELLE GALERIE DE FEMMES CÉLÈBRES

Tirée des *Causeries du lundi*, des *Portraits littéraires*, des *Portraits de femmes*, par M. Sainte-Beuve, de l'Académie française, 1 vol. gr. in-8 jésus, semblable au volume que nous avons publié il y a quatre ans, et illustré de portraits inédits. . . . . 20 fr.

Ces volumes se complètent l'un par l'autre et se vendent séparément. Ils contiennent la fleur des *Causeries du Lundi*, des *Portraits littéraires* et des *Portraits de femmes*. Nous ne pouvions offrir à la gravure un cadre meilleur.

### CORINNE

Par madame la baronne de Staël. Nouvelle édition, richement illustrée de 250 bois dans le texte, et de 8 grandes gravures sur bois, par Karl Girardet, Barrias, Staal, tirées à part. 1 magnifique vol. gr. in-8 jésus vélin, glacé. . . . . 10 fr.

### LES MILLE ET UNE NUITS

Contes arabes, traduits par Galland, illustrés par MM. Francis, Baron, Wattier, etc., etc., revus et corrigés sur l'édition princeps de 1794, augmentés d'une dissertation sur les Mille et une Nuits, par le baron Silv. de Sacy. 1 vol. gr. in-8 de 1,100 pag. . . . . 15 fr.

### LES MILLE ET UN JOURS

Contes persans, turcs et chinois, traduits par Pétis de la Croix, Cardanne, Caylus, etc. 1 magnifique vol. gr. in-8 jésus vélin. Edition illustrée de 400 dessins par nos premiers artistes. 15 fr.; net. . . . . 10 fr.

### ŒUVRES CHOISIES DE GAVARNI

Revues, corrigées et classées par l'auteur ; notices par MM. de Balzac, Th. Gautier, Léon Gozlan, Jules Janin, Alph. Karr. etc. 2 vol. gr. in-8, renfermant chacun 80 grandes vignettes. Prix de chaque vol. . . . 10 fr.

**Le Carnaval à Paris. — Paris le matin. — Les Étudiants.** 1 vol.
**La Vie de jeune homme. — Les Débardeurs.** . . . . . 1 vol.

---

## COLLECTION DE 16 BEAUX VOLUMES ILLUSTRÉS

**Grand in-8 raisin, à 10 fr.**

Cette charmante collection se distingue par un grand nombre de gravures sur bois dans le texte et hors texte, exécutées par les premiers artistes. *Jamais livres* édités à ce prix n'ont offert autant de belles illustrations.

**Prix de la reliure des seize volumes ci-dessous :**

Demi-reliure, maroquin, plats toile, doré sur tranche, le vol. 4 fr.

**L'Homme depuis 5,000 ans**, par S. Henry Berthoud, illustré d'un grand nombre de vignettes sur bois, gravées par les premiers artistes, d'après les dessins de Yan' Dargent. 1 vol.

**Le Monde des Insectes**, par S. Henry Berthoud, illustré d'un grand nombre de vignettes sur bois, gravées par les premiers artistes, d'après les dessins de Yan' Dargent. 1 vol.

**Contes du docteur Sam**, par S. Henry Berthoud, illustrés de gravures sur bois dans le texte et de grandes vignettes hors texte, par Staal. 1 vol.

**Le Magasin des Enfants**, ou Dialogues d'une sage Gouvernante avec ses élèves, par Mme Leprince de Beaumont, augmenté d'un Conte du même auteur. Édition revue et corrigée, d'après les plus anciennes et meilleures éditions, précédée d'une notice par Mme S. L. Belloc, illustré d'un grand nombre de gravures d'après les dessins de Staal. 1 beau vol.

**Contes des Fées**, par Perrault, Mme d'Aulnoy, Mme Leprince de Beaumont et Hamilton, illustrés par Staal et Bertail, contenant tous les contes devenus classiques et reconnus les modèles du genre; 1 très-beau vol.

**L'Ami des Enfants, de Berquin**, nouvelle édition, illustrée de dessins par Staal et Gérard Séguin. 1 vol.

**Œuvres de Berquin**. Sandford et Merton. — Le petit Grandisson. — Le Retour de Croisière. — Les Sœurs de Lait. — Les Joueurs. — Le Page. — L'Honnête Fermier. Nouvelle édition illustrée de nombreuses vignettes dessinées par Staal. 1 vol.

**Robinson Suisse**, par M. Wyss, avec la suite donnée par l'auteur, traduit de l'allemand par Mme Élise Voiart; précédé d'une Notice de Ch. Nodier. 1 vol. illustré de 200 vign.

**Contes de Schmid**, traduction de l'abbé Macker, la seule approuvée par l'auteur. 2 beaux vol. avec de nombreuses vignettes, d'après les dessins de G. Staal.

**Les Animaux Historiques**, par Ortaire Fournier, suivis des Lettres sur l'intelligence et la perfectibilité des Animaux, par C. G. Leroy, et de *particularités curieuses extraites de Buffon*. 1 vol. illustré par Victor Adam.

**Les Veillées du Château**, ou Cours de morale à l'usage des enfants, par Mme la comtesse de Genlis. Nouvelle édition, illustrée de dessins par Staal. 1 volume.

**Aventures de Robinson Crusoé**, par D. de Foe, ill. par Grandville. 1 beau volume.

**Voyages illustrés de Gulliver**. 400 dessins par Grandville. 1 beau vol., papier glacé.

**Le Don Quichotte de la Jeunesse**, par Florian, illustré d'un grand nombre de vignettes, etc., d'après les dessins de Staal. 1 vol.

**Fables de Florian**, 1 vol. illustré par Grandville de 80 grandes gravures, 25 vignettes dans le texte.

L'illustration de Florian appartenait de droit au crayon qui venait de peindre avec tant de bonheur les bêtes de la Fontaine.

**Découverte de l'Amérique**, par J. H. Campe, précédée d'un Essai sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Ch. Saint-Maurice. 1 vol. ill. de 120 bois dans le texte et à part.

**Œuvres complètes du comte Xavier de Maistre**. Nouvelle édition. Expédition nocturne: le Lépreux de la Cité d'Aoste; Voyage autour de ma chambre; les Prisonniers du Caucase; la Jeune Sibérienne, avec une préface par M. Sainte-Beuve, illustrées avec le plus grand soin par Staal. 1 vol.

## FABLES DE LA FONTAINE.

Illustrations de Grandville. 1 splendide vol. grand in-8 jésus, sur papier glacé, satiné, avec encadrement des pages et un sujet pour chaque fable Édition unique par les soins qui y ont été apportés. . . . . 18 fr.

## GRANDVILLE.

ALBUM de 120 sujets tirés des Fables de la Fontaine. 1 vol. gr. in-8. 6 fr.

## ALBUM DES RÉBUS.

1 vol. petit in-4 illustré, relié en toile, tranche dorée. . . . . 5 fr. 50

## ŒUVRES DE TOPFFER

Albums formant chacun un grand volume jésus oblong à. . . . . 7 fr. 50

**Monsieur Jabot**. . . . . 1 vol.
**Monsieur Vieux-Bois**. . . . . 1 vol.
**Monsieur Crépin**. . . . . 1 vol.
**Monsieur Pencil**. . . . . 1 vol.
**Docteur Festus**. . . . . 1 vol.
**Albert** . . . . . 1 vol.
**Histoire de Cryptogame**. . . 1 vol.

On sait la vogue si méritée des albums de Topffer. Ces œuvres spirituelles et charmantes ont le privilége d'être admises dans tous les salons, d'y figurer sans choquer personne, d'amuser tous les âges, et de pouvoir être offertes aux dames, aux demoiselles, aux adolescents et même aux enfants.

**PAUL ET VIRGINIE** (ÉDITION V. LECOU),

Suivi de *la Chaumière indienne*, par BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, nouvelle édition richement illustrée de 120 bois dans le texte, et de 14 gravures sur chine tirées à part. 1 vol. grand in-8 jésus. . . . . 7 fr. 50

**PREMIERS VOYAGES EN ZIGZAG,**

OU EXCURSIONS D'UN PENSIONNAT EN VACANCES DANS LES CANTONS SUISSES ET SUR LE REVERS ITALIEN DES ALPES,

Par R. TÖPFFER. Magnifiquement illustrés, d'après les dessins de l'auteur, de 53 grands dessins par CALAME et d'un grand nombre de bois dans le texte; nouvelle édition. 1 vol. grand in-8 jésus, papier glacé satiné. 12 fr.

**NOUVEAUX VOYAGES EN ZIGZAG**

A LA GRANDE-CHARTREUSE, AU MONT BLANC, DANS LES VALLÉES D'HERENZ, DE ZERMATT, AU GRIMSEL ET DANS LES ÉTATS SARDES,

Par R. TÖPFFER. Splendidement illustrés de 48 gravures sur bois tirées à part et de 320 sujets dans le texte, dessinés d'après les dessins originaux de Töpffer, par MM. CALAME, KARL GIRARDET, FRANÇAIS, DAUBIGNY, et gravés par nos meilleurs artistes. 1 volume grand in-8 jésus, papier glacé satiné. . . . . 12 fr.

Ce second volume est le complément du premier.

**LES NOUVELLES GENEVOISES,**

Par TÖPFFER, illustrées, d'après les dessins de l'auteur, d'un grand nombre de bois dans le texte et de 40 hors texte, gravés par BEST, LELOIR, HOTELIN et RÉGNIER. 1 charmant vol. grand in-8 jésus. . . . . 12 fr.

**HISTOIRE DE PARIS,**

Par TH. LAVALLÉE. 207 vues par CHAMPIN. 1 vol. gr. in-8 jésus. . . . 12 fr.

**HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN**

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS,

Par M. THÉOPHILE LAVALLÉE. 1 magnifique volume grand in-8, accompagné de 18 belles gravures anglaises sur acier, représentant des scènes historiques des vues, des portraits, etc. . . . . 15 fr

**LA NORMANDIE HISTORIQUE**

Pittoresque et monumentale, par M. JULES JANIN, illustrée par MM. H. BELLANGÉ, GIGOUX, MOREL-FATIO, TELLIER, DAUBIGNY et J. NOEL. Troisième édition, revue et corrigée par l'auteur. 1 volume grand in-8, 15 francs; net. . . . . 12 fr.

**LA BRETAGNE HISTORIQUE**

Pittoresque et monumentale, par JULES JANIN, illustré par H. BELLANGÉ, GIROUX, RAFFET, GUDIN, ISABEY, MOREL-FATIO, JULES NOEL et DAUBIGNY. Deuxième édition, revue et corrigée par l'auteur. 1 vol. grand in-8 jésus vélin, 15 fr. net. . . . . 12 fr.

La *Normandie* et la *Bretagne* forment chacune un splendide volume grand in-8 jésus vélin et contiennent : de 140 à 180 gravures sur bois, imprimées dans le texte ; 20 belles vignettes; un beau portrait en pied de CORNEILLE, pour la *Normandie* et de CHATEAUBRIAND, pour la *Bretagne*, gravés sur acier 12 types *normands* et *bretons*, imprimés en couleurs, de 4 planches d'armoiries tirées en couleurs, or et argent, par le même ; 2 cartes de la *Normandie* et de la *Bretagne*, gravées sur acier, coloriées.

**DON QUICHOTTE DE LA MANCHE**

Traduction nouvelle, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Louis Viardot, orné de 800 dessins par Tony Johannot. 1 vol. gr. in-8 jésus, 20 fr.; net. . . . . 15 fr.

**PHYSIOLOGIE DU GOUT**

Par Brillat-Savarin; illustrée par Bertall. 1 beau vol. in-8, illustré d'un grand nombre de gravures sur bois intercalées dans le texte, et de 8 sujets gravés sur acier, par Ch. Geoffroy. . . . . 8 fr.

**HISTOIRE PITTORESQUE DES RELIGIONS**

Doctrines, Cérémonies et Coutumes religieuses de tous les peuples du monde, par F. T. B. Clavel; ill. de 29 gravures sur acier. 2. vol. gr. in-8 20 fr.; net.. . . . . 12 fr. 50

**VOYAGE ILLUSTRÉ DANS LES CINQ PARTIES DU MONDE**

Par Adolphe Joanne. 1 vol. in-folio (format de l'*Illustration*), illustré d'environ 700 gravures . . . . . 15 fr.

**TABLEAU DE PARIS**

Par Edmond Texier; ouvrage illustré de 1,500 gravures, d'après les dessins de Blanchard, Cham, Champin, Forest, Français, Gavarni, etc. 2 vol. in-folio, du format de l'*Illustration*, 30 fr.; net.. . . . . 20 fr.

**CHANTS ET CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE**

Nouvelle édition *avec musique*, illustrée de 339 belles gravures sur acier, d'après MM. E. de Beaumont, Daubigny, Dubouloz, E. Giraud, Meissonnier, Pascal. Staal, Steinheil, Trimolhet, gravées par les meilleurs artistes, et augmentée de la *Marseillaise*, notice par A. de Lamartine. 3 vol. gr. in-8, 54 fr.; net.. . . . . 36 fr.

**CHANTS ET CHANSONS POPULAIRES DES PROVINCES DE FRANCE** (4e volume.)

Notices par Champfleury. Accompagnement de piano par J. B. Wekerlin. Illustrations par Bida, Courbet, Jacques, etc., etc. Paris, 1860. 1 vol. gr. in-8.. . . . . 12 fr.

—— **LE MÊME OUVRAGE**, sans notes et sans musique, avec addition de plus de 800 chansons. Nouvelle édit. ornée des mêmes gravures. 2 beaux vol. gr. in-8, prix de chaque volume. . . . . 11 fr.

**LES CONTES DROLATIQUES**

Colligez es abbayes de Touraine et mis en lumières par le sieur de Balzac, pour l'esbattement des pantagruélistes et non aultres. Edition illustrée de 425 dessins par Gustave Doré. 1 magnifique vol. in-8, papier vélin, glacé, satiné, 12 fr.; net.. . . . . 10 fr.

Reliure toile, *non* rogné. . . . . 1 fr. 50

**ENCYCLOPEDIANA**

Recueil d'anecdotes anciennes, modernes et contemporaines, etc., édition illustrée de 120 vignettes. 1 vol. in-8 de 840 pages.. . . . . 4 fr. 50

**UN MILLION DE FAITS**

Aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres, par MM. J. Aicard, Desportes, Léon Lalanne, Ludovic Lalanne, Gervais, A. le Pileur, Ch. Martins, Ch. Vergé et Jung. 1 fort vol. portatif, petit in-8 de 1,720 col., orné de gravures sur bois. 12 fr.; net.. . . . . 9 fr.

# COLLECTION D'OUVRAGES ILLUSTRÉS POUR LES ENFANTS

**Jolis volumes grand in-18 anglais à 3 fr.**

Reliés en toile, dorés sur tranche, 4 fr. 50 c.

CHAQUE VOLUME FORME UN TOUT COMPLET SANS TOMAISON, ET SE VEND SÉPARÉMENT

**Le Livre du premier âge illustré.** 1 fort vol. in-18 orné de 250 gravures environ.

**Abrégé de l'Ami des enfants et des adolescents**, par BERQUIN, illustré de bois dans le texte. 1 vol.

**Sandford et Merton**, par BERQUIN. Nouvelle édition illustrée d'un grand nombre de vignettes sur bois intercalées dans le texte, dessinées par STAAL. 1 vol.

**Le Petit Grandisson, etc., etc.**, par BERQUIN. Nouvelle édition, illustrée d'un grand nombre de vignettes sur bois intercalées dans le texte, dessinées par STAAL. 1 vol.

**Théâtre choisi de Berquin.** Illustré de vignettes sur bois intercalées dans le texte. 1 vol.

**Contes des Fées**, de PERRAULT, Mme D'AULNOY, etc., illustrés de gravures dans le texte. 1 vol.

**Contes de Schmid**, illustrés de gravures dans le texte. 4 vol.

**Paul et Virginie**, suivi de **la Chaumière indienne**, par BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, illustrés de vignettes par BERTALL et DEMARLE. 1 vol.

**Aventures de Télémaque**, par FÉNELON, avec des notes géographiques et littéraires et les Aventures d'Aristonoüs. 8 gravures. 1 vol.

**Fables de la Fontaine**, avec des notes philologiques et littéraires, par M. FÉLIX LEMAISTRE, et illustrées de 8 gravures. 1 vol.

**Mes Prisons**, suivi des Devoirs des hommes, par SILVIO PELLICO; traduction nouvelle par le comte H. DE MESSET, revue par le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE. 6 grav. 1 vol.

**Le Langage des Fleurs.** Édition de luxe, ornée de gravures entièrement nouvelles, coloriées avec le plus grand soin, avec un texte remarquable d'AIMÉ MARTIN, sous le nom de CHARLOTTE DE LA TOUR. 1 vol.

**Contes et scènes de la vie de famille**, dédiés aux enfants, par Mme DESBORDES-VALMORE, illustrés de nombreuses vignettes. 2 vol.

**Le Magasin des Enfants**, par Mme LEPRINCE DE BEAUMONT. 2 vol. illustrés d'un grand nombre de vignettes.

**Choix de Nouvelles**, tirées de Mme DE GENLIS et de BERQUIN, suivies de nouvelles instructives et amusantes par Mme ADAM-BOISGONTIER. 1 vol. orné de vignettes.

**Lettres choisies de madame de Sévigné**, accompagnées de notes explicatives sur les faits et les personnages du temps et précédées d'observations littéraires par M. SAINTE-BEUVE. 1 vol.

**Œuvres complètes du comte Xavier de Maistre.** Nouvelle édition. L'Expédition nocturne, le Lépreux de la Cité d'Aoste, Voyage autour de ma chambre, les Prisonniers du Caucase, la Jeune Sibérienne, avec une Préface par M. SAINTE-BEUVE. 1 vol.

**Alphabet français**, nouvelle méthode de lecture en 80 tableaux, illustré de 25 gravures, par Mme DE LANSAC. 1 vol.

## 60,000 VOLUMES COMPLETS DE L'ILLUSTRATION

DIVISÉS EN 4 CATÉGORIES DE PRIX

1° Volumes isolés : 3, 8, 9, 10, 13, 17, 18, 19, 20, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, à. . . . . 10 fr.

2° Série de 21 volumes, 25 à 45 inclusivement, contenant les *guerres de Crimée, des Indes, de la Chine, d'Italie, du Mexique*, etc. Au lieu de 18 fr. le vol.; net. . . . . 16 fr.

3° Les collections complètes dont il ne nous reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires, restent fixées au même prix que précédemment, 46 volumes; chacun. . . . . 18 fr.

4° A partir du tome 41 et les suivants, nous sommes *exclusivemen chargés, en vertu d'un traité*, de la vente des volumes composant cette nouvelle série. Prix de chaque tome . . . . . 18 fr.

### COURS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE NATURELLE

A l'usage des Lycées et des Maisons d'éducation, rédigé conformément au programme de l'Université. Le cours comprend :

**Zoologie**, par M. Milne-Edwards, membre de l'Institut, professeur au Jardin des Plantes.

**Botanique**, par M. A. de Jussieu, de l'Institut, professeur au Jardin des Plantes.

**Minéralogie et Géologie**, par M. F. S. Beudant, de l'Institut, inspecteur général des études. 3 forts vol. in-12 ornés de plus de 2,000 figures intercalées dans le texte.

Chaque vol. se vend séparément. . . . . 6 fr.

### TRAITÉ DE CHIMIE APPLIQUÉE AUX ARTS

Par M. Dumas, sénateur, ancien ministre, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, etc. 8 vol. in-8 et 2 atlas in-4. édition de Liége, introduite en France avec l'autorisation de l'auteur. . . . . 150 fr.

Cet ouvrage, dont l'édition française est aujourd'hui totalement épuisée et que recommande si puissamment le nom de M. Dumas, fait autorité dans la science. Il est indispensable aux industriels comme aux savants. C'est un livre essentiellement pratique, où les fabricants puiseront les plus utiles notions sur toutes les applications de la chimie. Le traité de M. Dumas a jeté une vive lumière sur cet intéressant sujet, et son succès est aujourd'hui européen.

### COURS ÉLÉMENTAIRE DE MÉCANIQUE THÉORIQUE ET APPLIQUÉE

A l'usage des Facultés, des établissements d'enseignement secondaire, des écoles normales et des écoles industrielles, par M. Delaunay, de l'Institut, ingénieur des Mines, professeur à la Faculté des sciences de Paris, etc. 1 vol. in-18 jésus, illustré de 540 fig. dans le texte. 5e édit. . . . . 8 fr.

### TRAITÉ DE MÉCANIQUE RATIONNELLE

Contenant les éléments de mécanique exigés pour l'admission à l'Ecole polytechnique et toute la partie théorique du cours de mécanique et machines de cette école, par M. Ch. Delaunay, de l'Institut, professeur à l'Ecole polytechnique et à la Faculté des sciences de Paris. 4e édit. 1 vol. in-8. 8 fr.

### COURS ÉLÉMENTAIRE D'ASTRONOMIE

Concordant avec les articles du programme officiel pour l'enseignement de la cosmographie dans les lycées, par le même. 1 vol. in-18 jésus, illustré de planches en taille-douce et de vignettes dans le texte. 3e édit. . . 7 fr. 50

### COURS ÉLÉMENTAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE D'ARBORICULTURE

Comprenant l'étude des pépinières d'arbres et d'arbrisseaux forestiers, fruitiers et d'ornements, celle des plantations d'alignement forestières et d'ornement, la culture spéciale des arbres à fruits à cidre, et de ceux à fruits de table, précédé de quelques notions d'anatomie et de physiologie végétales ; par M. A. Du Breuil, professeur d'agriculture et de sylviculture, chargé du cours d'arboriculture au Conservatoire impérial des Arts et métiers, membre de la Société d'horticulture de France, correspondant de la Société d'agriculture de France, etc. Cinquième édition, considérablement augmentée. 1 très-fort vol. in-18 jésus, illustré de 811 figures dans le texte et de 5 planches gravées sur acier. Publié en deux parties. 12 fr.

Ouvrage approuvé par l'Université, couronné par les Sociétés d'horticulture de Paris, de Rouen et de Versailles.

**INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE POUR LA CONDUITE DES ARBRES FRUITIERS**

Greffe. — Taille. — Restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse. — Culture, récolte et conservation des fruits, par Dubreuil. Ouvrage destiné aux jardiniers, aux élèves des fermes-écoles et des écoles normales. 1 vol. in-18 jésus illustré de fig. dans le texte. 6e édit. 2 fr. 50

**MANUEL D'ARBORICULTURE DES INGÉNIEURS**

Plantations des alignements forestiers et d'ornement.— Boisement des dunes, etc., etc., par Dubreuil, illustré d'un grand nombre de gravures sur bois. 1 vol. gr. in-18. . . . . 3 fr. 50

**CULTURE PERFECTIONNÉE ET MOINS COUTEUSE DU VIGNOBLE**

Par A. Dubreuil. 1 vol. gr. in-18 jésus. . . . . 3 fr. 50

**COURS ÉLÉMENTAIRE D'AGRICULTURE**

Destiné aux élèves des écoles d'agriculture et des écoles normales primaires, aux propriétaires et aux cultivateurs, par MM. Girardin, correspondant de l'Institut, professeur, et Du Breuil, 2 forts vol. in-18 jésus, illustrés de 842 fig. dans le texte. 3e édition. . . . . 16 fr.

**ÉLÉMENTS DE BOTANIQUE**

Première partie : Organographie, par M. Payer, de l'Institut, professeur de botanique à la Faculté des sciences et à l'Ecole normale supérieure. 1 vol. gr. in-18, avec 668 fig. intercalées dans le texte. . . . . 5 fr.

**NOUVELLE FLORE FRANÇAISE**

Descriptions succinctes et rangées par tableaux dichotomiques des plantes qui croissent spontanément en France et de celles qu'on y cultive en grand avec l'indication de leurs propriétés et de leurs usages en médecine, en hygiène vétérinaire, dans les arts et dans l'économie domestique, par M. Gillet, vétérinaire principal de l'armée, et par M. J. H. H. Magne, professeur de botanique à l'Ecole d'Alfort. 1 beau vol. gr. in-18 jésus orné de 97 planches comprenant plus de 1,200 fig. Prix. . . . . 8 fr.

**MANUEL DE GÉOLOGIE ÉLÉMENTAIRE**

Ou changements anciens de la terre et de ses habitants, tels qu'ils sont démontrés par les monuments géologiques, par sir Ch. Lyell, membre de la Société royale de Londres, traduit de l'anglais par M. Hugard, 2 forts vol. in-8, illustrés de 720 fig. . . . . 20 fr.
—— Supplément au Manuel de géologie. . . . . 1 fr. 25

**GÉOLOGIE APPLIQUÉE**

Ou traité du gisement et de l'exploitation des minéraux utiles, par M. A. Burat, ingénieur, professeur de géologie et d'exploitation des mines à l'Ecole centrale des arts et manufactures. 4e édition divisée en deux parties : — *Géologie ; — Exploitation*. 2 forts vol. in-8 illustrés. . . . . 20 fr.

**COURS ÉLÉMENTAIRE DE CHIMIE**

Par M. V. Regnault, de l'Institut, directeur de la Manufacture impériale de Sèvres, professeur au Collége de France et à l'Ecole polytechnique. 4 vol. in-18 jésus, ornés de 700 figures dans le texte. 5e édition. . . . . 20 fr.

**PREMIERS ÉLÉMENTS DE CHIMIE**

A l'usage des Facultés, des établissements d'enseignement secondaire, des écoles normales et des écoles industrielles, par M. V. Regnault. In-18 jésus, illustré d'un grand nombre de figures dans le texte. . . . . 5 fr.

### COURS COMPLET DE MÉTÉOROLOGIE

De L. F. Kaemtz, professeur de physique à l'Université de Hall, traduit et annoté par Ch. Martens, professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris, avec un appendice contenant la représentation graphique des tableaux numériques, par L. Lalanne, ingénieur. 1 fort vol. de plus de 500 pages, gr. in-18 jésus, orné de figures. . . . . 8 fr.

### GUIDE DU SONDEUR

Ou traité théorique et pratique des sondages, par MM. Degousée et Ch. Laurent, ingénieurs civils, fabricants d'équipages de sonde, entrepreneurs de sondages. 2e édition, composée de 2 forts vol. in-8, avec un grand nombre de gravures sur bois intercalées dans le texte, et accompagnés d'un Atlas de 62 pl gravées sur acier, représentant un très-grand nombre de figures, d'outils, coupes de terrains, etc. Prix des 2 vol. brochés et de l'atlas cartonné. . . . . 30 fr.

### TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DES CHEMINS DE FER

Par Aug. Perdonnet, ancien élève de l'Ecole polytechnique, directeur de l'Ecole impériale centrale des arts et manufactures. 3e édit., revue, corrigée et considérablement augmentée, 4 très-forts vol. in-8 avec 1,100 fig. sur bois et sur acier, cartes, tableaux, etc. . . . . 70 fr.

Un ouvrage complet et spécial avait jusqu'à ce jour manqué aux ingénieurs et aux personnes qui s'occupent de chemins de fer. Beaucoup, et des plus compétents, ont écrit sur cette matière ; mais chacun traitait d'une partie séparée de cette grande industrie ; tel s'était attaché spécialement aux travaux d'art, tel autre au matériel, etc., et personne n'avait tenté de résumer sous une forme compacte ce travail de chacun. M Perdonnet, qui joint aux connaissances théoriques les plus étendues une très-grande pratique industrielle et administrative des chemins de fer, a pensé qu'un livre qui pourrait être lu par le public, et qui en même temps fournirait aux ingénieurs des renseignements qu'il leur serait à peu près impossible de se procurer ailleurs, serait une chose utile pour combler cette lacune.

Telle est l'importance de ce livre si impatiemment attendu du public, et auquel rien n'a manqué, ni les peines de l'auteur, ni les sacrifices des éditeurs, pour arriver à faire une œuvre consciencieuse.

---

### MANUEL DU CAPITALISTE.

Ou Comptes faits des intérêts à tous les taux, pour toutes sommes, de 1 jusqu'à 366 jours, ouvrage utile aux négociants, banquiers, commerçants de tous les états, trésoriers, receveurs généraux, comptables, aux employés des administrations de finances et de commerce et à tous les particuliers, par Bonnet, ancien caissier de l'Hôtel des Monnaies de Rouen, auteur du *Manuel monétaire*, Nouvelle édition, augmentée d'une Notice sur l'intérêt, l'escompte, etc., par M. Joseph Garnier, professeur à l'École supérieure du Commerce et à l'École impériale des Ponts et Chaussées; revue, pour les calculs, par M. X. Rymkiewicz, calculateur au Crédit foncier. 1 vol. in-8, . . . . . 6 fr.

Ce livre, éminemment commode pour les opérations financières, qui ont pris une si grande extension, est devenu, par le soin extrême donné à sa révision, et par les excellentes additions et corrections qu'on y a faites, un ouvrage de première utilité pour tous les comptables, tous les négociants, tous les banquiers, toutes les administrations financières. Aussi est-il recherché et demandé avec le plus vif empressement.

### MANUEL DES FONDS PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS,

Par A. Courtois fils, membre de la Société libre d'économie politique de Paris. 5e édition, entièrement refondue. 1 fort volume grand in-18 jésus, de 750 pages. . . . . 7 fr. 50

**ANNUAIRE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE.**

Guide universel des capitalistes et des actionnaires, par une Société de jurisconsultes et de financiers, sous la direction de M. A. F. de Birieux, avocat, rédacteur principal. 4 vol. in-12, 20 fr.; net. . . . . 6 fr.

**ÉTUDE SUR LA CIRCULATION ET LES BANQUES**

Par M. Alfred Sudre. 1 vol. grand in-18. . . . . 3 fr. 50

**ÉTUDES POUR TOUS DES VALEURS DE BOURSE**

Par J. Prudhan. Janvier à juin 1865, 1 vol. in-18. . . . . 2 fr.

**VIGNOLE. — TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE PRATIQUE D'ARCHITECTURE,**

Ou étude des cinq ordres, d'après Jacques Barozzio de Vignole. Ouvrage divisé en 72 planches, comprenant les cinq ordres, avec l'indication des ombres nécessaires au lavis, le tracé des frontons, etc., et des exemples relatifs aux ordres; composé, dessiné et mis en ordre par J. A. Leveil, architecte, ancien pensionnaire du roi à Rome, et gravé sur acier par Hibon. 1 vol. in-4. . . . . 10 fr.

Le beau travail de M. Leveil est le plus complet, le mieux exécuté, en même temps que le plus exact qu'on ait publié jusqu'ici d'après Barozzio de Vignole. Les planches se distinguent par une élégance et un fini remarquables. Elles sont d'ailleurs plus nombreuses que dans les autres traités sur la matière. Le texte, au lieu d'être groupé en tête de l'ouvrage, se trouve au bas des pages auxquelles il s'applique; ce qui en rend l'usage infiniment plus commode et plus facile.

---

**OUVRAGES DE M. JOSEPH GARNIER**

Professeur d'économie politique à l'École impériale des ponts et chaussées, secrétaire perpétuel de la Société d'économie politique, etc.

ÉCONOMIE POLITIQUE, FINANCES, etc.

**Traité d'Économie politique.** Exposé didactique des principes et des applications de cette science et de l'organisation économique de la Société — Adopté dans plusieurs Écoles ou Universités. — Cinquième édition, considérablement augmentée. 1 très-fort vol. grand in-18. . . . . 7 fr.

**Traité de finances.** — L'impôt, son assiette, ses effets économiques et moraux — Catégories et espèces diverses d'impôts. — Les Emprunts et le Crédit public. — Les Dépenses publiques et les attributions de l'État. — Les Réformes financières. — L'Impôt et la Misère. — Notes historiques et documents. 2e édition, considérablement augmentée. 1 vol. grand in-18. 3 fr. 50

**Notes et petits Traités**, faisant suite au Traité d'économie politique, et contenant

**Éléments de Statistique et Opuscules divers**, *faisant suite aux Traités d'Économie politique et de Finances.* 2e édition, considérablement augmentée. 1 fort vol. grand-18 jésus. . 4 fr. 50

Ces cinq ouvrsges constituent un Cours complet d'études pour les questions qu'embrasse l'économie politique; ils sont devenus classiques et font autorité dans la science.

« Un style à la fois ingénieux, simple et correct, un esprit droit et pénétrant, un savoir sérieux et fort étendu, un juste respect pour l'autorité des maîtres, toutes ces qualités ont valu à ses publications un succès mérité... L'économie politique est aujourd'hui une science faite. M. Joseph Garnier aura beaucoup contribué à ce résultat, après J. B. Say, par l'ordre, la méthode et les perfectionnements qu'il a introduits dans l'exposé des théories et dans les démonstrations, par la justesse des analyses, par la précision des termes et par le soin rigoureux qu'il a mis à s'en servir, toujours dans le même sens. »

(Rapport de M. H. Passy, à l'Académie des sciences morales et poliques.)

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

**Traité complet d'Arithmétique, théorique et appliquée** *au Commerce, à la Banque, aux Finances, à l'Industrie,* contenant un recueil de Problèmes avec les Solutions, Cours professé à l'École supérieure du Commerce. — Nouvelle édition, avec *figures* et très-

considérablement augmentée. 1 très-fort vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

Ouvrage essentiellement utile à tous ceux qui s'occupent d'affaires, et à tous les jeunes gens qui se destinent aux carrières financières, commerciales, industrielles, agricoles, maritimes.

**Traité des Mesures métriques** (Mesures. — Poids. — Monnaies.). Exposé succinct et complet du système français métrique et décimal; avec une notice historique, et *gravures* intercalées dans le texte. 1 vol. in-18. 75 c.

## ŒUVRES DE ED. MENNECHET

**Matinées Littéraires.** Cours complet de littérature moderne. Troisième édition. 4 vol. grand in-18. . 14 fr.

Nous n'entreprendrons point ici l'éloge du dernier ouvrage de M. Ed. Mennechet. Quelle louange pourrions-nous en faire qui parlât plus haut que le succès éclatant des leçons dont ce livre offre le recueil? Ces leçons offrent un ensemble intéressant et varié qui instruit et amuse à la fois le lecteur. Ce livre mérite l'attention de tous ceux qui désirent connaître l'histoire de la littérature moderne.

**Histoire de France**, depuis la fondation de la monarchie. 2 volumes grand in-18 jésus . . . . . 7 fr.

Ouvrage dédié aux pères de famille et couronné par l'Académie française.

**Cours de lecture à haute voix.** 1 vol. in-18 broché . . . . . 3 fr.

# BIBLIOTHÈQUE LATINE-FRANÇAISE

PUBLIÉE PAR M. C. L. F. PANCKOUCKE

CHAQUE AUTEUR SE VEND SÉPARÉMENT

**Au lieu de 7 fr. . . . . 3 fr. 50 c. le vol.**

Papier des Vosges, non mécanique, caractères neufs.

## PREMIÈRE SÉRIE

**Œuvres complètes de Cicéron**, traduites en français. 36 vol. in-8.

Les *Œuvres complètes de Cicéron*, publiées au prix de 7 fr. le volume, ont été jusqu'ici d'une acquisition difficile. Nous avons pensé en assurer le débit et les rendre accessibles à tous les amateurs de la belle et grande latinité, au moyen d'un rabais considérable sur le prix de l'ouvrage. Les *Œuvres de Cicéron* doivent figurer au premier rang dans la bibliothèque de tout homme lettré; mais beaucoup d'acheteurs reculaient devant une acquisition très-coûteuse. En faciliter l'achat et le rendre désirable par l'attrait du bon marché est donc une combinaison qui ne peut manquer de réussir — Cette édition est celle de la Bibliothèque Panckoucke.

**Œuvres complètes de Tacite**, traduites en français. 7 vol. in-8.

Tacite, signalé par Racine comme le plus grand peintre de l'antiquité, est un des auteurs latins qu'on recherche le plus, et dont les œuvres sont d'un débit constant et assuré. Cette édition est fort estimée, soit pour la traduction, soit pour la correction du texte.

**Œuvres complètes de Quintilien**, traduites en français, 6 vol. in-8.

Les *Œuvres de Quintilien* font loi en matière de critique comme en matière d'éducation. Elles s'adressent donc à un grand nombre de lecteurs.

**Justin**, traduction nouvelle par MM. J. Pierrot, ex-proviseur du collége Louis-le-Grand, et Boitard, avec une notice par M. Laya. 2 vol.

**Florus**, traduction nouvelle par M. Ragon, professeur d'histoire, avec une Notice par M. Villemain, de l'Académie française. 1 vol.

**Velleius Paterculus**, traduction nouvelle par M. Desprès. 1 vol.

**Valère Maxime**, traduction nouvelle par M. Frémion, professeur au lycée Charlemagne. 3 vol.

**Pline le Jeune**, traduction nouvelle de Sacy, revue et corrigée par M. J. Pierrot. 3 vol.

**Juvénal**, traduction de M. Dusaulx, revue par M. J. Pierrot. 2 vol.

**Ovide**, *Métamorphoses*, par M. Gros, inspecteur de l'Académie. 3 vol.

**Valerius Flaccus**, traduit pour la première fois en prose par M. Caussin de Perceval, membre de l'Institut. 1 vol.

**Stace**, traduction nouvelle, 4 vol. : Tome 1, *Silves*, par MM. Rinn, professeur au collége Rollin, et Achaintre. Tomes 2, 3, 4. La *Thébaïde*, par MM. Achaintre et Bouttevillé. L'*Achilléide*, par M. Bouttevillé.

**Phèdre**, traduction nouvelle par M. E. Panckoucke. — Avec un *fac-simile* du manuscrit découvert à Reims, par le P. Sirmond, en 1608. 1 vol.

## SECONDE SÉRIE, 33 VOLUMES A 7 FR. 50

**Les ouvrages suivants nous restent en nombre, 7 fr. 50; net, 3 fr. 50**

Les auteurs désignés par un * sont traduits pour la première fois en français
Aulu-Gelle et Sulpice Sévère ne se vendent pas séparément.

**Poetæ Minores** : Arborius*, Calpurnius, Eucheria*, Gratius Faliscus, Lupercus Servastus*, Nemesianus, Pentadius*, Sabinus*, Valerius Cato*, Vestritius Spurinna* et le *Pervigilium Veneris*; traduction de M. Cabaret-Dupaty, 1 vol.

**Jornandès**, traduct. de M. Savagner, professeur d'histoire en l'Université. 1 vol.

**Censorinus***. traduction de M. Mangeart, ancien professeur de philosophie; — **Julius Obsequens**, **Lucius Ampellius***, traduction de M. Verger, 1 vol.

**Ausone**, traduction de M. E. F. Corpet. 2 vol.

**Pomponius Mela**, **Vibius Sequester***, **Ethicus Ister***, **P. Victor***, traduction de M. Louis Baudet, professeur. 1 vol.

**R. Festus Avienus***. **Cl. Rutilius Numatianus**, etc., traduction de MM. Eug. Despois et Ed. Saviot, anciens élèves de l'École normale. 1 vol.

**Varron**, *Économie rurale*, traduction, de M. Rousselot, professeur. 1 vol.

**Eutrope**, **Messala Corvinus***. **Sextus Rufus**, traduction de M. N. A. Dubois professeur. 1 vol.

**Palladius**, *Économie rurale*, traduct. de M. Cabaret-Dupaty, professeur. 1 vol.

**Histoire Auguste**. 3 vol.

**C. Lucilius**, traduction de M. E. F. Corpet; — **Lucilius Junior**, **Saleius Bassus**, **Cornelius Severus**, **Avianus***, **Dionysius Caton**, traduction de M. Jules Chenu. 1 vol,

**Sextus Pompeius Festus**, traduction de M. Savagner. 2 vol.

**S. J. Solin***, traduction de M. Alph Agnant, élève de l'École normale, agrégé des classes supérieures. 1 vol.

**Vitruve**, *Architecture*, avec de nombreuses figures pour l'intelligence du texte; traduction de M. Ch. de Mauffras, professeur au collége Rollin. 2 vol.

**Sextus Aurelius Victor**, traduction de M. N. A. Dubois, professeur. 1 vol.

---

**Pline l'Ancien**. *Histoire naturelle*, traduction française, par Ajasson de Grandsagne. 20 vol. (presque épuisé. Il ne reste plus que quelques exemplaires), par exception, au lieu de 7 fr., le vol., net. . . . . 4 fr.

**N. B. Il existe encore dans nos magasins trois ou quatre collections complètes de la Bibliothèque latine, composée de 211 volumes au prix de 1,500 fr. net.** . . . . . **1,200 fr.**

Un certain nombre des ouvrages composant la collection, étant épuisés, ne figurent pas sur le Catalogue. Comme il nous rentre de temps en temps des volumes, et que nous sommes disposés à faire l'acquisition de ceux qu'on vient nous offrir, on peut toujours nous adresser des demandes pour les ouvrages mêmes qui ne sont pas indiqués ici.

## COLLECTION FORMAT IN-24 JÉSUS (ANCIEN IN-12)

**PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. LEFÈVRE**

Prix de chaque volume, 2 fr. 50 c.

**Plaute**. Son théâtre, trad. de M. Naudet, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. 4 vol.

**Tacite**, trad. de Dureau de la Malle, revue et corrigée, augmentée de la vie de Tacite, des suppléments de Brottier. 3 vol.

**Pline l'Ancien**. L'Histoire des Animaux traduction de Guéroult, augmentée de sommaires et de notes nouvelles. 1 vol. de près de 700 pages.

**Morceaux extraits de Pline** le Naturaliste, traduction de Guéroult, augmentée de sommaires et de notes nouvelles. 1 vol.

---

**Q. Horatii Flacci**, Opera omnia, ex recensione Joannis Gasparis Orelli. 1 vol, in-24, édition Lefèvre, 1851. 4 fr.

Edition remarquable par l'exécution typographique et la correction du texte.

# BIBLIOTHÈQUE LATINE-FRANÇAISE

## RÉIMPRESSION DES CLASSIQUES LATINS DE LA COLLECTION PANCKOUCKE

46 volumes sont en vente, format grand in-18 jésus

TRADUCTIONS REVUES ET REFONDUES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Ces réimpressions, si bien accueillies du public, se poursuivent activement. 44 volumes sont maintenant en vent , et plusieurs autres sont sous presse ou en préparation. Le succès de cette collection est aujourd'hui avéré. Belle impression, joli papier, correction soignée, révision intelligente et sérieuse, rien n'a été négligé pour recommander nos éditions aux amis de la bonne littérature. La modicité du prix, jointe aux avantages d'une bonne exécution, fait rechercher nos *classiques* avec prédilection.

### VOLUMES A 4 FR. 50

**Œuvres complètes de Virgile**, traduites en français (traduction de la collection Panckoucke). Nouvelle édition, refondue par M. Félix Lemaistre, et précédée d'une étude sur Virgile par M. Sainte-Beuve. 1 fort vol.

**Confessions de saint Augustin**, avec la traduction française d'Arnauld d'Andilly, revue avec le plus grand soin et adaptée pour la première fois au texte latin, par M. Charpentier, inspecteur de l'Académie de Paris. 1 vol.

**Les Métamorphoses d'Ovide.** Traduction française de Gros, refondue par M. Cabaret-Dupaty, professeur de l'Université, auteur d'ouvrages classiques; et précédée d'une Notice sur Ovide par M. Charpentier. Edition complète en 1 vol.

**Les Comédies de Térence**, traduction nouvelle par Victor Bétolaud, docteur ès lettres de la Faculté de Paris, ancien professeur de l'Université, traducteur d'*Apulée*. 1 fort vol. de 750 pag.

**César**, *Commentaires sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile*, traduit par M. Artaud. Nouvelle édition, revue par M. Félix Lemaistre, et précédée d'une notice par M. Charpentier. 1 vol.

**Claudien**, œuvres complètes. 1 vol. Traduit par M. Héquin de Guerle.

### VOLUMES A 3 FR. 50

**Œuvres complètes d'Horace**, traduites en français, nouvelle édition enrichie de notes explicatives, accompagnée du texte latin, précédée d'une étude sur Horace, par H. Rigault, 1 vol.

**Œuvres complètes de Salluste**, avec la traduction française de du Rozoir, revue par MM. Charpentier, inspecteur de l'Académie de Paris, et Félix Lemaistre; précédées d'un nouveau travail sur Salluste, par M. Charpentier. 1 vol.

**Œuvres complètes de Quinte-Curce**, avec la traduction française de la collection Panckoucke, par MM. Auguste et Alphonse Trognon. Nouvelle édition, revue avec le plus grand soin par M. E. Pessonneaux, professeur au Lycée Napoléon. 1 vol.

**Œuvres de Suétone**, traduction française de la Harpe, refondue par M. Cabaret-Dupaty, professeur de l'Université, auteur de divers ouvrages classiques. 1 vol.

**Œuvres complètes de Tite-Live**, traduites par MM. Liez, Dubois, Verger et Corpet. Nouvelle édition, revue par E. Pessonneaux, Blanchet et Charpentier, et précédée d'une *Étude* sur Tite Live, par M. Charpentier. 6 vol.

**Œuvres complètes de Sénèque le philosophe.** Nouvelle édition, revue par MM. Charpentier et Félix Lemaistre. 4 vol.

**Œuvres complètes de Juvénal et de Perse**, suivies des fragments de *Turnus* et de *Sulpicia*, traduction de Dussaulx. Nouvelle édition, revue avec le plus grand soin par MM. Jules Pierrot et Félix Lemaistre. 1 vol.

**Œuvres complètes de Justin.** Abrégé de l'Histoire universelle de Trogue Pompée, traduction française par MM. Jules Pierrot et E. Boitard. Edition soigneusement revue par M. Pessonneaux. 1 vol.

**Œuvres d'Ovide. Les Amours, l'Art d'Aimer**, etc. Nouvelle édition, revue par M. Félix Lemaistre, et précédée d'une *Étude sur Ovide et la Poésie amoureuse* par M. Jules Janin. 1 vol.

— **Les Fastes, les Tristes**, nouvelle édition, revue par M. Pessonneaux. 1 v.

**Œuvres complètes de Lucrèce**, avec la traduction française de Lagrange, revue par M. Blanchet, professeur de rhétorique au lycée de Strasbourg. 1 vol.

**Œuvres complètes de Pétrone**, traduites par M. Héguin de Guerle, ancien inspecteur de l'académie de Lyon. 1 vol.

**Œuvres complètes d'Apulée**, traduites en français par Victor Betolaud, docteur ès lettres de la faculté de Paris, ancien professeur de l'Université, etc. 2 vol.

**Catulle, Tibulle et Properce**, traduits par Héguin de Guerle, Valatour et Genouille. Nouvelle édition, revue par M. Valatour. 1 vol.

**Œuvres complètes d'Aulu-Gelle.** Nouvelle édition, revue par MM. Charpentier et Blanchet. 2 vol.

**Œuvres complètes de Tacite.** Traduction de Dureau de la Malle, revue par M. Charpentier. 2 vol.

**Pline le Jeune**, Lettres trad. par M. Cabaret-Dupaty. 1 vol.

**Tragédies de Sénèque.** Traduction française par E. Greslou. Nouvelle édition revue par M. Cabaret-Dupaty. ancien professeur de l'Université. 1 v.

**Œuvres complètes de Quintilien.** Traduction de la collection Panckoucke par M. C. V. Ouisille. Nouvelle édition, revue par M. Charpentier. 3 vol.

**Œuvres complètes de Valère Maxime** Traduction française de C. A. F. Frémion. Nouvelle édition, revue par M. Paul Charpentier. 2 vol.

**Œuvres complètes de M. V. Martial**, avec la traduction de MM. V. Verger, N. A. Dubois et J. Mangeart. Nouvelle édition, revue avec le plus grand soin par M. Félix Lemaistre, et précédée des *Mémoires de Martial*, par M. Jules Janin. 2 vol.

**Fables de Phèdre**, traduites en français par M. Panckoucke, suivies des *Œuvres d'Avianus*, de *Denys Caton*, de *Publius Syrus*, traduites par Levasseur et J. Chenu. Nouvelle édition, revue par M. E. Pessonneaux, professeur au lycée Napoléon, et précédée d'une Étude sur Phèdre, par M. Charpentier. 1 vol.

**Cornélius Nepos**, avec une traduction nouvelle par M. Amédée Pommier. — **Eutrope**, abrégé de l'Histoire romaine, traduit par M. N. A. Dubois. 1 vol.

**Velleius Paterculus**, traduction de Desprès, refondue avec le plus grand soin par M Guéard, professeur au lycée Bonaparte. — **Œuvres de Florus**, traduites par M. Ragon, précédées d'une notice sur Florus, par M. Villemain. 1 vol.

**Lucain. — La Pharsale**, Traduction de Marmontel, revue et complétée avec le plus grand soin par M. H. Durand, professeur au lycée Charlemagne; précédée d'une *Étude sur la Pharsale*, par M. Charpentier. 1 vol.

---

En Préparation : **CICÉRON.**

---

## COLLECTION DES CLASSIQUES FRANÇAIS

**DIRIGÉE PAR M. A. MARTIN**

Format in-24 jésus (ancien in-12), 2 fr. 50 c. le vol.

**Œuvres de Jacques Delille**, avec notes de Delille, Choiseul-Gouffier, Féletz. Aimé Martin. 2 vol.

**Fleury.** Discours sur l'histoire ecclésiastique, Mœurs des Israélites, Mœurs des Chrétiens, Traité des études, etc. 2 vol.

**Bossuet.** Oraisons funèbres, Panégyriques et sermons. 4 vol.

**Bourdaloue.** Chefs-d'œuvre oratoires. 1 vol.

**Essai sur l'éloquence de la chaire**, par le cardinal Maury. 1 vol.

**FABLES DE LA FONTAINE**

Avec les notes de M. Walckenaer. 2 vol. in-8, cavalier vélin, avec 12 gravures d'après Moreau, 10 fr.; net. . . . . 6 fr. 50

**LA HENRIADE DE VOLTAIRE**

Édition collationnée sur les textes originaux, avec notes et variantes. 1 vol. grand in-18, imprimé par M. Didot sur papier grand raisin vélin, et illustré de 11 gravures. . . . . 2 fr. 50

**LES HISTORIETTES DE TALLEMANT DES RÉAUX**

Mémoires pour servir à l'histoire du seizième siècle, publiés sur le manuscrit autographe de l'auteur. Deuxième édition, précédée d'une notice, sur l'auteur, augmentée de passages inédits et accompagnée de notes et d'éclaircissements, par M. Monmerqué. 10 tomes brochés en 5 volumes ornés de 10 portraits gravés sur acier. . . . . 17 fr. 50

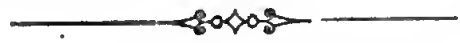

# NOUVELLE COLLECTION DE GUIDES EUROPÉENS

**Complets chacun en 1 vol. grand in-18 jésus**

TOUS ACCOMPAGNÉS DE CARTES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES, DE PLANS DE VILLES, DE PANORAMAS ET DE VUES PITTORESQUES

**Nouveau Guide général du Voyageur en France**, par Amédée de Césena, avec une grande carte générale des chemins de fer, 5 cartes spéciales, 2 panoramas, 1 vol.. . . . . 7 fr. 50

**Nouveau Guide complet du Voyageur en Allemagne**, par Édouard Simon, avec 3 cartes générales des routes et des chemins de fer, 20 plans de villes et 20 gravures. 1 vol. . 11 fr.

**Nouveau Guide général du Voyageur en Angleterre**, par William Darcy, avec une carte générale des routes et des chemins de fer, 15 plans de villes et 75 gravures. 1 vol. 11 fr.

**Nouveau Guide général du Voyageur en Belgique et en Hollande**, par Eug. d'Auriac, avec deux cartes, 12 plans de villes et 60 grav. . 8 fr.

Ce volume se compose de deux parties qui se vendent séparément :

**La Belgique**, 4 fr.

**La Hollande**, 4 fr.

**Nouveau Guide général du Voyageur en Espagne et en Portugal**, par Lannau-Rolland, avec deux cartes, 9 plans de villes et 20 grav. . 10 fr.

**Nouveau Guide général du Voyageur en Italie**, par Edmond Renaudin, avec une carte générale, 40 plans de villes et de musées et 20 gravures, 1 vol. . . . . 10 fr.

**Nouveau Guide général du Voyageur aux bords du Rhin**, ou le Rhin de Constance à Amsterdam. Par Edmond Renaudin, avec 7 cartes, 30 plans de villes et 40 grav. . . 5 fr.

**Nouveau Guide général du Voyageur en Suisse**, par J. Lacroix, avec une carte générale, 8 plans de villes et 60 gravures. 1 vol. . . . . 8 fr.

**Nouveau Guide général du Voyageur aux Pyrénées**, par J. Lacroix, avec une grande carte routière, des cartes partielles et des vues de villes et de montagnes. 1 vol. grand in-18. 7 fr. 50

**Nouveau Guide aux Bains de mer**, des côtes de France, par Eugène d'Auriac, avec une carte de paysages, des vues de villes et des principaux établissements de bains. 1 vol.

**Nouveau Guide du Voyageur en Algérie**, par Achille Fillias, avec vues des principales villes et des monuments. 1 vol. grand in-18. . 5 fr.

**Le Nouveau Paris**, par Av. de Césena. Guide pratique, historique, descriptif et pittoresque. 1 plan, 60 gravures. 1 vol. . . . . 7 fr. 50

**Nouveau Guide complet aux Eaux de Vichy**, avec une carte des chemins de fer, un plan et des vues pittoresques. 2 fr. Reliure toile. . . 2 fr. 50

**Les Environs de Paris**, par Am. de Cesena. Guide pratique, historique, descriptif et pittoresque. 1 carte, 9 plans, 75 gravures. . . . . 5 fr.

La reliure en percaline rouge se paye 1 fr. 50, à l'exception de celles des Guides de Belgique et de Hollande, 1 fr.

**Guide universel et complet de l'Étranger dans Paris**, contenant tous les renseignements pratiques, la topographie et l'histoire de Paris, le tableau de ses rues et leurs nouvelles dénominations, etc., et un *Petit Guide des environs de Paris*; par Albert Montémont. 9e édition complétement refondue. Orné de nombreuses vignettes et d'un plan de Paris. 1 vol. in-18. 4 fr.

# BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

Collection des meilleurs ouvrages français et étrangers, anciens et modernes, format grand in-18 (dit anglais), papier jésus vélin. Cette collection est divisée par séries. La première contient des volumes de 400 à 500 pages, au prix de 3 fr. 50 le volume. La deuxième série renferme plusieurs ouvrages illustrés, et se vend 2 fr. le volume. La troisième série est composée de volumes à 2 fr. dont beaucoup sont ornés d'une vignette ou d'un portrait sur acier.

1re Série. — Vol. à 3 fr. 50

## OUVRAGES DE M. SAINTE-BEUVE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

**Causeries du Lundi.**

charmant recueil, contenant une foule d'articles non moins variés qu'intéressants, est complet en 15 volumes. Chaque volume se vend separément.

**Portraits contemporains** et divers. Nouvelle édition. 3 forts vol. in-18.

**Portraits littéraires et derniers portraits**, suivis des *Portraits de Femmes*. Nouvelle édition. 4 vol. in-18.

**Chateaubriand**, et son groupe littéraire sous l'Empire, 2 vol. grand in-18.

**L'Imitation de Jésus Christ**, traduction nouvelle, avec des Réflexions à la fin de chaque chapitre, suivie de la Messe, tirée de Fénelon, et des Vêpres du dimanche. 4 gravures sur acier, Frontispice or et couleur. 1 vol.

**Essais de littérature française**, par M. Gérusez. 2 vol. 1er volume : *Moyen âge et Renaissance*. 2e volume : *Temps modernes*. 3e édition.

**Les Petites Chroniques de la science**, années 1861 à 1866. Par S. Henry Berthoud. 6 vol.

**Légendes et traditions surnaturelles des Flandres**, par S. Henry Berthoud. 1 vol.

**Les Femmes des Pays-Bas et des Flandres**, par S. Henry Berthoud. 1 v.

**Fantaisies scientifiques de Sam**. Par S. Henry Berthoud. Botanique, Reptiles, Mammifères, Oiseaux, Minéralogie, Médecine. Ethnologie, etc., etc. 4 vol.

**Diodore de Sicile**. Traduction nouvelle avec une préface, des notes importantes et des index, par M. Ferdinand Hoefer. 4 volumes.

**Méditations sur l'Évangile**, par Bossuet. Revues sur les manuscrits originaux et les éditions les plus correctes. 1 vol.

**Le Livre des Affligés**, Douleurs et Consolations, par le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont. 2 volumes ornés de vignettes.

**Histoire morale des Femmes**, par Ernest Legouvé, de l'Académie française. 3e édition. 1 vol.

**Histoire de la Révolution de 1848**, par Lamartine. Quatrième édit. 2 vol.

**Œuvres de J. Reboul**, de Nîmes. Poésies diverses; le Dernier Jour, poëme. 1 vol. avec portrait.

**Chansons et Poésies de Pierre Dupont**. Quatrième édition, augmentée de chants nouveaux. 1 vol.

**Muse Juvénile**, études littéraires, *vers* et *prose*, par Pierre Dupont. 1 vol.

**Histoire intime de la Russie** sous les empereurs *Alexandre* et *Nicolas*, par J. M. Schnitzler. 2 forts vol.

**Messieurs les Cosaques**, par MM. Taxille Delord, Clément Caraguel et Louis Huart. 2 vol. ill. de 100 vignettes par Cham.

**Le Whist** rendu facile, suivi des Traités du Whist, de Gand, du Boston de Fontainebleau et du Boston russe; par un Amateur. Deuxième édition. 1 vol.

**Correspondance de Jacquemont** avec sa famille et plusieurs de ses amis pendant son voyage dans l'Inde (1828-1832). Nouvelle édition, augmentée de lettres inédites et d'une carte. 2 vol.

**Mémoires de Beaumarchais**, nouvelle édition, précédée d'une appréciation tirée des *Causeries du Lundi*, par M. Sainte-Beuve. 1 vol.

**Causeries de Chasseurs et de Gourmets**, 1 fort vol.

**La Musique ancienne et moderne**, par Scudo. Nouveaux mélanges de critique et de littérature. 1 vol.

**Cours d'hygiène**, par le docteur A. Tessereau, professeur d'hygiène ; ouvrage couronné par l'Académie de médecine. 1 vol.

**Voyages dans l'Inde** et en Perse, par Soltykoff. 1 vol. orné d'une carte.

**Souvenirs de l'Orient**, par le comte de Marcellus. 3e édition. 1 vol.

**Un mois en Espagne** suivi de *Christine*, nouvelle, par E. Chauffard. 1 v.

**Souvenirs de la marquise de Créqui** (1718-1805). Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de notes. 10 vol. broc. en 5 vol. avec gravures sur acier.

**Excursion en Orient**, l'Égypte, le mont Sinaï, l'Arabie, la Palestine, la Syrie, par M. le comte Ch. de Pardieu. 1 vol.

**Proverbes sur les Femmes**, l'Amitié — l'Amour — le Mariage. Recueillis et commentés, par M. Quitard. 1 vol.

**L'Anthologie de l'Amour**, choix de pièces érotiques, tirées des meilleurs poëtes français. par Quitard. 1 vol.

**L'Amour, les Femmes et le Mariage**, historiettes, pensées et réflexions glanées à travers champs, par Adolphe Ricard. 4e édition. 1 vol.

**Les Français dans le désert**. *Journal d'une expédition aux limites du S'ah'ra algérien*, par C. Trumelet, capitaine adjudant-major. 1 vol.

**Œuvres de Parny**. Élégies et poésies diverses. Nouv. éd., avec une préf. de M. Sainte-Beuve. 1 vol.

**Les Contes drolatiques**, colligez es abbayes de Tourraine et mis en lumière par le sieur de Balzac, pour l'esbattement des pantagruelistes et non aultres. Édition illustrée de vignettes en tête des chap. par Gustave Doré. 1 vol.

**Odes d'Horace**, traduites en vers, par Henry Vesseron, avocat. 1 vol.

**LAVATER ET GALL. — Physiognomonie et Phrénologie**, rendues intelligibles pour tout le monde. Exposé du sens moral, des traits de la physionomie humaine et de la signification des protubérances, etc., par A. Ysabeau, ancien professeur d'histoire naturelle, accompagné de 150 figures dans le texte. 1 vol.

**Éducation progressive**, ou Étude du cours de la vie, par madame Necker de Saussure. 2 vol.
Ouvrage qui a obtenu le prix Montyon.

**Lettres adressées à M. Villemain**, etc., par M. E. Chevreul, de l'Académie des sciences. 1 vol.

**Genèse selon la Science**, par Paul de Jouvencel. 3 vol. avec fig. dans le texte.
I. **Les Commencements du Monde** (*résumé des sciences physiques et application à la formation du globe*). Deuxième édition, revue et augmentée. 1 vol.
II. **La Vie** (*sa nature, son origine*). Deuxième édition, revue et augmentée. 1 vol.
III. **Les Déluges** (*développements du globe et de l'organisation*). 1 vol.
Chaque volume se vend séparément.

**Légendes du Nord**, par Michelet. 1 v.

**Mémoires. Correspondance et Ouvrages inédits de Diderot**, publiés sur les manuscrits confiés, en mourant, par l'auteur, à Grimm. 2 vol.

**EUG. DE LONLAY. Chansons populaires**. Nouvelle édition, ornée de portraits. 1 vol.

2e Série. — Volumes à 3 fr.

**PLUTARQUE. — Les Vies des Hommes illustres**, traduites en français par Ricard, précédées de la Vie de Plutarque. Nouvelle édition, revue avec le plus grand soin. 4 vol.

**Théâtre complet de Racine**, avec des remarques littéraires et un choix de notes classiques, par M. Félix Lemaistre. 1 fort vol. de plus de 700 pages.

**Œuvres complètes de Molière**. Nouv. éd., accompagnée de notes tirées de tous les commentateurs, avec des remarques nouv., par M. Félix Lemaistre, précédée de la Vie de Molière par Voltaire. 3 vol.

**Œuvres de Boileau**, avec notice de Sainte-Beuve et notes de tous les commentateurs. 1 vol.

**La Nouvelle Héloïse**, par J. J. Rousseau. Nouvelle édition avec des notes explicatives. 1 fort vol.

**ÉMILE**, par J.-J. Rousseau.

**Lettres choisies de madame de Sévigné.** Accompagnées de notes explicatives sur les faits et les personnages du Temps et précédées d'observations littéraires par M. Sainte-Beuve. 1 vol.

**Romans de Voltaire.** Suivis de ses contes en vers. 1 vol. grand in-18.

**Histoire de Gil-Blas de Santillane**, par le Sage. 1 vol.

**Œuvres choisies de Descartes.** Discours de la Méthode — méditations métaphysiques. — Règles pour la direction de l'esprit, etc. Nouvelle édition. 1 vol.

**Lettres écrites à un Provincial**, par Blaise Pascal, précédées d'un Essai sur les Provinciales et sur le style de Pascal. 1 vol.

**Discours sur l'histoire universelle**, A Mgr le Dauphin, pour expliquer la suite de la religion et les changements des empires, par Bossuet, évêque de Meaux. 1 vol.

**Œuvres choisies de Fénelon. — De l'Existence de Dieu.** Lettres sur la Religion. Discours pour le sacre de l'Électeur de Cologne. Lettres sur l'Église, etc. Précédés d'observations par le cardinal de Bausset. Nouvelle édition, revue d'après les meilleurs textes. 1 vol.

**BERGERAC.** (Cyrano de). **Histoire comique des États et Empires de la Lune et du Soleil.** Nouvelle édit., revue sur les éditions originales, accompagnée de notes et précédée d'une Notice biographique, par P. L. Jacob, bibliophile. 1 vol.

— **Œuvres comiques, galantes et littéraires.** Nouvelle édit., revue et publiée avec des notes, par P. L. Jacob, bibliophile. Les Lettres satiriques, les Lettres amoureuses. 1 fort vol.

**BONAVENTURE DES PÉRIERS. Le Cymbalum mundi**, précédé des Nouvelles recréations et Joyeux devis. Nouvelle édition, revue et corrigée. 1 fort vol.

**BUSSY-RABUTIN. Histoire amoureuse des Gaules**, suivie de la France galante, romans satiriques du dix-septième siècle, attribué au comte de Bussy; édition nouvelle avec des notes. 2 forts vol.

**D'ASSOUCY. Ses aventures burlesques.** Nouvelle édition, avec préface et notes, par Émile Colombey. 1 fort v.

**DESPORTES** (Philippe). **Œuvres poétiques.** Nouvelle édit., revue et publiée avec des Notes et une Introduction par Alfred Michiels. 1 fort vol.

**LARCHER. Satires et diatribes sur les femmes**, l'amour et le mariage. 1 vol.

**LÉLUT** (membre de l'Institut). **La Phrénologie**, son histoire, ses systèmes et sa condamnation; 2e édition, avec planches. 1 vol.

**LEROUX DE LINCY. Le livre des Proverbes français**, précédé de recherches historiques sur les proverbes français et leur emploi dans la littérature du Moyen Age et de la Renaissance, par M. Leroux de Lincy. 2e édition, revue, corrigée et augmentée. 2 forts vol.

**MERLIN COCCAIE. Histoire macaronique de Coccaie**, prototype de Rabelais, où sont traités les ruses de Cingar, le tour de Boccal, les Aventures de Léonard, etc., avec des notes et une notice, par G. Brunet, nouvelle édition, corrigée sur l'édition de 1606. 1 fort vol.

**RECUEIL DE FARCES, soties et moralités du quinzième siècle**, réunies pour la première fois avec des notices et des notes. 1 fort vol.

**PARIS RIDICULE ET BURLESQUE DU DIX SEPTIÈME SIÈCLE**, par Claude, le Petit, Berthod, François Colletet, Scarron, Boileau, etc. Nouvelle édition. 1 vol.

**QUINET** (Edgard). **Fondation de la République des Provinces-Unies.** Marnix Sainte-Aldegonde. 1 volume.

**RÉGNIER** (Mathurin). **Œuvres complètes**, nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre de pièces qui n'avaient pas été recueillies. 1 vol.

**SCARRON** (Paul). **Le Virgile travesti en vers burlesques**, avec la suite de Moreau de Brasei. Nouvelle édition, revue, annotée et précédée d'une Étude sur le burlesque, par Victor Fournel. 1 fort vol.

**SOREL. La Vraie Histoire comique de Francion**, composée par Charles Sorel (sieur de Sauvigny). Nouvelle édition, avec Avant-Propos et Notes, par Émile Colombey. 1 fort vol.

**TABARIN** (Œuvres de), avec les Aventures du capitaine Rodomont, la Farce des Bossus et autres pièces tabariniques. Nouvelle édition, préface et notes, par Georges d'Harmonville. 1 vol. in-16 de plus de 500 pages, figures, papier vergé, collé.

**CHRONIQUE DE LA PUCELLE**, ou Chronique du Cousinot, suivie de la

Chronique normande de P. Cauchon, de documents inédits relatifs aux règnes de Charles VI et Charles VII, avec notices et notes, par M. Vallet de Virville, etc. 1 fort vol.

**BACHAUMONT. Mémoires secrets**. revus et publiés avec des notes et une préface. 1 fort vol.

**Œuvres de P.-L. Courier**, précédées d'un Essai sur la vie et les écrits de l'auteur, par Armand Carrel. Nouvelle édition, revue d'après les meilleurs textes. 1 fort vol.

**Aventures de Télémaque**, par Fénelon, avec des notes géographiques et littéraires et les Aventures d'Aristonoüs. 8 gravures. 1 vol.

**Œuvres de Millevoye**. Précédées d'une notice sur l'auteur, par M. Sainte-Beuve. 1 vol.

**LA BRUYÈRE. — Les Caractères de Théophraste**, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle. 1 vol.

**Œuvres complètes du comte Xavier de Maistre**, nouvelle édition. Expédition nocturne, le Lépreux de la Cité d'Aoste, Voyage autour de ma chambre, les Prisonniers du Caucase, la Jeune Sibérienne, avec une préface par M. Sainte-Beuve. 1 vol.

**Les Confessions de Rousseau**. 1 vol.

**Corinne, ou l'Italie**, par madame de Stael. Nouvelle édition, précédée de quelques Observations par Mme Necker de Saussure et M. Sainte-Beuve. 1 fort volume.

**De l'Allemagne**, par Mme de Stael. Nouvelle édition, revue d'après les meilleurs textes. 1 fort vol.

**Mes Prisons**, suivies des Devoirs des hommes, par Silvio Pellico; traduction par le comte H. de Messey, revue par M. le vicomte Alban de Villeneuve, 6 gravures. 1 vol.

**Théâtre de Corneille**, nouvelle édition. 1 vol.

**Fables de la Fontaine**, avec des notes philologiques et littéraires, par M. Félix Lemaistre, et illustrées de 8 gravures. 1 vol.

**Œuvres de Gresset**, précédées d'une appréciation littéraire par la Harpe. Nouvelle édition, revue d'après les meilleurs textes. 1 vol.

**Contes et nouvelles de la Fontaine**. nouvelle édition revue avec soin et accompagnée de notes explicat. 1 vol.

**Jérusalem délivrée**, traduction en prose, par M. V. Philipon de la Madelaine; augmentée d'une description de Jérusalem, par M. de Lamartine. 1 vol.

**Œuvres de Rabelais**, nouvelle édit., revue sur les meilleurs textes, éclaircie, quant à l'orthographe et à la ponctuation, accompagnée d'un glossaire, par Louis Barré. 1 fort vol. papier glacé satiné, de 650 pages.

**Contes de Boccace**, traduits par Sabatier de Castres. 1 vol.

**De l'Education des Femmes**, par madame de Rémusat, avec une Préface par M. Ch. de Rémusat. Paris, 1843. 1 v.

**L'Heptaméron**. Contes de la reine de Navarre. Nouvelle édition. 1 vol.

**Les cent Nouvelles nouvelles**, texte revu avec beaucoup de soin sur les meilleures éditions et accompagné de notes explicatives. 1 vol.

**ŒUVRES DE F. DE LAMENNAIS.**

**Essai sur l'Indifférence en matière de Religion**. Nouvelle édition, 4 vol.

**Paroles d'un Croyant. — Une voix de Prison. — Le livre du Peuple. — Du passé et de l'Avenir du peuple**, etc. 1 vol.

**Affaires de Rome**. 1 vol.

**Les Évangiles**, traduction nouvelle avec des notes et réflexions. 3e édition. 1 vol.

**De l'Art et du Beau**, tiré du 5e volume de l'Esquisse d'une Philosophie. 1 vol.

3e Série. — Volumes, au lieu de 3 fr.; net. 2 fr.

**Vies des Dames galantes**, par le seigneur de Brantôme. Nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de 1740. 1 vol.

**Curiosités dramatiques et littéraires**, par M. Hippolyte Lucas. 1 vol.

**Œuvres de Gilbert**. Nouvelle édition précédée d'une notice historique sur Gilbert, par Charles Nodier. 1 beau vol.

**La Princesse de Clèves**, suivie de **la Princesse de Montpensier**, par madame de la Fayette. Nouvelle édition. 1 beau volume.

**Raphaël**. Pages de la vingtième année. par A. de Lamartine. 3e édition, 1 vol.

**Histoire de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux**, par l'abbé Prévost. Nouvelle édition, collationnée sur l'édition publiée à Amsterdam en

Digitized by Google

1753, précédée d'une notice historique sur l'abbé Prévost, par Jules Janin. 1 vol.

**HÉGÉSIPPE MOREAU. Œuvres** contenant *le Myosotis*, etc. 1 vol.

**La Politesse** française, manuel des bienséances et du savoir-vivre, par E. Muller. 1 vol.

**Manuel épistolaire à l'usage de la jeunesse**, contenant toutes les instructions et un grand nombre d'exemples puisés dans les meilleurs écrivains, par Philipon de la Madelaine, dix-septième édition, adopté pour les lycées. 1 vol.

**Nouveau siècle de Louis XIV**, ou Choix de chansons historiques et satiriques, presque toutes inédites, de 1634 à 1712, accompagnées de notes. 1 vol.

**A TRAVERS CHAMPS. — Souvenirs et causeries d'un Journaliste.** 1830 à 1847, par Th. Muret. 2 vol.

**Le Secrétaire universel**, renfermant des modèles de lettres sur toutes sortes de sujets, lettres de bonne année, de fête, de condoléance, lettres d'amour et de mariage, lettres d'affaires et de commerce, etc. ; billets d'invitations, lettres de faire-part ; modèles d'actes sous seing privé, etc., etc., par M. Armand Dunois. 1 beau vol.

**Les petits Mystères de la Destinée.** par Joseph Balsamo. Chiromancie ou la science de la main. — Physiognomonie ou la Science du corps de l'homme. 1 vol. illustré d'environ 100 gravures.

**Histoire de Napoléon**, par Élias Regnault, ornée de 8 gravures sur acier d'après Raffet et de Rudder. 4 vol.

**Le Japon**. Histoire et descriptions ; mœurs, coutumes et religion, par M. Ed. Fraissinet. Nouvelle édition, augmentée de trois chapitres nouveaux et d'une carte, par V. A. Malte-Brun. 2 volumes.

**Ouvrages de M. X. Marmier.**
(16 volumes.)

**Les Perce-Neige**, nouvelles. 1 vol.

**Lettres sur la Russie**. 2e édition, entièrement refondue. 1 vol.

**Les Voyageurs nouveaux**. 3 vol.

**Lettres sur l'Amérique**, Canada, États-Unis, Havane, Rio-de-la-Plata. 2 vol.

**Lettres sur l'Islande et Poésies**, Reikiavick, le Geyser et l'Hécla, instruction publique, découverte de l'Islande, 4e édition. 1 vol.

**Voyage en Californie**, description de son sol, de son climat, de ses mines d'or, par E. Bryant, dernier alcade de San Francisco ; traduit par M. X. Marmier, et augmenté de divers renseignements sur l'état de la Californie. 1 vol.

**Lettres sur l'Adriatique et le Monténégro**, Satnt-Gall, Schwytz, le lac des Quatre-Cantons, le Saint-Gothard, Milan, Venise, Trieste, les Zichi, la Dalmatie, Spalato, Raguse, les bouches du Cattaro, etc. 2 vol.

**Du Danube au Caucase**, voyages et littérature, 1 vol.

**Du Rhin au Nil.** Souvenirs de voyages : Tyrol, Hongrie, Provinces Danubiennes, Syrie, Palestine, Egypte. 2 vol.

**Lettres sur l'Algérie.** 1 vol.

**Les Ames en Peine.** Contes d'un voyageur. 1 vol.

4e Série. — Volumes, au lieu de 3 fr. 50 et 1 fr. 75; net, 1 fr. 50

**Lettres sur l'Angleterre** (Souvenirs de l'Exposition universelle), par Edmond Texier. 1 vol.

**Mémorial de Sainte-Hélène**, par le comte de Las-Cases. Nouvelle édition, revue par l'auteur. 9 vol. avec gravures.

**Fragoletta**, par H. de Latouche. Naples et Paris en 1799. 2 vol.

**Une Journée d'Agrippa d'Aubigné**, drame en 5 actes, en vers ; par Edouard Foussier. 1 vol.

**Inondations de 1856**. Voyage de S. M. l'Empereur, par Ch. Roain. 1 joli v.

**Les Satiriques des dix-huitième et dix neuvième siècles**. 1 vol. contenant Gilbert, Despaze, M. J. Chénier, Rivarol.

**Comédies de S. A. R. la princesse Amélie de Saxe**, traduites par Pitre-Chevalier. 1 vol.

# BIBLIOTHÈQUE BLEUE

**Histoire de Fortunatus**, suivie de l'**Histoire des Enfants de Fortunatus**. 1 vol. grand in-18. . . 2 fr.

**Histoire des Quatre Fils Aymon**, DE JEAN DE CALAIS, ET DE JEAN DE PARIS. 2 vol. à. . . . . 2 fr.

**Histoire de Robert le Diable**, suivie de **Richard sans Peur**, de **Pierre de Provence** et de **la Belle Maguelonne**. 1 vol. gr. in-18. . . . 2 fr.

# BIBLIOTHÈQUE DE POCHE

Par une Société de gens de lettres et d'érudits. La bibliothèque de poche, variétés curieuses et amusantes des lettres, des sciences et des arts, se compose des 11 volumes suivants, format grand in-18, le volume. . . . 2 fr.

**Curiosités littéraires**, par Ludovic LALANNE. 1 vol.

**Curiosités bibliographiques**, par Ludovic LALANNE. 1 vol.

**Curiosités biographiques**. 1 vol.

**Curiosités militaires**. 1 vol.

**Curiosités de l'Archéologie et des Beaux-Arts**. 1 vol.

**Curiosités philologiques, géographiques et ethnologiques**. 1 vol.

**Curiosités historiques**. 1 vol.

**Curiosités des Inventions et des Découvertes**. 1 vol.

**Curiosités anecdotiques**. 1 vol.

**Curiosités des Sciences occultes**, par P. L. JACOB, bibliophile.

**Curiosités théologiques**, par G. BRUNET, bibliophile. 1 vol.

**Curiosités de l'Économie politique**, par LOUVET. 1 vol.

**JACOB** (P. L.). **Curiosités de l'Histoire des Croyances populaires au moyen âge**. Les Superstitions et les Croyances populaires. — Le Juif-Errant, etc.

**JACOB** (P.L.). **Curiosités de l'Histoire du vieux Paris**, contenant : les Vieilles Rues de la Cité, les Rues honteuses, etc. Bicêtre. 1 vol.

— **Curiosités de l'Histoire des Arts**, contenant : Notice sur le papier et le parchemin. La Reliure avant le seizième siècle, etc. 1 vol.

— **Curiosités de l'Histoire de France**. *Première série*. 1 vol. Contenant : la Fête des Fous, le Roi des Ribauds, les Francs-Taupins, les Fous des Rois de France, etc.

*Deuxième série*. 1 vol. Contenant le Procès du maréchal de Rais, la Veuve de Molière, les deux Marat, André Chénier, etc.

**FOURNEL** (V.). **Curiosités théâtrales**. Contenant : les Origines du théâtre, mise en scène des mystères, moralités, farces et soties, costume au théâtre, etc. 1 vol.

**WARÉE**. **Curiosités judiciaires, historiques et anecdotiques**, recueillies et mises en ordre par B. WARÉE. 1 vol.

**VAUX-DE-VIRE** D'OLIVIER BASSELIN, poëte normand du quinzième siècle, et de JUAN LE HOUX, poëte virois, suivis d'un choix d'anciens vaux-de-vire et d'anciennes chansons normandes. Nouvelle édition. 1 vol.

---

## ŒUVRES DE M. FLOURENS

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française, etc.

Il serait inutile d'insister ici sur le mérite des œuvres de M. FLOURENS. Leur succès et leur débit en disent plus que tous les éloges. La vogue populaire ne leur est pas moins assurée que le succès scientifique.

Format grand in-18 jésus à 3 fr. 50

**De l'unité de la Composition et du Débat entre Cuvier et Saint-Hilaire**. 1 vol.

**Ontologie naturelle**, ou Étude philosophique des êtres. 3e édition revue et en partie refondue. 1 vol.

**Examen du livre de M. Darwin, sur l'origine des Espèces.** 1 vol.

**Psychologie comparée**, deuxième édition, revueet en partie refondue. 1 vol

**De la Phrénologie** et des études vraies sur le cerveau. 1 vol.

**De la vie et de l'intelligence.** 2e édition. 1 vol.

**Circulation du sang** (histoire de sa découverte). Deuxième édition, revue et augmentée. 1 vol.

**De la Longévité humaine** et de la quantité de vie sur le globe. 3e édition, revue et augmentée. 1 vol.

**De l'Instinct** et de l'intelligence des animaux. 4e édition, entièrement refondue et augmentée. 1 vol.

**Histoire des travaux** et des idées de BUFFON. 2e édition, revue et augmentée. 1 vol.

**Des manuscrits de Buffon**, avec de fac-simile de Buffon et de ses collaborateurs. 1 vol.

**Cuvier. — Histoire de ses travaux** 3e édition, revue et augmentée. 1 vol.

**Éloges historiques**, lus dans les séances publiques de l'Académie des sciences. 3 vol.

Même format, volume à 2 fr.

**Éloge historique de François Magendie**, suivi d'une discussion sur les titres respectifs de MM. BELL et MAGENDIE à la découverte des fonctions distinctes des racines des nerfs. 1 vol.

# BIBLIOTHÈQUE DU PUGET

## BONS LIVRES POUR TOUS LES AGES

TRADUITS DU SUÉDOIS

**Mlle BREMER. Les Voisins.** 4e édition. 1 vol. in-18. . . . . 3 50

— **Le Foyer domestique** ou chagrins et joies de la famille. 3e édit. 1 vol. in-18 . . . . . 3 50

— **Les Filles du Président.** 3e édit., 1 vol. in-18. . . . . 3 »

**La famille H.** 2e édit. 1 vol. in-18. 3 »

— **Un Journal.** 2e édition, 1 vol. in-18. 3 »

— **Guerre et paix.** 1 vol. in-18. 1 50

— **Le Voyage de la Saint-Jean.** 1 vol in-18 . . . . . 1 50

**Mme la baronne KNONRRING. Les Cousins.** 2e édit., 1 vol. in-18. 3 50

**Mme E. CARLEN. Une femme capricieuse.** 2 vol. in-18. . . . . 7 »

**L'ONCLE ADAM. L'Argent et le Travail.** 1 vol . . . . . 3 50

**Mme SCHWARTZ La Veuve et ses enfants.** 1 vol. in-18. . . . . 3 »
Charmant roman d'éducation.

**Carl. BERNHARD. Les Chroniques du temps d'Érich de Poméranie.** 1 vol. in-18. . . . . 3 50

**Mlle BREMER. La Vie de famille dans le Nouveau-Monde.** Trois vol. Chacun . . . . . 3 50

— **Abrégé des Voyages de Mlle Bremer dans l'Ancien et le Nouveau Monde, Palestine et Turquie.** 3 »

## CLASSIQUES FRANÇAIS

Format in-32, imprimés par MM. Didot, à 1 fr. 50 le vol.; net, 75 c.

**Esprit des Lois de Montesquieu.** 6 vol.

**Œuvres diverses de Montesquieu.** 2 vol.

**Œuvres choisies de Regnard.** 4 vol.

**Œuvres de Ducis.** 7 vol.

**Œuvres choisies de Destouches.** 3 vol.

**La Nouvelle Héloïse.** 6 vol.

**Œuvres choisies de Saint-Réal.** 2 vol.

**Épîtres, stances et odes de Voltaire.** 2 vol.

**Temple du Goût et poésies mêlées,** par VOLTAIRE. 1 vol.

**Voltaire**, poëmes et discours. 1 vol.

**Œuvres choisies de J. B. Rousseau.** 2 vol.

**LE DROIT USUEL OU L'AVOCAT DE SOI-MÊME.**

Nouveau Guide en Affaires, contenant toutes les notions de droit et tous les modèles d'actes dont on a besoin pour gérer ses affaires, soit en matière civile, soit en matière commerciale, etc., par Durand de Nancy. 1 beau volume grand in-18. . . . . 4 fr. 50

**NOUVEAU GUIDE USUEL DU PROPRIÉTAIRE**

Et du locataire ou fermier, contenant les règles et les formules des baux à loyer, à ferme et à cheptel, la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique et la solution de toutes les difficultés qui peuvent survenir entre les propriétaires et les locataires ou fermiers, par A. Bourguignon. 1 vol. grand in-18 . . . . . 2 fr.

**NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DES MAIRES,**

Des Adjoints, des Secrétaires de mairie et des Conseillers municipaux, contenant l'Exposé des lois, décrets, arrêtés, circulaires et décisions du Ministre de l'intérieur, ainsi que les arrêts du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation. 2e édition, entièrement refondue et augmentée, par Durand de Nancy. 1 fort volume grand in-18 de 700 pages. . . . . 5 fr.

**DE LA TENUE DES LIVRES DES AGENTS DE CHANGE**

Et des courtiers de commerce, par Edmond Degrange, auteur de plusieurs ouvrages sur le commerce. 1 vol. in-8 de 72 pages. . . . . 4 fr.

**LE JARDINIER DE TOUT LE MONDE**

Traité complet de toutes les branches de l'horticulture, par A. Ysabeau. 1 fort vol. grand in-18, illustré de gr. sur bois dans le texte. . . . . 4 fr. 50

**LE JARDINIER DES APPARTEMENTS**

Des fenêtres, des balcons et des petits jardins, suivi d'un aperçu sur la pisciculture et les aquariums, par Maurice Cristal. 1 joli vol. gr. in-18. 2 fr.

**LE CUISINIER EUROPÉEN**

Ouvrage contenant les meilleures recettes des cuisines françaises et étrangères pour la préparation des potages, sauces, ragoûts, entrées, rôtis, fritures, entremets, desserts et pâtisseries, complété par un chapitre sur les dessertes ou *l'art d'utiliser les restes d'un bon repas;* le service de table, la meilleure manière de faire les honneurs d'un repas, et de servir les vins, les confitures, les sirops, les bonbons de ménage, les liqueurs, les soins à donner à une cave bien montée, par Jules Breteuil, ancien chef de cuisine. 1 fort volume grand in-18, illustré d'environ 300 gravures sur bois dans le texte de 800 pages. 2e édition, entièrement refondue. . 5 fr.

**LE CUISINIER DURAND**

Cuisine du Midi et du Nord. 8e édition revue et augmentée par C. Durand, petit-fils de l'auteur. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr.

**LA MÉDECINE USUELLE**

Guide médical des familles, par Ysabeau. 1 vol. de 500 pages environ. 4 fr. 50

**CHOIX DU CHEVAL**

Ou description de tous les caractères à l'aide desquels on peut reconnaître l'aptitude des chevaux aux différents services, par J. H. Magne, directeur de l'École impériale vétérinaire d'Alfort, professeur de zootechnie à la même école. 1 vol. in-18 jésus, avec vignettes intercalées dans le texte. . 2 fr.

**DES FUMIERS ET AUTRES ENGRAIS ANIMAUX**

Par J. Girardin, correspondant de l'Institut, doyen et professeur de chimie à la Faculté des sciences de Lille, etc. Ouvrage adopté par le Conseil général de la Seine-Inférieure, par la Société centrale d'agriculture de Rouen, par l'Association normande et couronné par la Société d'agriculture du Cher. 6e édition, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-12 avec 62 figures dans le texte . . . . . 2 fr. 50

**LE PÊCHEUR A LA MOUCHE ARTIFICIELLE**

Et le Pêcheur à toutes lignes, par Charles de Massas. Troisième édition, revue et augmentée. 1 beau vol. grand in-18 jésus. . . . . 2 fr. 25

# BIBLIOTHÈQUE D'UN DÉSŒUVRÉ

SÉRIE D'OUVRAGES IN-32, FORMAT ELZÉVIRIEN

**Œuvres complètes de Béranger**, avec ses 10 dernières chansons, 1 vol. in-32. . . . . 3 fr. 50

**Œuvres posthumes de Béranger** en un seul volume, contenant les dernières chansons et Ma Biographie, avec un Appendice et un grand nombre de notes inédites de Béranger sur ses chansons. 1 vol. in-32, fr. . 3 fr. 50

**Chansons populaires de la France** anciennes et modernes, classées par ordre chronologique et par noms d'auteurs, avec biographies, et notices par M. Louis Montjoie. 1 vol, 3 fr.

**Chansons et Poésies de Désaugiers**, nouvelle édition précédée d'une notice sur Désaugiers, par Merle, avec portr. et vig. 1 fort vol. in-32. . 3 fr.

**Chansons et Poésies de Pierre Dupont**. Troisième édition, augmentée de chants nouveaux, 1 vol. in-18. 3 fr.

**Lettres d'Amour**, avec portraits et vignettes. 1 vol. . . . . 3 fr

**Drôleries poétiques**, avec portraits et vignettes. 1 vol. . . . . 3 fr.

**Académie des Jeux**, contenant l'historique, la marche, les règles, conventions et maximes des jeux. 1 vol. illustré. . . . . 3 fr.

**La Goguette ancienne et moderne**, choix de chansons guerrières, bachiques, philosophiques, joyeuses et populaires. Joli vol. orné de portraits et vignettes. . . . . 3 fr,

**Alfred de Bougy. Un million de rimes gauloises**, fleur de la poésie drôlatique et badine depuis le quinzième siècle, recueillie, annotée 1 charmant vol. in-32, de près de 600 pages. . . . . 2 fr.

Reliure toile, fers spéciaux, dorés sur tranche, à 1 fr. le vol. des 8 ouvrages ci-dessus.

**PAUL DE KOCK**

Le Barbier de Paris, 2 vol. — Un Bon Enfant, 2 vol. — Georgette, 2 vol. — Madeleine, 2 vol. — L'Amoureux transi, 2 vol. — André le Savoyard, 2 vol. — Ni Jamais, ni Toujours, 2 vol. — Frère Jacques, 2 vol. — Zizine, 2 vol. Chipolata, 2 vol. — Jean, 2 vol. — L'Homme de la nature, 2 vol.

LES OUVRAGES CI-DESSUS SE VENDENT SÉPARÉMENT 2 FR. 50 LE VOLUME.

**VOYAGE DANS LE DISTRICT DES DIAMANTS**

ET SUR LE LITTORAL DU BRÉSIL

Suivi de notes sur quelques plantes caractérisques, et d'un Précis de l'histoire des révolutions de l'empire Brésilien, depuis le commencement du règne de Jean VI jusqu'à l'abdication de D. Pedro, par Auguste de Saint-Hilaire. 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

### HYGIÈNE DE LA DIGESTION

Suivie d'un nouveau Dictionnaire des aliments, par le docteur Gaubert, médecin du ministère de l'intérieur. — Règles de la digestion pour tous les climats, les saisons, la puberté et l'âge critique chez la femme, pour les vieillards, pour les estomacs débiles. 1 fort vol. 10 fr.; net. . . . . 4 fr.

### CORRESPONDANCE DE F. LAMENNAIS

Contenant les notes et souvenirs de l'éditeur sur l'auteur, sa correspondance de 1818 à 1840, suivie d'un appendice. 1859. 2 vol. in-8, 12 fr.; net. 4 fr.

### LE TRÉSOR DE LA CUISINIÈRE

ET DE LA MAITRESSE DE MAISON

3e édition, revue, corrigée et augmentée. 1 vol in-12. . . . . 2 fr.

### PETIT TRAITÉ DE LA POLITESSE FRANÇAISE

Code des bienséances et du savoir-vivre, par M. Muller. 1 v. gr. in-18. 2 fr.

### LE PETIT SECRÉTAIRE FRANÇAIS

Par M. Armand Dunois. 1 vol. grand in-18 jésus. . . . . 2 fr.

### LE LIVRE DU JOUR DE L'AN

Recueil de compliments et de lettres pour fêtes anniversaires, à l'usage des enfants et des adolescents. 1 vol. grand in-18. . . . . 2 fr.

---

## ŒUVRES DE P. J. PROUDHON

Format grand in-18 anglais

**Du principe de l'Art** et de sa destination sociale. 1 volume grand in 18. 3 fr. 50

**De la Célébration du dimanche**. 1 vol. . . . . 75 c.

**Qu'est-ce que la Propriété ?** 1 vol. 2 fr. 50 c.

**Avertissement aux propriétaires**, ou Lettres à M. Considerant sur une défense de la Propriété. . . . . 1 fr.

**Idées révolutionnaires** (les Malthusiens, la Réaction, Programme révolutionnaire, Question étrangère, la Présidence, Argument à la Montagne, le Terme, Toast à la Révolution, etc., etc.) 1 vol. . . . . 2 fr. 50

**Résumé de la Question sociale. Banque d'échange**, avec une préface et des notes, par Alfred Darimon, ancien rédacteur en chef du *Peuple*. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr. 25

**Les Confessions d'un révolutionnaire**, pour servir à l'histoire de la Révolution de février. 3e édit., revue, corrigée et augmentée par l'auteur. 1 vol. . . . . 2 fr. 50

**Intérêt et Principal**, discussion entre MM. *Proudhon* et *Bastiat*, sur l'intérêt des capitaux. 1 vol. . . . . 1 fr. 50

**Idée générale de la Révolution au XIXe siècle**, choix d'études sur la pratique révolutionnaire et industrielle. 1 vol. . . . . 3 fr.

**La Révolution sociale** démontrée par le coup d'Etat du 2 décembre. 1 vol. 2 fr. 50

**Manuel du spéculateur à la Bourse**, 4e édition, revue et augmentée. 1 fort vol. gr. in-18. . . . . 3 fr. 50

**Des Réformes à opérer dans l'exploitation des Chemins de fer**, et des conséquences qui peuvent en résulter, soit pour la réduction des dépenses et l'augmentation du revenu des Compagnies, soit pour l'abaissement général des prix de transport. 1 vol. grand in-18. . . . . 3 fr. 50

**Rapport du citoyen Thiers**, précédé de la proposition du citoyen Proudhon, relative à l'impôt sur le revenu, et suivi de son discours prononcé à l'Assemblée nationale le 31 juillet 1848. (Conforme au *Moniteur universel*). 1 vol. . . . . 75 c.

# OUVRAGES SUR LA CHASSE ET LA PÊCHE

**Chasses et Pêches anglaises** (variétés de pêches et de chasses). 1 volume in-8. prix. . . . . 7 fr. 50

**Causeries chevalines**, par A. Gaume, propriétaire-éleveur. 1 v. grand in-18. 3 fr. 50.

**Guide du Chasseur au chien d'arrêt**, sous ses rapports théoriques, par Ferd. Cassassolles. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

**Le Tir au pistolet**, par d'Houdetot. In-18. . . . . 2 fr.

**Voyage dans l'Afrique australe**, notamment dans le territoire de Natal, dans celui des Cafres Amazoulons et Makatisses, et jusqu'au tropique du Capricorne, exécuté durant les années 1838, 1839, 1840 à 1844, accompagné de dessins et cartes, par Adolphe Delegorgue (de Douai). 2 forts volumes grand in-8, 24 fr.; net. . . . 18 fr.

**Dictionnaire du Pêcheur**. Traité de pêche en eau douce et en eau salée, par Alphonse Karr. 1 vol. . 3 fr. 50

---

**Atlas de 25 Cartes**, accompagné de tableaux élémentaires de géographie; revu par M. Th. Soulice.

Cet atlas, composé de la géographie ancienne et moderne, comme le précédent, est augmenté des cartes : Gaule — France par provinces — Colonies françaises — Grande-Bretagne — Russie — Hollande et Belgique — Prusse, Pologne, Autriche — Suisse — Espagne et Portugal — Italie — Turquie et Grèce, etc.

Colorié sans tableaux. . . . 3 fr.
Colorié avec tableaux. . . . 4 fr.

Autorisé par l'Université.

**Atlas de géographie ancienne et moderne**, à l'usage des colléges et de toutes les maisons d'éducation, dressé par MM. Monin et Vuillemin, recueil grand in-4, composé de 46 cartes parfaitement gravées et coloriées. Cet Atlas comprend, outre les cartes ordinaires : la Cosmographie, la France en 1789, l'Empire français, la France actuelle, l'Algérie, l'Afrique orientale, occidentale et méridionale, et toutes les cartes de la Géographie ancienne. C'est par conséquent le plus complet, le plus exact de tous les Atlas classiques, et le mieux adapté aux études suivies de nos jours dans l'enseignement universitaire. . . . . 12 fr.

**Atlas classique de Géographie moderne** (extrait du précédent), à l'usage des jeunes élèves des deux sexes; composé de 20 cartes. . . . 7 fr. 50

**Planisphère terrestre**, indiquant les nouvelles découvertes, les colonies européennes et les parcours maritimes des bâtiments à vapeur qui desservent les principaux ports de commerce, dressé par A. Vuillemin, géographe. 1 feuille grand monde, coloriée avec soin. . . . . 5 fr.

**Nouvelle Carte de France**, indiquant les routes de poste, les routes impériales et départementales avec les distances, les chemins de fer, les canaux et les phares. Dressée par Charle. 1 feuille colombier. . . . . 2 fr.

**Nouvelle Carte physique et politique du Mexique**, pour servir à l'intelligence des opérations militaires de l'armée française, dressée d'après Humboldt, Berghaus, Kiepert et Colton; par A. Vuillemin, géographe, et gravée par Perin-Malherbe. 1 feuille grand colombier . . . . . 3 fr.

**Carte physique et politique de l'Algérie**, indiquant les divisions administratives et militaires, la circonscription des territoires civils. Dressée d'après les documents les plus récents, par A. Vuillemin, 1 feuille colombier. pliée en forme de volume. . . 3 fr.

**Europe**, en une feuille grand monde, revue par Klaproth. . . . . 4 fr.

**France** routière et administrative, réduite d'après Cassini, et celle des ponts et chaussées. 1 feuille grand monde. . . . . 4 fr.

---

# OUVRAGES COMPLETS AU RABAIS

**Bibliothèque Cazin**

1 FR. LE VOLUME; NET, 75 CENT.

**Godwin W.**). Caleb Williams, traduit de l'anglais. 3 vol.

**Eugène Sue**. Paula Monti. 2 vol.
— Thérèse Dunoyer. 2 vol,
— Mathilde. 6 vol.
— Arthur. 4 vol.
— Deleytar. 1 vol.
— La Salamandre. 2 vol.
— La Coucaratcha. 2 vol.

**Tressan**. Roland furieux, traduit de l'Arioste. 4 vol.

**Benjamin Constant**. Adolphe, suivi de la tragédie de Wallstein, 1 vol.

**Karr (Alphonse)**. Sous les Tilleuls, 2 vol.

**Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale**, par Louis Reybaud. 2 vol.

**Art de conserver la beauté** (l'). 1 joli vol. in-32, papier vélin.

**Onéirocritie** (l'), ou l'Art d'expliquer les Songes, suivie du Dictionnaire des Songes. 1 joli vol. in-32 jés. vélin.

**Bénard. Les Crimes de l'Amour.** 1 joli vol. in-18, papier vélin, glacé, satiné.

**Cryptographie** (la), ou l'Art d'écrire en chiffres. 1 joli vol. in-32, papier vélin, orné de chiffres et caractères gravés exprès.

**Pelloquet (Théodore). Dictionnaire de poche des Artistes contemporains** (les Peintres). 1 joli vol. in-18. papier vélin, glacé.

**Champion** (M.) **La Fin du monde** et les Comètes au point de vue historique et anecdotique. 1 vol. in-18, papier vélin, glacé, satiné.

**Revel** (Th., de Lorient). **Manuel des Maris**, ou Philosophie du mariage. 1 joli vol. in-18 vélin, glacé, satiné.

— **Du rôle des coups de bâton** dans les relations sociales et en particulier dans l'histoire littéraire, suivi de la Liste des auteurs bâtonnés. 1 joli vol. in-18, papier vélin, glacé, satiné.

# PETITE BIBLIOTHÈQUE ANGLAISE

## CHOIX DE BONS OUVRAGES EN CETTE LANGUE

PUBLIÉS PAR CORMON ET BLANC

Au prix de 1 fr. 50 cent. à 2 fr. le volume ; net, 50 cent.

| | | |
|---|---|---|
| **EDGEWORTH'S.** | **Moral Tales**. . . . . | 2 vol |
| **STERNE'S.** | **Sentimental Journey**. . . . . | 1 vol. |
| **IRVING'S (Washington).** | **Alhambra**. . . . . | 2 vol. |
| **IRVING'S (Washington).** | **Sketch Book**. . . . . | 2 vol. |
| **INCHBALD'S.** | **Simple Story**. . . . . | 2 vol. |
| **MACKENZIES'.** | **Man of Feeling**. . . . . | 1 vol. |
| **BYRON'S.** | **Select poetical Works**. . . . . | 1 vol. |
| * * * . . . . . | **Beauties of Ancient English Poetry**. . . . . | 1 vol. |
| * * * . . . . . | **Beauties of Modern English Poetry**. . . . . | 1 vol |
| **SHERIDAN'S.** | **Select Dramatic Works**. . . . . | 1 vol. |
| **MILTON'S.** | **Paradise Lost**. . . . . | 2 vol. |
| **FÉNELON.** | **Telemachus**. . . . . | 2 vol. |

**Manuel polyglotte**, ou Dialogues en quatre langues : française, espagnole, italienne et anglaise. 1 vol.

**Nouveau Manuel de conversations** anglaises et françaises, d'après Perrin, Popleton, Bellenger, etc. 1 vol. in-18.

**Lettere d'una Peruviana**, da Deodati, coll accento. 1 vol. in-18.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

574832

Digitized by Google

Digitized by Google

# REIMPRESSION DES CLASSIQUES LATINS DE LA COLLECTION PANCKOUCKE

**Format grand in-18 jésus — 3 fr. 50 cent. le volume.**

**ŒUVRES COMPLÈTES D'HORACE.** Nouv. édit., précédée d'une *Étude* sur Horace; par H. Bigate . . . . . 1 vol.

**ŒUVRES COMPLÈTES DE SALLUSTE.** Traduction par Burnouf. Nouvelle édition, revue par MM. Charpentier et F. Lemaistre; précédée d'un nouveau travail sur Salluste, par M. Charpentier. . . . . 1 vol.

**ŒUVRES COMPLÈTES DE SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE.** Nouvelle édit., revue par MM. Charpentier et F. Lemaistre. . . . 4 vol.

**ŒUVRES COMPLÈTES DE TITE LIVE.** Trad. par MM. Liez, Dubois, Verger et Corpet. Nouvelle édit., revue par E. Pessonneaux, Blanchet et Charpentier; précédée d'une *Étude* par M. Charpentier. . . . . 6 vol.

**ŒUVRES DE VIRGILE.** Nouvelle édition, revue par M. F. Lemaistre et précédée d'une *Étude* sur Virgile par M. Sainte-Beuve. 1 vol. Par exception. . . . . 4 fr. 50

**ŒUVRES COMPLÈTES DE SUÉTONE.** Traduction de La Harpe, refondue avec le plus grand soin par M. Cabaret-Dupaty, professeur de l'Université. . . . . 1 vol.

**CATULLE, TIBULLE ET PROPERCE,** traduits par MM. Héquin de Guerle, Valatour et Genouille. Nouvelle édition, revue par M. Valatour. . . . . 1 vol.

**ŒUVRES COMPLÈTES DE LUCRÈCE,** avec la traduction de Lagrange, revue avec le plus grand soin, par M. Blanchet, professeur au lycée de Strasbourg . . . . . 1 vol.

**CÉSAR,** traduit par M. Artaud. . . . . 1 vol.

**ŒUVRES COMPLÈTES DE PÉTRONE,** traduites par M. Héquin de Guerle. . . . 1 vol.

**ŒUVRES COMPLÈTES DE QUINTE-CURCE,** avec la traduction de MM. Aug. Trognon, revue avec le plus grand soin par M. Pessonneaux, professeur au Lycée Napoléon. . . . 2 vol.

**ŒUVRES COMPLÈTES D'APULÉE,** traduites en français par M. Victor Bétolaud, docteur ès lettres de la Faculté de Paris, ancien professeur de l'Université, membre de la Légion d'honneur. Nouvelle édition, entièrement refondue. . . 2 vol.

**ŒUVRES CHOISIES D'OVIDE** (**les Amours, l'Art d'aimer, etc.**). Nouvelle édition, revue par M. F. Lemaistre et précédée d'une *Étude* sur Ovide par M. Jules Janin. . . . . 1 vol.

— **Les Fastes, les Tristes.** Nouvelle édition, revue par M. E. Pessonneaux. . . . . 1 vol.

— **Les Métamorphoses.** Nouvelle édition, revue par M. Cabaret-Dupaty, avec une préface par M. Charpentier. 1 fort vol. Par exception. 4 fr. 50

**ŒUVRES COMPLÈTES DE JUVÉNAL.** Trad. de Dusaulx, revue par MM. Jules Pierrot et F. Lemaistre. . . . . 1 vol.

**LES CONFESSIONS DE SAINT AUGUSTIN.** Traduction française d'Arnaud d'Andilly, très-soigneusement revue et adaptée pour la première fois au texte latin, avec une introduction par M. Charpentier. 1 vol. Par exception. 4 fr. 50

**ŒUVRES COMPLÈTES DE JUSTIN,** traduites par MM. J. Pierrot et E. Boisard. N. édit. revue par M. Pessonneaux. . . . . 1 vol.

**ŒUVRES COMPLÈTES DE TACITE** Traduction de Dureau-Delamalle, revue par M. Charpentier. . . . . 2 vol.

**ŒUVRES COMPLÈTES D'AULU-GELLE.** Nouvelle éd., revue par MM. Charpentier et Blanchet. . . . . 2 vol.

**TRAGÉDIES DE SÉNÈQUE** . . . . 1 vol.

**En préparation** : **Martial, 2 vol., Cicéron, Valère Maxime, Cornélius Florus, Phèdre, Lucain.**

# BIBLIOTHÈQUE LATINE-FRANÇAISE

PUBLIÉE PAR M. C. L. F. PANCKOUCKE

**Au lieu de 7 fr.; net, 3 fr. 50 le vol. in-8, pap. des Vosges, non mécanique**

PREMIÈRE SÉRIE

Œuvres complètes de Cicéron. . . 36 vol.
Œuvres complètes de Tacite. . . . vol.
Œuvres complètes de Quintilien. . . 6 vol.
Justin. . . . . vol.
Florus. . . . . 1 vol.
Velleius Paterculus . . . . . 1 vol.
Valère Maxime. . . . . 3 vol.
Pline le Jeune. . . . . 3 vol.
Juvénal. . . . . 1 vol.
Perse, Turnus, Sulpicia . . . . . 1 vol.
Ovide, Métamorphoses. . . . . 3 vol.
Lucrèce. . . . . 1 vol.
Claudien. . . . . 1 vol.
Valerius Flaccus . . . . . 1 vol.
Stace. . . . . 1 vol.
Phèdre . . . . . 1 vol.

SECONDE SÉRIE. — Les auteurs désignés par un * sont traduits pour la première fois en français.

Poetæ minores : Arborius*, Calpurnius*, Eucheria, Gratius Faliscus, Lucretius Servastus*, Nemesianus, Pentadius*, Sabinus*, Valerius Cato*, Vestritius Spurinna* et le *Pervigilium Veneris*. . 1 vol.
Jornandès. . . . . 1 vol.
Censorinus*, Julius Obsequens, Lucius Ampellius. . . . . 1 vol.
Ausone. . . . . 2 vol.
Pomponius Mela, Vibius Sequester*, Ethicus Ister*, P. Victor*. . . . . 1 vol.
R. Festus Avienus, Cl. Rutilius Numatianus, etc. . . . . 1 vol.
Varron. . . . . 1 vol.
Eutrope, Messala Corvinus*, Sextus Rufus. 1 vol.
Palladius. . . . . 1 vol.
Histoire Auguste. . . . . 2 vol.
Columelle. . . . . 2 vol.
C. Lucilius, Lucilius Junior, Sall. Bassus, Cornelius Severus, Aviandus*, Dionysius Caton. . . . . 1 vol.
Priscianus*, Serenus Sammonicus*, Marcellus*. . . . . 1 vol.
Macrobe. . . . . 2 vol.
Sextus Pompeius Festus* . . . . . 1 vol.
C. J. Solin. . . . . 1 vol.
Vitruve. . . . . 2 vol.
Frontin. . . . . 1 vol.
Sextus Aurelius Victor . . . . . 1 vol.

**Il existe encore trois ou quatre collections complètes de la Bibliothèque latine, 211 vol., au prix de 1,200 fr.**

Paris. — Imprimerie de P.-A. Bourdier et Cie, rue Mazarine, 30.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google